

17 janvier 1998

# Politiques comparées de coopération scientifique et technique avec les pays du sud

Les systèmes mis en place par les pays du nord

Jacques Gaillard

Département conditions de vie et développement  
UR9 / Programme compétences et savoirs  
Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération

# Sommaire

---

## **Première partie: synthèse**

Introduction .....	1
1. Problèmes de définitions .....	2
2. Les fondements historico-politiques .....	6
3. Les différentes approches et modèles institutionnels .....	13
4. Les enjeux et nouvelles perspectives .....	44

## **Deuxième partie: études de cas**

1. Le Royaume-Uni .....	79
2. Les Pays-Bas .....	97
3. Les États-Unis .....	123
4. Le Canada .....	155
5. La Suède .....	179
6. Le Japon .....	201

## **Annexe**

1. La recherche agronomique allemande pour les régions chaudes .....	229
--	-----

# **Première partie**

**Synthèse**

# Première partie: synthèse

## Introduction

Le but de ce travail est d'analyser et de comparer les politiques, les institutions et les programmes mis en place par les pays du Nord pour soutenir les activités de recherche scientifique et technique (S&T) dans et/ou pour les pays en développement (PED). L'accent est donc principalement mis sur les activités financées par les pays du Nord pour 1) exécuter et soutenir des activités de recherche S&T dans les PED; 2) exécuter et soutenir des activités de recherche S&T considérées comme pertinentes pour les PED dans des institutions localisées au Nord; et 3) promouvoir des activités de recherche en coopération entre le Nord et le Sud. Il s'agit d'un domaine où les informations sont difficilement accessibles, souvent partielles ou incomplètes. C'est un constat partagé par les auteurs des rares études publiées à ce jour dans ce domaine<sup>1</sup>. L'analyse qui suit est basée sur la synthèse des documents rassemblés et des interviews effectuées pour la plupart en avril, mai, et juin 1996<sup>2</sup>. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité.

Elle est incomplète pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'elle se circonscrit à la présentation et à l'analyse des politiques des institutions et des activités de six pays du Nord (le Royaume-Uni, les Pays-Bas, les États-Unis, le Canada, la Suède et le Japon) qui font l'objet de chapitres séparés<sup>3</sup>. Pour compléter ce panorama nous incluons également en annexe une note sur la recherche agronomique allemande pour les régions chaudes. Une deuxième limite à ce document vient du fait que notre travail se cantonne presque exclusivement aux activités financées sur des fonds publics. A l'exception des États-Unis où les

---

<sup>1</sup> Les deux principales, à notre connaissance, sont celles publiées par l'OCDE en 1985 et par le CRDI en 1987. L'étude de l'OCDE, coordonnée par Giovanni Rufo, apporte des éclairages très utiles sur l'histoire et la spécificité des différentes institutions et systèmes mis en place. Elle a cependant été effectuée au début des années 1980 et n'a jamais fait l'objet d'une mise à jour (OCDE, 1985). L'étude du CRDI visait principalement à estimer l'importance des financements consacrés à la recherche pour le développement international par les principaux donateurs (Lewis, 1987). D'autres rapports ont été également produits (parfois publiés) dans plusieurs pays à la demande des instances de tutelles pour éclairer une décision à prendre ou préparer la création d'un programme ou d'une institution. (SOU, 1973; Manor et de Kadt, 1990). Quelques travaux publiés par les membres de notre programme sur les Politiques des Sciences à l'ORSTOM sont également pertinents dans le contexte de cette étude (Waast, 1992; Gaillard et Busch, 1993; Gaillard, 1994).

<sup>2</sup> Pour deux pays, le travail d'enquête a été facilité par le fait que l'auteur y a effectué des longs séjours. Il s'agit de la Suède et des États-Unis. L'enquête au Japon a été effectuée en octobre 1997.

<sup>3</sup> Un chapitre sur la France est également en cours de préparation.

Fondations privées ont toujours joué un rôle déterminant voire de précurseur dans ce domaine<sup>4</sup>, nous n'analyserons que très marginalement les activités financées sur des fonds privés<sup>5</sup>. Ainsi, les activités financées par le secteur privé des entreprises sont complètement exclues de ce travail<sup>6</sup>. Enfin, il s'agit d'un domaine en évolution constante où les changements interviennent rapidement. La plupart des institutions "d'aide à la recherche" ou de "recherche en coopération" pour le développement ont été soumises au cours des dernières années à de fréquents audits et évaluations, et ont redéfini leurs stratégies et objectifs voire changé de statut. Dans la mesure du possible, nous avons essayé d'en tenir compte dans les corrections finales apportées à la rédaction des différents chapitres en nous efforçant de nous tenir informé des derniers changements intervenus<sup>7</sup>. Nous sommes toutefois conscients que toutes les mises à jour n'auront pu être effectuées. D'autres limites proviennent de problèmes de définition et de délimitation du domaine observé.

## 1- Problèmes de définitions

De fait, une des difficultés majeures de l'exercice réside dans la définition même de l'objet étudié. Les politiques et les programmes s'y rapportant font, le plus souvent, partie intégrante de ce qu'il est convenu d'appeler l'aide<sup>8</sup> publique au développement (APD) qui, comparée au Produit National Brut (PNB), permet de construire un indicateur témoignant de l'intérêt relatif que portent les gouvernements des pays du Nord au développement des pays du Sud. Mais l'aide à la recherche ou la coopération scientifique pour le développement sont des entités dont les frontières sont mal définies et qui recouvrent des définitions souvent divergentes ou différentes. Ainsi, certaines activités d'aide à la recherche peuvent s'intégrer dans des programmes de développement, au point que nombre d'agences ou de bailleurs de fonds considèrent qu'il n'est pas pertinent de faire une distinction entre les activités d'aide à la recherche et les activités d'aide au développement<sup>9</sup>. Ces divergences d'analyse sont

<sup>4</sup> Pour ce dernier pays, on évalue que les activités d'aide scientifique et technologique financées par les Fondations privées représentent au moins le double de celles financées par le secteur public (Gorman, 1981; voir également le chapitre sur les États-Unis).

<sup>5</sup> Nous ne prétendons pas ici que les États-Unis soient le seul pays où les Fondations privées sont actives dans le domaine de l'aide à la recherche pour le développement. Sur environ 130.000 Fondations privées actives dans le monde, 37.571 se trouvent domiciliées aux États-Unis. Parmi ces 130.000, une cinquantaine (dont la plupart sont cependant aux États-Unis) seraient actives dans différents domaines du renforcement des capacités de recherche dans les PED (Daly et Ivory, 1996).

<sup>6</sup> Certaines institutions privées comme l'Institut Royal des Tropiques aux Pays Bas (KIT), ou qui ont été récemment privatisées comme le *Natural Resources International* (NRI), ont été incluses dans cette étude compte tenu de leur rôle historique et parce qu'elles dépendent encore très largement de fonds publics pour fonctionner.

<sup>7</sup> La plupart des chapitres ont été envoyés pour avis et critiques dans les différents pays respectifs.

<sup>8</sup> L'aide peut recouvrir différents types d'activités: aide au développement, aide humanitaire, aide militaire, aide sécuritaire. Celle qui nous intéresse ici est bien évidemment la première.

<sup>9</sup> C'est le cas de l'US A.I.D. qui prône souvent que les activités d'aide à la recherche sont et doivent être intégrées dans les programmes de développement. De la même façon, à la Banque Mondiale, les activités

d'ailleurs à l'origine de constructions institutionnelles distinctes. Alors que certains pays ont privilégié la création d'agences de moyens spécialisées dans l'aide à la recherche (c'est le cas notamment de la Suède<sup>10</sup>, du Canada ou de l'Australie) ou des agences d'exécutions chargées de promouvoir les recherches dans ou pour les pays du Sud (c'est le cas notamment de la France, du Royaume-Uni, des Pays Bas et du Portugal), d'autres ont mis en place des systèmes intégrant les activités d'aide à la recherche au sein de l'agence gouvernementale d'aide au développement (c'est le cas notamment des États-Unis). Nous y reviendrons.

La terminologie utilisée dans les nombreux rapports nationaux consultés est fluctuante et fait le plus souvent usage de différents termes comme s'il s'agissait de termes interchangeables ou de synonymes<sup>11</sup>. Les mots employés sont toutefois marqués par l'histoire et qualifient souvent des doctrines, des objectifs et des stratégies différenciés. Parmi ces derniers le terme "aide" -qui désigne généralement tout transfert de ressources, hors marché, du Nord au Sud- est de plus en plus contesté. Alors qu'il a dominé les débats sur le développement international depuis le début des années cinquante<sup>12</sup>, il est aujourd'hui considéré comme trop "chargé" et trop "paternaliste" pour être "politiquement correct". Ceci est en grande partie dû au fait que l'aide au développement (tout comme l'aide à la recherche) a longtemps revêtu les formes d'une "assistance" voire d'une "substitution" aux institutions et aux compétences locales défaillantes. A titre d'exemple, les expatriés venus du Nord pour participer aux actions de développement ont été qualifiés "d'assistants techniques". Depuis le courant des années 70 et l'arrivée de nouveaux pays "donateurs" (notamment le Canada et la Suède) qui ont vu dans cette perception un obstacle structurel à l'autonomisation progressive des pays du Sud, cette approche est de plus en plus critiquée. Le terme d'assistance est donc aujourd'hui tombé en désuétude ou comporte une connotation péjorative, et celui d'aide, s'il continue à être utilisé, est parfois empreint de condescendance<sup>13</sup>.

Pour toutes ces raisons, il n'a pas été possible d'adopter un vocabulaire commun à tous les pays. Une telle fixation du langage aurait

---

de recherche ne sont pas identifiables a priori. On peut cependant estimer que l'US A.I.D. consacre environ 10-15% de son budget à ces dernières et la Banque Mondiale environ 2-3%.

<sup>10</sup> La Suède a toutefois décidé récemment de fusionner son agence spécialisée de coopération scientifique avec les pays en développement (SAREC) au sein d'une nouvelle Agence de coopération suédoise pour le développement international (Sida). Nous y reviendrons.

<sup>11</sup> Pour une discussion détaillée de la terminologie voir Waast et al. 1996.

<sup>12</sup> Bien que le concept ait été développé après la première guerre mondiale, l'expression ne s'est imposée dans les documents officiels et la presse qu'après la seconde guerre mondiale (voir Mosley 1987).

<sup>13</sup> Paradoxalement, une organisation comme l'U.S. AID qui bien que conservant une référence on ne peut plus directe à l'aide dans son sigle, s'efforce d'en limiter l'usage dans ses rapports officiels. Lors de la première présentation de mon projet à l'U.S. AID, je me suis vu reprocher le fait d'avoir utilisé le terme dans mon titre.

été arbitraire tant les concepts utilisés sont susceptibles d'entendements divers. Nous privilégions ici le terme de coopération (scientifique et technique) bien que nous reconnaissons qu'il puisse être ambigu. Ainsi, bien qu'il connote la solidarité ou l'intérêt mutuel, il demande à être plus précisément qualifié car il se substitue parfois simplement au terme d'aide (c'est le cas notamment en France). Le plus souvent, il renvoie, à deux acceptions possibles qu'il convient de distinguer (Oldham 1995). La première, plus ancienne et plus communément employée, recouvre les coopérations formelles ou informelles entre chercheurs travaillant dans des pays différents et le plus souvent organisés autour de projets scientifiques. Dans la seconde, le concept de coopération scientifique est synonyme d'aide et se réfère aux flux de ressources accordées et aux programmes mis en place pour contribuer au développement ou au renforcement des capacités scientifiques et techniques dans les PED. Ces deux approches reflètent deux objectifs différents et nécessitent des gestions différentes. La première relève le plus souvent de l'administration ayant en charge la politique scientifique (ex. ministère de la recherche), et la seconde, celle ayant en charge la Coopération. Suivant les pays, d'autres ministères comme celui des Affaires Étrangères et/ou de l'Économie et des Finances peuvent être impliqués dans la gestion de la coopération. Le Ministère des Affaires Étrangères est également souvent impliqué dans la gestion des collaborations internationales entre chercheurs.

L'utilisation d'expressions comme "bénéficiaires" et "donateurs" est aussi un exemple révélateur et leur emploi laisse facilement supposer lequel des deux partenaires engagés dans la coopération est actif et maîtrise les choix ainsi que les décisions. De fait, les "donateurs" se sont longtemps comportés (et se comportent encore) comme si le fait d'apporter des financements leur donnait le droit d'imposer les objectifs et de décider de la façon dont seront utilisés les fonds. Même lorsqu'ils ont une approche qui se veut "non-interventionniste", ils maintiennent toute une série de questions pour lesquelles leur avis voire leur accord est nécessaire (Schweigman et van der Werf 1994). Le vocable d'assistance -qui renvoie à la dichotomie bénéficiaires/donateurs- tombant progressivement en désuétude, et l'idée selon laquelle il serait souhaitable que la coopération scientifique et technique repose sur un intérêt mutuel entraînent, à partir des années 1970, l'utilisation progressive du terme de partenaire (ou partenariat) pour désigner les différentes parties ou acteurs impliqués dans la coopération. Nous verrons cependant ultérieurement que l'emploi généralisé de ce terme n'en revoie pas moins à des pratiques différentes et qu'il ne résout pas pour autant la question de l'asymétrie de la relation (Gaillard 1994 et 1996). Cette généralisation a cependant accompagné une redéfinition des politiques et la mise en place de procédures de concertation conduisant à une plus grande participation des acteurs impliqués.

Le vocabulaire utilisé pour désigner les pays "bénéficiaires", "cibles", "clients" ou "partenaires" des coopérations scientifiques (Tiers-Monde, pays sous développés, pays en développement, Nord/Sud) a également évolué au cours des quarante dernières années. Selon G. Balandier (1995: 11-12):

L'expression "Tiers-Monde" - formée en France au cours des années 1950, sur le modèle "Tiers-Etat" - est associée au temps des indépendances, des reprises de l'initiative historique. L'accent principal est d'ordre politique (libération) et culturel (identité); et le non-engagement a pu marquer l'orientation vers l'accès à plus d'autonomie sur la scène internationale ...

L'expression "pays en développement" ... accentue l'aspect économique, la recherche du progrès par la croissance et par la modernisation<sup>14</sup> ...

L'expression "pays du Nord/pays du Sud" suggère le jeu de forces et de conditions d'action inégales dans le cadre d'une économie mondiale en voie d'unification ... Elle admet implicitement une inégalité des chances entre pays du Sud ... Elle modifie la représentation géographique du sous-développement et révèle des imbrications qui métaphorisent la distinction Nord/Sud. Celui-ci (le Sud géographique) comporte un Nord intérieur (les pays qui ont déjà accédé à la croissance, et celui-là (le Nord) un Sud intérieur (celui des marginalisations économiques et sociales, sorte d'arrière-pays déserté par la modernité ...)

L'expression Nord/Sud -qui fait partie du langage de la modernité-remplace donc progressivement celle de pays en développement. Aucune de ces expressions n'étant pour notre part entièrement satisfaisante nous utiliserons alternativement dans ce travail celles de pays en développement (PED) et de Nord/Sud.

Les politiques de coopération scientifique et technique ont été instaurées, en tant que partie intégrante des politiques d'aide au développement, pour des raisons nombreuses et variées. Ces dernières sont étroitement liées au passé politique et aux choix géostratégiques des différents pays du Nord dont les histoires coloniales ont pesé sur les dispositifs institutionnels mis en place et sur l'orientation des recherches. C'est pourquoi, il nous a paru important dans une première partie de traiter brièvement de ces fondements historico-politiques. Je présente ensuite dans une seconde partie les différentes approches et modèles institutionnels, ce qui m'amène à aborder également les questions du choix des thématiques, de la géostratégie, des budgets ... etc. Enfin, en guise de conclusion, j'analyse les principaux changements récents et les débats qu'ils suscitent.

<sup>14</sup> L'expression "pays en développement" qui a été précédée de celle de pays sous-développés (désormais tombé en désuétude) a fait l'objet de multiples déclinaisons témoignant des disparités croissantes observées: pays moins avancés, pays intermédiaires, pays nouvellement industrialisés ou économies émergentes ...



## 2- Les fondements historico-politiques

### 2.1- Les sciences et les institutions coloniales<sup>15</sup>

A l'origine, les acteurs principaux étaient les puissances coloniales et principalement le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas. Le Royaume-Uni est le pays du Nord dont la présence scientifique "outre-mer" est la plus ancienne. Ainsi, depuis sa création en 1600, la Compagnie anglaise des Indes "entretient des liens étroits avec les cercles savants, que ce soit par l'intermédiaire de ses employés (astronomes, naturalistes, etc.) ou de ses illustres actionnaires (Newton, Boyle ...)" (Raj, 1997: 46). Ce faisant, cette compagnie a joué très tôt un rôle significatif sur le développement de la science en Inde. La première société savante coloniale, l'*Asiatic Society of Bengal*, fut créée dès 1784 à Calcutta sur le modèle de la *Royal Society* de Londres et financée par la Compagnie anglaise des Indes orientales. Elle fut précédée de quelques années par la création (en 1778) de la *Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen* (la Société Batavia pour les Arts et les Sciences) qui constitue un élément déterminant dans la genèse des études coloniales hollandaises. C'est également l'époque à laquelle furent créés les premiers jardins botaniques en Inde et dans plusieurs autres pays asiatiques. Sur le continent africain, les premiers naturalistes français, anglais et belges ont commencé à explorer la partie occidentale à partir du milieu du 18ème siècle et les premiers jardins botaniques furent créés à la fin du 19ème et au début du 20ème siècle<sup>16</sup>.

Les premiers instituts spécialisés en recherche tropicale furent créés, aussi bien dans les métropoles que dans les territoires coloniaux, à partir du milieu du 19ème siècle. Le premier d'entre eux, prédécesseur de l'Institut Royal des Tropiques (KIT) vit le jour à Amsterdam dès 1850. Puis, pour ne mentionner que les plus célèbres, signalons que le *Scientific and Practical Department* de l'Institut Impérial de Londres fut fondé en 1894, établissement dont est issu l'actuel *Natural Resources Institute* (NRI). La même année, le premier établissement à porter la dénomination d'Institut Pasteur Outre Mer fut inauguré à Alger (le 1er novembre). Le Portugal fut également parmi les premiers pays européens à se doter dès 1883 d'une institution spécialisée, la Commission cartographique, dont

<sup>15</sup> Sur les sciences coloniales voire le volume "Science and Empires" coordonné par Patrick Petitjean, Catherine Jami et Anne Marie Moulin (1992), le volume 2 également coordonné par Patrick Petitjean "Les Sciences Coloniales. Figures et Institutions" de la collection publiée par l'ORSTOM en 1996, et l'excellente thèse de doctorat de Christophe Bonneuil (1997).

<sup>16</sup> Dans un ouvrage sur la naissance de l'agronomie tropicale française Christophe Bonneuil (1993) distingue trois périodes : une première période (de 1880 à 1900 environ) qui constitue l'ère des jardins d'essais; une deuxième période (de 1900 à 1914 environ) qui est caractérisée par l'expérimentation de nouvelles approches scientifiques et techniques liée à l'émergence de spécialistes formés à l'école de l'agronomie française; et une troisième période (l'entre deux-guerres) qui marque l'essor de l'agronomie tropicale française, dans le cadre d'une nouvelle politique économique, la "mise en valeur des colonies". Un peu après la première guerre mondiale, plusieurs stations agricoles s'ouvrirent au Congo Belge (dont celle de Yangambi). Elles avaient été précédées par les jardins de Kisantu et d'Eala, fondés en 1890, qui servirent à la fois de jardin botanique et de centre d'acclimatation et d'essai.

*l'Instituto de Investigaçao Científica Tropical* (IICT) est l'héritier. La Belgique institua en 1933 l'Institut pour l'étude agronomique (INEAC) du Congo Belge<sup>17</sup>. La France, quant à elle, attendra 1943 pour créer l'Office de la recherche scientifique coloniale (ORSC, qui se transformera en ORSOM puis en ORSTOM). Parallèlement à la création de l'ORSTOM, plusieurs instituts de recherche agronomique spécialisés par filières virent le jour sur le modèle de l'Institut français du caoutchouc (IFC) créé en 1936 dont l'Institut de Recherche sur les Huiles et les Oléagineux (IRHO) et l'Institut Français de Recherche Fruitières (IFAC) en 1942. L'ensemble de ces instituts spécialisés par produit ou par filière ont été rassemblés au sein du Groupement de recherche pour le développement de l'agronomie tropicale (Gerdat) en 1970 lequel sera transformé, en 1984, en Centre de Coopération Internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)<sup>18</sup>.

Cette période coloniale est dominée (en France notamment) par les discours sur la "mission civilisatrice" de la science occidentale et l'obligation morale de faire bénéficier les pays colonisés "sous-développés" de ses "bienfaits"<sup>19</sup>, la science occidentale participant ainsi à la légitimation de l'entreprise impériale et coloniale. Selon Petitjean (1996), c'est également dans ce contexte historique que l'on trouve les prémices de la mondialisation de la science. Les discours altruistes sur la mission bienfaitrice et civilisatrice de la science coloniale ne vont pas cependant jusqu'à occulter les intérêts scientifiques, économiques et diplomatiques des puissances colonisatrices. Ces derniers sont directement liés aux problèmes pratiques auxquels toute administration coloniale doit faire face: cartographier les nouveaux territoires à des fins stratégiques, faire l'inventaire des ressources naturelles en vue de leur exploitation et de leur exportation vers la métropole, étudier et contrôler les maladies tropicales, et mieux comprendre les populations colonisées et leur cultures afin d'en faciliter le contrôle. L'industrialisation en Europe va accroître la demande de matières premières et provoquer des changements de la politique coloniale. Suite aux activités côtières de commerce, une stratégie d'occupation et de mise en valeur démarre et les problèmes posés par la mise en valeur des terres vont, par exemple, amener la France à organiser des services techniques agricoles dans ses colonies africaines. L'accent mis

<sup>17</sup> Tout comme les instituts spécialisés français qui furent précédés par des initiatives et des organisations moins structurées qui leur ont donné naissance, l'INEAC succéda à la régie des plantations (1926-1933) qui avait un double objectif de recherche et de production. Pour en savoir plus sur l'histoire de l'INEAC et sur la recherche agricole belge du temps de la colonisation, le lecteur pourra consulter l'ouvrage de Jules Cornet (1965).

<sup>18</sup> Concernant les antécédents historiques du CIRAD, voir les ouvrages parus dans la collection "Autrefois l'Agronomie" qui retracent l'histoire de 5 instituts à ce jour (Charpentier 1995; de Padirac 1993; Catinot 1994; Surre 1993; Bichat et al. 1996). Voir également Bonneuil et Kleiche (1993) dans la même collection.

<sup>19</sup> A propos de "l'altruisme" et "la générosité" des sciences coloniales, voir Goudineau Y. (1991). "L'altruisme et la science. De la bonté des sciences coloniales à l'excellence des sciences du développement", in Orstom (1991).

encore aujourd'hui dans beaucoup de pays africains sur les recherches appliquées, particulièrement en agriculture et en médecine tropicale, trouve son origine dans la mise en place des politiques scientifiques coloniales.

Outre les politiques et objectifs respectifs des différents pays colonisateurs, ce qui différencie principalement les expériences coloniales, ce sont les liens entretenus entre les activités de recherche dans les colonies et dans les métropoles et la façon dont ces relations se sont maintenues ou transformées après l'indépendance. Ainsi, dans les colonies britanniques, on a assisté, suite aux indépendances successives, à une nationalisation des structures en place s'accompagnant d'une substitution plus ou moins rapide des chercheurs expatriés britanniques par du personnel local, et un à changement d'orientation privilégiant les recherches d'intérêt local. En Indonésie, où se sont concentrées la quasi-totalité des études coloniales hollandaises, la lutte pour l'indépendance (1945-49) mène à une rupture irréversible qui va entraîner le départ massif de centaines de fonctionnaires et chercheurs coloniaux hollandais dès l'année 1950. En revanche, la fin de l'ère coloniale en 1960 ne va pas changer de façon immédiate les caractéristiques de la présence scientifique française dans ses anciennes colonies. Dans la plupart des cas, les activités des instituts français ont continué dans le cadre d'accords de coopération passés avec les nouveaux États indépendants.

## 2.2. Les principaux pays "donateurs" au Nord

Bien que les instituts spécialisés et les plus anciens programmes d'assistance scientifique et technique aient été mis en place au milieu et à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les financements métropolitains pour la recherche coloniale restèrent très modestes jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. En outre, les activités de recherche étaient menées de façon prédominante par des "savants coloniaux"<sup>20</sup> dans un contexte où le développement des capacités endogènes n'était pas la préoccupation majeure de la plupart des administrations coloniales.

Aux États-Unis, la mise en oeuvre du Plan Marshall (1948-52) conçu pour contribuer à la reconstruction de l'Europe dévastée va représenter un tournant déterminant de la politique américaine dans le domaine de l'assistance étrangère. Dans la foulée du Plan Marshall, le Président Truman conçut en 1949 un nouveau programme d'assistance étrangère destiné aux pays communément appelés alors sous-développés<sup>21</sup>. La philosophie de ce nouveau programme reconnaissait qu'il était

<sup>20</sup> Voir Petitjean (1996), et notamment le texte de Bonneuil dans ce volume: *Entre science et Empire, entre botanique et agronomie: Auguste Chevalier, savant colonial*, pp. 15-35.

<sup>21</sup> Ce programme présenté comme le quatrième point du discours inaugural de Truman fut communément appelé par la suite "Title IV" (programme point IV).

important de faire précéder ou d'accompagner l'aide économique par une assistance technique. L'aide américaine se concentra alors délibérément dans un petit nombre de pays asiatiques: Taiwan, la Corée du Sud et le Vietnam du Sud. C'est également au début des années 1950 que la Banque Mondiale, qui jusque là s'était consacrée principalement à des programmes de reconstruction en Europe commença à financer de plus en plus des programmes de développement. A partir du milieu des années 1950 la Banque Mondiale devint exclusivement une institution de développement intervenant alors principalement en Asie et en Amérique Latine. C'est avec la montée en puissance des premiers "programmes de développement", notamment en Asie, que l'on vit véritablement émerger le concept d'aide au développement dans son acception moderne.

C'est donc au cours des années 1950 et 1960 que la participation des États-Unis devint importante puis dominante. C'est aussi à cette époque (début des années 1950) que l'Union Soviétique commença à jouer un rôle déterminant parmi les pays pourvoyeurs d'aide<sup>22</sup>. L'affrontement géostratégique des deux superpuissances trouva là un nouveau terrain d'expression et après la première conférence des pays non-alignés en 1955 à Bandung, l'aide pour le développement se transforma clairement en un instrument de persuasion de la part des deux pays. Suite aux indépendances des colonies africaines (fin des années 1950, début des années 1960) l'Angleterre, la France et les Pays Bas multiplièrent leurs programmes d'aide, puis ce fut le cas d'un nombre croissant de pays qui comme le Canada et les pays scandinaves entrèrent dans le jeu, devenant à leur tour des "donateurs" ou "bailleurs de fonds" substantiels. Les années 1960 furent aussi celle de la première décennie thématique des Nations Unies pour le Développement, décennie au cours de laquelle pour la première fois, un objectif de niveau de financement fut fixé pour les pays riches concernant l'aide au développement: 0,7% du PNB. C'est également au cours de cette même décennie que fut créé au sein de l'Organisation de Coopération et Développement Économiques (OCDE), le Comité d'assistance pour le développement (CAD), afin de coordonner les efforts et les politiques des pays membres.

Les années 1960 et 1970 furent ensuite marquées par une multilatéralisation croissante des programmes d'aide<sup>23</sup>, avec l'émergence

<sup>22</sup> Cependant, la part de l'aide en provenance de l'Union Soviétique qui représentait environ 1/4 de l'aide bilatérale totale en 1961 était redescendue à un peu plus de 8% en 1984 pour pratiquement disparaître avec l'effondrement du bloc soviétique. Cette aide s'est concentrée sur quelques pays cibles. Au début des années 1980 plus des 4/5 de cette aide était destinée au Vietnam, à Cuba, à la Mongolie et à l'Afghanistan (Mosley, 1987).

<sup>23</sup> Alors qu'ils n'avaient pratiquement aucune existence au début des années 1960, les programmes d'aides multilatéraux représentaient environ 20% de l'ensemble des activités d'aide au début des années 1970 et environ 35% au début des années 1980, pour ensuite amorcer un déclin relatif, la part des organisations multilatérales dans l'APD représentant environ 30% en 1993-94. Ce déclin relatif s'explique pour partie par la baisse des contributions aux banques de développement et par la réduction des subventions accordées à divers organismes des Nations Unies.

de partenaires importants dans le concert des institutions d'aide au développement tels que l'Union Européenne, les banques régionales de développement et l'Agence pour le Développement International de la Banque Mondiale. De nouveaux acteurs -principalement des ONG- commencèrent également, à partir des années 1970, à s'investir, en nombre croissant, dans les activités d'aide à la recherche pour le développement<sup>24</sup>. Finalement, au cours des années 1980, le Japon s'affirme aussi comme partenaire important et devient, à partir de 1991<sup>25</sup>, le premier pourvoyeur d'APD avant les États-Unis et la France, avec une contribution quasiment équivalente au quart de l'ensemble des contributions de l'ensemble des pays de l'OCDE<sup>26</sup>.

### 2.3- Les fondements idéologiques, économiques et politiques

Les politiques d'aide au développement (au sein desquelles s'intègrent les politiques de coopération S&T pour le développement) reposent sur des fondements variés, complexes et souvent interdépendants incluant des raisons politiques, culturelles, diplomatiques, militaires, économiques, humanitaires et scientifiques. Les engagements respectifs des différents pays reflètent, nous l'avons déjà signalé, leur passé historique mais aussi leur situation dans le monde et leur identité. Dans ce contexte, il est cependant difficile de faire la différence entre les pratiques et les déclarations d'intention. De façon schématique on peut reprendre ici la distinction que nous avons déjà ébauchée entre les pays qui ont une longue histoire d'aide au développement et ceux qui y sont venus tardivement.

Les premiers se sont longtemps considérés (et certains d'entre eux se considèrent encore) comme ayant une responsabilité planétaire liée à leur position de grande puissance (c'est le cas des États-Unis depuis la fin des années 1940<sup>27</sup>), ou comme ayant une dette historique à l'égard des anciens peuples colonisés (c'est le cas des anciennes grandes puissances

<sup>24</sup> C'est en 1972 que fut formellement créée la Fondation Internationale pour la Science (FIS) dont le secrétariat est basé en Suède à Stockholm. Dans le cas des États-Unis, cependant, les fondations privées américaines et principalement les fondations Ford et Rockefeller sont des créations beaucoup plus anciennes. Elles furent les précurseurs des programmes d'assistance scientifique et technique dans les pays en développement. Un des exemples les plus connus concerne le soutien de la Fondation Rockefeller au début des années 1940 à un programme de recherche au Mexique qui va donner naissance au CIMMYT (Gaillard et Busch, 1993).

<sup>25</sup> En 1989, la contribution du Japon a été, pour la première fois, supérieure à celle des États-Unis. Puis les États-Unis sont repassés devant le Japon en 1990. Ce n'est qu'à partir de l'année 1991 que le Japon va acquérir de façon durable sa position de leader, position qu'il occupe toujours aujourd'hui. L'année d'accession à la position de leader peut cependant varier selon les statistiques consultées et l'actualisation (ou non) des données aux prix et taux de change courants. Selon les statistiques de l'OCDE, le Japon ne va acquérir pour plusieurs années sa position de leader qu'à partir de l'année 1993.

<sup>26</sup> D'autres pays rejoignent ou vont rejoindre les pays donateurs. Ainsi la Corée du Sud, qui est membre de l'OCDE depuis 1996, consacre 0,03% de son PNB à l'APD et réfléchit à sa stratégie d'aide pour l'avenir. Elle a créé en 1991 la *Korean International Cooperation Agency* (KOICA), un peu sur le modèle de la *Japanese International Cooperation Agency* (JICA).

<sup>27</sup> et celui de la Russie qui n'est pas présentée dans ce volume (principalement au cours des années 1960 et 1970).

coloniales comme la France et le Royaume-Uni). En tant qu'ancienne puissance coloniale, le Japon appartient lui aussi à ce premier groupe même si sa contribution n'est devenue importante que plus tard. De fait, les premiers mobiles de sa politique d'aide au développement se sont fondés sur le besoin de réparer une dette historique<sup>28</sup>, puis au fur et à mesure de l'accession du pays au rang de puissance économique mondiale -et notamment sous la pression des autres principaux pays donateurs- le sentiment d'une responsabilité au niveau planétaire s'est développé et est devenu prégnant<sup>29</sup>.

Les pays de ce premier groupe, qui ont mis longtemps en avant leur vocation à faire profiter le reste du monde des bienfaits de la civilisation occidentale, ont eu tendance à mettre en place des systèmes d'assistance technique et de transfert de science. Les fondements de leurs politiques respectives demandent cependant à être nuancés. La France se soucie de son rayonnement culturel. La diffusion des sciences et des techniques nationales y contribue. L'intervention des USA trouve, outre des raisons humanitaires et commerciales, une justification dès son origine par la lutte contre l'expansion du communisme à l'ensemble du monde en développement (Berg et Gordon, 1989; Gaillard et Busch, 1994)<sup>30</sup>. Elle repose également sur une confiance sans faille des américains dans leurs propres experts, leurs capacités scientifico-techniques, leurs institutions ainsi que sur la conviction qu'ils ont d'être exportables en l'état, et de pouvoir résoudre les problèmes où qu'ils soient dans le monde.

Les pays du second groupe (Canada et Suède), sont le plus souvent des pays de taille moyenne, sans ambition hégémonique, sans passé colonial et dont le territoire ne jouxte aucune zone sous-développée. Ils ont largement contribué à redéfinir les politiques d'aide au développement et à la recherche et ils ont fait preuve d'innovation en créant des institutions et des dispositifs originaux privilégiant le partage des techniques et de la science plutôt que leur transfert. Pour mettre la science au service du développement des pays du Sud, ils ont conçu de nouveaux mécanismes institutionnels "jetant les bases d'un partenariat entre ceux qui possèdent la science et ceux qui en sont privés" (Pearson 1969). L'institution créée par le Canada en 1970 (le Centre de Recherche pour le

<sup>28</sup> Les premiers accords de coopération japonais ont été intitulés "Réparations et Coopération Économique".

<sup>29</sup> Le Japon, tout en reconnaissant officiellement sa responsabilité de grande puissance et en mettant en avant des considérations d'ordre humanitaire, reconnaît également -comme la plupart des autres pays aujourd'hui- que dans un monde qui devient de plus en plus interdépendant, l'APD sert les intérêts du Japon dans la mesure où sa prospérité et son bien être dépend du développement du reste du monde.

<sup>30</sup> Ce but est clairement explicité pour la première fois dans le cadre des rapports préparatoires au Plan Marshall. Ainsi, le rapport préparé en 1947 intitulé "La reconstruction de l'Europe et l'Aide Américaine" par un comité sur l'aide étrangère présidé par Averell Harriman énonce: "We all know that we are faced in the world today with two conflicting ideologies. If these countries by democratic means do not attain an improvement in their Affairs, they may be driven in the opposite position" (cité dans AID 1989). Ce raisonnement sera réitéré pour justifier les transferts importants concédés aux pays d'Asie du Sud Est et notamment à Taiwan, au Vietnam du Sud et à la Corée du Sud.

Développement International) a servi de modèle à la Suède, puis à l'Australie ainsi qu'à plusieurs Fondations. Ce faisant, ces pays ne sont pas moins concernés que ceux du premier groupe par la stabilité du monde mais ils misent principalement sur les ressources humaines locales.

Dans beaucoup de pays du Nord, l'aide pour le développement a fait l'objet de critiques sévères et de propositions renouvelées visant à supprimer, réformer ou remplacer les institutions en place<sup>31</sup>. Ces critiques se sont intensifiées au début des années 1970 alors que les premières études sur l'impact de l'aide étaient publiées. Il devint alors évident, notamment dans les pays les moins développés, que l'efficacité de l'aide se trouvait limitée par les "capacités d'absorption" des pays bénéficiaires<sup>32</sup>. Des études furent également publiées démontrant que ceux qui avaient le plus besoin de l'aide étaient souvent ceux qui en bénéficiaient le moins<sup>33</sup>. Cela a conduit à la redéfinition de politiques et à la mise en place de programmes mettant l'accent sur le bien-être des populations les plus pauvres particulièrement en milieu rural<sup>34</sup>. Mais cette nouvelle politique entrèrent vite en conflit avec les programmes conçus par ailleurs pour rendre les systèmes économiques des PED plus efficaces. Les tensions ainsi créées divisèrent les pays donateurs en deux groupes Les États-Unis et dans une moindre mesure le Royaume-Uni (avec le soutien de la Banque Mondiale qui mettait en place les programmes d'ajustement structurel) se rangeaient du côté des partisans de systèmes économiques efficaces, alors que les pays scandinaves, la Hollande, et dans une moindre mesure la France et l'Allemagne militaient pour une plus grande équité.

Toutefois, à partir de la fin des années 1970, et consécutivement à la crise économique et à la montée du chômage, l'opinion publique des pays du Nord<sup>35</sup> se mit à questionner de plus en plus l'efficacité de l'aide pour le développement et beaucoup de contribuables arguèrent qu'il serait

<sup>31</sup> Dans le cas des États-Unis pas moins de douze rapports ont réexaminé la situation et proposé des réformes. La moitié de ces rapports ont été publiés entre 1988 et 1992. Ils sont représentatifs des interrogations récentes sur l'U.S. AID et reflètent le désarroi croissant au sein de l'organisation, dû en partie au fait qu'une très large proportion du budget d'aide américain est dépensée dans deux pays: Israël et l'Égypte. Nombreux sont ceux qui partagent l'analyse selon laquelle si l'U.S. AID a bien joué son rôle dans le passé, elle devrait changer pour pouvoir s'adapter aux transformations du monde (cf. Weiss, 1992; Gaillard et Busch, 1993).

<sup>32</sup> Ainsi, selon Faaland (1981: 32), le Bangladesh au cours des années 1970 a été incapable de dépenser plus de 15% de l'aide qui lui était destinée chaque année.

<sup>33</sup> La croissance rapide du revenu national dans les pays en développement était souvent corrélée avec la stagnation, ou le déclin du niveau de vie des groupes ayant les plus bas revenus. Voir Fishlow (1972) pour le Brésil, et Hodd (1976) pour le Kenya.

<sup>34</sup> Il en a résulté un accroissement rapide du nombre de programmes de développement rural au cours de la seconde moitié des années 1970 qui sont devenues la décennie des 'projets de développement rural intégré'.

<sup>35</sup> A l'exception peut être de la Suède, l'opinion publique est en général assez mal informée sur les enjeux, les finalités et le niveau des budgets consacrés à l'aide à la recherche et au développement. Dans le chapitre sur les États-Unis, nous citons une enquête d'opinion qui révèle que la grande majorité des américains sont persuadés que leur pays dépense 20% du budget fédéral à l'aide au développement international ... donc beaucoup trop ... alors que ce poste ne représente que 0,5% du budget en question.

préférable d'essayer de résoudre ses propres problèmes avant d'aider les autres à résoudre les leurs. A partir du début des années 1990, cette situation nouvelle et l'accumulation des déficits publics conduisirent de nombreux pays à diminuer leurs budgets d'aide au développement et par voie de conséquence ceux destinés à l'aide à la recherche (même si ces derniers n'ont pas baissé partout et dans les mêmes proportions). Conjointement, les justifications des politiques d'aide évoluèrent aussi pour faire une part de plus en plus grande à la prise en compte des intérêts politiques et commerciaux des pays donateurs. Ce sont sans conteste les États-Unis, où l'on trouve des directives indiquant clairement que seuls les programmes répondant aux intérêts nationaux américains sont susceptibles de recevoir un soutien du Congrès, qui vont le plus loin dans cette direction<sup>36</sup>. Partout, la rhétorique dominante essaye de convaincre les opinions publiques qu'en aidant les pays du Sud on contribue en même temps à une plus grande prospérité et stabilité au Nord. Comme l'explique clairement une déclaration du gouvernement britannique en 1987, même si le but recherché consiste toujours à "promouvoir un progrès économique et social durable et de réduire la pauvreté dans les PED ... ceci est entièrement compatible avec la recherche de nos intérêts politiques, industriels et commerciaux".

Il faut signaler par ailleurs que la fin de la Guerre Froide en transformant radicalement l'équilibre des forces en présence a changé les enjeux géopolitiques de l'aide au développement et a remis en cause un des fondements politiques de cette aide pour certains pays du Nord. C'est le cas entre autres des États-Unis qui, nous l'avons déjà mentionné, justifiaient leur politique d'aide au Sud par la crainte d'une expansion du communisme. Toutefois, malgré ce qu'on aurait pu penser, la disparition de cette crainte n'a pas entraîné un déclin abrupt de l'intérêt porté par les États-Unis aux PED; on peut cependant observer un déplacement des intérêts vers les pays d'Europe de l'Est et les nouveaux États indépendants de l'ex Union Soviétique. Tous ces développements récents ont contribué à la redéfinition des modèles, des politiques, des programmes et des dispositifs institutionnels d'aide à la recherche pour le développement.

### **3- Les différentes approches et modèles institutionnels**

#### **3.1- Les approches et les concepts**

Les changements de terminologie évoqués en préambule à ce chapitre témoignent également de l'évolution des approches et des concepts. Sur ce

---

<sup>36</sup> De nombreux efforts de communication sont également faits en direction du Congrès et de l'opinion publique américains pour montrer que les programmes soutenus par le passé ont été largement "remboursés" et que, tout en contribuant à la résolution de problèmes de développement du Tiers-Monde, ces programmes bénéficient aussi aux États-Unis et ouvrent de nouveaux marchés.



plan on peut distinguer deux phases principales faisant suite à la période coloniale, laquelle était principalement caractérisée par les travaux d'inventaire, de mise en valeur et d'exploitation des ressources naturelles. La première de ces phases culmine en 1960-70. C'est une période où l'objectif principal est de trouver des solutions rapides à des problèmes de développement, principalement au travers de la mobilisation des ressources (humaines et financières) scientifiques et techniques propres aux pays du Nord. C'est la phase de "résolution des problèmes", qui, d'une certaine façon, a chevauché la phase "d'assistance technique". Il était tout à fait secondaire, au cours de cette période, de savoir qui résolvait le problème et comment. Ce n'est que pendant la seconde phase (qui débute dans les années 70) que le concept de développement de capacités endogènes (*capacity building*) a émergé, et qu'il s'est imposé de façon décisive. C'est durant cette période que l'on vit se créer de nouvelles institutions pour la coopération scientifique et technique au Canada (CRDI) et en Suède (SAREC).

Ces deux approches, correspondant à ces deux phases : "résolution des problèmes" et "développement de capacités endogènes" ont longtemps divisé (et divisent toujours) les pays donateurs. Ainsi, les approches américaine, japonaise et dans une grande mesure française sont encore largement orientées vers un transfert de science et de techniques, voire une exportation de modèles institutionnels. C'est notamment le cas pour les États-Unis où l'idée de résoudre tout problème par des solutions techniques est toujours prégnante. Le rôle important accordé aux sciences et techniques tient à "l'imprégnation de la société par leurs valeurs, à la conviction qu'elles sont la marque de la civilisation occidentale, et que c'est d'elles que dérive la culture matérielle, enviée des États-Unis" (Waast et al. 1996). A l'opposé, la SAREC et le CRDI promeuvent, comme nous l'avons vu précédemment, une voie de partage de la science, la première en insistant principalement sur la construction et le renforcement d'institutions locales spécialisées, le second sur le renforcement et la maintenance de capacités locales.

La conférence sur la science et la technologie pour le développement organisée à Vienne en 1979 et concomitamment la globalisation et l'interdépendance grandissante de l'économie mondiale (entraînant l'internationalisation de la S&T-<sup>37</sup>) ont amené les principaux donateurs à converger sur la façon dont la recherche pour le développement avec les PED devrait être organisée. Leur soutien est maintenant supposé générer une nouvelle relation de collaboration bénéficiant aux deux parties. Ainsi, nombre d'études, de rapports et de conférences récentes plaident pour l'abandon du concept vieillissant de l'aide définie comme "assistance" et pour son remplacement par l'idée

<sup>37</sup> A propos de l'impact de la globalisation sur le développement de la science au Sud voir Krishna, Waast et Gaillard (1998).

d'un gain mutuel et partagé à travers la coopération internationale. A titre d'exemple, citons l'ORSTOM, qui a organisé en 1991 à Paris un "Forum des Partenaires" pour redéfinir sa politique de coopération scientifique avec ses "partenaires" africains. Un récent rapport de la Commission Carnegie aux États-Unis constatant que "les lois et institutions américaines définissant la politique d'assistance - ou mieux de coopération pour le développement - étaient obsolètes" suggère une nouvelle stratégie organisée autour d'un concept central: "le Partenariat pour un développement global" (Carnegie Commission, 1992). La plupart des nations industrialisées reconnaissent donc désormais qu'aider la recherche en collaboration et en partenariat avec les PED est un des principaux moyens de permettre à ces pays de former des capacités, de résoudre leurs problèmes et de répondre à leurs besoins de développement. Mais les nouveaux convertis à l'idée d'un gain mutuel par la coopération ne sont pas tous des idéalistes, et le concept même de partenariat n'est pas le même pour tous, loin s'en faut. Encore une fois, dans un contexte de réduction des budgets publics et de soutiens populaire et politique de plus en plus défaillants, il est nécessaire de trouver de nouveaux arguments pour sauvegarder les dispositifs, les programmes, et les intérêts nationaux.

Au cours de la dernière décennie, un nombre croissant de donateurs et de bénéficiaires ont également préconisé de passer d'une politique d'aide à la recherche principalement définie par l'offre - et qui trouverait sa légitimité dans une sorte de "devoir d'ingérence scientifique" (Cambrezy 1996)- à une autre qui serait quasi-exclusivement définie par la demande (Waardenburg, 1994). Pour ce faire, on suggère notamment d'impliquer les utilisateurs potentiels dans le processus de définition des programmes (voir par exemple IDRC, 1991). Mais la capacité de nombreux PED à négocier d'égal à égal avec les représentants des organisations d'aide est souvent limitée. Widstrand suggère que cela serait largement dû aux nombreuses années au cours desquelles les PED se sont vu imposer des programmes de recherche sans pouvoir en négocier les contenus (Widstrand, 1993). Cela a également contribué à développer l'opinion selon laquelle le système de recherche est un bien "jetable": basé sur le principe de "reçois aujourd'hui et ne te préoccupe pas des problèmes de maintenance .... car il y aura toujours un nouveau donateur pour apporter un nouvel équipement ou un nouveau véhicule" (idem, 1993: 72). Pour promouvoir une politique de recherche plus orientée vers la demande, certains donateurs proposent de ne soutenir que des projets définis de façon autonome par les partenaires du Sud, en conformité avec leurs priorités nationales, et pour lesquels les pays donateurs et leurs chercheurs n'auraient qu'à jouer un rôle de soutien. La nouvelle politique de recherche des Pays-Bas illustre bien cette tendance (voir DGIS, 1992; Waardenburg, 1994; Pronk, 1994). Cette exigence est également partagée par beaucoup de responsables des politiques de

recherche au Sud. Mais jusqu'à quel point peut-on mettre cette approche en application dans les pays qui n'ont pas défini de véritable politique nationale de recherche ? De plus, combien de chercheurs ressortissants de pays du Nord sont prêts à jouer un rôle exclusivement de soutien et d'accompagnement ?

La plupart des institutions d'aide à la recherche pour le développement ont également été soumises au cours des dernières années à de fréquents audits et évaluations (Power, 1994), et se voient contraintes à redéfinir leurs stratégies et objectifs. Des documents présentant les stratégies renouvelées ont été publiés<sup>38</sup>. De nouveaux schémas organisationnels ont été mis en place privilégiant la recherche sur l'environnement ou la gestion des ressources naturelles<sup>39</sup>. De plus, dans un contexte de réduction des budgets publics, un nombre important d'organisations d'aide à la recherche pour le développement ont subi des réductions budgétaires, des suppressions de programmes, et des licenciements<sup>40</sup> et/ou ont fusionné avec d'autres institutions<sup>41</sup>.

### 3.2- La formation supérieure et la formation à la recherche

Au cours de la période coloniale, les formations outre-mer étaient très limitées et prenaient presque toujours place dans le pays colonisateur. A la fin des années 1950 et au début des années 1960, alors que beaucoup de pays africains devinrent indépendants, seuls quelques nationaux privilégiés -notamment en Afrique- avaient un niveau de formation supérieure leur permettant de s'engager dans une carrière de recherche. Pendant les années qui précédèrent et suivirent les indépendances, on a pu observer une demande accrue de la part des étudiants des PED pour effectuer une formation outre-mer, et le nombre de bourses accordées, pour étudier en Europe et aux États-Unis, par les pays industrialisés, les fondations privées et les organisations internationales a augmenté considérablement. Concomitamment, des projets ambitieux de création et de développement d'universités dans de nombreux PED ont été mis en oeuvre. Toutefois, la plus grande partie du soutien des donateurs dans le domaine de la formation supérieure concernait les bourses de formation et l'envoi de professeurs expatriés pour enseigner dans les universités. Jusqu'à relativement récemment et à l'exception de quelques pays comme l'Inde

<sup>38</sup> Voir par exemple IDRC, 1991; CIRAD, 1991; Bhagavan, 1992.

<sup>39</sup> Un département pour l'environnement a été créé au sein de la Banque Mondiale à la fin des années 1980. Le CRDI et l'US A.I.D. ont démantelé leurs départements chargés des recherches agronomiques au début des années 1990. Le terme agriculture a été banni de la plupart des documents présentant les nouvelles politiques et stratégies et remplacé par "gestion des ressources naturelles".

<sup>40</sup> C'est notamment le cas du CRDI (Canada), de l'US A.I.D. (États-Unis) du KIT (Pays Bas), du NRI (Royaume-Uni).

<sup>41</sup> C'est le cas de SAREC qui d'agence est devenue un département de recherche en coopération d'une nouvelle organisation qui regroupe SIDA (l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International) et deux autres organisations d'aide suédoises. La nouvelle organisation s'appelle ... Sida et le nouveau département de recherche en coopération ... SAREC!

ou le Brésil, la formation à l'étranger a été pour beaucoup d'étudiants des pays du Sud la seule façon de faire des études universitaires et d'obtenir des diplômes les qualifiant pour devenir chercheurs. Encore aujourd'hui, nombre de jeunes chercheurs actifs dans ces pays ont obtenu leur diplôme de 3ème cycle et (et souvent, même leur diplôme de 2ème cycle) à l'étranger<sup>42</sup>.

Bien que les formations du deuxième cycle se fassent de plus en plus dans les universités du Sud, les formations supérieures et les formations à la recherche effectuées au Nord constituent une part importante de l'aide au développement et à la recherche. Au Sud, dans beaucoup de pays y compris dans ceux où les formations doctorales existent, une culture plus ou moins permanente de formation à l'étranger s'est établie. Les étudiants de ces pays du Sud ne sont pas les seuls à s'expatrier pour leur formation, mais leur présence en nombre et leur importance relative ont augmenté considérablement dans la plupart des pays du Nord depuis les années 1960, à l'exception notable du Japon où il a fallu attendre les années 1980 pour voir leurs effectifs croître de façon très importante. Le principal pays d'accueil est sans conteste les États-Unis qui accueillent près d'un tiers de l'ensemble des étudiants expatriés dans le monde (cf. tableau n°1).

Tableau n°1  
Nombre d'étudiants étrangers dans les principaux pays d'accueil  
(1980, 1990 et 1995)

Pays d'accueil	1980 (milliers)	1990 (milliers)	1995 (milliers) *	Répartition par pays* (%)**	Taux d'accueil* (%)
États-Unis	312	407	454	30,2	3,0
France	111	136	170	11,3	7,0
Allemagne	69	120	146	9,7	5,0
-ex RDA	7	13			
-ex RFA	62	107			
Royaume-Uni	56	71	128	8,5	7,5
ex. URSS	63	67			
Fédération Russe			73	4,8	1,6
Japon	6	24	54	3,6	1,5
Australie	9	29	42	2,8	7,0
Canada	32	35	35	2,3	1,8
Belgique	13	33	35	2,3	10,0
Suisse	15	23	25	1,7	17,0
Autriche	13	18	25	1,7	10,0
Italie	29	22	24	1,6	1,4
Chine	1	8	23	1,5	0,4

Source: Unesco, annuaires statistiques différentes années jusqu'en 1997.

\*= année 1995/96 ou année la plus récente.

\*\*= sur le total des 50 premiers pays accueillant environ 95% du total des étudiants expatriés dans le monde.

<sup>42</sup> En 1985, 75% des chercheurs du Sud bénéficiant d'un soutien de la Fondation Internationale pour la Science avaient obtenu leur doctorat dans une université nord-américaine ou européenne (Gaillard 1991).

Aux États-Unis, le nombre d'étudiants étrangers est passé de 35.000 au milieu des années 1950 à plus de 300.000 en 1980 et à plus de 450.000 en 1995<sup>43</sup>. Suivent par ordre d'importance : la France, l'Allemagne, le Royaume Uni, la Communauté des États Indépendants (CEI), et le Japon. Ces cinq premiers pays accueillent plus des deux tiers des étudiants étrangers dans le monde. Si l'on regroupe les pays membres de l'Union Européenne, on constate que l'Europe accueille plus d'étudiants étrangers que les États-Unis. En incluant les mobilités intra-européenne, le nombre d'étudiants étrangers accueillis par les pays de l'Union Européenne a augmenté plus vite que le nombre de ceux accueillis par les États-Unis au cours des quinze dernières années (cf. tableau n°2).

Tableau n°2  
Nombre d'étudiants étrangers accueillis par l'Union européenne,  
les États-Unis et le Japon (1980, 1990 et 1995)

	1980 (milliers)	1990 (milliers)	1995 (milliers)*	Répartition par pays* (%)**	Taux d'accueil* (%)
Union Européenne	301	420	585	39,0	5,0
États-Unis	312	407	454	30,2	3,0
Japon	6	24	54	3,6	1,5

Source: Unesco, annuaire statistique différentes années jusqu'en 1997. Pour l'Union Européenne, on inclut la mobilité intra-communautaire.

\*= année 1995/96 ou année la plus récente.

Le taux d'accueil moyen<sup>44</sup> dans les pays de l'Union Européenne (5,0%) est supérieur à celui des États-Unis (3,0%). Après la Suisse (17,0%) l'Autriche et la Belgique (10,0%), la France présente un taux d'accueil important (7,0%). Ce sont respectivement l'Italie (1,4%), le Japon (1,5%) et le Canada (1,8%) qui ont les taux d'accueil les plus bas. Ainsi, mis à part l'Italie<sup>45</sup>, le nombre d'étudiants étrangers accueillis a continué d'augmenter au cours des quinze dernières années dans la plupart des pays d'accueil<sup>46</sup>.

Les étudiants étrangers dans le monde viennent, pour une large proportion (plus de 60% en 1995), d'Afrique, d'Amérique Latine ou d'Asie (cf. tableau n°3). La Chine avec 115.871 ressortissants chinois étudiant à l'étranger en 1995 -selon les statistiques de l'Unesco- est devenue le premier pays exportateur d'étudiants dans le monde au cours

<sup>43</sup> Deux tiers des étudiants étrangers aux États-Unis viennent d'un PED. La part des étudiants asiatiques, et particulièrement ceux provenant de la Chine, de Taiwan et de la Corée du Sud a augmenté de façon considérable au cours des années 1980. Les étudiants asiatiques représentent aujourd'hui plus de la moitié des étudiants étrangers aux États-Unis.

<sup>44</sup> Le taux d'accueil est le ratio du nombre d'étudiants étrangers accueillis au nombre total d'étudiants du pays. La moyenne mondiale est environ 2%.

<sup>45</sup> ainsi que l'Arabie Saoudite, l'Inde et l'Égypte au Sud.

<sup>46</sup> Au Japon, malgré un plan ambitieux pour doubler le nombre d'étudiants étrangers pour arriver à 100.000 à l'an 2000, on peut également observer un léger fléchissement au cours des dernières années et une diminution en valeur absolue au cours de l'année 1996.

des années 1980. C'est le pays qui, avec la Corée du Sud, a vu le nombre de ses étudiants à l'étranger augmenter le plus vite depuis 1980 (cf. tableau n°4). Les étudiants chinois et coréens s'expatrient principalement aux États-Unis et dans une moindre mesure au Japon où ils représentent cependant près des deux tiers des étudiants étrangers.

Tableau n°3  
Nombre d'étudiants étrangers dans le monde par continent d'origine en 1995

Continents	Nombre d'étudiants	% mondial
Afrique	190.360	12,7
Amérique Latine	91.358	6,1
Asie (sauf Japon)	632.376	41,5
Amérique du Nord	56.029	3,7
Europe	415.248	27,6
Océanie	18.316	1,2

Source: Annuaire statistiques Unesco (1997)

Tableau n°4  
Nombre d'étudiants étrangers (en milliers) dans le monde par principaux pays d'origine (1980, 1990 et 1995)

Pays d'origine	1980	1990	1995*
China	30	93	116
Corée du Sud	10	33	70
Japon	18	39	62
Allemagne	22	35	45
Grèce	31	32	44
Malaisie	36	32	41
Inde	15	33	40
Turquie	15	21	38
Italie	14	26	36
Hong Kong	21	29	35
Maroc	21	37	35
France	11	20	32
Canada	18	23	28
États-Unis	20	24	28
Iran	65	30	27
Royaume-Uni	16	19	24
Indonésie	11	17	22
Algérie	13	19	22
Ukraine	-	-	21
Espagne	7	15	21
Singapour	5	11	16
Thaïlande	10	11	16
Kazakhstan	-	-	16
Fédération Russe	-	-	16
Jordanie	17	21	15
Syrie	14	14	15

Source: Unesco, annuaire statistique différentes années jusqu'en 1997.

\*= année 1995/96 ou année la plus récente

Ce sont les États-Unis qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants asiatiques et latino-américains alors que c'est en France que l'on trouve le plus grand nombre d'étudiants africains.

La dépendance de l'étranger pour la formation est proportionnelle au niveau de diplôme recherché. Plus le diplôme est élevé, plus la dépendance est forte. Nous avons également pu observer que quand un étudiant d'un PED a le choix d'effectuer sa formation dans son pays ou à l'étranger, il choisit le plus souvent de s'expatrier (Gaillard 1991). En plus des avantages économiques que peut conférer le séjour à l'étranger, un diplôme obtenu aux États-Unis ou en Europe est en général plus prestigieux et plus facilement valorisable qu'un diplôme obtenu dans un PED.

L'éducation et la formation à la recherche à l'étranger contribuent à l'internationalisation nécessaire des systèmes nationaux d'éducation et de recherche. Pour les étudiants des PED elles peuvent cependant poser un certain nombre de problèmes qui risquent d'être contre-productifs notamment pour le renforcement des capacités d'enseignement et de recherche des pays d'origine. Premièrement, il s'agit d'un processus à long terme au cours duquel l'étudiant perd progressivement contact avec les réalités de son pays d'origine<sup>47</sup>. Deuxièmement, l'éducation et la formation à la recherche au Nord, étant en prise avec les réalités socio-économiques et les problématiques des pays d'accueil, se révèlent souvent peu pertinentes avec les problématiques des pays d'origine au Sud. Troisièmement, le renforcement des capacités de recherche est autant dépendant des capacités de formation que la formation est dépendante du renforcement de ces capacités de recherche. Tout en apportant une source de revenus non négligeable aux universités de plusieurs pays d'accueil (notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie<sup>48</sup>), les étudiants des PED renforcent, par leur présence dans les universités européennes et américaines, les capacités d'enseignement et de recherche

<sup>47</sup> Un tiers des chercheurs bénéficiaires d'une allocation de recherche de la Fondation Internationale pour la Science ont passé entre cinq et neuf années à l'étranger pour effectuer leurs études (Gaillard 1991). Ceux qui partent étudier dès le premier cycle peuvent facilement passer dix années ou plus à l'étranger pour terminer leur formation doctorale qu'ils prolongent souvent par un séjour post-doctoral ou un contrat de travail.

<sup>48</sup> Pays dans lesquels les frais de scolarité sont très élevés, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays comme la France. La formation universitaire est ainsi devenue une source de revenus importante pour plusieurs pays du Nord ou un produit d'exportation comme le montre un article publié dans le *Washington Post* au début des années 1990: "A Hidden U.S. Export: Higher Education" (Blustein, 1992). Avec 7 milliards de francs par an, l'accueil des étudiants étrangers en Australie correspondrait à son deuxième poste du commerce extérieur et certains s'inquiètent des conséquences de la montée de l'extrême droite en Australie et de la multiplication des agressions (verbales ou physiques) à l'encontre des étudiants asiatiques qui pourraient compromettre durablement la venue de ces étudiants (SST Australie 1997). En France, le ministre Claude Allègre, constatant en octobre 1997 qu'il existe un marché mondial de l'éducation mais que la France l'exploite très mal, propose de créer une agence indépendante de l'administration centrale qui devra vendre le savoir-faire éducatif français à l'étranger.

de ces dernières<sup>49</sup>. Une faible proportion sont boursiers des pays dans lesquels ils sont accueillis (cf. tableau n°5). De fait, une très large majorité financent eux-mêmes -ou par l'intermédiaire de membres de leurs familles présents dans la diaspora- leurs séjours et leurs formations. Quatrièmement, les étudiants des pays du Sud recevant leurs doctorats d'une université d'un pays du Nord restent dans des proportions souvent importantes dans le pays d'obtention du doctorat. La probabilité de rester varie cependant fortement en fonction des pays d'accueil<sup>50</sup>. Si elle est très importante aux États-Unis, elle est minime au Japon. C'est ainsi qu'on estime qu'au moins 60% des étrangers bénéficiaires d'un doctorat américain restent aux États-Unis après l'obtention de leur diplôme (Steward, 1993).

Tableau n°5  
Bourses de formation accordées par les principaux pays d'accueil

	États-Unis (1995)	GB (1992)	Allemagne (1992)	France (1993)	Japon (1996)
Nombre d'étudiants étrangers	453.787	95.594	116.474	139.562	53.921
Nombres d'étudiants étrangers financés par les pays d'accueil	4.538	3.670	5.101	12.252	8.051
% d'étudiants étrangers financés par le pays d'accueil	1,0	3,8	4,4	8,8	15,2

Sources: États-Unis: IIE: Open doors 1995/96; GB: British Council; Allemagne: DAAD; Japon: Monbusho).

Mais si ce phénomène connu sous le vocable de "brain drain" (exode ou fuite des cerveaux) peut constituer un avantage pour le pays d'accueil, ce n'est pas nécessairement une calamité pour les pays d'origine. Premièrement, la science utile à un pays ne se limite pas à la science produite dans les limites de son territoire national. Deuxièmement, une communauté scientifique nationale ne se limite pas aux membres présents sur le territoire national. Le fait que beaucoup d'entre eux étudient, effectuent des compléments de formation ou travaillent à l'étranger ne signifie pas pour autant qu'ils ne peuvent pas contribuer au développement scientifique de leurs pays ou qu'ils ne reviendront jamais. De fait, les migrations scientifiques internationales

<sup>49</sup> Sans la présence importante des doctorants et post-doctorants asiatiques, il serait difficile (voire impossible) pour nombre d'universités américaines de former les étudiants de premier et de deuxième cycle.

<sup>50</sup> Cela ne veut pas dire pour autant que la formation au pays d'origine soit une garantie contre l'émigration. Ainsi, on estime que près de la moitié de ceux qui ont reçu leur éducation supérieure en Afrique travaillent dans un autre pays (Olsson, 1994).



s'inscrivent de plus en plus dans une logique de circulation<sup>51</sup> et il est notable que les pays ayant des taux élevés de "brain drain" sont aussi parfois ceux qui ont expérimenté un développement S&T rapide<sup>52</sup>. Troisièmement, un nombre croissant de questions posées à la recherche nécessite une collaboration internationale. La reconnexion des chercheurs nationaux vivants et travaillant à l'étranger avec la communauté scientifique nationale autour d'activités et de projets scientifiques d'intérêt commun peuvent contribuer à l'internationalisation nécessaire de la science de leurs pays. Toutefois, l'opérationnalité de ces organisations en réseau, le plus souvent appelées diasporas S&T, dépend de l'existence de communautés scientifiques endogènes denses et dynamiques présentes sur le territoire national auxquelles elles ne pourront jamais se substituer (Gaillard et Gaillard 1998).

Alors que les étudiants des pays du Sud sont de plus en plus nombreux à se former au Nord, plusieurs agences d'aide au développement et à la recherche mettent en oeuvre des solutions alternatives, notamment en réorientant les budgets anciennement réservés aux bourses de formation au Nord afin de soutenir des universités ou des facultés au Sud, ou encore des programmes de formations doctorales ou post-doctorales dans certains établissements d'enseignement supérieur de pays en développement<sup>53</sup>. La diversification des actions possibles inclut également le jumelage institutionnel<sup>54</sup>, la formation dans le cadre d'un programme de recherche en collaboration (voir ci-après), des accords de formation/insertion<sup>55</sup>, le modèle de formation en alternance, le modèle des formations de haut niveau et de courte durée ...etc. Ces différents modèles et actions -dans la mesure où ils sont mis en application avec succès- ont l'avantage de satisfaire à la fois les besoins en formation et le développement et renforcement des institutions aux pays d'origine.

Parmi ces différents modèles, un des plus populaires aussi bien parmi les institutions d'aide (cf. Bhagavan 1992) que parmi les institutions concernées au Sud est celui de la formation en alternance (ou modèle

<sup>51</sup> Sur ce sujet voir le numéro spécial de la revue *Science, Technology & Society*, The International Mobility of brains, Vol2(2), 1997 et en particulier l'introduction (Gaillard et Gaillard 1997).

<sup>52</sup> C'est le cas notamment de Taiwan et de la Corée du Sud (cf. Song 1997). Le rôle des chercheurs expatriés indiens dans le développement de la biologie moléculaire en Inde est également un bon exemple (cf. Krishna 1994).

<sup>53</sup> C'est notamment le cas de la Suède (Olsson 1994).

<sup>54</sup> Cette approche n'est pas nouvelle mais semble bénéficier d'un regain d'intérêt notamment au Canada. De nombreuses universités du Sud sont désormais jumelées avec des homologues au Nord. Ces activités de jumelage peuvent inclure des échanges de personnels enseignants et chercheurs, des bourses de formation ciblées, des aides techniques et financières, des projets de recherche en collaboration, le soutien à la documentation ...etc.

<sup>55</sup> Ce modèle a été expérimenté avec un certain succès par la France au cours des années 1980. Des accords ont ainsi été signés entre des institutions françaises et africaines (ex. au Cameroun et à Madagascar). Ce modèle repose sur un certain nombre de principes. Ainsi, l'individu en formation a une garantie d'emploi ou de réinsertion dans son pays d'origine une fois la formation terminée. Le contrat met également l'accent sur l'acquisition d'une connaissance scientifique et technique en relation avec un besoin professionnel spécifique.

"sandwich")<sup>56</sup> qui allie le plus souvent une partie des formations théoriques à l'étranger avec des travaux de terrain au pays d'origine. Ce modèle permet de corriger un certain nombre d'inconvénients propres aux formations complètes à l'étranger : le candidat en formation n'a pas besoin de rester plusieurs années hors de son pays, ce qui diminue les risques d'acculturation; les travaux de terrain prenant place au pays d'origine, il ou elle a de plus forte chance de concilier la pertinence de ses travaux de thèse avec les besoins observés localement, contribuant ainsi à la production de connaissances potentiellement utiles pour son pays; la formation étant de plus en plus intégrée à des programmes en collaboration Nord/Sud ou à des accords de jumelage institutionnels, l'étudiant peut bénéficier également d'un encadrement et d'autres soutiens dans le cadre de ses travaux de terrain au pays d'origine; le soutien de la thèse réalisée dans le cadre d'une formation "sandwich" a de plus en plus souvent lieu à l'université du pays d'origine, ce qui simplifie les problèmes d'équivalence de diplômes. Cela reste cependant un modèle coûteux auquel on ne devrait faire appel que comme un modèle transitoire pour pallier le manque de formations adéquates au pays d'origine, tout en gardant à l'esprit comme objectif à court terme l'établissement et le renforcement de programmes de formations doctorales dans les pays du Sud.

L'obtention d'un doctorat n'est cependant pas une fin en soi et la frustration peut très vite faire son apparition après l'obtention du diplôme tant convoité si le chercheur désormais formé ne bénéficie pas des conditions de base minimales nécessaires pour poursuivre sa carrière de recherche et devenir un membre actif de sa communauté scientifique nationale. Là encore la formation en alternance présente un certain nombre d'avantages permettant d'atténuer ces nouvelles difficultés. Connaissant à la fois les "deux mondes", le nouveau chercheur formé accède plus facilement à la "communauté scientifique internationale" grâce aux liens académiques qu'il (ou elle) a tissés au Nord tout en étant déjà familiarisé(e) avec les conditions locales, ce qui lui permet de s'adapter plus facilement aux installations et équipements et aux moyens de financement disponibles (ou pas) localement. Toutefois, compte tenu des conditions d'exécution de la recherche qui se détériorent dans de nombreux pays du Sud, des aides et des compléments de financement extérieurs sont le plus souvent nécessaires pour permettre aux jeunes chercheurs nouvellement formés de surmonter les problèmes immédiats auxquels ils (ou elles) sont confrontés pour poursuivre leurs recherches,

---

<sup>56</sup> Parmi plusieurs exemples au Sud citons celui de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II au Maroc qui a adopté avec succès le modèle "sandwich" depuis une quinzaine d'années. Ce modèle a une place centrale dans la politique éducative de l'institut et lui permet de diversifier ses partenaires au Nord, de coordonner et de concilier ses besoins de formation avec les offres des pays du Nord dans le cadre d'accords avec un grand nombre d'institutions et de pays étrangers. Cette approche a également été mise à profit pour optimiser l'obtention d'allocations de recherche de programmes étrangers ainsi que pour élaborer et trouver les financements à l'étranger pour des programmes de recherche en collaboration internationale.

et pour les aider à s'établir comme membre à part entière de la communauté scientifique internationale. Pour ce faire, des programmes de formation à la recherche de plus en plus nombreux s'efforcent de mettre en place des mécanismes de suivi et de soutien pour les étudiants étrangers qui ont bénéficié de leur aide. C'est ainsi qu'une institution internationale (la Fondation Internationale pour la Science) a été créée au début des années 1970 avec le soutien d'abord de la Suède, du Canada et de la France puis des autres pays du Nord, dans l'objectif spécifique de pallier ces problèmes.

### 3.3. Les dispositifs institutionnels au Nord

#### *Vers une plus grande coordination nationale ?*

Les différents pays observés dans cette étude ont mis en place des dispositifs institutionnels plus ou moins centralisés ou privilégiant plus ou moins le rôle d'instances de coordination et de consultation. A l'exception notoire du Japon<sup>57</sup>, la tendance générale va vers une plus grande volonté de cohérence et de coordination même si des tentatives de création institutionnelle allant dans ce sens ont pu tourner court dans certains pays (voir le chapitre sur les États-Unis) ou si les institutions mises en place ne sont pas toujours capables, ou n'ont pas forcément les moyens, d'exercer pleinement leurs fonctions de coordination (c'est notamment le cas de la France<sup>58</sup>). Cette fonction de coordination est sans conteste plus facile à assurer pour les pays qui se sont dotés d'un organisme unique chargé à la fois du financement et de l'exécution des recherches S&T avec les PED et ayant aussi pour mission de conseiller le gouvernement sur sa politique de recherche en coopération pour le développement y compris au sujet de ses engagements internationaux dans ce domaine (c'est le cas de la SAREC en Suède et dans une moindre mesure du CRDI au Canada). D'autres pays ont séparé, au sein d'institutions distinctes, souvent avec des résultats probants, les fonctions de financement et de coordination des fonctions de conseil. C'est le cas des Pays-Bas où le Conseil Consultatif de la Recherche Scientifique au Service du Développement (RAWOO) arrive avec des moyens très limités, à influencer de façon déterminante sur l'orientation des politiques nationales (et européennes) alors que les fonctions de financement et de coordination reviennent à un département ministériel (DGIS).

<sup>57</sup> Dans ce dernier pays où les différents ministères et programmes impliqués sont jaloux de leurs prérogatives, les tentatives de coordination sont rares et difficiles (cf. le chapitre sur le Japon).

<sup>58</sup> En France, le Conseil National de Coordination (CNC) de la recherche pour le développement "ne disposant pas de moyens nécessaires, n'ayant d'autorité ni sur les institutions de recherche ni sur l'utilisation des crédits publics" (CNC 1996: 29) n'a pas pu exercer ses fonctions de coordination.

*Une baisse importante des effectifs des instituts spécialisés sauf en France*

Selon les cas, l'accent est mis sur l'exécution des recherches (c'est particulièrement le cas des anciennes puissances coloniales mais surtout de la France), ou sur le financement des recherches (c'est le cas de la Suède et du Canada). Dans le premier cas on a privilégié la création et le maintien d'instituts spécialisés en recherche tropicale disposant de spécialistes effectuant une grande partie de leur carrière en expatriation alors que dans le second les programmes financés sont le plus souvent exécutés dans des institutions des PED tout en mobilisant une partie plus ou moins large des communautés scientifiques des pays du Nord. Parmi les pays disposant d'instituts spécialisés en recherche tropicale c'est sans conteste la France qui a maintenu jusqu'à aujourd'hui le potentiel de spécialistes le plus nombreux principalement au sein de trois instituts (l'ORSTOM, le CIRAD et les Instituts Pasteur Outre-Mer ou IPOM)<sup>59</sup> alors que les mêmes instituts spécialisés des autres anciennes puissances coloniales voient leurs effectifs fortement décliner (c'est le cas de l'Institut Royal des Tropiques aux Pays-Bas et du NRI au Royaume-Uni<sup>60</sup>) ou en voie d'extinction (c'est le cas de l'IICT au Portugal).

*Une mobilisation plus large des communautés scientifiques nationales*

Depuis les années 1980, la tendance générale va vers un décloisonnement et une ouverture des instituts spécialisés ainsi que vers une mobilisation aussi large que possible de l'ensemble des communautés scientifiques nationales. Ceci n'allait pas forcément de soi au départ, même dans les pays ne disposant pas d'instituts spécialisés comme le Canada ou la Suède. Ainsi le CRDI canadien, en accordant sa première priorité au soutien direct d'équipes de chercheurs et d'institutions de recherche au Sud a, dans un premier temps, mis hors circuit la communauté scientifique canadienne. Ce n'est qu'à la suite de la Conférence des Nations Unies sur la Science et la Technologie organisée à Vienne en 1979 que le CRDI a promu des projets de recherche en partenariat entre les chercheurs canadiens et les chercheurs des pays en développement. En Suède, la mobilisation de la communauté scientifique nationale ne s'est pas non plus faite du jour au lendemain, et pose encore problème aujourd'hui. De l'avis même de la SAREC, malgré l'intérêt accru de la communauté scientifique nationale, la recherche suédoise en coopération avec les PED reste encore limitée à la fois en termes de disciplines scientifiques concernées et en nombre de chercheurs mobilisés. Aux États-Unis,

<sup>59</sup> L'ORSTOM, le CIRAD et les IPOM mobilisent environ 2500 chercheurs, ingénieurs et techniciens. Le NRI au Royaume-Uni emploie environ 350 personnes dont 50 consultants, le JIRCAS au Japon une centaine et le KIT aux Pays-Bas moins de 100 personnels S&T.

<sup>60</sup> Suite à des contraintes budgétaires et à une concurrence forte au niveau national et international, le nombre de chercheurs permanents de KIT, qui est une institution de droit privé, a diminué de façon importante depuis le début des années 1990. Le NRI, qui a été racheté par un consortium d'universités britanniques privées en 1996, a vu ses effectifs diminuer de 540 à 360 au cours de la même année.

l'expertise des "*Land-Grant Universities*" a été mobilisée dès le départ par l'AID pour contribuer à la formation technique et à ce que l'on appellera plus tard les projets de construction institutionnelle ('Institution Building'). Les universités américaines ont également été largement impliquées dans les programmes de partenariat scientifique Nord-Sud mis en place à la fin des années 1970 et au début des années 1980<sup>61</sup>. Quelles que soient les formes nouvelles que va revêtir la coopération S&T américaine avec les pays du Sud à l'avenir, les universitaires américains resteront des partenaires incontournables. La Hollande, dans un contexte de diminution des effectifs du principal institut spécialisé (KIT), est en mesure de mobiliser plus de 1000 chercheurs hollandais (équivalent plein-temps) qui se répartissent dans plus de 30 instituts de recherche et universités hollandaises<sup>62</sup>. Au Royaume-Uni, les recherches en coopération pour le développement mobilisent déjà, dans le cadre d'appels d'offre, de nombreux chercheurs appartenant principalement à une trentaine d'institutions de recherche ou d'enseignement supérieur. Toutefois, la restructuration de la principale institution spécialisée (le *Natural Resources Institute* - NRI) ayant entraîné une réduction importante de son personnel devrait conduire à une mobilisation encore plus large de la communauté scientifique britannique afin de répondre aux besoins dans le cadre d'un concept opérationnel qualifié de "flexible resourcing", c'est-à-dire ayant la capacité de fonctionner en géométrie variable et de mobiliser les experts britanniques nécessaires selon les besoins et la demande des clients. Le modèle mis en place au Japon dans le domaine de la recherche agronomique relève du même principe. Le Centre de recherche international japonais pour les sciences agricoles (JIRCAS), une des 19 institutions de recherche affiliées au Ministère de l'Agriculture, ne dispose que d'une centaine de chercheurs mais peut faire appel à l'ensemble des chercheurs des 18 autres institutions selon les besoins et dans le cadre de contrats négociés. En France, la nécessité de faire éclater "ghetto tropical" (selon le rapport Berque), afin de mobiliser plus largement l'ensemble de la communauté scientifique française vers des recherches en coopération pour le développement, s'est affirmée dès le début des années 1980 (Berque 1982). Si une mobilisation plus large de l'ensemble de la communauté scientifique française s'est réalisée, notamment dans le cadre d'appels d'offres nationaux et européens, les institutions spécialisées tout en se réformant se sont maintenues. Elles assurent au système stabilité et permanence.

<sup>61</sup> Ceci est particulièrement vrai pour les "Collaborative Research Support Programs" (CRSPs) qui fonctionnent sur la base de consortia de LGU. Au début des années 1990, les huit principaux programmes CRSPs avaient mobilisés plus de 700 scientifiques provenant de 38 universités et instituts de recherche américains.

<sup>62</sup> Dans le domaine des sciences agronomiques, on estime que près de 15% du potentiel néerlandais de recherche mène des activités de recherche concernant directement les PED.

*Affectations pluriannuelles et/ou missions de courte durée ?*

La spécificité française qui permet à de nombreux chercheurs de pouvoir se consacrer pendant plusieurs années (et le plus souvent en expatriation) à un projet de recherche en partenariat avec des chercheurs de PED est un atout que beaucoup d'autres pays nous envient. En France, la fonctionnarisation des chercheurs, sans être remise en question, est critiquée pour son manque de flexibilité et son corollaire: la faible mobilité des chercheurs. De fait, la titularisation sans la mobilité porte le risque de la reproduction et de la reconduite de programmes qui se prolongent parfois inutilement<sup>63</sup>.

A l'inverse, les systèmes qui sont basés de façon quasi-exclusive sur la mobilisation à la demande et dans le cadre de programmes spécifiques de chercheurs, le plus souvent universitaires, ont beaucoup de difficultés de mobiliser dans la durée les ressources humaines nécessaires à la bonne marche d'un programme de recherche en coopération pour le développement. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de trop nombreux programmes américains<sup>64</sup> et japonais pour lesquels la participation des experts de ces pays se limite souvent à des missions de très courte durée de quelques jours à quelques semaines. Dans le cas de ces deux derniers pays, il n'existe que peu de systèmes de compensation ou de récompense destinés aux chercheurs prêts à s'expatrier dans un PED. Parfois même, les chercheurs impliqués se trouvent pénalisés dans leur avancement de carrière. Le plus souvent, une telle expatriation est perçue comme une perte de temps passé loin des bons laboratoires et des bonnes bibliothèques, offrant peu de possibilités d'interactions avec les collègues et les pairs, et intervenant à un moment inopportun où la productivité scientifique des chercheurs concernés (mesurée en nombre de publications) devrait être à son apogée.

Le système français en privilégiant jusqu'à une époque récente le soutien aux chercheurs dans le cadre d'instituts spécialisés plutôt que le soutien aux programmes (comme c'est le cas notamment aux États-Unis et au Japon) pallie en grande partie les problèmes spécifiques liés à l'avancement de carrière et à l'éloignement des lieux de production de la science mondiale<sup>65</sup>. En France, des possibilités de mobilité existent

<sup>63</sup> Pour éviter ce risque, des mesures palliatives ont été prises depuis peu. L'une concerne les conditions d'expatriation. Pour éviter que cette dernière se prolonge indûment, le montant de la prime d'expatriation diminue progressivement après six années consécutives dans un même pays. Des contrats d'objectifs sur programme sont également passés, entre les ministères de tutelles et les institutions concernées, ainsi qu'entre ces dernières et les chercheurs, permettant d'évaluer à intervalles réguliers l'avancement des travaux (c'est notamment le cas à l'ORSTOM).

<sup>64</sup> Ceci ne s'applique toutefois pas aux activités des Fondations qui présentent l'avantage de pouvoir prendre des risques et de s'engager sur le long terme en maintenant des programmes actifs pendant des périodes beaucoup plus longues que les agences gouvernementales.

<sup>65</sup> Pour une discussion plus détaillée sur la comparaison des systèmes français et américain dans le domaine des sciences agronomiques tropicales voir Gaillard et Busch (1993).

également depuis peu entre les universités et les instituts non spécialisés d'une part et les instituts spécialisés de l'autre. Elles sont cependant encore relativement peu utilisées. Pour les pays comme les États-Unis et le Japon (mais également probablement) le Canada et la Suède, il serait nécessaire de concevoir des mesures d'accompagnement plus appropriées et plus attractives si l'on veut mobiliser dans la durée et de façon plus large les communautés scientifiques nationales.

Les problèmes de développement et les modes de production de la science changeant, il est également nécessaire de pouvoir adapter la durée de l'expatriation aux nouvelles demandes posées par la coopération. Ainsi, l'expatriation de longue durée (trois années et plus) qui a longtemps été la formule la plus courante (notamment en France) n'est plus toujours adaptée aux situations nouvelles. Des formules flexibles permettant des durées d'expatriation variées (1 mois, 6 mois, 1 an, plusieurs années) et si nécessaire renouvelables dans le temps devraient pouvoir être envisagées dans le cadre des réglementations qui gèrent les carrières des chercheurs travaillant en coopération pour le développement<sup>66</sup>.

### 3.4- Les mêmes grands domaines thématiques mais des styles de science contrastés

Jusqu'au début des années 1990, les thématiques qui font l'objet d'un soutien des pays du Nord (cf. tableau n°6)<sup>67</sup> ont été largement dominées dans tous les pays par les problèmes de production en agriculture au sens large ainsi que par les recherches sur les milieux naturels. Ce domaine (agriculture et environnement) représente pour les anciennes puissances coloniales (notamment Royaume-Uni, France et Pays-Bas) plus de la moitié des efforts fournis et mobilise également les plus importants effectifs de chercheurs. Ce premier domaine inclut selon les pays l'agriculture, la forêt (et l'agro-foresterie), parfois les pêches, et souvent l'environnement et la gestion des ressources naturelles. Depuis le début des années 1990, on peut noter une disparition progressive du vocable "agriculture" de l'affichage des programmes, les activités s'y rapportant étant englobées dans ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler "gestion des ressources naturelles et environnement".

<sup>66</sup> En France par exemple, les expatriations de moyenne durée ne sont pas légalement possible dans le cadre de la réglementation en vigueur pour les chercheurs des établissements publics.

<sup>67</sup> Les pourcentages présentés dans le tableau n°6 sont calculés à partir des budgets dépensés pour chacun des domaines. Ils seraient sensiblement différents si l'on utilisait le nombre de chercheurs mobilisés comme base de calcul. Ainsi, nous avons estimé que les Pays-Bas mobilisaient plus de 400 chercheurs néerlandais (en équivalent plein-temps) pour ses activités de recherche en coopération pour le développement dans les domaines des recherches socio-économiques, soit environ 36% du nombre total de chercheurs alors que les budgets correspondants utilisés par ses chercheurs ne représenteraient qu'un peu plus de 10%. Les sciences économiques et sociales sont donc particulièrement sous-estimées dans ce tableau n°6 car ce sont celles qui "consomment" le moins de budget par chercheur. Il n'est toutefois pas possible d'utiliser le nombre de chercheur comme base de calcul dans la mesure où cette information n'est pas disponible pour tous les pays.

Tableau n°6  
 Importance relative des principaux domaines de recherche  
 soutenus par les pays du Nord au début des années 1990

Royaume-Uni	Ressources naturelles et environnement	59,5%
	Santé et population	15,4%
	Ingénierie (eau, énergie et géoscience, urbanisation et transport)	12,7%
	sciences économiques et sociales	8,8%
France	Agriculture et développement rural	52,0%
	Milieus physiques, ressources naturelles, océan et énergie	20,0%
	Santé et médecine	16,0%
	Science économiques et sociales	7,0%
	Autres	5,0%
Pays-Bas	Agriculture et forêt	49,0%
	Sciences sociales	10,3%
	Santé et médecine	7,3%
	Administration	6,7%
	Environnement	6,5%
	Industrie	4,0%
Suède	Agriculture et développement rural	35,0%
	Santé et Médecine	25,0%
	Sciences, technologies et industrie	20,0%
	Sciences sociales	15,0%
	Autres	5,0%
Canada	Agriculture, alimentation et environnement	45,0%
	Science sociales et de l'information	25,0%
	Santé publique	10,0%
États-Unis	Santé et médecine	43,7%
	Agriculture	25,7%
	Population	6,9%
	Énergie	7,3%
Japon	Par ordre d'importance: Agriculture et environnement; Santé et médecine; technologies (y compris génériques); sciences économiques et sociales.	

Sources: cf. les différents chapitres par pays.

Le deuxième domaine par ordre d'importance est celui de la médecine qui bénéficie en moyenne de 10% à 25% des budgets nationaux<sup>68</sup>. Viennent ensuite les sciences sociales utilisant environ 10-15% des mêmes budgets, sauf en ce qui concerne les États-Unis où ces disciplines (non catégorisées séparément) font l'objet de moins d'attention que dans les autres pays. Jusqu'à une période récente, peu de pays se sont intéressés à soutenir les sciences de base (la Suède est une exception

<sup>68</sup> Le pourcentage attribué pour le domaine de la Santé aux États-Unis est probablement largement surévalué. La moitié des financements correspondants ont été attribués à trois programmes gérés par le Ministère de la Santé qui présentent un intérêt majeur évident pour les États-Unis: un programme d'accueil de chercheurs étrangers aux États-Unis, et deux programmes de coopération internationale dont l'un sur le cancer et l'autre sur des anomalies neurologiques.



notoire) et les recherches industrielles et technologiques (la Suède<sup>69</sup>, le Japon<sup>70</sup> et les Pays-Bas dans une moindre mesure s'y emploient).

Le choix des thématiques recoupe également des approches et des stratégies différenciées. C'est ce que nous avons mis en valeur dans un travail antérieur visant à positionner scientifiquement et stratégiquement le programme européen Science et Techniques au service du Développement (STD)<sup>71</sup> par rapport à d'autres programmes (Arvanitis et al. 1993). Nous avons alors pu mettre en évidence<sup>72</sup>, notamment dans le domaine des recherches sur la santé, que les coopérations japonaises, canadiennes (CRDI) et dans une moindre mesure suédoises (SAREC) manifestaient une plus grande tendance à soutenir des travaux de médecine sociale (recherches-action mettant l'accent sur le versant social de l'interaction homme/maladie: problème d'environnement, nutrition, conception et traitement traditionnels des affections ...etc.). A l'inverse, certains programmes en partenariat américains (PSTC et BOSTID<sup>73</sup>) et surtout le programme STD (de même que la France) privilégiaient les recherches bio-médicales (notamment les recherches en parasitologie et en bactériologie)<sup>74</sup>. Toujours à partir des projets de recherche soumis au financement du programme STD dans le domaine de la santé nous avons aussi pu constater que les partenaires européens faisaient preuve d'une spécialisation poussée et d'une concentration de leurs efforts sur quelques maladies. On peut ainsi noter l'exceptionnelle densité des propositions françaises concernant le paludisme, la maladie de Chagas et plus généralement la virologie; ou celle des britanniques à propos de la tuberculose et des trypanosomiasés. Dans des domaines de compétition moins ouverts les Allemands se font une spécialité de l'onchocercose (et dans une moindre mesure des schistosomiasés), tandis que les Néerlandais sont très actifs à propos des leishmaniosés (Gaillard et Schlemmer 1996).

<sup>69</sup> Notamment en Afrique sur les politiques industrielles et énergétiques.

<sup>70</sup> Le Japon dispose de deux institutions pour le soutien aux programmes industriels et technologiques: l'Agence pour la science industrielle et la technologie (AIST) et l'Organisation sur le développement des nouvelles énergies et de la technologie industrielle (NEDO). Ils sont actifs principalement en Indonésie, en Thaïlande, en Malaisie, à Singapour et en Chine. Ces deux institutions dépendent du MITI.

<sup>71</sup> Le programme Science et Techniques au service du développement (STD) a été créé en 1982 par le Parlement européen dans le cadre de sa programmation budgétaire quadriennale pour soutenir des activités scientifiques et techniques orientées vers les problèmes de pays en développement. Les résultats présentés ici font référence à la phase II du programme STD (1988-1992). Le programme STD 2 a mobilisé un millier de laboratoires en Europe et dans 74 pays du Sud. Il a impliqué environ 8000 personnes dont 6000 chercheurs et techniciens de par le monde.

<sup>72</sup> En procédant à l'analyse des réseaux des mots associés à partir des descriptifs des programmes soutenus par les différents fonds de financement. Deux logiciels (Leximappe et Candide) avaient été utilisés.

<sup>73</sup> Program in Scientific and Technological Cooperation (PSTC) géré par l'US A.I.D. et le programme du Board of Science and Technology for International Development (BOSTID) géré par la National Academy of Sciences.

<sup>74</sup> Les travaux soutenus par BOSTID dans le domaine de la santé présentaient des similarités avec ceux "tropicalistes" soutenus par la France. Ils sont concentrés "sur les maladies infectieuses et parasitaires (et plus précisément sur les questions de transmission des maladies par vecteurs). Le privilège accordé à l'entomologie médicale (et plus généralement à la parasitologie dans ses multiples objets et sous-disciplines), se redouble d'une attention particulière portée à certaines affections, le paludisme ayant la part du lion" ... etc (Arvanitis et al. 1993: 158).

En entrant dans le contenu des travaux financés, on peut ainsi mettre en évidence que les différents pays du Nord, tout en soutenant plus ou moins les mêmes grands domaines de recherche, choisissent d'adopter des spécialisations, des styles de science et des stratégies scientifiques contrastés. Le Canada (CRDI) privilégie les projets intégrés de recherche-développement ou de recherche-action. Il est fortement préoccupé par le soutien aux réseaux et à la construction institutionnelle. En conséquence, les programmes du CRDI sont moins "scientifiques" que la plupart des autres fonds de financement, mais plus proche des conditions locales et des problèmes immédiats ou spécifiques de telle ou telle population. Suite à l'approbation de son dernier programme institutionnel, le CRDI affirme son orientation vers l'intervention sociale et vers le soutien aux capacités d'analyse stratégique. La SAREC, bien que proche du modèle canadien, s'en éloigne dans la mesure où il conçoit également des stratégies différenciées. Ainsi, selon le niveau de développement scientifique des pays ou institutions partenaires au Sud, l'accent sera mis sur la construction et le renforcement des capacités de recherche ou sur la coopération scientifique, les découvertes et innovations scientifiques et leurs applications. Globalement la SAREC s'intéresse également plus aux travaux de recherche biologiques que le CRDI. La coopération japonaise (et notamment JICA) est une des plus tournées vers le développement technologique. Elle procède à des transferts globaux de technologie dans des domaines spécifiques (dans le domaine de la santé cela peut concerner la médecine du travail, la mise au point de médicaments ... etc). L'opération va de la formation à l'encadrement et à l'équipement de centres pilotes. Le système américain est un système hybride qui combine à la fois des projets intégrés de recherche-développement gérés par l'AID et relevant principalement de transferts de techniques, et des projets de recherche scientifiquement plus "pointus"<sup>75</sup> (notamment dans les domaines des biotechnologies et des recherches biomédicales). Ces derniers projets qui impliquent des institutions comme les académies (notamment l'Académie Nationale des Sciences), les Fondations et les Universités ont vu leur soutien public diminuer fortement depuis le début des années 1990<sup>76</sup>. La priorité va désormais plutôt aux coopérations technologiques avec des pays émergents (Coward 1996). La coopération scientifique française privilégie la découverte scientifique ainsi que la mise au point et le transfert de la technique. Elle repose principalement sur une stratégie d'exploration scientifique impliquant massivement et principalement des chercheurs français avec une exigence de qualité. A contrario, elle est relativement moins impliquée dans les actions de construction institutionnelle et de renforcement de capacités de recherche au Sud.

<sup>75</sup> Pour reprendre la terminologie américaine "cutting edge research" (AID 1992).

<sup>76</sup> Notamment suite à la disparition de la plupart des programmes de partenariat Nord-Sud mis en place au début des années 1980 (voir le chapitre sur les États-Unis).

Qui décide du choix des thématiques ? Au delà des discours sur la promotion d'une politique de recherche définie par la demande des pays du Sud, presque tous les pays du Nord (à l'exception des Pays-Bas) font preuve aujourd'hui d'une attitude de plus en plus interventionniste et d'une approche de plus en plus "programmatique". Plutôt que de répondre à la demande, ils font part d'un éventail d'offres en affichant des programmes prioritaires. Cette tendance générale se doit cependant d'être nuancée selon les pays. Le dispositif américain (public et privé) est depuis toujours organisé dans le cadre de programmes définis par des responsables institutionnels et experts américains. Pour ce qui concerne le dispositif public, les projets sont examinés un par un et pays par pays par le Congrès, et il n'est pas rare que ce dernier bloque ou refuse le financement à toute une série de projets pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la science ou le développement. De fait, ces raisons sont le plus souvent politiques, diplomatiques ou idéologiques<sup>77</sup>. Au Royaume-Uni, l'approche dominante, tout en étant également de nature programmatique, est plus scientifique. Ainsi, la division des ressources naturelles renouvelables de l'ODA a mis en place une stratégie définissant des priorités de recherche par filière et identifiant des programmes transfilières d'importance régionale tout en se réservant un "fond de flexibilité" sur des thématiques transversales aux programmes. La stratégie privilégie également (selon les termes employés par l'ODA) les activités de recherche de nature "appliquée", "stratégique" ou "adaptative" dans un ou plusieurs "pays cibles". La gestion des programmes ainsi définis est confiée à des "*Programme Managers*" travaillant dans des universités ou instituts de recherche britanniques<sup>78</sup>. A l'opposé, la SAREC en Suède et le CRDI au Canada ont toujours été vigilants pour que l'initiative des propositions soient laissée aux institutions et aux chercheurs du Sud. Cette volonté de répondre à la demande des partenaires du Sud fait cependant de plus en plus place à une approche plus pro-active et interventionniste. Au Canada, le CRDI affiche désormais cinq grands thèmes et 15 "programmes institutionnels intégrés" (CRDI 1997) et la Suède (Sida-SAREC) a défini un certain nombre "d'initiatives spéciales" au cours des dernières années dans des domaines identifiés comme "prioritaires et négligés". Au sein du dispositif français, le choix des thématiques et des programmes a jusqu'à aujourd'hui été largement laissé à l'appréciation des chercheurs français spécialisés avec l'aval de la direction des institutions et des ministères de tutelle (recherche

<sup>77</sup> Le terme utilisé pour décrire le contrôle du Congrès sur les programmes d'aide au développement ou à la recherche américains est "micro-management" tellement ce contrôle va dans les détails des programmes. Il arrive de façon assez fréquente que l'ensemble du budget de l'U.S. AID soit bloqué à cause du refus du Congrès pour l'approbation d'un programme sur des recherches qui ne plaisent pas à sa majorité. C'est ainsi qu'en 1997 des recherches portant sur des méthodes contraceptives furent rejetées.

<sup>78</sup> Des contrats de quatre ans sont signés avec les responsables des projets pour une première période. En fonction des résultats obtenus, ces contrats sont renouvelables pour deux périodes consécutives de trois ans chacune (voir le chapitre sur le Royaume-Uni).

et coopération)<sup>79</sup>. Le choix des programmes fait aujourd'hui l'objet d'un travail de réflexion et de débats au sein des instituts de recherche, travail qui a abouti à la signature de contrats d'objectifs entre les instituts et les ministères de tutelle. Toutefois ces derniers ont un pouvoir de négociation limité dans la mesure où ils n'ont pas été vraiment en mesure de contribuer à la professionnalisation d'un corps de managers de la recherche pour le développement<sup>80</sup> contrairement à la plupart des agences anglo-saxonnes spécialisées. Les ministères financeurs assortissent toutefois leur soutien d'un certain nombre d'orientations.

Suite aux récentes conférences internationales dont les thèmes touchaient aux grands enjeux planétaires (environnement, démographie, pandémies), on assiste à un recentrage des thématiques sur des problèmes d'envergure mondiale. Bien que ce recentrage s'opère presque partout, il est particulièrement visible aux États-Unis et au Canada. Dans ce dernier pays, le CRDI a décidé de consacrer son mandat à la mise en oeuvre de "l'agenda 21" approuvé à la conférence de Rio de 1992. Les recherches sur les nouvelles pandémies comme le SIDA (ou la recrudescence d'ancienne pandémie sous des formes résistantes aux molécules disponibles comme la tuberculose) bénéficient d'un soutien plus large et plus généreux dans la mesure où elles affectent (ou risquent d'affecter) les pays du Nord. Les recherches sur la population et son contrôle font également l'objet de redéfinitions. Elles incluent aussi bien la question urbaine devenue incontournable que celle des conflits dans le monde (RAWOO 1997) qui font l'objet de nouveaux programmes<sup>81</sup> et de nouveaux soutiens<sup>82</sup>.

Il existe également dans nombre de pays un sentiment que les domaines d'intervention privilégiés jusqu'à aujourd'hui par les pays du Nord sont trop "routiniers" et pas suffisamment stratégiques ou concurrentiels et que l'on devrait se soucier un peu plus que par le passé de mesurer l'efficacité des programmes soutenus. La plupart des pays prennent également acte du fait qu'un avantage comparatif appartient aux "sociétés de savoir"(IDRC 1991), et d'aucuns prônent dans ce contexte l'importance du soutien aux nouvelles technologies (Bhagavan 1997). Ces nouvelles technologies, parmi lesquelles on inclut les technologies de

<sup>79</sup> Après avoir longtemps dépendu du seul ministère de la Coopération, ces instituts sont rattachés principalement depuis une quinzaine d'années au ministère de la recherche.

<sup>80</sup> A l'exception des années fastes qui ont vu la mise en place d'un programme mobilisateur (PM4) "Recherche et Innovation Technologique au Service du Développement" avec un secrétariat permanent assuré par le département recherche en coopération du ministère de la recherche et par la sous-direction Recherche du ministère de la coopération.

<sup>81</sup> Notons pour mémoire la création d'un programme de recherche intitulé *Peace & Governance* à Tokyo à l'UNU.

<sup>82</sup> Nombre de ces débats sont récurrents. Dans la phase préalable de l'établissement du programme STD européen, on a largement débattu de l'intérêt de soutenir des travaux portant sur les énergies renouvelables, sur les questions urbaines, sur les matériaux ...etc., mais pour ne pas disperser les crédits, on s'en tint d'abord aux deux domaines plus "traditionnels" de l'agriculture et de la santé.

l'information et de la communication, les biotechnologies et les nouveaux matériaux, ont introduit des changements structurels de nature générique dans les secteurs de pointe de l'économie des pays de l'OCDE. Bien qu'elles aient été générées entièrement aux Nord, ces technologies affectent profondément le Sud et s'y développent dans les pays les plus avancés comme le Brésil, l'Inde, la Chine, Taiwan ou la Corée du Sud. Des efforts ponctuels ont été faits par plusieurs pays du Nord pour contribuer au développement de ces technologies au Sud. Mais dans leur grande majorité, les pays du Sud ne sont pas préparés à affronter les défis imposés par ces nouvelles technologies. Dans la mesure où ces technologies se développent le plus souvent dans le cadre d'alliances entre le secteur public et le secteur privé et touchent à des domaines très concurrentiels, elles nécessitent un renouvellement des politiques d'aide. Les pays du Nord ont été jusqu'à récemment peu empressés et disposés à ouvrir le débat sur ces questions<sup>83</sup>. Cela pose notamment la question plus générale des domaines dans lesquels l'aide publique devrait s'investir sans se substituer à l'initiative privée ? Nous y reviendrons.

Les questions de la formation réapparaissent parfois sous des formes renouvelées: formation à la recherche par la recherche en dehors des systèmes éducatifs classiques, soutien aux capacités d'analyses stratégiques, formation à la gestion et à l'apprentissage technologique, conseil aux politiques. Le débat récurrent sur la nécessité de soutenir ce qu'il est convenu d'appeler les sciences de base (mathématiques, physique, chimie, biologie) et pas seulement les sciences "appliquées" (notamment dans le domaine de l'agriculture et de la santé) ou "transférées" a refait surface, notamment à l'occasion d'une conférence organisée par la SAREC en 1995 (Garett et Granqvist sous presse). La question de la pluri- ou de l'interdisciplinarité est également de plus en plus mise en avant en tant qu'avantage comparatif notamment par ceux qui réorientent tout ou partie de leurs activités vers la consultance (KIT aux Pays-Bas, NRI au Royaume-Uni).

### 3.5- Les géostratégies

Les histoires coloniales ont pesé et (pèsent encore) sur les géostratégies même si des "diversifications" se sont opérées principalement depuis la fin des années 1970. Ainsi, le Royaume-Uni est surtout présent en Afrique anglophone ainsi que dans ses anciennes colonies en Asie, et la France l'est

<sup>83</sup> Un des premiers à le faire fut la Suède où SAREC a organisé en 1994 à Stockholm une conférence à laquelle elle a convié une trentaine de spécialistes. Les communications et travaux de cette conférence ont été consignés dans un ouvrage (Bhagavan 1997). L'Union Européenne y fait également allusion récemment dans l'énoncé de sa stratégie: soutien aux recherches dans le domaine de l'énergie et des technologies de l'information et des communications (CEC 1997). Des débats portant sur ces questions ont également lieu au sein du Groupe Consultatif pour la Recherche Agronomique Internationale (GCRAI).

en Afrique francophone (Afrique Sub-Saharienne et Maghreb). Les grandes puissances (États-Unis et Japon) tentent d'être présentes partout dans le monde<sup>84</sup> mais concentrent leurs activités de coopération (technologiques plus que scientifiques) dans les pays émergents en Asie et en Amérique Latine, et parfois la raison diplomatique prime (concentration des activités américaines en Égypte et en Israël).

Tableau n°5  
Géostratégies des activités de coopération S&T pour le développement des principaux pays du Nord au début des années 1990 (répartition des budgets hors territoires nationaux)

Royaume-Uni	2/3 des programmes de l'ODA concernent des pays à très bas revenus Afrique: 43%; Asie: 33%; Amérique Latine: 8% Reste du monde ou global: 16%.
France Hors DOM/TOM	Afrique: 57%; Pays arabes: 10%; Amérique Latine: 18%; Asie: 15%;
Pays-Bas	Recentrage sur un nombre limité de pays "programme" au début des années 1990: 4 en Asie; 12 en Afrique; 6 en Amérique Latine Approx. Afrique: 50%; Asie: 30%; Amérique Latine: 20%.
Suède	Concentration de l'aide bilatérale sur 16 pays (7 en Afrique; 6 en Amérique Latine; et 3 en Asie) Afrique: 33%; Amérique Latine: 12%; Asie: 11%; Ensemble du monde: 44%.
Canada	Afrique: 30%; Amérique Latine: 20%; Asie: 15%; reste du monde et actions spéciales: 35%.
Etats-Unis	L'Asie et le Proche Orient (principalement Israël et Égypte) reçoivent plus que l'Amérique Latine et l'Afrique réunies.
Japon	Rétrospectivement, le Japon a consacré la plus grande partie de son aide aux pays asiatiques (98,2% en 1970). En 1995- Asie: 54,4%; Afrique: 12,6%; Amérique Latine: 10,8%; Proche Orient: 6,8%; Autres: 3%. Les principaux pays bénéficiaires sont la Chine, l'Indonésie, la Thaïlande et l'Inde.

Sources: cf. les différents chapitres par pays.

Après une période d'intervention dans un nombre de plus en plus grand de pays (et en partie suite à la fin de la politique des "blocs"), plusieurs pays resserrent leurs dispositifs et concentrent leurs efforts sur un nombre limité de pays (c'est notamment le cas des Pays-Bas). Cette approche est pratiquée depuis longtemps par les plus petits pays comme le Danemark et la Suède<sup>85</sup> qui concentrent également leur soutien, dans la durée, sur certaines institutions sélectionnées de ces pays.

<sup>84</sup> En 1994, le Japon était le premier pays donateur dans 46 pays dont 7 pays africains et 12 pays d'Amérique Latine.

<sup>85</sup> La Suède privilégie les pays pauvres, souvent engagés dans un processus de reconstruction (ex. Erythrée, Éthiopie, Mozambique, Namibie, Vietnam, Cuba, Nicaragua ...etc.)

A l'exception des États-Unis et du Japon, tous les pays consacrent la majorité de leur attention à l'Afrique (cf. tableau n°5). De façon schématique, on peut dire que les pays européens sont présents partout mais surtout en Afrique, les États-Unis sont présents partout mais surtout en Asie et au Proche-Orient (principalement Israël et Égypte), le Japon est présent partout mais surtout en Asie. Toutefois, c'est le futur du continent africain qui inquiète le plus et qui fait l'objet de nombreuses conférences (passées ou à venir)<sup>86</sup>.

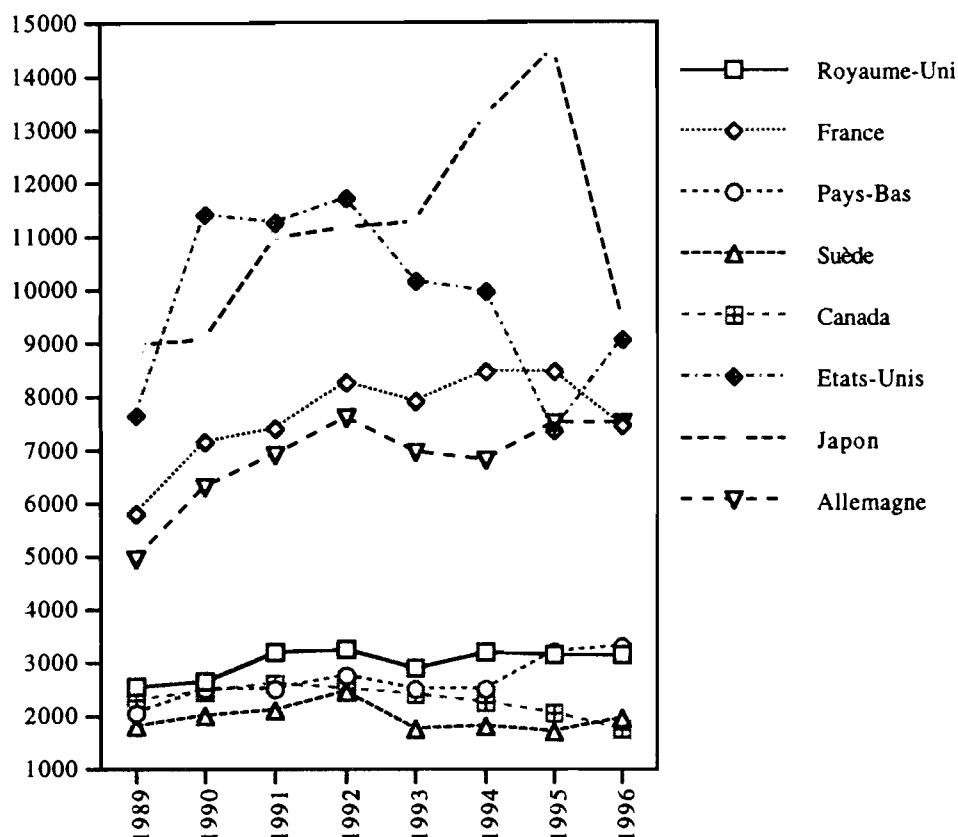
### 3.6- L'évolution des budgets

Dans la mesure où il n'existe pas d'indicateur standardisé mesurant les efforts financiers consacrés aux activités de coopération scientifique et technique et que ces mêmes activités sont partie intégrante de l'APD, et tributaires de ses aléas, il nous a paru important de présenter dans un premier temps l'évolution de l'APD telle que mesurée par le CAD de l'OCDE (cf. figure n°1). En 1996, l'APD totalisait 55,1 milliards \$ US, accusant ainsi une diminution de 3,8 milliards de \$ (près de 7%) par rapport à 1995. De même le rapport de l'APD par rapport au PNB des pays membres de l'OCDE a baissé de 0,27% à 0,25% entre 1995 et 1996. Ce rapport est le plus bas enregistré depuis l'adoption en 1970 par les Nations-Unies de l'objectif de 0,7% qui n'a jamais été atteint.

La réduction de l'APD globale en 1996 est en grande partie due à la réduction soudaine de 35% de l'APD japonaise mesurée en monnaie américaine faisant suite à une progression spectaculaire au cours des dernières années. Par contre, la chute de l'APD globale a été limitée en 1996 grâce à une augmentation de 24% de la contribution américaine (qui avait par contre diminué de 28% entre 1994 et 1995). Quelques pays européens enregistrent des augmentations importantes en 1996 comme l'Italie (+58%) et la Suède (+15%), alors que la plupart des autres pays stagnent ou diminuent comme la France (-12%) et la Belgique (-9%). En volume et de façon tendancielle, on distingue deux groupes de pays: un premier situant son aide autour de 7-8 milliards de \$ (Japon, États-Unis, Allemagne et France) et un deuxième situant celle-ci autour de 2-3 milliards de \$.

<sup>86</sup> Mentionnons à titre d'exemple, le Japon qui après avoir organisé TICAD I (Tokyo International Conference on African Development) à Tokyo en octobre 1993 se prépare à organiser TICAD II à Tokyo en 1998; l'Académie des Sciences du Tiers Monde a organisé en 1995 à Abuja au Nigeria une conférence intitulée "Science, Technology & African Development" (Maduemezia 1995); et l'Académie des Sciences de New York va organiser en mars 1998 à Harare au Zimbabwe une conférence intitulée "Science and Technology for African Development: Partnerships in a Global Economy".

Figure n°1  
Évolution de l'APD en millions de dollars américains  
(dépenses nettes)  
1989-1996

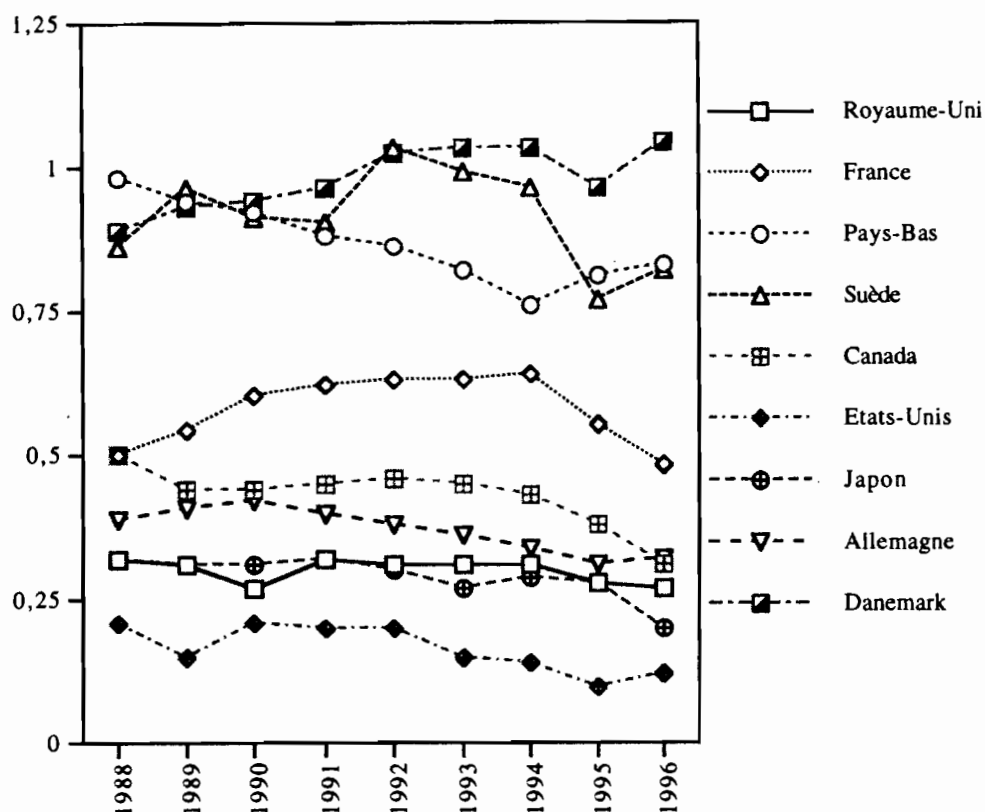


Rapportée au PNB, l'APD baisse partout sauf au Danemark (qui s'affirme depuis plusieurs années comme le contributeur le plus généreux) et dans les autres pays scandinaves, et aux Pays-Bas (cf. figure n°2). On peut distinguer quatre groupes de pays:

- 1) Les champions nordico-néerlandais: Danemark (1,03%), Norvège (0,85%), Pays-Bas (0,83%) et Suède (0,82%) qui se maintiennent au dessus de la barre des 0,7%.
- 2) La France qui, après avoir progressé sensiblement, décline et se retrouve aux environs de 0,5%.
- 3) Un ensemble de pays qui déclinent et convergent vers les 0,3% (Allemagne, Canada, Royaume-Uni).
- 4) Les deux pays les plus riches (et les moins généreux) compensant en volume leurs faibles scores déclinants en pourcentage de leur richesse: Japon (0,2%) et États-Unis (0,12%).



Figure n°2  
Évolution de l'APD en pourcentage du PNB  
1988-1996



Si l'on agrège les contributions des pays européens dans un même ensemble (cf. tableau n°6), on constate qu'ils représentent en 1996 largement plus de la moitié de l'APD mondiale (61,2%). Plus de 17% de l'APD totale des membres de l'Union Européenne (UE) ont été acheminés par l'intermédiaire de la l'Union en 1994. L'UE, qui se classe au deuxième rang des organisations multilatérales après la Banque Mondiale en tant que contributeur en matière de coopération pour le développement, est l'un des membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) qui connaît la progression la plus rapide en terme de budget. Cet engagement européen au service du développement a été récemment réaffirmé dans le traité de Maastricht qui lui consacre un chapitre, lequel stipule notamment que la politique de l'Union est et doit être, en ce domaine, complémentaire de celles menées par les États-membres. Environ 45% de l'APD de l'UE sont destinés à 70 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et transitent par le Fonds européen de développement (FED) comme le prévoit la convention de Lomé. Les 55% restants de l'APD communautaire financent les programmes d'aide alimentaire, humanitaire et d'urgence, l'aide aux pays d'Asie et d'Amérique Latine, aux pays méditerranéens ainsi que plusieurs programmes destinés aux Nouveaux États Indépendants (NEI) et aux Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO). Une discussion doit débiter en

1998 pour décider de l'avenir du système européen de coopération pour le développement et redéfinir ses instruments de coopération.

Tableau n°6  
APD en 1996  
Comparaison Pays européens / reste du monde

Régions du monde	APD en millions de \$	% de l'APD mondiale
Pays européens	33.742	61,2
Amérique du Nord		
États-Unis	9.058	16,5
Canada	1.782	3,2
Asie/Pacifique		
Japon	9.439	17,1
Australie	1.093	2,0
Total	55.114	100,0

Concernant plus particulièrement le soutien aux activités de recherche avec et dans les pays du Sud, la politique de recherche et de développement technologique fait également l'objet d'un chapitre du traité de Maastricht. Celui-ci prévoit de promouvoir la coopération en matière de recherche et de développement technologique avec les pays tiers et les organisations internationales. L'Union Européenne reconnaît également le besoin de mieux coordonner les activités d'aide à la recherche avec celles destinées à l'aide au développement<sup>87</sup>. Dans le cadre de l'Union les différents instruments de coopération scientifique pour le développement sont désormais regroupés dans un seul ensemble (INCO-DC), inclus dans un Programme-Cadre et géré par la DG XII. Toutefois d'autres Directions de l'Union contribuent aussi à promouvoir des actions de recherche scientifique et technologique pour le développement. Il s'agit principalement de la DG VIII (Développement) qui commandite des études et consacre des fonds au renforcement de capacités scientifiques et technologiques dans le cadre de projets nationaux ou régionaux, la DG III (Industrie) peut aussi intégrer des participations de Pays du Sud au sein de nouveaux programmes mobilisateurs industrie-recherche, ainsi que la DG Ib dans le cadre de programmes (actuellement en gestation) de transferts technologiques à l'intention des pays méditerranéens. D'autres DG techniques comme la DG XIII (notamment dans les domaines des Télécommunications ou de l'Information) sont elles-aussi actives dans le soutien des activités de recherche du Sud. Quant aux programmes de la DG III et XIII, ils s'adressent préférentiellement aux pays émergents déjà dotés d'un fort potentiel scientifique. Toutefois, il est difficile de mesurer

<sup>87</sup> En novembre 1995, les ministres de la recherche des pays membres de la l'UE ont approuvé une communication de la Commission allant dans ce sens (COM 1995).

l'importance de ces activités puisqu'elles ne sont pas systématiquement identifiables<sup>88</sup>.

S'agissant des pays du Nord qui font l'objet de notre étude, on peut noter que l'ensemble des activités d'aide ou de coopération S&T pour le développement représentent, le plus souvent, autour de 5% de l'APD (cf. tableau n°7). Si, de façon tendancielle, l'APD décline pratiquement partout, les activités de coopération S&T et d'aide à la recherche résistent mieux en Suède, (ainsi qu'en Norvège et au Danemark) que dans les autres pays. Elles sont particulièrement menacées aux États-Unis, au Canada et (probablement) au Japon. Elles enregistrent des inflexions vers la coopération technologique (États-Unis), vers la consultance (Royaume-Uni, Pays-Bas ...etc.), et la privatisation (NRI au Royaume-Uni). Dans un contexte généralisé de réductions budgétaires, les États se désengagent dans nombre de pays et incitent les institutions et programmes qui dépendent des finances publiques à diversifier leurs sources de financement en soumissionnant à des appels d'offres auprès d'organisations multilatérales (Union Européenne, Banque Mondiale, Banques régionales de développement ...etc.).

Pour ce faire la plupart des institutions concernées se lancent dans des opérations destinées à générer des revenus<sup>89</sup> et cherchent à diversifier leurs sources de financement. C'est le cas notamment au CRDI qui a créé un "*Business Development Office*" qui fait appel à des experts en recherche de fonds (fund raising) pour former les personnels du CRDI. Même si les finances publiques restent encore les sources les plus importantes de ces revenus (comme l'ACDI au Canada qui représentait pour le CRDI encore 70% des ressources complémentaires en 1995) leur part relative a tendance à baisser. Au Royaume-Uni, la diminution des ressources provenant de l'ODA (rebaptisé en juin 1997 Département du Développement International DDI) constitue un véritable défi pour le NRI qui doit se fixer des objectifs ambitieux: d'ici l'an 2000 cet organisme doit augmenter ses ressources extérieures de 77% pour compenser le désengagement du DDI. Pour se conformer à ce nouveau contexte le NRI comme d'autres institutions doivent faire preuve de flexibilité et trouver notamment un équilibre entre capacités d'expertise (pour laquelle des ressources privées existent) et capacités de recherche. Les premières ne pourront se maintenir à un niveau compétitif que si les secondes se maintiennent à un niveau d'excellence.

<sup>88</sup> Une évaluation est en cours. Elle concerne notamment les opérations financés par les DG III, VIII, XIII, et la participation restreinte de pays du Sud à des programmes européens de recherche technologique ouverts aux pays tiers. Les difficultés rencontrées pour faire cet inventaire sont du même ordre que celles rencontrées à la Banque Mondiale: il est nécessaire de passer en revue les projets un par un puisqu'il n'existe aucune indexation systématique des actions de recherche scientifique et technologique dans l'enregistrement des opérations.

<sup>89</sup> Sur un plan anecdotique mais symptomatique, à l'occasion de ma visite à Amsterdam en mai 1996 le magnifique hall d'entrée du KIT avait été loué pour le tournage d'un film.

Tableau n°7  
Tendances récentes des budgets consacrés aux activités S&T pour le développement  
et à l'APD

Pays	APD	S&T pour le développement
Royaume-Uni	L'effort du RU en % du PNB a baissé en valeur relative pour atteindre son niveau le plus bas à la veille des dernières élections: 0,27%; Les travaillistes se sont engagés au cours de la campagne de prendre la recommandation des NU (0,7%) comme objectif.	-Un peu moins de 5% de l'APD consacrés à des activités S&T. -Le principal institut spécialisé le NRI privatisé en 1996 se subdivise entre recherche et consultation. Son budget en provenance de l'APD va diminuer fortement d'ici l'an 2000. -Déplacement des activités S&T vers la consultation
France	-En volume, l'APD de la France est passée en 1995 en deuxième position après le Japon. -Le rapport APD/PNB après être passé par un maximum 0,64% en 1994 est tombé à 0,48 en 1996.	-Activités S&T/APD=7%. -pays qui mobilise le plus grand nombre de chercheurs spécialisés. -Les trois instituts spécialisés (ORSTOM, CIRAD et IPOM) sont maintenus mais leurs budgets commencent à subir des infléchissements
Pays-Bas	-5ème dans le monde en volume en 1996 après la France. -Le rapport APD/PNB reste un des plus élevé: 0,83% en 1996.	-Activités S&T/APD=5% , en augmentation depuis l'année 1990. -Plus de 1000 chercheurs (équivalent plein-temps) mobilisés dans une cinquantaine d'institutions.
Suède	-L'APD au cours des deux dernières années a été fortement amputée par rapport aux niveaux sans précédents atteints en 1992-93. -Le rapport APD/PNB devrait diminuer à 0,7% d'ici l'an 2000.	-Activités S&T/APD=6%. -Fusion de l'institution SAREC dans l'Agence Sida élargie. -Maintien du budget de l'ex SAREC (voire en augmentation?) dans un contexte de réduction de l'APD.
Canada	-Diminution de 1/3 de l'APD entre 94-95 et 98-99. -Diminution importante du personnel de l'ACDI. -Retrait de l'Afrique de l'Est.	-Activités S&T/APD diminuent de 15% à 12%. -Le budget du CRDI (agence de moyens) a diminué de 35% en quatre ans.
États-Unis	-Bien que deuxième en volume dans le monde en 1996, l'APD en dollars constants est au niveau le plus bas de son histoire. -Le rapport APD/PNB=0,10%, soit le plus bas niveau des pays riches.	-Activités S&T/APD=un peu plus de 5% de l'APD. -Budgets S&T à l'agence AID en diminution régulière. -Suppression de la plupart des programmes de partenariat des années 1980 (sauf programme avec Israël). -Initiatives en émergence entre fondations privées/universités/Banque Mondiale et système international
Japon	-Leader mondial en volume depuis 91 ou 93 (?) - soit environ 1/4 de l'ensemble des pays riches. -Mais diminution de 35% en \$US en 1996 (et 10% 97 et 98 ?).	-Coopération plus T que S principalement avec les pays émergents en Asie. -L'exécution des programmes S&T risque d'être sévèrement affectés dans les années à venir.

Ce nouveau contexte a probablement été favorable à une plus grande recherche de complémentarité et à l'émergence de nouveaux partenariats aux niveaux national et international. Ainsi dans le cadre d'associations ou de consortiums entre institutions aux "intérêts partagés" (les fameuses '*like-minded organisations*'), on retrouve de plus en plus souvent les mêmes protagonistes: les fondations américaines (notamment la Fondation Rockefeller), le CRDI, Sida-SAREC, des organisations multilatérales (Banque Mondiale et organisations des Nations-Unies). Ces associations se retrouvent principalement dans les domaines de la recherche agronomique au sens large et de gestion des ressources naturelles. Ainsi, aux États-Unis, les Fondations Ford et Rockefeller ont soutenu un groupe de réflexion associant des universitaires américains, des directeurs de centres de recherche du GCRAI, et des directeurs de centres nationaux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine en vue de créer une nouvelle institution nommée GREAN ("*Global Research on the Environmental and Agricultural Nexus*") dont le but est de financer des projets de recherche en collaboration dans le cadre d'un appel d'offre compétitif. D'autres initiatives voient le jour, associant par exemple la Banque Mondiale et des fondations américaines. Plusieurs associations ou consortiums ont également été récemment créés en Europe. D'autres associations sont également en cours de formation. Nous y revenons plus en détails dans la dernière partie de ce chapitre.

Ce type d'associations ou de coordination n'est pas complètement nouveau. Il a notamment donné naissance au début des années 1970, au Groupe Consultatif pour la Recherche Agronomique Internationale (GCRAI) qui principalement sous l'impulsion dynamique de deux fondations américaines (Rockefeller et Ford) est devenu une association informelle de 54 membres (39 pays, 3 fondations américaines, et 12 institutions régionales ou internationales) gérant un réseau de 16 centres de recherche internationaux et un budget de plus de 300 millions \$. Il nous a paru intéressant pour clore cette discussion de regarder l'évolution du budget de cette organisation au cours des 25 dernières années (cf. figure n°3).

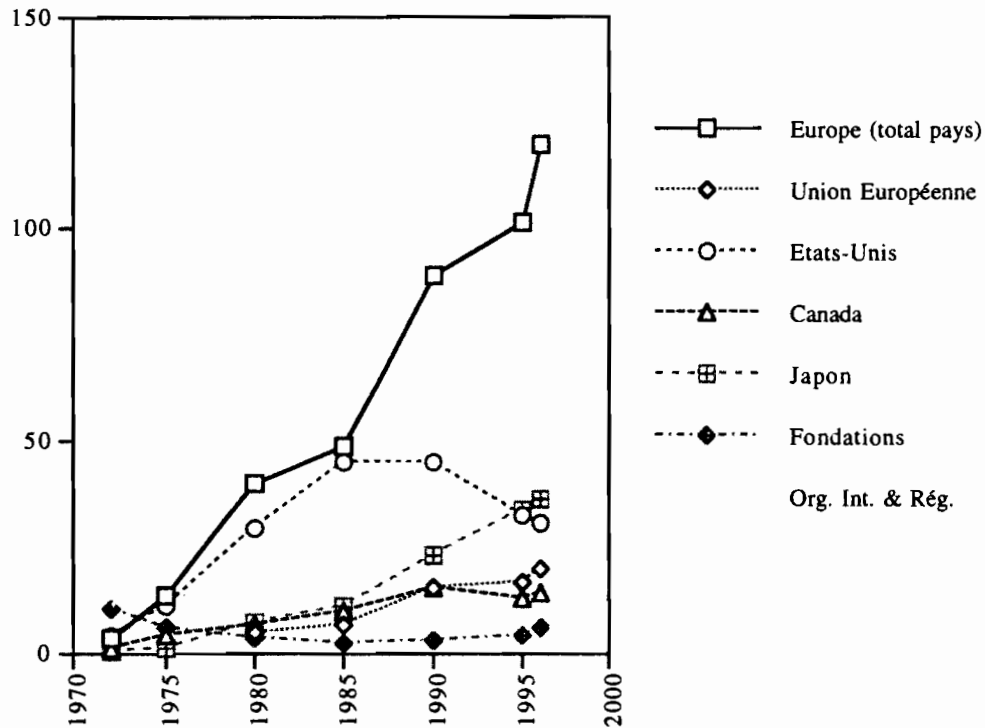
Dans un contexte de réduction des budgets consacrés à l'APD, il est intéressant de noter que les contributions accordées au GCRAI sont en augmentation depuis 1993<sup>90</sup> et représentent en 1996 0,55% de l'APD<sup>91</sup> (0,41% en 1992). Nous pouvons également observer l'effet catalyseur des fondations américaines qui après avoir été les principaux donateurs du

<sup>90</sup> L'augmentation du nombre des centres, l'élargissement de leur mandat aux recherches sur l'environnement et le retrait partiel ou total de plusieurs donateurs ont cependant débouché sur une crise budgétaire en 1993. Le GCRAI a pu cependant y faire face en supprimant certains programmes et en fusionnant d'autres. En 1996, les contributions totales accordées au GCRAI se montaient à 332 millions\$ (CGIAR 1997).

<sup>91</sup> En pourcentage de l'APD, les contributions des pays de l'OCDE au GCRAI ont augmenté de 0,28% en 1992 à 0,36% en 1996.

système à ses origines (avec un peu plus de 10 millions \$ soit environ 50% du budget en 1972), se sont rapidement effacées pour ne représenter aujourd'hui que 2% de l'ensemble des fonds.

Figure n°3  
Principaux contributeurs au budget du GCRAI, 1972-1996  
(en millions de \$US)



Si les États-Unis sont, en contributions financières cumulées, le premier contributeur du système depuis 1972, (à hauteur de 20% de l'ensemble), devant la Banque Mondiale (15%) et le Japon (9%), sa participation annuelle est passée de 48,1 millions de \$ en 1992 à 30,5 millions de \$ en 1996 (soit une diminution de 36%), le reléguant ainsi à la troisième place des donateurs (après la Banque Mondiale et le Japon). Selon les chiffres de 1996, viennent ensuite par ordre d'importance, l'Union Européenne, la Suisse, le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Canada et le Royaume-Uni. Avec une contribution de 4,68 millions de \$ pour l'année 1996 (soit moins de 2% du budget du GCRAI), la France occupe la 17ème place loin derrière les principaux donateurs européens. Il est vrai que la France (tout comme plusieurs autres pays européens) complète son apport financier par la mise à disposition du GCRAI d'une soixantaine d'experts français<sup>92</sup>. Une fois encore, si l'on cumule la contribution de l'UE avec celle des pays membres de l'Union, on constate

<sup>92</sup> A la fin de l'année 1997, la France met à la disposition du GCRAI 63 scientifiques français (dont quelques post-doc). Cette contribution en salaires et frais d'expatriation correspond en 1997 à presque deux fois sa contribution financière directe au GCRAI.

que l'ensemble européen finance presque la moitié du budget total du GCRAI (45,5%). De fait, c'est à partir des années 1995 que la participation financière de l'Europe est devenue particulièrement importante.

#### 4- Les enjeux et les nouvelles perspectives

Si la question de la coopération scientifique et technologique avec le Sud, ainsi que celle du renforcement des capacités de recherche pour le développement se posent encore aujourd'hui avec autant d'actualité et d'urgence qu'il y a trente, vingt, ou dix ans, le contexte et les termes du débat ont, pourtant, profondément changé

Dans un contexte post Guerre Froide marqué par la fin des blocs, l'économie mondiale est en voie d'unification ou de globalisation, les activités scientifico-techniques se mondialisent de plus en plus, le rôle des États s'affaiblit, les budgets publics s'infléchissent, et les disparités vont croissantes entre d'un côté les pays industriels ou émergents (principalement en Asie et en Amérique Latine) et de l'autre les pays les moins avancés (africains pour la plupart). L'avènement des nouvelles technologies, surtout dans les domaines des sciences de l'information et de la communication, des nouveaux matériaux, ou des biotechnologies, montre à l'évidence que, de plus en plus, l'avenir appartient aux "sociétés de savoir". De ce fait l'approche techniciste qui prônait (et qui prône encore) qu'il suffit de transférer au Sud les technologies disponibles au Nord se trouve confrontée à la complexité de la réalité des apprentissages technologiques lesquels nécessitent non seulement des choix appropriés et des adaptations aux conditions locales, mais également une culture technologique ainsi que des connaissances et des savoirs que beaucoup de pays du Sud sont loin de maîtriser (Arvanitis et al. 1993).

Les problèmes posés à la recherche ont eux aussi changé ou se sont déplacés. La formation de ressources humaines qualifiées prend une importance prépondérante. Si la question des ressources naturelles et de leur exploitation est toujours un enjeu, l'approche productiviste de la "révolution verte" est maintenant remise en cause. Ses limites et ses effets pervers -notamment son impact sur l'environnement- imposent un dépassement du modèle, et il faut désormais concevoir une réponse collective aux problèmes de sécurité alimentaire principalement rencontrés au Sud, tout en préservant l'environnement et la "durabilité" des systèmes de production. De plus, si l'introduction des biotechnologies dans l'agriculture mondiale présente des opportunités pour l'agriculture du Sud, elle comporte aussi de nombreux risques, entre autres le déplacement ou l'extension des zones de culture des produits tropicaux<sup>93</sup>

<sup>93</sup> Par exemple par l'introduction de gènes de tolérance au froid.

et leur substitution par des produits de synthèse (Busch et Gunter 1995). L'institutionnalisation des préoccupations concernant l'environnement a enregistré des progrès significatifs<sup>94</sup> depuis l'organisation de la Conférence sur l'Environnement à Stockholm en 1972, et des avancées conceptuelles<sup>95</sup> ont certes été réalisées, toutefois les progrès accomplis au plan de l'action internationale en vue d'une gestion plus rationnelle des ressources et de l'environnement sont restés limités<sup>96</sup>. Les efforts consentis par les pays du Nord pour répondre aux problématiques de recherche et de développement présentées dans l'Agenda 21 adopté à Rio en 1992, y compris pour renforcer les collaborations internationales dans ce domaine, sont également restés très en-deça des espérances et des promesses<sup>97</sup>. La population mondiale n'est plus majoritairement rurale mais urbaine et la gestion des villes, comme la lutte contre la pauvreté demandent, outre la mise au point d'instruments de suivi spécifiques, une accumulation de connaissances nouvelles, en particulier dans le domaine des comportements et des logiques sociales. Les frontières n'arrêtent ni les pluies acides, ni les nuages radioactifs, ni les épidémies ou les pandémies, pas plus qu'elles ne constituent un barrage contre les flux migratoires, volontaires ou forcés, qui sont la conséquence de résurgences de conflits ou de l'aggravation des disparités entre les conditions de vie des pays riches et des pays pauvres.

Devant ces grands enjeux planétaires (environnement, sécurité alimentaire, démographie, épidémies/pandémies), plusieurs pays du Nord (notamment les États-Unis et le Canada) ont recentré leurs domaines d'intervention, cherchant à donner à ces problèmes d'envergure mondiale, des réponses à l'échelle mondiale. En l'état actuel des choses seule notre aptitude à résoudre collectivement ces problèmes nous permettra d'éviter les scénarios les plus pessimistes. Cette aptitude dépendra d'un ensemble de facteurs organisationnels, tout particulièrement de notre capacité à mobiliser et à maîtriser les connaissances disponibles, mais surtout à produire et à utiliser de nouveaux savoirs. Une partie de ces savoirs sont de nature globale et universelle et peuvent se partager notamment dans le cadre de coopérations scientifiques internationales renforcées. Mais la résolution des problèmes globaux nécessitent, en plus, toute une série de connaissances et de savoirs développés au niveau local. L'accession au rang de "sociétés de savoir" ne pourra se faire sans le développement et le

---

<sup>94</sup> Notamment au plan national: tous les gouvernements disposent désormais d'un ministère de l'environnement.

<sup>95</sup> Sachs (1994) les examine sous quatre intitulés dans un article récent: la boîte à outil de l'analyse, le débat sur la "durabilité", l'émergence d'un nouveau paradigme en écologie, et enfin le changement global.

<sup>96</sup> Le programme de l'environnement des Nation Unies (PNUE), qui avait vu le jour à la conférence de Stockholm, n'a jamais disposé de moyens à l'échelle de la tâche qui lui était confiée.

<sup>97</sup> Des efforts ont toutefois été faits suite à la conférence de Rio par plusieurs donateurs (La Fondation Rockefeller, la Banque Mondiale/GEF, Sida-SAREC et la Fondation MacArthur) pour mobiliser "les troupes" et mieux coordonner les efforts à l'occasion de plusieurs conférences de suivi dont la plus importante intitulée "Donor Consultation on Agenda 21 Research and Capacity-Building Initiatives" fut organisée à Bellagio en novembre 1993.



renforcement de capacités scientifiques, d'enseignement et d'apprentissage à un niveau local. De plus, le développement de ces "sociétés de savoir" ne dépend pas uniquement de l'existence de systèmes éducatifs et de recherche performants mais également de la capacité d'une société à absorber, à produire et à utiliser ce savoir. Cela nécessite non seulement des fonctions d'interface développées entre éducation et recherche mais également des mécanismes d'interactions avec le reste de la société.

Le rythme d'accumulation des découvertes scientifiques s'accélère<sup>98</sup> et les modes de production des nouveaux savoirs changent. Ainsi, le recours à la technologie est-il de plus en plus nécessaire pour la production de nouveaux savoirs. Concomitamment, la technologie dépend de plus en plus, pour son propre développement et celui des innovations qui en découlent des découvertes scientifiques qu'elle contribue à générer. L'utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication a changé la réalité des institutions et des groupes de recherche. Pour ceux qui peuvent accéder au réseau électronique, il est désormais possible de "visiter" une bibliothèque à partir d'un écran d'ordinateur et de collaborer à distance avec des collègues quasiment partout dans le monde. Les laboratoires virtuels sont en train de devenir réalité.

Avec une privatisation accrue des activités de recherche et une généralisation des droits à la propriété intellectuelle, la connaissance scientifique en tant que bien public universellement disponible est en train de changer de statut. Ceci entraîne un renouvellement de la réflexion sur le rôle des pouvoirs publics en terme de financement, de soutien, d'organisation de la science et en conséquence, sur les questions d'interface et de répartition des tâches entre public et privé. Nous y revenons plus amplement ultérieurement.

Si les pays du Sud qui commencent à tirer parti des investissements (étrangers et nationaux) consentis pour développer leurs systèmes d'éducation et de recherche sont de plus en plus nombreux, les pays qui sont aujourd'hui marginalisés ou complètement mis hors de course, enregistrant une détérioration de leurs dispositifs nationaux d'enseignement supérieur et de recherche restent largement majoritaires. Pourtant, ce n'est pas, loin s'en faut, par manque de chercheurs de qualité car au contraire le nombre comme le degré de formation de ceux ci ont augmenté de façon importante au cours des années 1970 et 1980<sup>99</sup>. Il est

<sup>98</sup> On a ainsi estimé que la somme des connaissances dans le monde aurait doublé au cours des cinquante premières années du 20<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui, cette somme doublerait tous les quatre ou cinq ans. Cette accélération est cependant en partie une illusion dans la mesure où cette même connaissance devient également de plus en plus vite obsolète.

<sup>99</sup> Dans le domaine des sciences agronomiques on estime que leur nombre de chercheurs en Afrique Sub-saharienne aurait doublé au cours des années 1980. Durant la même période, leur niveau de formation (nombre de doctorats) a également fortement progressé.

d'ailleurs intéressant de constater qu'à des niveaux d'investissement comparables, les résultats sont parfois très contrastés. En conséquence, il existe au Sud (comme au Nord) un sentiment (trop) largement répandu que l'enseignement supérieur et la recherche sont des luxes inutiles pour les pays les moins avancés et qu'il existerait des raccourcis pour accéder au développement. Ce sentiment est souvent ancré dans une approche techniciste prônant qu'il suffirait de former des techniciens utilisateurs de technologies et de savoirs conçus ailleurs. Mais l'expérience accumulée (y compris des pays émergents) montre que rien ne peut remplacer l'existence d'une communauté scientifique locale (Gaillard, Krishna et Waast 1997). L'urgence des problèmes à résoudre amène parfois à penser, au Nord comme au Sud, qu'il faudrait concentrer les efforts de recherche sur des domaines dans lesquels on peut s'attendre à des résultats "applicables". Mais là encore, l'expérience accumulée par de trop nombreux programmes de "recherche appliquée non applicable"<sup>100</sup>, au Nord comme au Sud, ne font que confirmer les protestations justifiées d'un Pasteur: "Non, mille fois non, il n'existe pas une catégorie de sciences auxquelles on puisse donner le nom de sciences appliquées. Il y a la science, et les applications de la science liées entre elles comme le fruit à l'arbre qui l'a porté" (Pasteur 1939: 215). Sans science produite, il n'y a guère de science à appliquer ! Ce débat récurrent pose également la question du soutien aux sciences de bases (particulièrement mathématiques et physique) qui, comme nous l'avons vu précédemment, ne sont pas considérées comme devant être prioritairement soutenues par la plupart des pays donateurs au Nord.

L'exigence de résultat est toutefois légitime. Par le passé, les chercheurs, dans beaucoup de pays, ont bénéficié d'une grande liberté par rapport aux politiques et disposé de budgets de recherche d'autant plus généreux de la part des États du Nord (mais parfois du Sud également) qu'ils contrôlaient eux-mêmes le choix des thématiques et les décisions budgétaires. Ces budgets sont aujourd'hui de plus en plus attribués dans le cadre d'approches programmatiques et de contrats d'objectifs passés avec les États, lesquels exigent, le plus souvent, des résultats utiles au développement économique tout en "encourageant" leurs chercheurs à passer des contrats de recherche ou de consultance avec le secteur privé afin de compléter leurs budgets. Ainsi, quelles que soient les limites et les contradictions de ces nouvelles exigences, les chercheurs du Nord comme ceux du Sud doivent s'y adapter tout en veillant à préserver un équilibre entre recherche et expertise. Car sans renouveau des savoirs et des connaissances scientifiques, il ne peut y avoir d'expertise compétente et compétitive.

Toutes ces questions et changements récents obligent à repenser les fondements des politiques de coopération scientifique et d'aide à la

<sup>100</sup> Souvent qualifiée de RANA dans le jargon des sociologues de science.

recherche, les domaines d'intervention, les modèles d'organisation et les modalités d'aide et de coopération afin que l'on puisse créer les bases d'une société de savoir tout en renforçant les capacités locales de recherche au Sud.

#### 4.1. Légitimité et devoir d'ingérence scientifique

L'entreprise coloniale nous dit Petit-Jean (1996) "a tiré de la science un cadre de légitimation qui donne un rôle central à la science. La supériorité auto-proclamée de l'Occident, depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, s'est accompagnée d'une hiérarchisation des civilisations, avec l'obligation altruiste de répandre la civilisation occidentale et ses bienfaits." Même si la période coloniale est désormais derrière nous, le monde n'en reste pas moins divisé schématiquement en deux pôles. Le premier pôle, celui de la civilisation occidentale, dont dépend le second, tire sa "supériorité"<sup>101</sup> de ses capacités scientifiques et techniques génératrices de connaissances, de ses techno-sciences dérivées porteuses d'innovation, et d'une organisation sociale façonnée par les développements scientifiques et techniques. Toutefois la ligne de démarcation entre ces deux axes de civilisation n'est pas immuable. Cependant, tant que les pays appartenant au second pôle seront dépourvus d'une base scientifique et technique suffisamment développée, ils ne pourront qu'accepter plus ou moins passivement<sup>102</sup> les connaissances scientifiques et les innovations techniques fournies par l'Occident sans pouvoir vraiment en tirer parti.

Cette dichotomie et la "supériorité" d'une civilisation ou d'un modèle sur l'autre justifient-elles pour autant que des chercheurs du Nord aillent faire de la "recherche scientifique pour le développement" au Sud ? Les problèmes récurrents qui se posent au Sud (maladies, mal ou sous-nutrition, dégradation de l'environnement, marginalisation et pauvreté, gestion des mégapoles ...etc.) et auxquels la recherche scientifique peut apporter des solutions, sont souvent mis en avant pour justifier cette sorte de "devoir d'ingérence scientifique"<sup>103</sup>. La formule "recherche pour le développement" qui suggère implicitement une relation étroite entre les

<sup>101</sup> Qu'on y adhère ou pas ... car ce modèle occidental ne fait bien évidemment pas l'unanimité. De nombreux auteurs en Occident de Jacques Ellul à Lewis Mumford ont critiqué l'emprise hégémonique de la technocratie (et des techno-sciences) ainsi que sa rationalité, ses dérives et ses limites. Ces critiques ne sont pas restées confinées à l'Occident (Jamison 1994). Concernant la contestation de l'hégémonie technoscientifique et les mouvements anti-science en Inde (et au Japon), lire le livre de Nandy (1988), les contributions de Eltzinga et Jamison (1986), ainsi que de Krishna (1996). Concernant l'Afrique consulter le livre polémique d'Axelle Kabou (1991) "Et si l'Afrique refusait le développement ?" Ce modèle occidental est toutefois devenu une référence incontournable qui entraîne les autres régions du monde dans son sillage et sa dynamique.

<sup>102</sup> Les témoignages de cette passivité de la part d'observateurs du Nord et du Sud sont nombreux. S'agissant des chercheurs et ingénieurs algériens, Khelifaoui (1996) nous révèle que "dans leurs écrits qu'ils consacrent à leur rapport aux coopérants, les mots et expressions traduisant cette frustration sont nombreux. Ainsi, ils se qualifient tour à tour de récepteurs passifs, de porte-documents, d'accusés de réception et de caisses de résonance" (Khelifaoui 1996).

<sup>103</sup> Pour une discussion plus détaillée de cette notion de "devoir d'ingérence scientifique et partenariat partagé" lire le texte de Cambrezy (1996) dont ce paragraphe s'inspire.

résultats attendus de cette recherche et le développement des sociétés considérées propose, en effet, de nouveaux fondements qui pourraient légitimer la présence de chercheurs du Nord au Sud (Cambrezy 1996). Mais cette approche ne peut être acceptable et finalement légitime que s'il existe une demande de coopération de la part des communautés scientifiques au Sud et à condition que les chercheurs du Nord prennent en compte les systèmes de références et de représentations locales afin d'intégrer dans leurs systèmes de construction des connaissances les valeurs culturelles et sociétales locales dont leurs collègues du Sud sont porteurs. Cette recherche pour le développement ne peut donc se faire qu'en partenariat partagé et dans le cadre de "réflexions épistémologiques communes sur l'indissoluble relation entre le système cognitif et l'environnement sociétal qui l'inspire et le détermine" (Cambrezy 1996). Cela ne va pas de soi en raison du caractère dominant de la science occidentale et des inégalités initiales. Or, ces inégalités ne pourront être dépassés que si les pratiques et les méthodes des uns et des autres sont renouvelées.

Certains pays du Nord, dans le but de rééquilibrer la collaboration Nord-Sud en faveur du Sud et d'assurer une véritable prise en compte des valeurs des sociétés du Sud ont récemment décidé de réformer radicalement leur politique de coopération scientifique avec les pays du Sud. C'est le cas des Pays-Bas où la nouvelle politique définie par le Ministère de la coopération (DGIS) implique non seulement un transfert de ressources des institutions hollandaises vers celles des partenaires au Sud, mais également que ces mêmes partenaires du Sud déterminent de façon quasi unilatérale les priorités des recherches qui seront menées en partenariat. Remettant directement en cause la participation active des chercheurs hollandais, notamment pour ce qui concerne la définition des priorités de recherche, cette nouvelle politique a ouvert une crise de légitimité dans la communauté scientifique néerlandaise active dans le domaine de la recherche pour le développement. En effet, pour travailler au Sud les chercheurs du Nord n'ont pas seulement besoin de légitimer leur présence au Sud, ils doivent également, et de plus en plus, légitimer auprès des opinions publiques, de leurs collègues, des décideurs politiques et des responsables des budgets publics du Nord, l'intérêt des recherches qu'ils mènent non seulement pour le développement des pays du Sud mais également pour leur propre pays. Ceci est particulièrement vrai aux États-Unis où de nombreux efforts de communication sont faits en direction du Congrès et vers le public américain pour montrer que les programmes soutenus par le passé ont été largement "remboursés" et que, tout en contribuant à la résolution de problèmes de développement du Sud, les programmes actuels bénéficient toujours au pays, tant sur le plan scientifique qu'économique et leurs ouvrent de nouveaux marchés. Le CRDI (au Canada), qui s'est avant tout efforcé dès le départ et au cours des deux premières décennies de ses activités de répondre à la demande du

Sud, ne s'est pas suffisamment préoccupé de son image au plan national. C'est en partie pour essayer de pallier ce déficit de visibilité et, à terme, de légitimité, qu'il a entrepris d'associer beaucoup plus largement la communauté scientifique canadienne, et plus récemment d'autres partenaires canadiens et de s'en faire des alliés. Cette question de la légitimité interpelle tous les pays du Nord.

#### 4.2. Les disparités croissantes nécessitent des stratégies différenciées

En cette fin de siècle, nous ne pouvons que constater un accroissement des écarts entre pays industrialisés et pays en développement, ou entre Nord et Sud pour reprendre le langage de la modernité que nous avons largement adopté ici. Bien qu'il soit toujours aventureux de tenter de projeter dans le futur les tendances observées dans le passé, et bien qu'il reste de nombreuses zones d'incertitude, tout laisse à penser que ces disparités s'accroîtront au début du prochain siècle. Mais de la même façon que le Nord possède des "Suds intérieurs" et englobe des pays aux performances contrastées, le Sud ne peut se réduire à un ensemble homogène. Un certain nombre de pays du Sud qualifiés d'émergents, ont déjà dépassé ou sont en train de dépasser les performances technologiques et économiques de plusieurs pays du Nord<sup>104</sup>. La crise financière et boursière que traverse actuellement plusieurs pays d'Asie et d'Amérique Latine est cependant là pour nous rappeler que les positions actuelles ne sont pas acquises une fois pour toutes. Par ailleurs, les problèmes relatifs à la taille des pays et à la masse critique des communautés scientifiques doivent également être pris en compte. Ainsi, on ne peut pas appréhender de la même façon des pays-continentaux comme l'Inde dont la communauté et la production scientifique sont presque aussi importantes que celles des autres pays du Sud réunis, et d'autres pays du Sud dont la population dépasse à peine un million d'habitants et qui ne disposent que d'une poignée de chercheurs.

Ces disparités de situation et de niveau de développement scientifique nécessitent des stratégies différenciées. Si les chercheurs des pays les plus scientifiquement avancés peuvent tirer pleinement parti des programmes de recherche en coopération ou en partenariat proposés par les pays du Nord (et auxquels les chercheurs du Nord s'associeront d'autant plus volontiers que les partenaires du Sud seront scientifiquement avancés), il n'en est pas de même pour les autres pays, et cette approche ne peut être efficace que si elle est accompagnée de mesures complémentaires visant à renforcer les capacités scientifiques et techniques de ces pays. Cette aide inclut les activités de formation (ou de complément de formation) à la recherche, les soutiens institutionnels qui, le plus souvent, ne peuvent s'envisager que sur la durée (équipements de laboratoires, fournitures, provision de revues scientifiques ...etc.), les

---

<sup>104</sup> Ou du Sud du Nord.

instruments de communication et de mise en réseau, l'aide pour l'organisation de conférence, le soutien aux associations scientifiques locales, et tout autre forme d'aide qui pourra contribuer à l'émergence de groupes de recherche et de communautés scientifiques locales.

#### 4.3. La recherche pour le développement est-elle un bien public ?<sup>105</sup>

Les normes qui régissent le fonctionnement de la communauté scientifique internationale nous ont habitué à considérer la connaissance scientifique comme un bien universel disponible pour tous. A cette science publique prise en charge par les États, s'oppose de plus en plus une science privée ou privatisée en prise avec les marchés mondiaux. Dans le contexte actuel de mondialisation de l'économie, on a tendance à considérer la capacité de création scientifique comme une arme commerciale. De bien public qu'elle était (et est encore), la science est en passe de devenir un bien privé qu'on risque de ne plus vouloir partager car l'investissement des firmes privées dans la recherche va de pair avec une exigence de réglementation assurant des droits de propriété sur les connaissances scientifiques et les innovations technologiques qu'elles génèrent. Dans le domaine de l'amélioration des plantes, par exemple, la propriété des nouvelles variétés produites est de plus en plus protégée, limitant ainsi leur diffusion.

Le contexte mondial obligeant à rechercher la compétitivité tend à privilégier les modes de production scientifique directement valorisables. Le mode de professionnalisation des chercheurs s'en trouve également modifié. Les valeurs traditionnelles qui y étaient attachées telles que le "communalisme" (partage des résultats avec la communauté des pairs) et le "désintéressement" (recherche de notoriété académique plus que d'enrichissement économique personnel)<sup>106</sup> sont remises en cause. Les recherches s'inscrivent de plus en plus dans un court terme et l'obligation de publier (c'est à dire de rendre public) est remplacée progressivement par celle de l'obligation de résultats valorisables et commercialisables. Les normes de communication et de publication de la production scientifique sont également profondément bouleversées: Le nombre des thèses dont la soutenance n'est pas publique a tendance à s'accroître; des informations circulent dans des réseaux confidentiels reliant des boîtes électroniques privées; nombre de découvertes scientifiques sont brevetées puis exposées aux médias, avant que les journaux de spécialistes en aient organisé la critique (Waast 1996).

<sup>105</sup> Cette question mériterait des développements plus approfondis que les quelques paragraphes que nous y consacrons ici. Pour une discussion plus détaillée, nous invitons le lecteur à consulter Gibbons et al. (1994), Arvanitis (1996), Callon (1996), Waast (1996) et Krishna, Waast et Gaillard (1998).

<sup>106</sup> Telles que définies par Robert Merton un des pères fondateurs de la sociologie des sciences (Merton 1973): universalisme, communalisme, désintéressement et scepticisme organisé.

Dans ce contexte de mondialisation de l'économie, les préoccupations d'intérêt national, de culture et de partage du progrès sont reléguées au second plan, et nombre d'objectifs de développement ne relevant pas de la logique de marché comme la recherche de l'équité, de qualité de vie, et de maîtrise de la pauvreté risquent de se voir écartés d'un agenda de recherche d'une science mondiale qui serait désormais privatisée. Les plans d'ajustement structurel, qui participent de cette même logique de mondialisation et de privatisation, ont déjà contraint nombre de pays du Sud, dans le cadre de la renégociation de leurs dettes, à réduire leurs dépenses publiques jugées non directement productives. Parmi ces dernières, on retrouve fréquemment l'éducation (notamment supérieure) et la recherche. De plus, de nombreuses institutions de pays du Sud (c'est notamment le cas de l'Inde, du Mexique, du Brésil et de nombreux pays africains) voient leurs techniciens et leurs chercheurs, en quête d'un meilleur statut et d'une meilleure situation, rejoindre des institutions privées (souvent des firmes multinationales).

Mais la science privée peut-elle exister et survivre sans la science publique ? Il est improbable que les entreprises privées soient prêtes à assumer seules les coûts de la recherche de base dont les résultats sont incertains mais dont les découvertes avérées sont nécessaires aux firmes innovantes. De plus, nous dit M. Callon, "sans la science publique, sans cette source de diversité, le marché -avec sa propension naturelle à transformer la connaissance scientifique en marchandise- sera condamné à encore plus de convergence et d'irréversibilité, il se niera lui-même" (Callon 1996). En effet, de par sa finalité et sa nature, la science privée ne peut pas créer les conditions qui permettent de générer la diversité (l'originalité) nécessaire au renouvellement des découvertes scientifiques, source d'innovation. La science conclut Callon (1996) est "un bien public qui doit être absolument préservé, car elle est source de variété". Il est donc vital, pour les firmes privées comme pour les États, de maintenir un espace de science publique nationale, seul capable de préserver un degré d'autonomie nécessaire à des communautés ou des à groupes de chercheurs variés. Plus ces groupes seront nombreux et hétérogènes, plus ils seront source de diversité. Science publique et science privée sont donc nécessairement complémentaires. Les formes que prennent (ou que prendront) les alliances nécessaires et renouvelées entre science publique et science privée dépendent des capacités de proposition et de négociation des acteurs impliqués: chercheurs, responsables des politiques scientifiques et managers des firmes privées.

Ce constat a des conséquences sur l'avenir des politiques scientifiques au Nord comme au Sud, et sur la ré-organisation (au Nord) des institutions impliquées dans l'exécution ou dans l'aide à la recherche pour le développement. Comme nous l'avons vu précédemment, le financement des coopérations scientifiques avec les pays du Sud a décliné

dans plusieurs pays au Nord, (États-Unis, Canada, Royaume-Uni ...etc.). Les coopérations technologiques principalement américaines et japonaises prennent le relais. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie l'Union Européenne, vise également à renforcer ses coopérations scientifiques et techniques avec les pays émergents afin de faciliter l'accès des entreprises européennes à des marchés à croissance rapide (CEC 1997). Ces coopérations concernent le plus souvent les pays disposant d'un potentiel techno-scientifique avancé. Les politiques d'aide au développement doivent tenir compte de cette nouvelle donne. De nouvelles formules permettent d'associer des firmes privées aux meilleurs laboratoires publics des pays émergents au Sud (Coward 1996). Des institutions spécialisées du Nord, comme l'Institut Royal des Tropiques (KIT) aux Pays-Bas,<sup>107</sup> ont adapté depuis le milieu des années 1980 leur stratégie et adopté une approche résolument "commerciale et orientée vers le client" (voir le chapitre sur la Hollande). Au Royaume-Uni, l'Institut sur les Ressources Naturelles (NRI)<sup>108</sup> qui est privatisé depuis 1996, a séparé ses activités en deux entités juridiques distinctes, l'une s'occupe des activités de recherche et l'autre des activités de consultance avec, pour le personnel, des possibilités de mobilité de carrière entre les deux. Ces changements de stratégie et de statut du KIT et du NRI ont été en partie "provoqués" par la diminution progressive des contributions publiques directes à leurs activités, ce qui a entraîné une diminution du nombre de personnes employées. Si ces deux institutions redoutent la concurrence<sup>109</sup>, elles sont prêtes à relever le défi, considérant détenir un certain nombre d'avantages comparatifs et notamment une capacité à mobiliser, dans le cadre de contrats à durée déterminée et suivant la demande, des spécialistes et des experts au sein de la communauté scientifique nationale ou à l'étranger (et notamment dans les pays du Sud). Plusieurs associations originales qui allient recherche publique et privée ont également émergé au cours des dernières années. Le Laboratoire International de Biotechnologie Végétale Tropicale (ILTAB) en Californie, fruit d'un accord entre un institut français public de recherche (l'ORSTOM) et un institut américain privé de recherche fondamentale (*The Scripps Research Institute/TSRI*) en est un bon exemple.

L'intérêt novateur de cette institution c'est qu'elle combine à la fois les caractéristiques du centre d'excellence, du travail en réseau et celle du partenariat scientifique Nord/Sud, puisqu'elle concentre, en un même lieu, des compétences scientifiques et des moyens de travail sophistiqués, en même temps qu'elle entretient des relations permanentes avec un réseau de chercheurs du Sud et du Nord dans un nombre croissant de pays (Fauquet et Beachy 1996).

<sup>107</sup> Précisons toutefois que le KIT est une institution de droit privé.

<sup>108</sup> Qui suite aux regroupements institutionnels et réorganisations variées a vu ses références à l'Empire et à l'Outre Mer, mais aussi à la spécificité tropicale, à la recherche et au développement disparaître.

<sup>109</sup> Concurrence que le KIT trouve particulièrement déloyale, le prix d'un expert KIT étant facturé plus cher qu'un expert des Nations-Unies ou qu'un universitaire néerlandais.



#### 4.4- Les modèles et les approches

*Les réseaux.* De nombreux pays donateurs ont soutenu la formation de réseaux pour renforcer les capacités de recherche au Sud depuis plus de 20 ans. Les réseaux ont connu une montée en puissance au cours des années 1980, période de récession économique, en partie grâce aux gains de productivité potentiels qu'ils permettent, et en partie grâce à l'apparition de nouveaux moyens de communication (télécopie, courrier électronique). Les donateurs sont souvent favorables à la création de réseaux parce qu'ils pensent que cela permet de faire mieux, à un coût moindre, et parce que les connaissances existantes ou générées peuvent être partagées au sein d'une communauté élargie. Pour les donateurs, les réseaux sont également un moyen de soutenir une recherche dans plusieurs pays à la fois sans avoir à maintenir un contact direct avec chacun d'entre eux.

Alors que l'intensification des collaborations internationales est observée dans pratiquement tous les domaines de recherche, c'est probablement en agronomie que les réseaux se sont le plus développés (Plucknett et al., 1990). La prolifération récente des réseaux de recherche dans les PED amène les donateurs à s'interroger sur leur efficacité intrinsèque et leurs inconvénients potentiels. L'expérience montre, par exemple, qu'il est souvent plus facile (ou plus attractif) de participer à un réseau à un niveau régional ou international que de collaborer avec des chercheurs de son pays (Castillo, 1994). De plus, ainsi que le font remarquer, De Latre-Gasquet et Merlet (1996), qui ont récemment évalué plusieurs réseaux de recherche agricole en Afrique sub-saharienne, il est très difficile d'évaluer les activités des réseaux de recherche, car "la mise en relation est une activité difficilement évaluable ... et le flou des objectifs rend difficile l'évaluation des résultats".

Nombre d'exemples montrent à l'évidence que les réseaux sont composés de membres très hétérogènes et posent, comme pour le partenariat Nord-Sud, la question de l'asymétrie des relations entre les membres. Le plus souvent, ce sont les participants du Nord qui, à l'origine de la création du réseau, en assument la direction, et en gèrent les activités. Ceci peut avoir pour conséquence indirecte de barrer l'accès à la prise de responsabilité pour les participants du Sud. Par ailleurs il faut rester vigilant afin d'éviter que le réseau soit un mode d'organisation du travail au sein duquel certains travaillent et d'autres récoltent le fruit de ce travail (Mkandawire, 1994)<sup>110</sup>.

<sup>110</sup> Le jeu de mot possible en anglais avec les deux termes (*net* et *work*) du mot *network* n'est pas possible en français: ... some 'work' and others 'net', à savoir certains "travaillent" et d'autres "pêchent" ou "piquent", car le mot "net" en anglais, veut dire réseau, filet, mais aussi pêcher, capturer, mettre la main sur....

*Les centres d'excellence.* Le modèle des centres d'excellence est basé sur un constat selon lequel peu de PED sont en mesure d'organiser et de financer dans la durée une masse critique de chercheurs hautement qualifiés, et de leur procurer, à un niveau national, les équipements sophistiqués dont ils ont besoin. Ce modèle a beaucoup d'adeptes dans la communauté scientifique et a longtemps bénéficié d'un soutien important de la part des donateurs. De nombreux centres d'excellence existent dans les pays du Nord. Le plus souvent, ils se sont développés en concentrant des ressources et en développant un domaine d'expertise spécifique dans une institution nationale ou dans une université avant de s'ouvrir à la collaboration régionale et internationale. L'expérience montre également que dans les pays du Sud, c'est aussi la démarche du bas vers le haut (*bottom-up*) qui donne les meilleurs résultats<sup>111</sup>. Toutefois, il est très difficile de mobiliser dans la durée les contributions des gouvernements au Sud pour créer et faire fonctionner des centres régionaux ou des centres d'excellence. De fait, la plupart de ces centres créés dans les PED dépendent presque entièrement de financements extérieurs et ils ont des difficultés extrêmes à survivre dès que tout ou partie de ces financements disparaissent.

Les centres du GCRAI représentent l'archétype du genre et sont les témoins du modèle de coopération des années soixante et soixante-dix, période pendant laquelle on se proposait de résoudre les problèmes de la science dans les PED en les confiant à des laboratoires internationaux de pointe. Ce système a fait ses preuves en produisant des recherches de qualité. Comme nous l'avons vu précédemment, la stabilité du financement du système a été assurée jusqu'à récemment par une association informelle de donateurs se réunissant régulièrement. Les critiques les plus fréquemment avancées à l'encontre du GCRAI concernent ses relations avec les systèmes nationaux de recherche agronomique (SNRA)<sup>112</sup>. Bien que la collaboration avec les SNRA ait été implicite depuis la création du GCRAI, celle-ci n'a pas toujours fonctionné de façon satisfaisante. On peut attribuer en partie ce manque de collaboration à la faiblesse des SNRA. Des efforts ont cependant été fait pour faciliter un meilleur transfert des connaissances à partir des centres internationaux vers les SNRA et contribuer ainsi au renforcement

<sup>111</sup> A titre d'illustration notons le témoignage de Atta-Ur-Rahman, Co-Directeur du H.E.J. *Research Institute of Chemistry* de l'Université de Karachi qui explique comment il a été capable au prix d'efforts soutenus de mobiliser des financements importants de l'Allemagne, de l'Angleterre et du Japon, ainsi que d'autres financements plus modestes mais déterminants de la part de l'UNESCO, de la FIS, de TWAS, de la NSF (États-Unis), ainsi que de la part d'agences de financement nationales. Avec toutes ces contributions, il a progressivement transformé son institut en un centre d'excellence de réputation régionale et internationale dans le domaine de la chimie des substances naturelles. Là encore ce centre n'a pas été créé de toute pièce mais est parti de capacités existantes au niveau national (Atta-Ur-Rahman, 1989).

<sup>112</sup> Il s'agit d'une critique persistante. A l'occasion d'une récente réunion à Washington, le représentant de l'Allemagne, parlant au nom des donateurs européens, a fait une intervention sur le faible niveau de collaboration entre les SNRA et le GCRAI.

des capacités de recherche de ces derniers<sup>113</sup>. Il est à noter également que l'on assigne aux centres du GCRAI, comme à d'autres institutions spécialisées pour la recherche en coopération pour le développement, des objectifs qui peuvent s'avérer parfois difficilement conciliables: recherche, coopération et développement. Ainsi il faut savoir que la recherche de haut niveau (ou d'excellence) dont on aspire à publier les résultats dans les meilleures revue mondiales se fonde autant sur la compétition que sur la coopération. De ce fait les chercheurs des centres internationaux, qui doivent aussi gérer leur carrière scientifique, peuvent se trouver en compétition avec les chercheurs des SNRA, et ceci d'autant plus que les SNRA sont scientifiquement avancés.

Une autre option consiste à établir le centre d'excellence au Nord et à tisser des liens de collaboration par le biais de réseaux avec des institutions nationales et des groupes de recherche au Sud<sup>114</sup>. L'ILTAB installé à San José en Californie est un exemple récent de ce modèle. Cette institution a obtenu, dans un laps de temps très court, des succès notoires tant en terme de résultats scientifiques qu'en terme de formation à la recherche des chercheurs du Sud. Il nous faut toutefois signaler que, sous la direction de chercheurs expérimentés du Nord, les activités de ce centre restent entièrement dépendantes des contributions des donateurs du Nord. En somme, ce modèle, façonné au Nord, n'est pas immédiatement transférable et n'est probablement pas plus viable techniquement, que scientifiquement ou financièrement au Sud. Toutefois il préfigure la réorganisation actuellement en cours au sein du système mondial de la recherche pour le développement où il est vraisemblable que quelques centres d'excellence reconnus au Nord pourraient se voir confier certains programmes de recherche de pointe pour le Sud.

*Le partenariat Nord/Sud.* Qu'il s'agisse de coopération scientifique internationale en Amazonie brésilienne (Velho 1996), de coopération technique dans le cadre du "pôle technologique de Boumerdès en Algérie (Khelfaoui 1996), ou des programmes soutenus par la Fondation Rockefeller au Venezuela dans les années 1940 (Vessuri 1996), pour ne citer que quelques exemples, un ensemble d'auteurs s'accordent pour reconnaître que les principaux problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre des programmes de collaboration Nord/Sud sont liés à l'asymétrie de la collaboration et à la domination que peuvent exercer les partenaires du Nord. Les Algériens, nous dit Khelfaoui, "reprochent aux coopérants de les maintenir dans un rapport de "maître à élève" alors qu'ils prétendent à un statut d'égal à égal comme le montre l'utilisation généralisée du terme d'homologue national" pour se désigner par rapport

<sup>113</sup> Selon le GCRAI, ces activités représentent au début des années 1990 environ 20% des dépenses du groupe (CGIAR 1997).

<sup>114</sup> Plusieurs centres du GCRAI sont également établis au Nord. L'ISNAR (*International Service for National Agricultural Research*) se trouve à La Haye aux Pays Bas et l'IFPRI (*International Food Policy Research Institute*) à Washington D.C. aux États-Unis.

aux coopérants étrangers. De plus, un certain nombre de difficultés éprouvées par les partenaires du Sud témoignent des écarts grandissants de niveau de développement S&T entre les PED. Cela a conduit plusieurs agences d'aide à la recherche (et notamment la SAREC en Suède) à concevoir des stratégies différenciées selon le niveau de développement scientifique des partenaires (voir supra).

Il est en effet indispensable de reconnaître, si l'on veut mettre en place une coopération plus égalitaire, qu'il existe dès le départ des inégalités entre les partenaires du Nord et du Sud. Si l'on ne tient pas compte de cet aspect dès le début des coopérations, les négociations sont conduites de façon inadéquate et les différentes phases d'exécution des projets en sont affectées. Ces questions pourraient être traitées dans le cadre d'une "convention internationale de la recherche" dont les termes restent cependant à inventer (Cambrezy 1996) et d'une "charte des responsabilités" du partenariat Nord/Sud (Gaillard 1996), afin que l'on puisse s'assurer d'une équivalence de l'association des partenariats (Nord et Sud) au cours des différentes phases de la coopération: de la conception et la définition du projet jusqu'à la publication des résultats et la mise en oeuvre de ses retombées.

#### 4.5- Fonctions et modèles institutionnels

Largement influencés par l'histoire et les traditions nationales, les principaux pays du Nord se sont dotés de mécanismes et d'institutions "d'aide à la recherche" et de "recherche en coopération" très différents. Ainsi, les dispositifs mis en place par la Belgique, la France, les Pays Bas, le Portugal, et le Royaume Uni ont été largement influencés par leurs politiques coloniales respectives. Ces pays ont créé les premiers instituts spécialisés de recherche scientifique tropicale dont sont issus bon nombre d'organismes actuels<sup>115</sup>. Ces derniers disposent d'équipes de recherche spécialisées (de taille variable), qui ont souvent acquis une grande connaissance du terrain. D'autres pays comme le Canada, la Suède et l'Australie, qui n'ont pas de passé colonial, se sont dotés, à partir des années 1970 d'une institution spécialisée et centralisée pour la coopération scientifique et technique avec les PED qui combine à la fois les fonctions d'agence d'objectifs et d'agence de moyens<sup>116</sup>. D'autres encore comme les États-Unis, l'Allemagne et le Japon, ont mis en place des dispositifs décentralisés (voire atomisés) à l'image de leur organisation politique et

<sup>115</sup> Parmi les plus importants et les plus connus, citons (noms actuels): le *Natural Resources Institute* (NRI) au Royaume-Uni, L'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), les Instituts Pasteur Outre-Mer (IPOM) en France, l'Institut Royal pour les Tropiques (KIT) aux Pays Bas, L'Institut pour la Recherche Scientifique Tropicale (IICT) au Portugal, et l'Institut Prince Léopold pour la Médecine Tropicale d'Antwerp en Belgique.

<sup>116</sup> Le Canada a créé le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) en 1970, la Suède l'Agence Suédoise de Coopération Scientifique avec les pays en développement (SAREC) en 1975 et l'Australie le Centre Australien pour la Recherche Agricole Internationale (ACIAR) en 1981.

administrative respective, tout en créant d'importantes agences fédérales ou nationales pour le financement et l'exécution des activités de coopération pour le développement<sup>117</sup>, ont mis en place des dispositifs relativement décentralisés (voire "atomisés"), inspirés par leur organisation politique et administrative respective. Ainsi, alors qu'il s'est avéré relativement facile d'avoir une vue d'ensemble, bien qu'incomplète, des activités financées par la Suède dans ce domaine en menant une enquête principalement auprès de la Sida-SAREC à Stockholm, le même exercice aux États Unis et en Allemagne s'est avéré beaucoup plus laborieux<sup>118</sup>.

Ces systèmes institutionnels variés remplissent, bien qu'à des degrés divers, trois fonctions différentes qu'il convient de distinguer<sup>119</sup>:

- une fonction d'analyse stratégique, d'orientation politique et de coordination;
- une fonction de production de connaissance;
- une fonction de financement et d'appui logistique.

Selon les cas observés, ces fonctions sont attribuées à une ou à plusieurs institutions, mais il arrive, c'est notamment le cas de l'ex. ODA au Royaume Uni et de la Sida-SAREC en Suède, que les agences cumulent deux fonctions (orientation politique et financement en l'occurrence).

La première fonction (analyse stratégique, orientation politique et coordination) est une fonction politique. Elle est confiée soit à un département ministériel, soit à une agence dépendant d'un ministère, ou le plus souvent à une structure interministérielle plus ou moins autonome. Cette fonction n'exige pas forcément que d'importants moyens financiers soient mis à disposition de la structure en charge. Ainsi, Rawoo qui est principalement un organe consultatif chargé de donner des avis au gouvernement néerlandais dispose d'une unité opérationnelle réduite et de moyens limités, ce qui ne l'empêche pas d'influer de façon déterminante sur l'orientation de la politique nationale (et européenne). Son succès repose principalement sur sa capacité à mobiliser de façon *ad hoc* des groupes de travail rassemblant des personnalités compétentes représentant la recherche, les utilisateurs de la recherche, et le gouvernement. Toutefois, Rawoo n'a pas de rôle formel de coordination. Pour que cela puisse se réaliser l'agence aurait besoin de moyens humains plus

<sup>117</sup> Les États-Unis ont créé l'*Agency for International Development* (AID) en 1961, l'Allemagne l'Agence Allemande de Coopération Technique (GTZ), et le Japon l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale (JICA) en 1974.

<sup>118</sup> Pour l'Allemagne, une enquête plus complète nécessiterait la reconstruction d'un puzzle dont les morceaux sont dispersés au niveau des États (Länder) et des Fondations privées. Ceci n'a pas été possible dans le cadre de cette étude. Le document présenté en annexe sur la recherche agronomique allemande pour les régions chaudes est révélateur à la fois de la dispersion des activités au niveau des Länder et de la spécialisation d'un nombre limité d'institutions dans ce domaine de la recherche agronomique tropicale.

<sup>119</sup> Je m'inspire ici des trois fonctions retenues par le Centre National de Coordination de la Recherche (CNC, 1996).

importants et jouir d'une autorité sur les institutions de recherche ainsi que sur l'utilisation des budgets.

La deuxième fonction, celle de la production de connaissances scientifiques, est partout remplie par une multiplicité d'institutions et d'acteurs. Cette apparente dispersion est en partie le fruit de l'histoire, notamment coloniale, période au cours de laquelle se sont progressivement mises en place diverses institutions spécialisées. Quelques pays ont réussi à regrouper au sein d'une même organisation l'ensemble des institutions. C'est le cas du Royaume-Uni où un institut désormais privatisée (*Natural Resources Institute*) réunit l'ensemble des institutions britanniques de recherche tropicales qui étaient sous la tutelle de l'ex-ODA. Dans d'autres pays, cette opération n'a pu se faire. C'est le cas de la France où les tentatives successives de fusion ou de regroupements partiels de plusieurs institutions spécialisées (notamment l'ORSTOM et le CIRAD) n'ont finalement pas pu aboutir. Toutefois, partout, le discours dominant en appelle à la mobilisation la plus large possible de l'ensemble des communautés scientifiques nationales et à la formation de réseaux (formels ou informels) ou de structures inter-institutionnelles autour de pôles thématiques ou scientifiques fédérateurs. Les outils de cette mobilisation sont connus et éprouvés. Ils consistent principalement à mettre en place des appels d'offre thématiques. C'est une méthode qui a été utilisée avec succès, bien qu'à des degrés divers, par la plupart des pays du Nord. Ces appels d'offre font partie de la panoplie des moyens incitatifs qui relèvent de la troisième et dernière fonction.

Cette dernière fonction (financement et d'appui logistique) est assumée par des organismes dont les formes institutionnelles varient suivant les pays. Elle est le plus souvent du ressort d'agences gouvernementales (Sida-SAREC en Suède, AID aux États-Unis) ou de départements ministériels (DGIS aux Pays-Bas; ex. ODA au Royaume-Uni). Mais il arrive aussi qu'elle soit assumée par des agences de financement plus ou moins autonomes (CRDI au Canada), voire par des Fondations privées indépendantes efficaces et influentes (c'est le cas des Fondations privées américaines). Plusieurs agences cumulent les fonctions de financement et de coordination (c'est notamment le cas de Sida-SAREC en Suède et de l'ex-ODA au Royaume-Uni). Les plus performantes sont celles qui ont recruté, pour la gestion de leurs programmes, des chercheurs compétents en organisant les conditions d'une mobilité pendulaire afin que ces derniers puissent garder un contact ou rejoindre (à terme) leurs laboratoires d'origine. Les agences les plus innovantes sont celles qui -au risque d'un clientélisme parfois redouté- délèguent la gestion des appels d'offre thématiques à des chercheurs reconnus et respectés par leurs pairs, travaillant au sein d'institutions de recherche ayant prouvé leurs capacités fédératrices (voir notamment le chapitre sur le Royaume-Uni). Outre la gestion des moyens incitatifs destinés

principalement à la mobilisation des communautés scientifiques nationales (notamment sous la forme d'appel d'offre), cette fonction doit, pour organiser les conditions d'un véritable partenariat Nord-Sud et renforcer les capacités de recherche au Sud, disposer de moyens et d'outils supplémentaires: appui institutionnel, appui à l'insertion des chercheurs et aux équipes en formation au Sud, aide à la socialisation, à la communication scientifique et à la mise en réseau.

Dans plusieurs pays du Nord cette fonction n'est que partiellement remplie. Pour des raisons historiques, des pays comme la Suède ou le Canada n'ont pas encore complètement réussi à mobiliser l'ensemble de leurs capacités scientifiques nationales. Ce n'est d'ailleurs pas toujours faute de moyens investis. Dans les anciennes puissances coloniales, comme la France et le Royaume-Uni, ce sont, le plus souvent, les outils du partenariat et les dispositifs d'aide à la recherche au Sud qui sont déficients. Ainsi, le système français qui tire sa force et sa faiblesse du fait qu'il dispose d'infrastructures encore nombreuses et d'un corps spécialisé de chercheurs de qualité, n'est pas véritablement en mesure de dégager des moyens significatifs pour renforcer les systèmes nationaux de recherche au Sud<sup>120</sup>.

#### 4.7 La coordination.

La multiplication croissante des initiatives de la part des donateurs et leur manque de cohérence ont suscité très tôt des critiques. Ces critiques ont été suivies de propositions visant à établir des actions de coordination entre les donateurs eux-mêmes et entre les donateurs et les bénéficiaires. Un des premiers efforts institutionnalisés a été, au cours des années 1960, la création du Comité d'Assistance pour le Développement de l'OCDE dont le but était de coordonner les efforts et les politiques des pays membres<sup>121</sup>. Si les efforts de coordination institutionnalisés restent encore peu nombreux à ce jour, le nombre de forums et d'initiatives *ad hoc* de coordinations ont augmenté de façon importante au cours des vingt dernières années. Des groupes de pays plus ou moins informels, tels les pays scandinaves, ont mis en place des systèmes bien établis d'échange d'information, de concertation, et de coordination à plusieurs niveaux. Au début des années 1980, un groupe de donateurs (BOSTID, États-Unis; GATE, RFA; NUFFIC, Pays-Bas; SAREC, Suède; CRDI, Canada; et FIS), ont créé, à l'initiative du CRDI canadien, un système d'échange d'information inter-agences sur les activités de recherche pour le

<sup>120</sup> Pour ce faire, on pourrait partir de ce qui existe en évaluant et en renforçant les initiatives mises en place récemment comme les appels d'offre du Ministère de la Coopération, AIRE Développement (groupement commun des organismes de recherche conçu pour aider les équipes de recherche au Sud ...etc. On pourrait aussi concevoir la création d'une Agence de Coopération Scientifique pour le Développement telle que proposée par le CNC (1996) et qui pourrait intégrer les initiatives précédentes.

<sup>121</sup> Les membres de ce Comité ont pris la décision commune de parvenir à un accroissement du volume total des ressources mises à la disposition des pays en développement et d'en améliorer l'efficacité.

développement (IDRIS). L'objectif principal d'IDRIS est d'alimenter une base de données commune aux organisations membres qui indexe la description des différents projets financés. La Banque Mondiale a également, depuis de nombreuses années, convoqué des assemblées ou groupes consultatifs de donateurs pour discuter de la coordination des activités au niveau d'un pays<sup>122</sup> ou autour d'une thématique fédératrice. La Banque Mondiale accueille également à Washington (tout comme l'OCDE à Paris) plusieurs secrétariats de "clubs de donateurs" dont celui du Programme Spécial pour la Recherche Agricole en Afrique (SPAAR) et du GCRAI. Plus récemment, un réseau de donateurs nommé Bellanet a été créé à l'initiative de la Fondation Rockefeller, la Banque Mondiale, de la Sida-SAREC et du CRDI. Son secrétariat est hébergé dans les bureaux du CRDI à Ottawa.

Si la coordination entre donateurs permet d'améliorer l'efficacité globale de l'aide, un autre argument plaide en sa faveur: tenter de remédier à la lourdeur des interventions multiples et désordonnées des donateurs et aux difficultés de gestion que cela occasionne pour les institutions "bénéficiaires". Cependant il existe aujourd'hui un certain nombre d'obstacles au renforcement de la coordination entre les donateurs. Parmi ces obstacles, présentés dans un récent rapport (Aird, 1993), le plus important, nous semble-t-il, est lié à l'existence "d'une culture de compétition entre donateurs ..." (Aird, 1993: 24). Toutefois, la question de l'interface entre les donateurs et les bénéficiaires est probablement plus importante encore que celle de la coordination entre donateurs. La définition des besoins et des priorités des institutions bénéficiaires devrait être le point de départ de la coordination entre donateurs. En d'autres termes c'est à l'institution bénéficiaire qu'il devrait revenir de coordonner les donateurs. De la même façon, chaque bénéficiaire, qu'il s'agisse d'un pays ou d'une institution, devrait définir, avec les donateurs, un système plus unifié et moins éclaté -comme c'est trop souvent le cas- pour rendre compte des dépenses et des activités à l'ensemble des donateurs<sup>123</sup>.

L'émergence de nouveaux espaces géopolitiques a également contribué à la création de programmes intégrés visant au renforcement

<sup>122</sup> En général, ce type de coordination rassemble, autour des responsables gouvernementaux d'un pays du Sud, les représentants des six plus importants pays donateurs ou agences du Nord intervenant dans ce pays, afin de discuter du financements de projets à la fois sous l'angle des besoins du pays bénéficiaire et de l'intérêt ou des exigences des pays donateurs.

<sup>123</sup> Une des études les plus récentes et les plus intéressantes à ce sujet est celle réalisée par Wield (1995) pour SAREC. Elle a été faite à partir de deux études de cas: l'Université de Dar Es Salaam et l'Université Eduardo Mondlane à Maputo. Toutefois, comme le fait remarquer Wield, "la mise en place d'un modèle unique et global pour toute les situations serait par trop inflexible et bureaucratique. Mais il existe une opportunité réelle de concevoir un système adapté à une institution donnée" (p. 88). La majorité des donateurs inclus dans l'étude de Wield, avait déjà expérimenté avec satisfaction une collaboration pour la préparation de rapports uniques élaborés pour plusieurs donateurs. Seuls trois donateurs (sur 17) s'opposèrent à cette pratique, or c'étaient ceux qui, de toute façon, ne confiaient pas cette responsabilité aux institutions bénéficiaires.



des coopérations scientifiques pour le développement. C'est le cas de l'Union Européenne (UE) qui a ainsi contribué au renforcement et à l'émergence d'une capacité européenne de recherche pour le développement, et à une plus grande coordination, dans ce domaine, entre les pays membres. D'autres projets, impulsés notamment par la Banque Mondiale, ambitionnent de contribuer à l'émergence d'un système mondial de recherche pour le développement.

#### 4.71. - L'émergence d'une capacité européenne de recherche pour le développement

C'est en 1982 que le Parlement Européen vote pour la première fois, dans le cadre de sa programmation budgétaire quadriennale, un crédit spécifiquement destiné à soutenir des activités scientifiques et techniques orientées vers les problèmes des pays en développement. Un programme particulier -intitulé STD (Science et Techniques au service du développement) puis INCO-DC<sup>124</sup>- est ainsi créé avec pour objectifs principaux de contribuer à la constitution d'une capacité européenne durable de recherche sur le développement<sup>125</sup> et de lier cette dernière à des partenaires du Sud dans le cadre de réseaux multilatéraux et d'opérations durables conjointes.

L'évaluation des activités financés par le programme STD nous a permis de mettre en évidence, dès la fin de la deuxième phase de ce programme (1988-92) émergence d'un potentiel européen (Arvanitis et al. 1993). Actuellement tous les pays membres sont impliqués dans le programme et les différences initiales s'estompent, même si la France, le Royaume-Uni, et la Belgique, qui disposent d'institutions et de communautés scientifiques spécialisées, sont toujours parmi les membres les plus actifs. Toutefois leur part dans le programme n'est plus hors de proportion et la participation tant de l'Europe du Nord (Allemagne et Hollande en particulier) que celle de l'Europe du Sud (Espagne en tête, mais aussi Italie et Portugal) croît significativement. Cela se mesure au: nombre de leurs institutions -et notamment universitaires- qui s'intéressent désormais régulièrement à ce champ d'opérations. Quelques cas donnent lieu à la constitution de véritables consortiums Européens qui se composent pour permettre au pays leader du projet de pénétrer dans un pays où il n'opérait pas jusqu'alors. Le plus souvent, ce sont des binômes qui se forment, la taille des budgets limitant la taille des équipes... Leur logique consiste souvent, pour un pays, à introduire un partenaire Européen dans sa zone de relations privilégiées, à charge de réciprocité. Ces collaborations ont également conduit plusieurs institutions éminentes à

<sup>124</sup> Coopération Internationale avec les pays en développement.

<sup>125</sup> Non pas que cette capacité fût absente dans les pays composant l'Union: certains d'entre eux, notamment d'anciennes métropoles coloniales, ont, nous l'avons vu, de longue date créé des institutions spécialisées. Mais il s'agissait d'intéresser à ces mêmes terrains d'autres pays européens de tradition différente; et d'entraîner les laboratoires concernés à se connaître et à travailler ensemble.

constituer des mécanismes de coordination qui se révèlent durables. D'ailleurs, plus qu'à des stratégies nationales, c'est à des institutions, et le plus souvent à des laboratoires (auxquels le Programme s'adresse directement) qu'il faut imputer la dynamique du programme STD. A la suite de STD2 cette capacité Européenne de recherche pour le développement n'a fait que se renforcer.

La nouvelle stratégie de l'Union, basée sur une approche sectorielle qui intègre recherche et développement, vise à renforcer la coordination entre ses instruments de coopération économique et technique et ses programmes de coopération scientifique internationale (CEC 1997). Cette stratégie vise à la fois à atteindre une meilleure efficacité des activités entreprises conjointement par la Commission et les pays membres (que ces dernières soient conduites au niveau international ou dans un pays du Sud) et à accroître la visibilité européenne dans ce domaine (CEC 1997). Parmi les instruments de coordination fortement soutenus par cette nouvelle stratégie se trouvent l'Initiative Européenne pour le Développement de la Recherche Agricole (EIARD) qui a notamment renforcé et rendu plus visible la contribution Européenne au GCRAI. D'autres sont en cours de montage, notamment dans le domaine de la santé. On pourrait également citer d'autres structures de coordination qui se sont créées en dehors de l'Union, à l'initiative d'institutions éminentes de pays membres. Parmi les plus importantes mentionnons l'EADI<sup>126</sup> dans le domaine de la recherche sur le développement, ECART<sup>127</sup> et NATURA<sup>128</sup> respectivement actives dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur en agriculture, et SHARED dans le domaine de la Santé<sup>129</sup>. Les Pays-Bas ont également pris l'initiative d'organiser en mars 1997 à Leiden une conférence internationale sur "la recherche pour le développement et le rôle de l'Europe" avec plusieurs objectifs interdépendants dont celui de créer un lieu de débat permanent au sein de l'Europe sous la forme d'un "groupe de contact Européen"<sup>130</sup>. Ce groupe (formel ou informel) pourrait jouer le rôle de "*think tank*" dans le domaine des politiques de recherche pour le développement mais aussi tester des approches innovantes et mettre en place des études pilotes (Rawoo 1996).

<sup>126</sup> EADI = *European Association of Development Research and Training Institutes*. Cette rassemble plus de 220 institutions de recherche et de formation en Europe.

<sup>127</sup> ECART = *European Consortium for Agricultural Research for the Tropics*; Ce Consortium européen pour la recherche agricole tropicale associe plusieurs institutions européennes (CIRAD, IICT, KIT, NRI et GTZ)

<sup>128</sup> NATURA = *Network of European Agricultural Universities and Scientific Complexes Related with Agricultural Development*.

<sup>129</sup> SHARED = *Scientists for Health and Research for Development*.

<sup>130</sup> Parmi les autres objectifs, notons en particulier la volonté de maintenir (volonté soutenue par la plupart des pays membres présents à Leiden) un programme spécifique au sein de la DG XII pour soutenir les activités de coopération S&T avec les pays du Sud.

Faisant le bilan des expériences menées, l'Union reconnaît donc que seule une approche plus intégrée, basée non seulement sur les activités de coopération S&T mais également sur l'aide à la science, peut permettre une mise en oeuvre cohérente aussi bien des politiques de développement que des politiques de recherche. A travers les programmes STD puis INCO-DC, l'Union a soutenu dans la durée et avec succès les activités de coopération scientifique contribuant au renforcement d'une capacité Européenne renouvelée de recherche pour le développement. Mais l'aide à la science inclut nombre d'autres activités que la seule coopération scientifique. Comme le souligne justement R. Waast "sans doute manque-t-il un instrument qui reste à trouver, pour donner de l'ampleur à l'aide scientifique (dans toutes ses dimensions) et pour coordonner dans une stratégie globale les actions relevant des différents domaines". ... "Le développement de capacités locales est à leur coeur" (Waast et al. 1997: 43)<sup>131</sup>. Quelques pays Européens, dont la Suède qui est devenue récemment membre de l'Union, s'y sont consacrés avec des résultats encourageants et leur expérience pourrait être mise à contribution. Le débat est également ouvert pour savoir si cette politique d'aide à la recherche relève de la compétence de l'Union, de celle des États membres, ou encore d'une instance plus autonome soutenue à la fois par l'Union et les États membres qui pourrait, par exemple, prendre la forme institutionnelle d'une Agence de moyens voire d'une Fondation.

Cet état des lieux que nous venons de brosser sur les thématiques soutenues, les géostratégies et l'évolution des budgets met en évidence le fait que l'Union Européenne et ses États membres représentent, de loin, la capacité de recherche pour le développement la plus importante dans le monde. Par le jeu des complémentarités, l'Europe couvre un spectre très large et diversifié de thématiques, dispose de modalités de coopération et d'aide à la recherche très variées, est présente partout dans le monde (et surtout en Afrique), représente en 1996 largement plus de la moitié de l'APD mondiale (61,2%), et finance désormais près de la moitié (45,5%) des activités du GCRAI. Les différents programmes de coopération mis en place par la DG XII ont également contribué au renforcement, à l'émergence et à la mise en réseaux d'une capacité européenne de recherche en coopération pour le développement. Des espaces de réflexion sur ce que pourrait être une politique européenne de recherche pour le développement existent. Plusieurs associations, consortiums, ou structures de coordination (notamment dans les domaines de l'agriculture, de la santé, et des sciences sociales) se sont mis en place au cours des dernières années. Mais force est de constater que l'Europe ne parle pas toujours d'une seule voix dans les instances internationales et que si les différents éléments constitutifs d'un "système" européen de recherche en

<sup>131</sup> La communication de l'Union qui présente la nouvelle stratégie (CEC 1997) fait également des propositions dans ce sens: soutien financier important pour la construction institutionnelle et le renforcement de capacités de recherche (y compris la réhabilitation des universités).

coopération pour le développement existant, il reste encore à réunir les morceaux du puzzle pour en institutionnaliser la réalité. L'émergence d'un système international ou global pourrait y contribuer, l'Europe devant alors s'y positionner.

C'est ainsi que l'Europe se profile au sein du système global de la recherche agronomique prôné notamment par la Banque Mondiale depuis près de deux ans. L'organisation récente à Montpellier (France) d'un colloque (septembre 1997), regroupant les institutions européennes de recherche et d'enseignement supérieur en agriculture en vue de jeter les bases d'un "Forum Européen", en témoigne.

#### 4.7.2. - L'émergence d'un système international / global/ mondial ?

Il existe déjà, nous l'avons vu précédemment, un système international de recherche agronomique, le GCRAI, qui a fait ses preuves. D'autres tentatives ont été faites pour mettre en place des dispositifs internationaux sur le même modèle, notamment dans le domaine de l'environnement<sup>132</sup> et de la santé. Jusqu'à ce jour, elles n'ont pas abouti à une institutionnalisation. C'est donc une nouvelle fois dans le domaine des recherches agronomiques qu'un système qualifié de global (ou mondial) est en train de prendre forme. Il sera animé par un secrétariat accueilli par la Banque Mondiale à Washington. En plus du groupement des centres internationaux de recherche agronomique (le GCRAI dont le secrétariat se trouve également à la Banque Mondiale à Washington), il intégrerait un secrétariat des Fora représentant les systèmes nationaux de recherche agronomiques (SNRA), un Forum des utilisateurs potentiels des résultats des recherches, et un Forum des institutions de recherche des pays du Nord (ou ARI)<sup>133</sup>. Ces trois dernières instances sont en cours de formation.

Au sein de ce système global, nombre de recherches dans le domaine des biotechnologies (et notamment en biologie cellulaire) nécessitent un environnement que les laboratoires du Sud, même s'agissant des centres internationaux, ont de plus en plus de mal à offrir. Ce constat était déjà à l'origine de la décision d'établir l'ILTAB en Californie, c'est-à-dire dans un environnement scientifique performant. De même, les scientifiques de haut niveau des pays du Nord hésitent désormais à s'expatrier dans des centres internationaux situés au Sud, car ils ne sont plus certains de pouvoir y maîtriser l'avenir de leurs recherches ou les droits de propriété intellectuelle attachés à leurs résultats. En conséquence, la dépendance du CGRAI vis-à-vis des ARIs se trouve

<sup>132</sup> La Fondation Carnegie a notamment prôné la mise en place d'un Groupe Consultatif international pour les recherches sur l'environnement (Carnegie 1992). La Banque Mondiale a également créé un groupe consultatif sur l'eau qui joue le rôle d'une instance de coordination.

<sup>133</sup> ARI = *Advanced Research Institutions*.

accrue et le rôle de ces dernières au sein du système global s'en trouve renforcé de leurs compétences et de leur collaboration. Un des enjeux pour les pays du Nord réside donc dans l'identification et la reconnaissance, au sein du système global, de leurs ARIs les plus performantes établie au Nord. Plusieurs grands pays du Nord (États-Unis, Japon et France) se sont déjà positionnés pour offrir les services de leurs meilleurs établissements scientifiques. Parmi les universités américaines organisées au sein de GREAN, l'Université Cornell semble aujourd'hui la mieux placée. Quant à la France, elle propose Agropolis située à Montpellier<sup>134</sup> qui s'affirme ainsi comme un "des carrefours majeurs de la recherche agricole tropicale" dans le monde<sup>135</sup>.

Cette évolution qui renforce le rôle des ARIs du Nord renvoie au débat présenté précédemment sur l'évolution des approches et des concepts. En effet, bien que l'on espère que les ARIs contribuent à la formation de chercheurs expérimentés du Sud, particulièrement dans le domaine des biotechnologie, en renforçant le rôle des ARIs du Nord on opte délibérément pour l'approche privilégiant "la résolution des problèmes", en reléguant au second plan celle du "renforcement des capacités de recherche au Sud". Cette évolution vers une division internationale du travail scientifique<sup>136</sup> qui assignerait à quelques ARIs sélectionnées au Nord les recherches nécessitant les équipements les plus sophistiqués dans les environnements scientifiques les plus compétitifs est probablement justifiée si l'on se place uniquement dans une optique de résultats. Mais ne porte-t-elle pas les germes d'un affaiblissement supplémentaire des systèmes de recherche du Sud ? Si sa mise en place est justifiée par l'urgence des problèmes qui se posent à la recherche, il faudrait veiller, au niveau du système global, à ne pas accentuer encore l'asymétrie entre le Nord et le Sud. C'est dans cette optique qu'il conviendrait d'accompagner cette évolution par le renforcement des institutions du Sud qui sont déjà reconnues pour leurs capacités de recherche dans le domaine des biotechnologies, que ces institutions soient internationales, régionales ou nationales. Mais c'est peut être au "Forum global", lieu de rencontre des différentes composantes du système global, que devrait revenir la responsabilité d'organiser ce type de débat.

Nombre de pays s'en remettent aujourd'hui au système international pour pallier leur faible capacité nationale dans le domaine de la recherche

<sup>134</sup> En réseau avec plusieurs autres laboratoires universitaires situés principalement en région parisienne.

<sup>135</sup> Cf. la note du 9 octobre 1997 préparée par Henri Rouillé d'Orfeuil, CIRAD, "Montpellier, centre mondial de la recherche sur les produits agricoles tropicaux". Selon cette note, "Agropolis réunit aujourd'hui 2300 chercheurs et présente des installations scientifiques et des capacités d'accueil qui sont parmi les meilleures du monde".

<sup>136</sup> Cette question de la division internationale du travail scientifique entre le Nord et le Sud a donné lieu à des débats contradictoires et récurrents dans la plupart des pays du Nord (voir notamment le chapitre sur le Royaume-Uni).

pour le développement<sup>137</sup> (c'est le cas des petits pays), ou pour justifier ou "compenser" la réduction de leurs capacités dans ce domaine. Condamnée à la convergence, cette tendance poussée à l'extrême pourrait aboutir à la création d'un système unique et unifié largement dominé par le Nord puisque c'est le Nord qui en est le principal financeur. Cette évolution serait tout aussi dommageable pour les pays du Sud que pour ceux du Nord, et il est aujourd'hui vital de préserver la diversité, source de création, en maintenant et en renforçant les différents éléments du système global en émergence et en facilitant leur interaction mutuelle, plutôt qu'en cherchant leur unification.

#### 4.8- Vers une interdépendance interactive

L'étude comparée des politiques, des programmes et des institutions mis en place par les pays du Nord montre à l'évidence qu'il n'existe pas un système ou un modèle unique à tous et adoptable par tous. Chaque modèle a été façonné par une histoire politique, sociale et culturelle propre à chaque pays, qui a donné naissance à un réseau original d'institutions. S'il existe des tendances convergentes concernant les concepts, les modèles et les approches, l'évolution des systèmes nationaux vers un modèle unique n'est ni souhaitable ni réaliste. Mais s'il est vain de rechercher une configuration optimale, on peut tirer parti de la diversité des approches et des systèmes pour en organiser la complémentarité. Cette recherche de complémentarité, devenue impérative dans une ère de diminution des budgets publics d'aide au développement et à la recherche, doit se concevoir aussi bien au niveau national qu'international. Elle est, de plus, source d'enrichissement pour tous.

La science elle-même doit chercher à s'enrichir de la diversité des cultures du monde plutôt que de la refouler. C'est sur cette diversité que les chercheurs -qu'ils soient du Nord ou du Sud- doivent miser pour faire émerger ensemble de nouveaux questionnements et formuler de nouveaux objets de recherche. La science, nous dit S. Harding (1996) si elle est tendue vers l'universel ne peut que gagner à se métisser, en se nourrissant de modes variés de raisonnements. C'est de ce métissage, d'une approche résolument comparative et de "la diversification des épistémologies employées que repose la capacité de renouvellements heuristiques". (Waast 1996: 23) "

Les coopérations Nord-Sud contribuent à renforcer ce métissage. Mais l'inégale répartition des ressources consacrées aux activités de recherche dans le monde rend souvent difficile la pratique de ces coopérations. Pour pallier en partie ces problèmes d'asymétrie, il est

<sup>137</sup> Cette logique est par exemple adopté par la Norvège et par le Danemark pour justifier leurs contributions à la Fondation Internationale pour la Science.

nécessaire de compléter les instruments de coopération ou de partenariat avec des instruments d'aide à la recherche pour accompagner l'émergence de capacités locales susceptibles de se développer en communautés scientifiques nationales denses, dynamiques et durables.

Enfin tout projet de recherche en collaboration ne peut être construit que sur un intérêt mutuel fort et sur une compréhension partagée basée sur le fait que chacune des parties a quelque chose à gagner de la collaboration. C'est donc bien d'une véritable co-opération négociée dont il s'agit et non pas d'une opération, ou d'un transfert à sens unique quel qu'en soit le sens. Il est grand temps de tourner définitivement la page et de laisser derrière nous, le modèle "donateur-assisté" qui a dominé les politiques de coopération et d'aide à la recherche au cours de ces quarante dernières années pour embrasser un nouveau paradigme d'interdépendance interactive (Castillo 1994).

## Références

- AID. 1989. "Historical Overview of US Foreign Assistance Legislation", Rosslyn, Va.
- AID. 1992. Cutting-Edge Research
- Aird, R. 1993. "Donor collaboration: models, experiences and options", document de travail préparé pour la Donor Consultation on Agenda 21 Research and Capacity-Building Initiatives, 8-11 novembre, 1993, Centre Rockefeller, Bellagio, Italie.
- Arvanitis R., T. Belhadj Merzoug, Y. Chatelin, J. Gaillard, A-S Keller, J-B Meyer, B. Schlemmer et Roland Waast. 1993. "Indicateurs adaptés pour guider les stratégies d'un programme de coopération scientifique", Commission des Communautés Européennes, DG XII, Bruxelles, 176 pages.
- Arvanitis, R., A. Pirela, R. Rengifo et A. Mercado. 1993. "Technological Learning and Entrepreneurial behaviour. A taxonomy", Research Policy, vol.22, pp.431-453.
- Atta-Ur-Rahman. 1989. "Some Imperatives for the Establishment of High-Level Scientific Institutes in Developing Countries", pp. 467-471, in Faruqui, A.M. and M.H.A. Hassan (éds). The Future of Science in China and the Third World, Actes de la deuxième conférence organisée par l'Académie des sciences du tiers monde, Londres: World Scientific Publishing, 647 pages.
- Balandier G. 1995. "Science transférée, science partagée", in R. Waast (éd.), Les Conférences, Vol.1, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 154 pages, pp.11-16.
- Berg, R.J. et D.F. Gordon. 1989. International Development: The United States and the Third World in the 1990's, Boulder and London: Lynne Rienner Publishers, 356 pages.
- Berque J. 1982. Recherche et coopération avec le Tiers Monde, rapport au Ministre de la Recherche et de l'Industrie, La Documentation Française, décembre 1982.
- Bhagavan, M.R. (éd.). 1997. New Generic Technologies in Developing Countries, Londres: Macmilan Press, 340 pages.
- Bhagavan, M.R. 1992. "The SAREC Model: Institutional Cooperation and the Strengthening of National Research Capacity in the Developing Countries", Stockholm: SAREC, 50 pages.
- Bichat, H. et al. 1996. Le Centre d'études et d'expérimentation du machinisme agricole tropical, 1962-1992. Collection Autrefois l'Agronomie, Paris: CIRAD, 123 pages.
- Blustein, P. (1992). "A Hidden U.S. Export: Higher Education", The Washington Post, Sunday 16 February, 1992.
- Bonneuil, Ch. 1996. "Entre science et Empire, entre botanique et agronomie: Auguste Chevalier, savant colonial", in Patrick Petitjean, Les sciences coloniales, Figures et Institutions, Vol.2, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 353 pages, pp.15-35.
- Bonneuil, Ch. 1997. "Mettre en ordre et discipliner les tropiques: Les sciences du végétal dans l'empire français, 1870-1940". Thèse de doctorat en histoire des sciences, Université Paris VII.
- Bonneuil, Ch. et M. Kleiche. 1993. Du jardin d'essais colonial à la station expérimentale 1880-1930. Collection Autrefois l'Agronomie, Paris: CIRAD, 107 pages.



- Busch, L. et V. Gunter. 1995. "Le Tiers-Monde est-il encore nécessaire ? Biotechnologie, robotique et fin de la guerre froide", in R. Waast (éd.), Les Conférences, Vol.1, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 154 pages, pp.41-57..
- Cambrezy, L. 1996. "Chercher ailleurs ... Droit d'ingérence scientifique ou partenariat partagé ?" in J. Gaillard (éd.), Coopérations Scientifiques Internationales, Vol.7, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 347 pages, pp.147-153.
- Carnegie Commission. 1992. Partnerships for Global Development: the Clearing Horizon, New York: the Carnegie Commission, 129 pages.
- Castillo, G.T. 1994. "Interactive Interdependence: a New Paradigm for Development Research", in Schweigman, C. and I.A. van der Werf (eds.). 1994. Development-related research collaboration: A second look at the role of the Netherlands, Amsterdam: Royal Policy Institute, pp.124-134.
- Catinot, R. 1994. Le Centre technique forestier tropical, 1916-1984. Collection Autrefois l'Agronomie, Paris: CIRAD, 175 pages.
- CEC. 1995. "Perspectives for international cooperation in research and technological development", Bruxelles: COM (95) 489.
- CEC. 1997. Scientific and Technological Research - a Strategic Part of the European Union's Development Cooperation with Developing Countries, COM (97) 174, 25.04.1997, 20 pages.
- CGIAR. 1997. "CGIAR 1996 Financial Report".
- Charpentier, J-M. 1995. L'Institut de Recherche sur les fruits et les agrumes, 1942-1984. Collection Autrefois l'Agronomie, Paris: CIRAD, 117 pages.
- Chatelin Y., Gaillard J. and Waast R. (1995). "Science in Africa at the end of the 1980's: a Bibliometric Panorama", paper presented at TWAS Fifth General Conference: Science, Technology and African Development, 17-22 September 1995, Abuja, Nigeria.
- CIRAD. 1991. "Le projet d'entreprise du CIRAD: renouveler notre coopération dans un monde qui change", Paris: CIRAD, 108 pages.
- CNC. 1996. Propositions pour une réorientation de la
- Cornet, J. 1965. Les Phares verts, Bruxelles: L. Cuypers, 236 pages.
- Coward, R. 1996. Les coopérations technologiques dans le secteur privé (Etats-Unis), in R. Waast (éd.), Les sciences au sud: Etat des lieux, Vol.VI, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 332 pages, pp.187-210.
- CRDI. 1997. Programme institutionnel du CRDI d'ici l'an 2000, 36 pages.
- Daly J. et M. Ivory. 1996. "Foundations, Science, Technology and Development", rapport préparé pour la Banque Mondiale.
- de Lattre-Gasquet, M., et J-F, Merlet. 1996. "Les réseaux de recherche agricole en Afrique sub-saharienne", in J. Gaillard (éd.), Coopérations Scientifiques Internationales, Vol.7, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 347 pages, pp.287-308.

- de Padirac, R. 1993. L'Institut de recherches sur le caoutchouc, 1936-1984. Collection Autrefois l'Agronomie, Paris: CIRAD, 79 pages.
- DGIS / Dutch Ministry of Foreign Affairs. 1992. Research and Development: Policy Document of the Government of the Netherlands, La Haye, Sdu, Plantijnstraat.
- Eisemon, T. and L. Holm-Nielsen. 1996. "Developing Capacity for Research and Advance Scientific Training: Lessons from World Bank Experience", *in* J. Gaillard (éd.), Coopérations Scientifiques Internationales, Vol.7, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 347 pages, pp.287-308.
- Eyzaguirre, P. (1992). "The Role of Agricultural Research Networks in Small Countries", communication présentée à l'International Workshop on Management Strategies and Policies for Agricultural Research in Small Countries, Réduit, Maurice, 20 avril - 2 mai 1992, 7 pages.
- Faaland, J. 1981. Aid and Influence: The Case of Bangladesh, London: Macmillan.
- Fauquet C. et R.N. Beachy. 1996. "La coopération scientifique Nord-Sud dans le monde de la biotechnologie végétale: l'ILTAB, un modèle parmi d'autres", *in* J. Gaillard (éd.), Coopérations Scientifiques Internationales, Vol.7, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 347 pages, pp.277-283.
- Fishlow, A. 1972. "Brazilian size distribution of income", *Proceedings of the American Economic Association*, vol. 62, pp. 391-402.
- Gaillard, J. 1990. "Science in the Developing World: Foreign Aid and National Policies at a Crossroad", Ambio, Vol.19(8), pp.348-353.
- Gaillard, J. 1991. Scientists in the Third World, Lexington: The University Press of Kentucky, 190 pages.
- Gaillard, J. 1994. "North-South Research Partnership: Is Collaboration Possible between Unequal Partners ?" Knowledge and Policy, Vol.7(2), pp.31-63.
- Gaillard, J. 1996. Les collaborations scientifiques Nord-Sud: un examen critique de huit programmes d'aide à la recherche, *in* J. Gaillard (éd.), Coopérations Scientifiques Internationales, Vol.7, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 347 pages, pp.219-253.
- Gaillard, J. et A.M. Gaillard. 1997. "The International Migration of Brains: Exodus or Circulation ?" Science, Technology & Society, Vol.2(2).
- Gaillard, J. et A.M. Gaillard. 1998. "Fuite des cerveaux et diasporas", Futuribles, février 1998.
- Gaillard, J. et L. Busch 1993. "French and American agricultural Science for the Third World", Science and Public Policy, Vol. 20(4), pp.222-234.
- Gaillard, J., et B. Schlemmer. 1996. "Chercheurs du Nord, chercheurs du Sud: Itinéraires, pratiques, modèles. Un essai d'analyse comparative", *in* R. Waast (éd.), Les sciences au sud: Etat des lieux, Vol.VI, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 332 pages, pp.113-135.
- Gaillard, J., V.V. Krishna et R. Waast (éds). 1997. Scientific Communities in the Developing World, New Delhi: SAGE, 398 pages.

Garett, M.J. et C.G. Granqvist (éds.). Basic sciences and Development: Rethinking Donor Policy, Aldershot: Avebury Press, sous presse.

Gibbons, M., C. Limoges, H. Nowotny, S. Schwarzman, P. Scott, et M. Trow. 1994. The New Production of Knowledge - The dynamics of Science and Research in Contemporary Societies, Londres: Sage publications.

Gorman L. 1981. "The Funding of Development Research". World Development, Vol.9(5).

Goudineau, Y. 1991. "L'altruisme et la science. De la bonté des sciences coloniales à l'excellence des sciences du développement", in ORSTOM. Des sciences coloniales aux sciences du développement. Textes de la commissions de sciences sociales pour la journée d'étude des sociologues de l'ORSTOM des 17/18 septembre 1991.

Hodd, M. 1976. "Income Distribution in Kenya", Journal of Development Studies, Vol.12, pp. 221-228.

IDRC. 1991. Empowerment through knowledge. The strategy of the International Development Research Center, Ottawa: IDRC.

Jamison, A. 1994. "La science occidentale et ses alternatives", in J-J Salomon, F. Sagasti, et C. Sachs, La quête incertaine (science, technologie, développement), Paris: Economica, 578 pages, pp. 139-176.

Kabou, A. 1991. Et si l'Afrique refusait le développement ? Paris: l'Harmattan, 208 pages.

Khelfaoui, H. 1996. "La Coopération technique internationales: acteurs et institutions (le cas du pôle technologique de Boumerdès)", in J. Gaillard (éd.), Coopérations Scientifiques Internationales, Vol.7, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 347 pages, pp.187-201.

Krishna V.V., R. Waast et J. Gaillard. 1998. Globalization and scientific communities in developing countries, World Science Report 1998, Paris: Unesco, sous presse.

Krishna, V.V. 1994. "Brain Return and institutionalisation of frontiers areas of S&T in a developing country context", paper presented at the symposium "20th Century Science Beyond the Metropolis" organized on the occasion of ORSTOM 50th anniversary, Paris, Unesco, 19-23 September 1994.

Krishna, V.V. 1996. La contestation de l'hégémonie techno-scientifique en Inde, in R. Waast (éd.), Les sciences au sud: Etat des lieux, Vol.VI, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 332 pages, pp.283-300.

Lewis, J.P. 1987. External Funding of Development-Related Research: a Survey of Some Major Donors. Ottawa: IDRC-MR160e, 68 pages.

Maduemezia, A. (éd.). 1995. Science Technology and African Development, Lagos: The Nigerian Academy of Sciences, 428 pages.

Manor J., E. de Kadt. 1990. Organising Development Research: Insights for the Netherlands from four other Western Countries. La Haye: Ministère de l'Education et de la Science, 59 pages.

Merton, R.K. 1973. The Sociology of Science. Theoretical and Empirical Investigations. Chicago: The University of Chicago Press.

- Mkandawire, T. 1994. "Issues in development-related research", *in* Schweigman, C. and I.A. van der Werf (eds.). 1994. Development-related research collaboration: A second look at the role of the Netherlands, Amsterdam: Royal Policy Institute, pp. 27-31.
- Mosley P. 1987. Foreign Aid, Lexington: The University Press of Kentucky, 264 pages.
- Nandi, A. 1988. Science, Hegemony, and Violence - A Requiem for Modernity, Delhi: Oxford University Press.
- New York Academy of Sciences. 1996. Global Cooperation in Science, Engineering and Medicine, A special report from the New York Academy of Sciences Science Policy Program, 43 pages.
- OCDE. 1985. "Coopération Scientifique et Technologique avec les Pays en Développement", Paris: OCDE, 118 pages.
- Oldham, G. 1995. "La Coopération Scientifique Internationale", *in* R. Waast (éd.), Les Conférences, Vol.1, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 154 pages, pp.87-98.
- Olsson, B. 1994. "The Role of Research in African Universities", document de travail préparé pour la réunion du DAE Working Groups on Higher Education and Educational Research, Dakar, 18 mai, 1994.
- ORSTOM. 1991. "Des sciences coloniales aux sciences du développement". Textes de la commissions de sciences sociales pour la journée d'étude des sociologues de l'ORSTOM des 17/18 septembre 1991.
- Pearson, L.B. et al. 1969. Partners in Development: Report of the Commission on International Development. New York: Praeger.
- Petitjean P. (éd.). 1996. Les Sciences Coloniales. Figures et Institutions. Paris: ORSTOM éditions, 353 pages.
- Petitjean P., C. Jami, et A.M. Moulin (éds.). 1992. Science and Empires. Kluwer Academic Publishers, 411 pages.
- Plucknett, D.L., N.J.H. Smith et S. Ozgediz. 1990. Networking in International Agricultural Research, Ithaca and London: Cornell University Press, 224 pages.
- Power, M. 1994. The Audit Explosion, Demos.
- Pronk, J.P. 1994. "Beyond the grand design: research for a grand view", *in* Schweigman, C. and I.A. van der Werf (eds.). (1994). Development-related research collaboration: A second look at the role of the Netherlands, Amsterdam: Royal Policy Institute, pp.11-18.
- Raj, K. 1997. "Du commerce à la linguistique. La Compagnie de marchands anglais devient la tête de pont de l'orientalisme". La Recherche, 300, pp. 46-49.
- Rawoo. 1996. Towards a European Science & Technology Policy for Development, La Haye: Rawoo, 32 pages.
- Rawoo. 1997. Internal conflicts, security and development, Publication n°14, La Haye: Rawoo, 73 pages.

- Sachs, I. 1994. "Le défi de l'environnement", in J-J Salomon, F. Sagasti, et C. Sachs, La quête incertaine (science, technologie, développement), Paris: Economica, 578 pages, PP.321-361.
- Schweigman, C. et I.A. van der Werf (eds.). 1994. Development-related research collaboration: A second look at the role of the Netherlands, Amsterdam: Royal Policy Institute, 192 pages.
- SIDA-SAREC. 1992. "The Ownership and Cultivation of Knowledge. The Rationale for Swedish support to university in developing countries", SIDA-SAREC: Stockholm.
- SOU. 1973. Forskning för Utveckling (La Recherche pour le Développement). Stockholm: Statens Offentliga Utredningar.
- SST Australie. 1997. Bulletin électronique d'Australie du Service pour la Science et la Technologie (SST) de l'Ambassade de France en Australie, 13 novembre 1997.
- Stewart, D.W. 1993. Immigration and Education: The Crisis and the Opportunities, New York: Lexington Books.
- Surre, Ch. 1993. L'Institut de recherches sur les huiles et oléagineux, 1942-1984. Collection Autrefois l'Agronomie, Paris: CIRAD, 100 pages.
- UN. 1979. "The Vienna Program of Action", New York: UN.
- UNESCO. 1993. "Foreign Students in Higher Education: Comparative Statistical Data for 1980 and 1990", Paris: UNESCO.
- UNESCO. 1997. Annuaire Statistique de l'UNESCO.
- USAID. 1992. "Cutting-Edge Research for Development: The A.I.D. Program in Science and Technology Cooperation", Washington, D.C., 80 pages.
- Velho, L. 1996. "Assessment of International Scientific Collaboration in Brazilian Amazonia", in J. Gaillard (éd.), Coopérations Scientifiques Internationales, Vol.7, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 347 pages, pp.155-170.
- Vessuri, H. 1996. "Scientific cooperation among unequal partners: the straitjacket of the human resource base", in J. Gaillard (éd.), Coopérations Scientifiques Internationales, Vol.7, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 347 pages, pp.171-185.
- Waardenburg, J.G. 1994. Strategic Choices for a Northern Development-Related Research Policy: the Case of DGIS, in Schweigman, C. and I.A. van der Werf (eds.). 1994. Development-related research collaboration: A second look at the role of the Netherlands, Amsterdam: Royal Policy Institute, pp. 137-146.
- Waast, R. (éd.). 1992. "Indicators and survey of the researchers: science and technology for development, a European programme". Final Report, EVAK-5126 FR Contract. Brussels: Commission of European Communities, DG XII.
- Waast R. 1996. "Introduction", in R. Waast (éd.), Les sciences au sud: Etat des lieux, Vol.VI, Les sciences hors d'occident au XXème siècle, Paris: ORSTOM éditions, 332 pages, pp.7-26.
- Waast R., G.J. Gill, et V.Dollé. 1996. "Renforcer la capacité de RDT dans les pays en développement", Bruxelles: DGVIII, 70 pages.

Weiler, H. 1984. "The political Dilemmas of Foreign Study", in E.Barber, P. Altbach and R. Myers (eds), Bridges to Knowledge: Foreign Students in Comparative Perspective, Chicago: University of Chicago Press, 184-195.

Weiss, C. 1992. "Lessons from Eight 'Reforms Commissions on the Organization of Science and Technology in U.S. Bilateral Development Assistance", a report prepared for the Task Force on Development Organizations of the Carnegie Commissions on Science Technology and Government, New York: Carnegie Commission.

Widstrand, C. 1993. "Donor Approaches to Research Capacity Building", document de travail préparé pour la Donor Consultation on Agenda 21 Research and Capacity-Building Initiatives, 8-11 novembre, 1993, Centre Rockefeller, Bellagio, Italie.

Wield, D. 1995. "Beyond the Fragments: Integrating Donor Reporting Systems to Support African Universities", Stockholm: SAREC Documentation, Surveys 1995:3, 117 pages.



# Deuxième partie

## Études de cas

Royaume-Uni

Pays-Bas

États-Unis

Canada

Suède

Japon





## LE ROYAUME-UNI

Avec moins de 0,3% de son produit national brut (PNB) consacré à l'aide pour le développement (APD)<sup>1</sup>, le Royaume-Uni fait partie des pays de l'OCDE qui consacrent moins de 0,35% de leur PNB à l'APD. Sur un budget total d'aide au développement de 2.300 millions £ en 1996, un peu plus de 5% serait consacré à des activités de recherche et de développement technologique (RDT)<sup>2</sup>. La politique de coopération scientifique et technique du Royaume Uni a largement été définie par l'*Overseas Development Administration* (ODA), qui a financé une grande partie des activités d'aide au développement britanniques. A la suite des dernières élections (juin 1997), le Gouvernement *New Labour* de Monsieur Tony Blair a transformé l'ODA, qui était un département dépendant du *Foreign Office*, en un *Department for International Development* (DFID) ayant rang de Ministère.

Ces activités de RDT sont exécutées par des instituts de recherche et des universités britanniques, des ONG, des institutions ou programmes internationaux, ainsi que dans le cadre de collaborations avec des institutions de pays en développement (PED). Elles couvrent un large spectre de domaines variés incluant les recherches sur l'environnement et les ressources naturelles, la santé et la population, l'ingénierie (eau, transport et énergie), les recherches en économie et en sociologie, et l'éducation. Ce sont les recherches dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles (agriculture, forêt et pêches) qui dominent largement. Parmi les institutions qui exécutent les programmes de recherche, le *Natural Resources Institute* (NRI) est la seule institution britannique spécialisée en recherches tropicales dans le domaine des ressources naturelles renouvelables. Cet organisme qui vient d'être privatisé appartient depuis l'année dernière à un consortium d'universités britanniques privées. Dans le cadre de ce processus, le NRI a fait l'objet d'une réorganisation, notamment d'une diminution du nombre de ses départements (qui sont passés de 10 à 5) et d'une réduction importante de son personnel (lequel est passé de 540 à 360 soit une diminution d'un

---

<sup>1</sup> Après avoir atteint un maximum de 0,43% au cours des années 1977-1981, l'aide au développement britannique est descendue à un niveau plancher de 0,27% en 1990, niveau auquel elle est revenue en 1997.

<sup>2</sup> C'est ainsi que sont définies ces activités par l'ODA: Technology Development and Research (TDR). Pour l'année budgétaire 1993/94, dernière année pour laquelle nous disposons de chiffres détaillés sur les activités de recherche et de développement technologique (RDT), 116 millions £ ont été consacrées à des activités de RDT, soit 5,8% du budget total de l'APD (ODA 1995).

tiers). Dans le domaine des études sur le développement (*Development Studies*), deux institutions dominent: l'*Institute of Development Studies* à l'Université du Sussex, et l'*Overseas Development Institute* à Londres. Les autres activités se répartissent principalement dans une trentaine d'instituts ou d'universités britanniques en fonction des domaines d'intervention.

La DFID (anciennement ODA) attribue une grande partie de ses financements pour des recherches effectuées dans le cadre d'appels d'offres compétitifs. Bien que le financement des activités de recherche scientifiques et techniques pour le développement continue de dépendre largement du budget du DFID, des efforts ont été faits depuis plusieurs années pour diminuer cette dépendance en recherchant des financements extérieurs notamment auprès de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale et d'autres agences multilatérales.

Le dispositif institutionnel existant aujourd'hui, même s'il a fait et fait encore l'objet de restructurations importantes, est largement tributaire de l'histoire, de la politique et des institutions et programmes créés pendant la période coloniale de l'empire britannique.

## 1. Une présence scientifique outre-mer très ancienne

Le Royaume-Uni est le pays dont la présence scientifique outre-mer est la plus ancienne parmi les pays du Nord. Ainsi, la Compagnie Anglaise des Indes, a entretenu des liens très étroits avec les cercles de savants britanniques notamment par l'intermédiaire de ses employés (naturalistes, astronomes, etc.) et a joué un rôle significatif dans le développement et la diffusion des sciences britanniques et indiennes dès sa création en 1600. Elle a de plus compté parmi ses actionnaires d'illustres savants comme Newton ou Boyle (Kapil Raj 1997). Construite sur le modèle de la *Royal Society* de Londres et financée par la Compagnie anglaise des Indes orientales, une société savante, l'*Asiatic Society of Bengale*, vit ensuite le jour à Calcutta en 1784. C'est à la même époque (fin du 18ème siècle), que furent établis les premiers jardins botaniques (Sangwan 1992)<sup>3</sup>. Il faudra ensuite attendre une centaine d'années avant que ne soient créées les premières institutions de recherche tropicales de l'Empire britannique. Ainsi, le NRI, dont les origines remontent à la création du *Scientific and Practical Department of the Imperial Institute*, vient de fêter son centenaire en octobre 1994. D'autres créations notables ont jalonné l'histoire institutionnelle de la recherche tropicale outre-mer britannique. Notons pour mémoire la création de l'*Overseas Geological Surveys* en 1888, celle de l'*Imperial Department of Agriculture for the West Indies*

<sup>3</sup> C'est en mai 1787 que le colonel Robert Kyd devint le directeur du Jardin Botanique de Calcutta qui fut le premier jardin botanique de la compagnie des Indes de l'Est (Sangwan 1992).

en 1898, celle des *Schools of Tropical Medicine* de Londres et de Liverpool également en 1898, etc. (Jeffries 1964).

Chaque pays de l'empire britannique était perçu comme une entité distincte. Ce point de vue militait contre la centralisation de la recherche et, dans certains cas, contre la régionalisation des activités de recherche, bien que des efforts d'organisation régionale aient été fait en Afrique de l'Est dans la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale. Dans le domaine de l'agriculture, cette conception a conduit à la création d'un département d'agriculture dont dépendaient, dans chaque colonie, les activités de recherche. Ces départements étaient beaucoup plus concernés par la mise en valeur des terres et la vulgarisation que par la recherche (Masefield 1972). Au moment de l'indépendance, on a assisté à une nationalisation des structures en place avec la substitution des chercheurs britanniques expatriés par du personnel de recherche local, et un changement des orientations privilégiant les recherches d'intérêt local (Gaillard et Waast 1988)<sup>4</sup>.

Le gouvernement métropolitain n'est intervenu que relativement tard dans l'orientation générale des recherches. En effet, ce n'est qu'en 1940 que sera approuvé par le Parlement un projet de loi visant à promouvoir, financer et coordonner la recherche coloniale. En 1960, à la fin du processus de décolonisation, la tutelle des activités de recherche pour le développement dépendant jusque là du *Colonial Office* fut transférée au département de la coopération technique, transformé en *Overseas Development Ministry* (ODM) par le premier Cabinet Wilson en 1964, en *Overseas Development Administration* (ODA) par le premier Cabinet Thatcher en 1979, et finalement en *Department for International Development* (DFID) en 1997 par le premier Cabinet Blair. Les attributions de l'ODA décrites ci-après sont donc reprises par le DFID<sup>5</sup>.

## 2. l'ODA: agence gouvernemental d'objectifs et de moyens

Placée sous la tutelle de l'ODA (et désormais du DFID), la politique de coopération scientifique et technique britannique pour le développement fait partie intégrante de la politique d'aide au développement. Elle est régie par l'*Overseas Development Cooperation Act* de 1980 qui réaffirme les orientations définies par le "livre blanc" de 1975 vers "une aide accrue aux pays les plus pauvres et aux populations les plus pauvres de ces pays" (ODM 1975). Cette position a cependant été fortement nuancée par le

<sup>4</sup> Dans le domaine de l'agriculture, la priorité fut donnée aux cultures vivrières par rapport aux cultures d'exportation, bien que ces dernières aient continué à occuper une place importante du fait de leurs contributions en monnaies convertibles et du fait des revenus qu'elles apportaient aux gouvernements par le biais de taxes.

<sup>5</sup> Dans la suite de ce chapitre, nous utilisons cependant le plus souvent le sigle ODA dans la mesure où les politiques et les activités présentées relèvent de la période où l'ODA était en place.

Gouvernement conservateur de Mme Thatcher qui mit l'accent, à partir des années 1980, sur une plus grande prise en compte des intérêts politiques et commerciaux du Royaume-Uni. Comme pour l'ensemble des pays de l'OCDE, la justification de l'aide accordée aux PED par le Royaume-Uni, recouvre une variété de raisons. La déclaration du Gouvernement britannique faite en 1987 en réponse à un rapport du Comité des affaires étrangères explicite tout en les réconciliant les différentes raisons qui sous-tendent sa politique d'aide de la façon suivante: "le but est de promouvoir un progrès économique et social durable et de réduire la pauvreté dans les PED... Ceci est entièrement compatible avec la recherche de nos intérêts politiques, industriels et commerciaux".<sup>6</sup>

Pour l'année budgétaire 1993-94, environ 2/3 des programmes de l'ODA concernaient les pays à bas revenu. La répartition géographique était respectivement de 43% pour l'Afrique, 33% pour l'Asie et 8% pour l'Amérique Latine. L'aide au pays de l'Europe, de l'Europe de l'Est et de l'ex Union Soviétique, qui dépend également de l'ODA, met l'accent sur le soutien à la transition vers une économie de marché, la démocratie et le pluralisme dans ces pays (FCO 1995). La structure du financement entre les programmes bilatéraux et multilatéraux a évolué au cours des dernières années au profit des activités multilatérales qui pour la première fois en 1995 ont représenté 50% de l'APD britannique.

Dans le cadre de son soutien à un "développement économique et social durable" (FCO 1995), les programmes de l'ODA s'articulent autour de sept objectifs prioritaires:

- soutenir la réforme économique,
- accroître les capacités de production,
- contribuer à assurer la bonne gestion des affaires publiques,
- financer des activités ayant directement des retombées sur les pauvres,
- promouvoir le développement humain, notamment par l'amélioration de l'éducation et de la santé, et la planification des naissances,
- promouvoir et améliorer le statut des femmes, et
- contribuer à la résolution des problèmes liés à l'environnement.

Pour contribuer à la poursuite de ces objectifs, l'ODA finance des programmes de recherche et de développement technologique (TDR) dans un nombre de domaines variés considérés comme important pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les PED. Un rapport récent préparé pour la Chambre des Lords (House of Lords 1990) confirme qu'aussi bien l'ODA que la *Royal Society* considèrent que la contribution de la science et de la technologie est cruciale pour le développement économique et social et que son rôle est central dans tout

<sup>6</sup> Bilateral Aid: Country Programmes - Observations by the Government, Cm 225, Octobre 1987, page 1.

programme d'aide au développement. Toutefois la façon dont elle contribue (ou devrait contribuer) au processus de développement est rarement explicitée. Tout en affirmant que la science et la technologie influence presque tous les aspects de l'aide pour le développement, l'ODA constate qu'il est difficile de l'identifier de façon précise sur l'ensemble de ses activités de développement. Par ailleurs cette administration affirme qu'il est important de ne pas concentrer tous ses moyens sur des programmes S&T, certaines activités moins scientifiques et plus technologiques pouvant contribuer de façon déterminante au changement technologique et au développement économique et social des PED.

C'est pourquoi l'accent est mis de plus en plus sur les programmes de recherche "appliquée" et sur des actions d'adaptation et de transfert de technologie. L'ODA privilégie également les programmes dont l'objectif est de générer des applications pratiques et qui visent à contribuer à la dissémination et à l'appropriation des résultats de recherche dans et par un public aussi large que possible. Le rapport remis à la Chambre des Lords (House of Lords 1990), tout en approuvant l'orientation prise par l'ODA d'un soutien accru à une recherche plus appliquée et aux activités de transfert de technologie<sup>7</sup>, fait un certain nombre de remarques. La première suggérée par le *British Council* a trait au fait "qu'il y a souvent un décalage entre les priorités des donateurs (du Nord) et des récipiendaires (du Sud), les derniers aspirant à un renforcement du soutien accordé aux sciences de base" (House of Lords 1990: 27). La deuxième concerne le fait que dans de trop nombreux pays du Sud, la recherche est déconnectée de la production et rencontre rarement les besoins des utilisateurs potentiels. En conséquence, le peu de demande existant localement pour la science et la technologie crée des conditions plus souvent favorables aux marchés étrangers qu'il n'encourage le développement des capacités endogènes dans les domaines S&T. C'est ce qui pousse les auteurs du rapport à conseiller vivement l'ODA à "renforcer les mécanismes par lesquels les utilisateurs peuvent exprimer leurs besoins en S&T, et à mettre l'accent sur l'application des résultats de recherche".

La question de savoir s'il est plus efficace d'exécuter la recherche pour le développement au Royaume-Uni ou au Sud a également donné lieu à des débats contradictoires. Le système d'aide britannique est souvent critiqué par les pays du Sud comme concentrant trop ses moyens et ses programmes dans ses propres institutions. Ainsi, on estime que seulement 20% des budgets de l'ODA consacrés à des programmes S&T sont utilisés pour soutenir des projets exécutés dans un PED avec la

---

<sup>7</sup> Parmi les exemples de programmes de l'ODA dont les résultats ont été transférés avec succès aux communautés rurales des PED, le rapport cite des méthodes nouvelles pour la commercialisation du manioc, des systèmes de cultures améliorées au Soudan, le biogaz à l'Ile Maurice et des fours à cuisiner plus économiques en énergie (House of Lords 1990: 258-259).

participation de chercheurs locaux (House of Lords 1990: 27). Les points de vue sur cette question divergent selon les domaines concernés. De fait, on peut difficilement imaginer que les recherches sur les ressources naturelles et l'agriculture puissent être menées en dehors du contexte des problèmes que ces recherches proposent de résoudre, et ceci d'autant plus qu'il s'agit de recherches "appliquées". Les chercheurs britanniques impliqués dans des travaux de recherche plus fondamentaux ne partagent pas cet avis. Ainsi, ceux du Centre de Recherche en Médecine Vétérinaire Tropicale britannique pensent que dans leur domaine "il est plus efficace de mener les recherches sophistiquées dans les laboratoires du Nord qui disposent de l'infrastructure et des équipements nécessaires" .... et que "les instituts de recherche sophistiqués qui ont été créés dans les PED sont extrêmement coûteux et se transforment le plus souvent en tours d'ivoire considérées avec envie et amertume par les chercheurs nationaux travaillant dans des institutions disposant de peu de moyens" (House of Lords 1990: 218). Les auteurs du rapport destiné à la chambre des Lords tout en reconnaissant que "dans certaines circonstances il soit plus efficace de mener les recherches au Royaume Uni" ... recommandent cependant à l'ODA "de s'efforcer à financer une proportion plus importante de projets de recherche dans les PED, en faisant appel à des personnels locaux" (House of Lords 1990: 28).

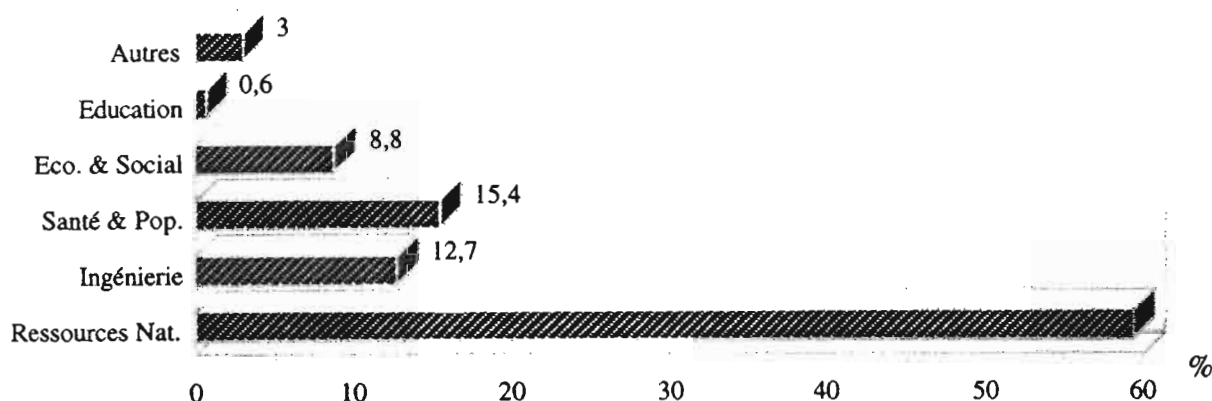
Le soutien de l'ODA aux activités de recherche et de développement technologique est organisé en cinq grands programmes (cf. figure 1):

- Ressources naturelles renouvelables et environnement,
- Ingénierie (eau, énergie et géoscience, urbanisation et transport);
- Santé et population,
- Économique et social,
- Éducation.

Comme le montre la figure 1 ci-dessous, le domaine des ressources renouvelables et de l'environnement mobilise plus de la moitié du budget que l'ODA consacre à des activités de recherche et de développement technologique. Il est suivi par celui de la santé et de la population (15,4%), de l'ingénierie (12,7%), et des recherches économiques et sociales (8,8%), le domaine de l'éducation obtenant à peine 1% de l'ensemble du budget (0,6%). Le domaine des ressources naturelles renouvelables et de l'environnement (RNR) est aussi celui qui a fait le plus grand effort de réflexion stratégique et prospective au cours des dernières années<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Cf. le document intitulé "Renewable Natural Resources Research Strategy, 1995-2005, ODA, 147 pages + annexes.

**Figure 1**  
Répartition sectorielle du budget des programmes RDT  
financés par l'ODA  
1993-94



### 2.1. Ressources naturelles renouvelables et environnement

La division des ressources naturelles (NRD) de l'ODA, responsable des programmes dans le domaine des ressources naturelles renouvelables et de l'environnement, a mis en place en 1989 une stratégie (RNRRS) définissant les priorités de recherche par filières et les problèmes transfilières d'importance régionale. Seize programmes de recherche ont ainsi été définis sur la base d'indicateurs économiques et institutionnels pour les ressources, les produits ou les filières considérés comme importants pour les PED.

La stratégie du NRD a fait l'objet d'une évaluation en 1994. Suite à cette dernière, la NRD change de nom et devient la Division des Ressources Naturelles Renouvelables (NRRD). Les principales critiques énoncées portaient sur l'adéquation entre la demande et l'offre de recherche. En conséquence, dans le cadre d'une stratégie révisée, de nouveaux critères ont été définis pour améliorer la pertinence, l'appropriation et l'impact des projets financés. Une liste de pays et régions "cibles" a également été définie<sup>9</sup>. Les financements seront désormais alloués dans le cadre de onze programmes sectoriels, le NRRD se réservant cependant la gestion d'un fond de flexibilité sur des thèmes transversaux aux programmes (cf. tableau 1).

<sup>9</sup> Elle comprend les pays suivants: le Bangladesh, la Bolivie, le Brésil, la Chine, le Ghana, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, le Népal, le Nigeria, le Pakistan, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka, la Tanzanie et le Zimbabwe. Une liste de pays/régions qualifiés de "niches" par domaines spécifiques a également été établie. Pour les recherches forestières: Belize, le Cameroun, Guyana, le Honduras, la Malaisie; pour les ressources aquatiques: le Pacifique, les Antilles et l'Asie du Sud Est; pour le bétail et la faune: le Botswana, la Gambie, la Corne de l'Afrique et le Yémen.



**Tableau 1**  
**Les onze programmes de la RNRSS avec la ventilation des allocations**  
**1995-2005**

<b>Intitulés des programmes</b>	<b>%</b>
Systèmes de Ressources Naturelles	14.2
Protection des Plantes	26.4
Conservation Post-récolte des Plantes	12.6
Sciences des Plantes	8.4
Forêts	13.2
Sciences Vétérinaires	8.1
Productions Animales	8.4
Aquaculture	2.0
Gestion des Pêches	2.0
Génétique des poissons	2.0
Conservation post-récolte des poissons	1.5
Fond de flexibilité	1.2

La gestion de ces onze programmes est confiée à des universités ou des institutions de recherche britanniques. Chaque programme est dirigé par un responsable de programme (*Programme Manager*) assisté d'un comité consultatif (*Programme Advisory Committee*). Les responsables des programmes sont chargés de mettre en application la stratégie du NRRD pour une période déterminée et dans le cadre d'un budget défini. Ce sont eux qui engagent des contrats avec les responsables des projets (*Project Leaders*) sélectionnés dans le cadre des appels d'offres.

La stratégie définie par le NRRD privilégie les activités de recherche de nature "appliquée, stratégique ou adaptative" qui sont conduites dans un ou plusieurs pays "cibles". En conséquence, les projets retenus impliquent souvent des collaborations entre des chercheurs britanniques et des chercheurs appartenant aux systèmes nationaux de recherche des PED. On demande aux responsables des projets de veiller à ce que leur démarche intègre un niveau approprié d'analyse socio-économique, y compris la prise en compte de la contribution et du rôle des femmes dans le développement économique et social. Les projets de recherche retenus doivent également tenir compte des conséquences des résultats attendus ou obtenus sur l'environnement en général et la conservation de la biodiversité en particulier. Des contrats de quatre ans sont signés avec les responsables des projet pour une première période. En fonction des résultats obtenus, ces contrats sont renouvelables pour deux périodes consécutives de trois ans chacune.

La gestion de plusieurs programmes du NRRD, dont ceux sur la conservation post-récolte et la protection des plantes, a été confiée à des chercheurs du NRI. Le responsable du programme "Forêts" est membre de l'Institut des Forêts d'Oxford, celui du programme "Sciences Vétérinaires" du *Center for Tropical Veterinary Medicine*, celui sur

l'aquaculture de l'institut d'aquaculture de l'Université de Stirling ...etc, reflétant et reconnaissant ainsi les spécialités acquises, souvent depuis de nombreuses années, par diverses institutions britanniques.

Au niveau des recherches agronomiques internationales, le Royaume-Uni (par l'intermédiaire de la NRRD de l'ODA) finance le GCRAI (Groupe Consultatif pour la Recherche Agronomique Internationale). Il compte parmi ses membres fondateurs et les dix premiers pays contributeurs. La participation du Royaume-Uni au GCRAI pour l'année 1996 était de 10,7 millions de \$U.S. En plus du soutien direct au budget de 12 instituts du GCRAI, le NRRD gère un fond spécial (*Holdback fund*) auquel peuvent soumissionner les centres internationaux du GCRAI en collaboration avec des centres nationaux de PED et/ou des institutions de recherches britanniques. Plus d'1 million de Livres ont été mis en compétition dans le cadre de ce fonds au cours de l'année budgétaire 1993-94.

## 2.2. l'ingénierie (eau, énergie et géoscience, urbanisation et transport)

Dans le domaine de l'ingénierie, l'ODA veut apporter une contribution à la mise au point de technologies appropriées en réponse aux besoins des consommateurs. L'accent est mis sur l'assistance technique dans des domaines tels que les systèmes sanitaires, les routes en milieu rural, l'amélioration des bidonvilles urbains, l'efficacité énergétique, et la gestion de l'environnement. Les questions environnementales sont importantes dans tous les domaines de l'ingénierie mais en particulier dans ceux des ressources en eau et de l'efficacité énergétique.

Les recherches dans le domaine de l'ingénierie sont en grande partie menées par des instituts britanniques qui entretiennent des relations historiques importantes avec l'ODA et qui sont reconnus comme centres d'excellence dans leurs domaines respectifs. Il s'agit principalement du *British Geological Survey*, du *Transport Research Laboratory*, et de l'*Institute of Hydrology and Hydraulics Ltd*. Le reste des activités est dispersé entre de nombreuses institutions, notamment des universités et des bureaux de consultants.

En plus des projets de recherche et de développement menés par les institutions britanniques, l'ODA contribue au financement d'activités menées par l'*Energy Sector Management Assistance Programme* (ESMAP) qui est un programme conjoint entre plusieurs partenaires dont la Banque Mondiale et le PNUD.

### 2.3. Santé et population

La division de la santé et de la population de l'ODA soutient des recherches dans quatre domaines prioritaires considérés d'importance globale ou régionale:

- réforme et gestion des systèmes de santé,
- santé et reproduction (y compris le développement de méthodes nouvelles de contraception et le contrôle des maladies à transmission sexuelle);
- lutte contre les maladies contagieuses, particulièrement le paludisme, la tuberculose et le SIDA,
- santé dans des situations de crise notamment post-confliktuelles.

Les autres domaines incluent les recherches en nutrition (particulièrement carences en vitamines et en iode), les maladies liées aux risques environnementaux (notamment virus et métaux lourds suite au recyclage des eaux usées en agriculture) ... etc.

En plus de ces activités menées dans différentes institutions britanniques, l'ODA finance 9 programmes à la *London School of Hygiene and Tropical Medicine* (épidémiologie infantile, population et santé, santé urbaine, vieillissement, SIDA, contrôle des maladies tropicales, santé et environnement, économie de la santé, et technologie appropriée dans le domaine de la santé) et 5 programmes à la *Liverpool School of Tropical Medicine* (soins primaires, épidémiologie, stratégies pour la santé des femmes et jeunes enfants dans les PED, maladies endémiques et analyses de laboratoire, impact sur la santé des projets de développement).

Au niveau international l'ODA contribue également au financement du Programme pour la Recherche et la Formation en Maladies Tropicales de l'OMS en collaboration avec le PNUD et la Banque Mondiale, au programme de contrôle de l'onchocercose en Afrique de l'Ouest et au programme spécial de l'OMS sur le contrôle des maladies diarrhéiques. Dans le domaine des recherches sur la population l'ODA soutient également activement le programme spécial de l'OMS concernant la recherche, le développement et la formation en reproduction humaine.

### 2.4. Recherches économiques et sociales

La division Économique et Sociale de l'ODA participe au financement de recherches socio-économiques dans un nombre varié d'institutions britanniques actives dans le domaine des recherches sur le développement (*development studies*). Les principaux thèmes abordés sont :

- la croissance économique durable,
- la réduction de la pauvreté,

- les aspects socio-économiques du SIDA,
- le développement institutionnel et la gestion,
- les aspects socio-économiques dans le domaine de l'environnement,
- les systèmes économiques et politiques et le progrès social.

L'ODA contribue également pour une large part au financement de six programmes de recherche de l'*Institute of Development Studies* (IDS) de l'Université du Sussex. Ces programmes sont menés aux Royaume-Uni et à l'étranger dans un nombre important de PED. Ces six programmes sont les suivants:

- réduction de la pauvreté et développement durable en milieu rural,
- stratégies de développement des connaissances dans les économies sous ajustement structurel,
- gouvernement, marché et société,
- l'entreprise productive et son contexte,
- recherches embryonnaires, sujets innovants
- relations internationales.

La Division Économique et Sociale de l'ODA participe également au financement de la diffusion de l'information. Elle a contribué au lancement du *Journal of African Studies* en lui accordant un financement de 12.000 £ de 1990 à 1993. Un périodique trimestriel de quatre pages est également produit par l'IDS et l'ODI (*Overseas Development Institute*) avec un financement de cette même division. Elle accorde également son soutien à l'ODI pour financer des activités variées dans le domaine de la diffusion de l'information telles que la production de notes documentaires (*briefing papers*) sur des questions contemporaines de développement, de rapports d'études (*working papers*) sur les travaux de recherche de l'ODI, la publication d'une revue trimestrielle sur les politiques de développement, l'organisation de conférences, etc.

## 2.5. Éducation

Les activités de recherche dans ce domaine concernent l'éducation et la formation dans les pays en développement, ainsi que la construction de capacité (*capacity building*) de recherche dans ces pays. Ces recherches portent sur les stratégies de réduction des coûts de la formation technique et professionnelle, les contraintes liées à la participation des femmes à la formation technique et professionnelle, les analyses et les méthodes d'évaluation des coûts et des bénéfices de l'illétrisme.

### 3. Les agences d'exécution

En passant en revue les différents programmes financés par l'ODA par l'intermédiaire de ses différentes divisions, nous avons commencé à brosser un tableau des différentes institutions britanniques impliquées dans l'exécution des activités de recherche et de développement technologique pour les PED. Jusqu'à une époque récente, ces institutions pouvaient être classées en trois catégories: les agences d'exécution de l'ODA (dont le NRI était la principale), les agences appartenant à d'autres ministères (principalement dans le domaine de l'ingénierie comme le *British Geological Survey* et le *Transport Research Laboratory*), et les autres institutions de recherche qui sont, de loin, les plus nombreuses et dont beaucoup sont non gouvernementales. Rappelons en pour mémoire les principales : *Oxford Forestry Institute*, *Silsoe Research Institute*, *Center for Tropical Veterinary Medicine* (de l'Université d'Edimbourg), *Rothamsted Experimental Station*, *Institute of Hydrology and Hydraulics Ltd.*, *Intermediate Technology Development Group*, *London School of Hygiene and Tropical Medicine*, *Liverpool School of Tropical Medicine*, *Overseas Development Institute* (de Londres) et *Institute of Development Studies* (de l'Université du Sussex). En tout l'ODA financerait directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'appels d'offres) une trentaine d'institutions ou de centres de recherche britanniques travaillant pour ou avec les PED.

Suite à la publication par le gouvernement britannique du Livre Blanc sur la Science et la Technologie en mai 1994, qui s'interrogeait notamment sur l'efficacité relative des recherches menées dans le secteur public, l'ODA a annoncé dès décembre 1994 son intention de privatiser le NRI et a invité les repreneurs éventuels à se faire connaître. Avec la privatisation effective du NRI en mai 1996, c'est toute une page de l'histoire de la recherche coloniale britannique qui se tourne. Cette décision récente va induire des changements importants sur le financement, l'organisation et l'orientation des activités du NRI qui ne manqueront pas à leur tour d'influencer l'avenir des autres institutions britanniques dont le fonctionnement dépend des financements de l'ODA.

#### 3.1. Le Natural Resources Institute (NRI)

La création du *Natural Resources Institute* en 1987 marque la volonté de la part de l'ODA de regrouper<sup>10</sup> au sein d'un même organisme les deux dernières institutions britanniques de recherche tropicale qui étaient alors sous sa tutelle (le *Tropical Development and Research Institute*<sup>11</sup> et le

<sup>10</sup> Faisant suite et parachevant ainsi un certain nombre de regroupements antérieurs (cf. note suivante).

<sup>11</sup> Le *Tropical Development and Research Institute* (TDRI) est lui même né en 1983 de la réunification du *Tropical Products Institute* dont la création remonte à 1894 et du *Center for Overseas Pest Research* qui

*Land Resources Development Center*) et de recentrer les activités de ce nouvel organisme dans les domaines de recherche dans lesquels il possède un avantage comparatif. Comme nous l'avons vu précédemment, l'histoire du NRI et de ses prédécesseurs remonte à la fondation du *Scientific and Practical Department of the Imperial Institute* en 1894. Au fur et à mesure des créations et réorganisations, les intitulés des institutions ont non seulement perdu successivement leurs références à l'Empire et à l'Outre Mer, mais aussi à la spécificité tropicale, au développement et à la recherche, même si le mandat officiel du NRI consiste toujours à "aider les pays en développement à améliorer la productivité et la gestion durable de leurs ressources naturelles renouvelables ... à travers l'application de la science et de la technologie"(NRI 1995: 4).

La structure du financement du budget du NRI depuis 1990 indique que si la division des ressources naturelles renouvelables de l'ODA continue d'apporter la contribution la plus importante, sa part relative a progressivement diminué de 65% en 1991-92 à 56% en 1994-95. Toutefois, durant cette même année (94-95) 28% des activités ont été également financées par l'ODA sur les budgets des divisions géographiques, les 16% restant proviennent d'une diversification des revenus du NRI et notamment de la Commission Européenne, de la Banque Mondiale et d'autres institutions de financement multilatérales. Cette part du budget qui provient d'une source autre que l'ODA est passée de 8% à 16% en cinq ans. Le NRI projette d'augmenter ces ressources extérieures (à l'ODA) de 10% par an au cours des années à venir.

Suite à la première évaluation triennale effectuée en 1993, une réflexion stratégique et prospective a été entreprise au sein du NRI pour essayer de positionner l'institution à l'aube du prochain siècle. Les principales conclusions de l'étude "NRI 2000" sont les suivantes:

- la part du budget provenant de l'ODA devrait diminuer de 84% à 67%;
- pour compenser cette diminution, les ressources extérieures (à l'ODA) doivent augmenter de 77%;
- les orientations des activités du NRI vont se déplacer de la recherche vers la consultation, la part des ressources destinées à la recherche passant de 42% à 29%.

Bien que la diminution des ressources en provenance de l'ODA constitue un véritable défi pour le NRI, l'étude prospective relève un certain nombre de points forts dont le NRI devrait tirer profit : notamment la pertinence de son expertise dans un certain nombre de secteurs "clefs" et une approche interdisciplinaire pour la résolution des problèmes, doublée d'une capacité à mobiliser, dans le cadre de contrats, les services spécialisés d'experts britanniques, et ce dans l'ensemble de la

---

résulte lui même du regroupement d'un certain nombre d'instituts beaucoup plus anciens intervenu en 1971.

communauté scientifique nationale. Pour se conformer au nouveau contexte, le NRI devra cependant faire preuve d'une capacité d'adaptation permanente et pratiquer ce que les auteurs de l'étude prospective appellent le "*flexible resourcing*", c'est à dire la capacité de fonctionner en "géométrie variable" en fonction de la demande des clients. C'est également le but de la restructuration qui comprend une réduction du personnel et une réduction des coûts fixes de fonctionnement en optimisant notamment l'occupation du site de Chatham que le NRI partage avec l'École des sciences de la terre de l'Université de Greenwich.

La privatisation effective du NRI va renforcer cette approche à "géométrie variable". Suite à l'appel d'offre de vente du NRI lancé par l'ODA, la sélection a retenu un consortium d'universités qui se proposait de racheter le NRI en le divisant en deux entités juridiques distinctes. La première conserve le nom de NRI et, achetée par l'Université de *Greenwich*, poursuit ses activités de recherche dans le cadre de l'université. La seconde qui regroupe les activités de consultance dans une compagnie appelée NR International Ltd., est désormais la propriété d'un consortium réunissant, outre l'Université de *Greenwich* celle d'*Edinburgh*, l'*Imperial College of Science Technology & Medicine* et le *Wye College* de l'Université de Londres. Le rôle de l'institut (NRI) est donc de mener des activités de recherche alors que celui de la compagnie est de "gagner" des contrats pour l'institut et les membres du consortium. L'institut qui emploie désormais 330 personnes est une *School* intégrée à l'Université de Greenwich avec un *turnover* de 15 millions de £. par an. La compagnie emploie, quant à elle, 40 personnes et dispose d'un *turnover* de 25 millions de £. annuel. En professionnalisant ainsi les activités liées à la recherche de contrats, la compagnie pense ainsi devenir plus compétitive sur la marché national et mondial. Un an après la privatisation, aucune réduction supplémentaire de personnel n'avait été enregistrée. Respectivement 60% des contrats post-privatisation de l'Institut et 40% du budget de la Compagnie provenaient de l'ODA (et du DFID depuis juin 1997).

### 3.2. Autres institutions partiellement concernées

Plusieurs autres institutions britanniques contribuent directement ou indirectement et de façon plus ou moins importante à des activités de soutien à la recherche scientifique et technique dans les pays en développement. Ainsi, plusieurs *Research Councils* financent-t-ils, sur leurs fonds propres ou sur des fonds provenant de l'ex-ODA, des programmes de recherche d'instituts ou d'universités britanniques. C'est le cas notamment du *Natural Environment Research Council* qui, par exemple dans le cadre de son programme sur la dégradation des zones arides, organise des appels d'offres thématiques ouverts à l'ensemble de la

communauté scientifique nationale<sup>12</sup>. Plusieurs institutions britanniques comme le *British Geological Survey*, l'*Institute of Terrestrial Ecology*, ou l'*Institute of Freshwater Ecology* y participent activement.

Les universités britanniques contribuent également à renforcer les institutions et les capacités de recherche des pays du Sud en formant leurs étudiants, et en organisant des collaborations et des échanges. Le nombre d'étudiants étrangers au Royaume-Uni a continué à augmenter entre 1980 et 1995, bien que le Gouvernement britannique ait décidé en 1980 de faire payer à ces derniers le coût total réel de leur formation au Royaume-Uni<sup>13</sup>. Suite aux réactions très critiques qui ont suivi cette décision, notamment de la part de plusieurs pays du Commonwealth<sup>14</sup>, le Gouvernement britannique mis en place en 1983 un certain nombre de mesures incluant plusieurs programmes de bourses de formation d'un montant de 46 millions de £ sur trois ans et ciblés sur un nombre sélectionné de pays<sup>15</sup> (Woodhall 1989). En 1995, le Royaume-Uni accueillait près de 130.000 étudiants étrangers dont la moitié environ provenaient de pays du Sud. Ces derniers sont majoritairement asiatiques et viennent principalement de Malaisie, de Hong Kong et de Singapour. Une partie des activités du *British Council* et notamment son programme d'aide à la formation académique ou professionnelle au Royaume Uni pour les ressortissants de PED et la prise en charge des spécialistes britanniques allant enseigner, conseiller, et exécuter des programmes de collaboration à l'étranger, contribuent également au renforcement des capacités de recherche au Sud. On pourrait également mentionner, parmi d'autres, les *Fellowships programmes* de la *Royal Society* auxquels sont associés des chercheurs de pays du Sud, le *Meteorological Office* qui fournit à la fois des formations, des équipements et des expertises aux services météorologiques des PED.

De nombreuses organisations non-gouvernementales (ONG), entreprennent des programmes d'aide au développement qui incluent souvent des volets scientifiques et techniques et/ou la mise à disposition de personnels experts dans des domaines scientifiques et techniques variés. Une partie de ces activités est souvent financée par l'ex-ODA. Parmi les principales NGO bénéficiant du soutien de l'ex-ODA nous pouvons citer *OXFAM*, *Save the Children Fund*, *Christian Aid*, et *Catholic Fund for Overseas Development*. L'ex-ODA apporte également un soutien financier substantiel aux agences affectant des volontaires dans les PED.

<sup>12</sup> Parmi les autres *Research Councils* citons notamment le *Medical Research Council*, le *Science & Engineering Research Council* et le *Social & Economic Research Council*.

<sup>13</sup> C'est à dire encore plus cher que pour les citoyens britanniques pour qui les frais de scolarité dans l'enseignement supérieur sont déjà très élevés.

<sup>14</sup> Ainsi, suite à cette décision, le gouvernement de la Malaisie a lancé une campagne anti-britannique en incitant leurs concitoyens à "acheter britannique en dernier recours" (*Buy British Last*).

<sup>15</sup> Des programmes spéciaux ont ainsi été mis en place pour les étudiants de Malaisie, de Chypre, de Hong Kong, de Chine et d'Afrique du Sud.



C'est le cas notamment du *Voluntary Service Overseas*; du *British Executive Service Overseas* et du *Intermediate Technology Development Group* dont les activités contribuent à la mise au point de technologies suffisamment bon marché et appropriées pour que les populations pauvres des PED puisse les acheter, les utiliser et les entretenir elles mêmes.

## Conclusion

Avec la mise en place du *Department for International Development* (DFID) -qui a rang de *Cabinet*- en remplacement de l'ODA, le gouvernement travailliste de Monsieur Blair a voulu marquer l'importance politique qu'il attachait aux activités d'aide au développement et de coopération S&T avec les pays du Sud. L'objectif des Nations-Unies de contribuer à hauteur de 0,7% du PNB (ce qui pour le Royaume-Uni correspondrait à multiplier par 2,6 le budget de l'année 1997) a été repris parmi les promesses des travaillistes au cours de leur récente campagne électorale. Même s'il est probable qu'un effort sera fait pour augmenter l'APD britannique au cours des prochaines années, atteindre un tel objectif n'est pas réaliste dans le contexte actuel de diminution des budgets publics. Par contre, on peut penser que le DFID va procéder à des changements de destination de l'enveloppe budgétaire. Ainsi, dans ses premiers discours, le Secrétaire d'État pour le Développement International met l'accent sur la réduction des inégalités, l'aide aux pays les plus pauvres, et la réponse à une demande exprimée par les pays du Sud concernés (Short 1997). Dans un premier temps, ces changements ne pourront cependant se faire qu'à la marge, compte tenu des engagements précédents pris par l'ODA.

Dans le domaine de l'aide à la recherche et celui des coopérations S&T pour le développement, ce qui a principalement changé au cours des dernières années est la mise en place, par l'ODA, d'une politique incitative affichant des priorités mieux définies. Cette politique s'accompagne d'une réduction des subventions directes et rémanentes du gouvernement aux quelques trente institutions spécialisées et d'une augmentation relative de financements de programmes exécutés dans le cadre d'appels d'offres ouverts à l'ensemble de la communauté scientifique britannique. Les institutions spécialisées sont également fortement incitées à rechercher auprès du secteur privé ou auprès des institutions multilatérales ou internationales des financements extérieurs aux fonds publics britanniques. La privatisation du NRI et son glissement progressif vers la consultance fait également partie des signaux forts lancés par l'ODA. La capacité de réaction et d'adaptation des institutions et des chercheurs britanniques s'explique en partie par le fait que la situation n'est pas complètement nouvelle pour eux. En fait, ces institutions et ces chercheurs répondent et participent de plus en plus,

depuis une dizaine d'année, aux appels d'offres nationaux et internationaux<sup>16</sup>.

Cette contractualisation et cette privatisation accrue des activités de recherche pour le développement, qui va de pair avec une plus grande recherche d'efficacité, représentent certains avantages comme celui de mobiliser plus largement la communauté scientifique britannique. En revanche elles comportent également un certain nombre de risques et de coûts. Ainsi elles augmentent ce que les anglo-saxons appellent les "coûts de transactions" et notamment les coûts de participation aux appels d'offres multiples pour lesquels il faut préparer des dossiers de soumission, des rapports d'activités intermédiaires et finaux ...etc. Cela diminue le temps consacré aux activités de recherche, et ceci d'autant plus que les appels d'offres et les financements en provenance du privé inscrivent de plus en plus les recherches dans une obligation de résultats à court terme, valorisables et commercialisables. Ce glissement des activités de recherche vers l'expertise (particulièrement notable dans le domaine des sciences sociales) risque également de marginaliser nombre d'objectifs de développement ne relevant pas d'une logique de marché telles l'équité, la qualité de vie et la maîtrise de la pauvreté, lesquelles comptent pourtant parmi les nouvelles priorités affichées par le DFID.

---

<sup>16</sup> A titre d'exemple, le budget d'une institution comme l'IDS provenait entièrement d'une subvention annuelle du gouvernement en 1965. Dès la fin des années 1970 cette subvention ne représentait déjà plus que 50% de son budget, l'IDS devant rechercher des financements complémentaires y compris pour financer certains de ses chercheurs sur programmes. Au milieu des années 1990, il ne reste pratiquement plus que la bibliothèque et son fonds documentaire dont le renouvellement et le fonctionnement est assurée par une contribution gouvernemental directe. Pratiquement toutes les activités de recherche (y compris les salaires des chercheurs) sont contractualisés dans le cadre de programmes soumis à des appels d'offres.

## Références

- FCO (Foreign & Commonwealth Office) (1995). Foreign & Commonwealth Office including Overseas Development Administration. 1995 Departmental Report. The Government's Expenditure Plans 1995-96 to 1997-98, Londres: HMSO.
- Gaillard J., et R. Waast (1988). "La Recherche Scientifique en Afrique", Afrique Contemporaine, n°148: 3-30.
- House of Lords (1990). Select Committee on Science and Technology: Overseas Aid, Volume I, Londres: HMSO.
- Jeffries C. (Sir) (1964). A review of Colonial Research, 1940-1960, Londres: HMSO.
- Masefield G.B. (1972). A history of the colonial, agricultural service, Oxford: Clarendon Press.
- NRI (1995). Annual Reports and Accounts, 1994-95. Londres: HMSO.
- ODA (1994). Renewable Natural Resources Research Strategy, 1995-2005, 147 pages + annexes.
- ODM (1975). Overseas Development. The Changing Emphasis in British Aid Policies: More Help for the Poorest, Londres: HMSO.
- Raj K. (1997). "Du commerce à la linguistique. La Compagnie de marchands anglais devient la tête de pont de l'orientalisme". La Recherche, 300, pp.46-49.
- Sangwan S. (1992). "Natural History in Colonial Context: Profit of Pursuit? British Botanical Enterprise in India", in P. Petijean et al. (eds.), Science and Empires, Kluwer Academic Publishers, pp. 281-298.
- Short C. 1997. "The Role and Functions of the Department for International Development", discours prononcé par Clare Short, Secrétaire d'Etat pour le Développement International à la School of Oriental and African Studies, 28 mai 1997.
- Woodhall M. 1989. "Specific Measures and Programmes for Foreign Students : Some Lessons from British Experience", in Kazuhiro Ebuchi (ed.), Foreign Students and Internationalization of Higher Education, Hiroshima University: Research Institute for Higher Education, pp.91-115, 299 pages.

## LES PAYS-BAS

Les Pays-Bas (avec la Norvège, le Danemark et la Suède) font partie du quarteron de tête des pays de l'OCDE qui consacrent plus de 0,7% de leur PNB à l'aide au développement (APD). Ils ont atteint la norme fixée internationalement de 0,7% du PNB consacré à l'APD pour la première fois en 1975 et, tout au long des années 1980, se sont maintenus à un niveau supérieur à 0,9%. Cette contribution s'inscrit dans un objectif plus large visant à accorder 1,5% du revenu national net aux activités de coopération pour le développement, comprenant les activités liées à l'APD et d'autres activités qui n'entrent pas dans la définition stricte de l'APD (interventions d'urgence et opérations de maintien de la paix; soutien aux nouveaux états indépendants et pays Europe centrale et orientale ...etc.). Compte tenu notamment de l'augmentation des aides qui n'entrent pas dans les catégories traditionnelles de l'APD, le montant consacré à cette dernière a diminué au cours des années 1993 et 1994 en volume et en pourcentage. Entre 1993 et 1994, le rapport APD/PNB a ainsi diminué de 0,82% à 0,76%<sup>1</sup>, pour remonter à nouveau à 0,83% en 1996. Un débat est en cours pour définir un niveau plancher au dessus duquel ce rapport devrait se maintenir<sup>2</sup>.

Le dispositif mis en place dans le domaine de la coopération scientifique et technique (S&T) avec les pays en développement (PED) a été largement influencé par la politique coloniale des Pays-Bas, dont l'approche a été qualifiée comme "la plus scientifique parmi les puissances coloniales occidentales"(Wie, 1990). Les premiers chercheurs coloniaux hollandais ont contribué à l'émergence de disciplines nouvelles, comme l'anthropologie appliquée (Held, 1952). Le premier institut spécialisé dans les recherches tropicales (prédécesseur de l'Institut Royal des Tropiques (KIT) fut créé à Amsterdam dès 1850. La lutte pour l'indépendance de l'Indonésie à partir de 1945, va cependant consacrer une rupture et entraîner un redéploiement géographique, thématique et institutionnel des activités de coopération scientifiques et techniques avec les PED. Ces activités sont aujourd'hui dispersées dans un grand nombre de domaines et d'institutions (universités et instituts de recherche). Le financement de

<sup>1</sup> Pour une histoire détaillée des objectifs quantitatifs fixés pour l'APD hollandaise voir Dool (1993).

<sup>2</sup> La fixation de ce niveau plancher est également dépendant des discussions en cours au niveau de l'OCDE sur la re-définition de l'APD: pays éligibles et catégories de dépenses incluses.

ces recherches provient à la fois de sources publiques et privées. Compte tenu du caractère, qualifié de "kaléidoscopique", de l'organisation des activités de recherche (Spaapen, 1996), il est toutefois très difficile d'établir un tableau précis et complet du niveau et des sources de financement. En 1988, le Conseil hollandais pour la recherche scientifique sur les problèmes de développement (RAWOO) estimait que la part des financements publics représentait un peu moins de 1% du budget public de recherche des Pays-Bas. On estime également qu'environ 80% des fonds publics proviennent du Ministère de la Coopération pour le Développement (DGIS)<sup>3</sup> qui joue donc un rôle primordial dans le financement et l'orientation dans ce domaine de la coopération S&T avec les PED. Dans un contexte de diminution relative de l'APD, il est intéressant de constater que la part consacrée aux activités de recherche au sein de la DGIS a augmenté au cours des dernières années pour représenter environ 150 millions<sup>4</sup> de florins en 1995.

Conformément à la tradition néerlandaise, la coopération S&T avec les PED a fait l'objet d'un nombre important de groupes de travail, de conférences et de débats tout en conservant jusqu'à récemment une légitimité bien établie. L'émergence de contraintes budgétaires fortes à partir des années 1980 a obligé le gouvernement à demander des comptes et à s'interroger sur les critiques qui commençaient à se faire de plus en plus vives sur son manque de contrôle sur l'effort national de recherche. Concernant la recherche pour le développement, le Conseil National sur les politiques scientifiques (RAWB) concluait dans un rapport publié en 1987 que les efforts étaient trop dispersés dans un nombre trop important d'institutions et fragmentés en objectifs multiples dans des domaines trop nombreux, le tout sans coordination politique cohérente (RAWB, 1987). On reprochait de plus aux activités de recherche pour le développement d'être dominées par les intérêts des chercheurs et institutions néerlandaises. Suite à ces critiques, la DGIS a lancé une réorganisation de ses activités et tenté de développer une politique plus cohérente. En 1992, Jan Pronk, le ministre hollandais de la coopération pour le développement, expose les grandes lignes de la nouvelle politique de coopération S&T avec les PED, qui partait du constat que la recherche pour le développement néerlandaise n'était pas suffisamment en phase avec les besoins des pays en développement. Cette nouvelle politique se proposait principalement de transférer le financement et le contrôle de la définition des priorités de recherche aux chercheurs et institutions du Sud, dans le but de renforcer leurs 'capacités' (Ministry of Foreign Affairs, 1992). L'annonce de cette nouvelle politique a donné lieu à de

---

<sup>3</sup> Bien que dirigé par un Ministre (actuellement Jan Pronk), ce ministère, qui dispose d'un budget propre, est en fait un département qui dépend du Ministère des Affaires Étrangères. Les fonctionnaires qui travaillent à la DGIS dépendent également du Ministère des Affaires Étrangères.

<sup>4</sup> En réalité, le budget consacré à la recherche au sein de DGIS pourrait représenter près de 500 millions de Florins selon les définitions et les modes de calcul utilisés (cf. tableau n°1).

nouveaux débats entre les "politiques" et la communauté scientifique néerlandaise. Nous reviendrons plus loin sur ces débats. Remettant directement en cause la pertinence pour le Sud de recherches définies et dominées par le Nord, cette nouvelle politique va ouvrir une crise de légitimité pour la communauté scientifique néerlandaise active dans le domaine de la recherche pour le développement, dont l'issue est pour le moins incertaine.

Avant de rentrer dans le coeur de ce débat, nous présentons dans ce chapitre la genèse, le dispositif institutionnel, et le potentiel (chercheurs et institutions) du système néerlandais de recherche en coopération pour le développement.

### **1. La genèse du système : des études coloniales à la recherche pour le développement<sup>5</sup>**

Les intérêts scientifiques hollandais au cours de la période coloniale sont directement liés aux problèmes pratiques auxquels toute administration coloniale doit faire face, et notamment au besoin de mieux comprendre les populations colonisées et leurs cultures afin d'en faciliter le contrôle. La création en 1778 de la *Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen* (la Société Batavia pour les Arts et les Sciences), avec le soutien de la Compagnie des Indes de l'Est (VOC), va dans ce sens et constitue un événement déterminant dans la genèse des études coloniales hollandaises. Basée à Amsterdam, la VOC souhaitait ainsi encourager les travaux visant à une meilleure connaissance des langues et des coutumes des populations indigènes. De 1779 à 1950, la Société Batavia pour les Arts et les Sciences a publié des Actes (*Verhandelingen*) paraissant tous les ans. Principalement de nature ethnographique au départ, les travaux publiés ont plus tard inclus d'autres domaines de recherche.

Après la dissolution de la VOC en 1798, le gouvernement des Pays-Bas assumait directement l'administration de ses colonies. Un programme de formation pour les administrateurs coloniaux hollandais fut créé à l'Académie militaire de Semarang. En 1832, un institut de langues javanaises vit le jour à Surakarta, dont le but était d'apporter aux fonctionnaires coloniaux une connaissance des langues et des coutumes orientales. Entre 1840 et 1860, ces programmes de formation furent transférés aux Pays-Bas (Universités de Delft et de Leiden) et se développèrent progressivement en un enseignement universitaire destiné aux fonctionnaires coloniaux connu sous l'appellation d'indologie. Cet enseignement comprenait l'ethnographie des Indes de l'Est, le droit

<sup>5</sup> Cette partie s'inspire notamment de Spaapen (1996).

coutumier, l'économie et les langues orientales. C'est ce qui fait dire à Held (1952) que les Hollandais furent les pionniers de l'anthropologie appliquée. Parallèlement à ces actions de formation, le gouvernement hollandais commença à commanditer des travaux de recherche dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, des études sur le droit coutumier et le droit à la propriété furent menées dès 1802 (Ellen, 1976). A partir de 1830, la demande en information scientifique, de la part du gouvernement s'intensifia, particulièrement pour ce qui concerne les technologies agricoles.

Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'orientation des recherches fut de plus en plus influencée par les intérêts privés (Ellen, 1976). C'est ainsi qu'en 1850 fut créé à Amsterdam, avec des financements privés, le prédécesseur de l'Institut Royal des Tropiques (Koninklijk Instituut voor de Tropen - KIT). Dans la colonie hollandaise des Indes de l'Est, les premiers instituts de recherche furent créés vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avec des fonds publics. Le choix des activités de recherche de ces instituts était principalement déterminé par les besoins du gouvernement colonial (Buchori et Masinambow, 1988) mais représentait une palette d'intérêts variés, incluant des domaines coloniaux traditionnels (langues, culture, agriculture) et de nouveaux intérêts privés (commerce et développement économique). Le premier de ces instituts (prédécesseur de l'Institut Indonésien des Sciences) fut créé en 1878. Jusqu'à la deuxième décennie du XX<sup>ème</sup> siècle, les recherches au sein de ces instituts étaient quasi-exclusivement menées par des chercheurs hollandais formés aux Pays-Bas. En réponse à des besoins administratifs croissants, le gouvernement colonial hollandais a également établi plusieurs institutions d'éducation supérieure au début des années 1920 pour former principalement des avocats, des ingénieurs et des médecins. Les étudiants incluaient à la fois des indonésiens et d'autres étudiants asiatiques (nommés 'résidents étrangers orientaux'), principalement des Chinois (Wie, 1990).

Tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle et jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la politique de recherche et de formation coloniale était donc orientée vers des intérêts métropolitains, en prenant au début la forme de ce que Spaapen (1996) appelle "une exploitation éclairée". Il s'agissait "d'acquérir les connaissances nécessaires sur la culture indigène (langues, droit coutumier ..etc) pour permettre une exploitation maximale des ressources coloniales, sans trop avoir recours à des forces répressives" (Spaapen, 1996). Puis, sous l'influence de politiques plus libérales, l'exploitation coloniale prit des orientations de plus en plus capitalistes, tout en contribuant - de façon limitée - au développement de compétences locales. Cette influence libérale favorisa également le développement des

sciences de l'ingénieur et des sciences naturelles à partir de 1880<sup>6</sup>. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, ces études et recherches, associées à l'entreprise coloniale, se sont quasi-exclusivement concentrées sur l'Indonésie.

Le combat pour l'indépendance de l'Indonésie (1945-49) va représenter une rupture irréversible pour les études et recherches hollandaises associées à l'entreprise coloniale. Dès le début de l'année 1950, le gouvernement indonésien va en effet annoncer qu'il réservait les postes de fonctionnaires aux seuls ressortissants indonésiens. Cette décision eut pour conséquence immédiate un départ massif des Hollandais du nouvel État indépendant. Aux Pays-Bas, ces événements ont rendu 'redondants' des centaines de fonctionnaires et chercheurs coloniaux. Dans la foulée, le Ministère des Colonies fut aboli. Il faudra attendre la fin des années 1960 pour voir le début d'une normalisation entre l'Indonésie et les Pays-Bas<sup>7</sup>.

Dans un contexte de redéfinition de la géopolitique internationale, au sein duquel les États-Unis et l'Union Soviétique jouaient un rôle grandissant, la perte successive des colonies obligeait les ex-puissances coloniales à trouver de nouveaux rôles pour préserver leurs influences. Beaucoup des matières premières nécessaires à la reconstruction et au développement de l'Europe étaient disponibles au Sud. En échange, les pays du Sud pourraient bénéficier d'une assistance technique pour accompagner leur développement économique. Cette situation, qui permettait de développer de nouvelles relations internationales, représentait une opportunité de travailler dans les pays du Sud pour de nombreux Hollandais formés dans les ex-colonies. Immédiatement après l'Indépendance de l'Indonésie, les missions sur le terrain devinrent impossibles. Les chercheurs hollandais s'intéressèrent alors à la Nouvelle-Guinée. Quand la partie occidentale de cette dernière fut transférée à l'autorité indonésienne en 1963, les chercheurs hollandais ont commencé à s'intéresser à d'autres pays asiatiques tels que l'Inde, le Sri Lanka et les Philippines. D'une façon un peu différente et moins dramatique, l'intérêt pour Surinam et les Antilles Hollandaises s'est élargi au reste des Antilles et à l'ensemble de l'Amérique Latine suite à la décolonisation de Surinam (qui ne devient effective qu'en 1975). Les relations avec les pays africains

<sup>6</sup> Ainsi, la 'Royal Dutch Geographical Society' (fondée en 1873), et la 'Society for Investigation of the Dutch Colonies' (1988) ont soutenu des travaux de recherche variés (ethnographie, exploitation minière et expéditions).

<sup>7</sup> Jusqu'à aujourd'hui, ces relations sont cependant largement dominées par une circonspection réciproque. La question du sentiment de culpabilité hollandais concernant sa politique coloniale et les combats meurtriers qui ont précédé l'accession à l'indépendance de l'Indonésie sont toujours présents. La question du non-respect des droits de l'homme par l'Indonésie notamment au Timor Oriental et sa critique par les Pays-Bas est à l'origine de crises diplomatico-politiques récurrentes. Ainsi, en 1991 le gouvernement des Pays-Bas a été contraint de démissionner de la présidence de l'IGGI (Groupe Inter-gouvernemental pour le Développement de l'Indonésie) après avoir critiqué une intervention particulièrement sanglante de l'armée indonésienne au Timor Oriental (Spaapen, 1996).



sont principalement liées à des intérêts commerciaux<sup>8</sup>. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le développement de relations économiques avec l'Afrique nécessitait des connaissances sur l'Afrique dont les Pays-Bas ne disposaient pas. Cette nécessité est à l'origine des études africaines menées en Hollande aujourd'hui. C'est un groupe d'hommes d'affaires représentants des compagnies maritimes, des banques, KLM, Philips et Unilever qui ont créé à Rotterdam l'Institut Africain, précurseur du Centre pour les Etudes Africaines, aujourd'hui à Leiden (Kloos, 1992).

Alors que la Hollande abandonnait ses programmes de formation de fonctionnaires coloniaux, de nouveaux domaines d'étude des problèmes de développement des nouveaux États indépendants vit progressivement le jour au cours des années 1960. C'est le cas de la sociologie des sociétés non-occidentales ou sociologie du développement (Kloos, 1989) qui s'imposa très vite dans les programmes de la plupart des universités hollandaises<sup>9</sup>. La diversification géographique des études de terrain est aussi à l'origine d'un intérêt grandissant pour la théorie de la dépendance aux Pays-Bas<sup>10</sup>.

Des innovations institutionnelles déterminantes ont accompagné ce développement des études et des recherches dans ce nouveau champ de la recherche pour le développement : la décision prise en 1974 par le gouvernement hollandais de consacrer 0,7% de son PNB à la coopération pour le développement et la création d'un département ministériel chargé de coordonner l'aide au développement avec en son sein un département de recherche qui était chargé d'allouer des financements aux chercheurs hollandais effectuant des recherches dans les pays du Sud. Toutefois, le développement de nouvelles disciplines portait en lui même le risque de l'éclatement du champ des recherches pour le développement. Suite à des mises en garde sur ce risque d'éclatement et à des critiques mettant en exergue le manque de contribution effective de ces recherches à la résolution des problèmes de développement, des efforts furent faits au cours des années 1980, dans le cadre des universités et des instituts de recherche hollandais, pour mieux intégrer les efforts dispersés au sein de groupes ou de départements interdisciplinaires.

---

<sup>8</sup> Notamment par la présence de deux compagnies multinationales anglo-néerlandaises en Afrique: Unilever et Shell.

<sup>9</sup> Selon Spaapen (1996), cette sociologie des sociétés non-occidentales empruntait à la fois à l'anthropologie (qui avait jusqu'alors porté son attention aux spécificités des sociétés non-occidentales mais pas à leur développement) et à la sociologie (alors principalement concernée par les problèmes de développement des sociétés occidentales).

<sup>10</sup> Un de ses protagonistes parmi les plus éminents André Gunder Frank, a enseigné à l'Université d'Amsterdam pendant plus de 25 ans.

## 2. Le cadre institutionnel de la coopération scientifique et technique néerlandaise au début des années 1990

Au niveau gouvernemental, c'est sans contexte la DGIS qui joue un rôle primordial dans le financement et l'orientation des activités de recherche pour le développement. Les autres sources de financement public proviennent des autres ministères impliqués (recherche et agriculture principalement) ainsi que d'organisations intermédiaires comme le Conseil National de Recherche Hollandais (NWO) et la Fondation Néerlandaise pour l'Avancement de la Recherche Tropicale (WOTRO) qui dépend de NWO.

Une autre institution, l'Organisation Néerlandaise de Coopération Internationale dans le domaine de l'Éducation Supérieure (NUFFIC), créée à l'origine pour coordonner les activités internationales des universités néerlandaises, joue un rôle de plus en plus important dans le système néerlandais de coopération scientifique et technique avec les PED, notamment dans les domaines de la formation à la recherche et des sciences sociales. Enfin, le Conseil Consultatif de la Recherche Scientifique au Service du Développement (RAWOO), avec des moyens limités, influe de façon déterminante sur l'orientation des politiques nationales.

Suite à des discussions qui ont eu lieu au cours des années 1970, les ministères et les principales universités hollandaises concernées avaient pris l'engagement de consacrer 5% de leur budget à des activités de recherche et de développement au bénéfice des PED. Vingt ans plus tard, il est difficile de vérifier si cet engagement plus moral que formel a été respecté. Le ministère de la Recherche (éducation, culture et science) soutient les activités de centres de recherche et de formation spécialisés dans la recherche pour les PED en finançant plus de la moitié de leurs budgets<sup>11</sup>. Il est à l'origine et finance également des programmes de coopération scientifique de grande envergure, comme celui sur les ressources marines en Indonésie ou le programme de recherche sur la Forêt tropicale humide, qui implique plusieurs ministères<sup>12</sup>. Ces programmes pluri-annuels impliquent toujours plusieurs institutions de recherche néerlandaises. Le ministère de l'agriculture (agriculture, gestion de la nature et pêches) soutient, entre autres, les activités de l'International Agricultural Center (IAC) de l'Université de Wageningen.

---

<sup>11</sup> Citons parmi les plus connus l'Institute of Social Studies (ISS- La Haye), l'Institute of Hydraulics and Environmental Engineering (IHE-Delft) et l'Institute of Housing and Urban Development Studies (IHS-Delft).

<sup>12</sup> Ce programme intitulé Fondation Tropenbos (Stichting Tropenbos) est aujourd'hui coordonné et financé par un programme spécial sur l'environnement de DGIS, ainsi que par les ministères de la recherche, de l'environnement et de l'agriculture. Les terrains de recherche sont répartis dans trois continents et cinq pays: Colombie, Guyane, Côte d'Ivoire, Cameroun et Indonésie. 90% des activités de recherche de ce programme sont exécutés par des universités néerlandaises.

S'agissant des universités, elles sont confrontées depuis plusieurs années à des difficultés budgétaires telles qu'elles ne sont plus en mesure de faire face aux engagements qu'elles avaient pris au cours des années 1970. En conséquence, leurs activités de recherche en coopération avec les PED ne peuvent désormais s'exécuter que dans le cadre de programmes financés par des sources extérieures : ministères de tutelle, DGIS, programmes européens... etc.

### 2.1. La DGIS : structure d'orientation, de financement et de coordination

A partir de l'année 1991, la coordination des activités de recherche au sein de la DGIS a été réorganisée. Un Coordonateur pour la Recherche, qui est en même temps conseiller du Ministre, a été nommé. En plus de son rôle de coordination, il est chargé de veiller à ce que les résultats des recherches soient diffusés dans les autres départements du ministère ainsi qu'à l'ensemble des clients potentiels. Un Programme Spécial pour la Recherche a également été créé. Il dispose de 7,5 professionnels à plein temps. Son rôle est principalement de mettre en application les grandes orientations politiques définies en concertation avec le coordonateur et d'initier et mettre en place de larges programmes de recherche multidisciplinaires et pluri-annuels dans le cadre d'une approche régionale ainsi que dans les pays avec lesquels le ministère a signé des accords de coopération. Le nombre de PED avec lesquels les Pays-Bas coopèrent sur une base régulière est passé de 58 en 1989 à 34 en 1994<sup>13</sup>. Le Programme Spécial pour la Recherche est également responsable des contributions accordées aux programmes et instituts de recherche internationaux. Enfin, le Programme Spécial pour la Recherche joue un rôle de conseil pour les autres programmes et unités du ministère en matière de recherche. Un Comité des Projets de Recherche a également été mis en place, dont le rôle est d'évaluer en vue de leur financement l'ensemble des programmes de recherche pris en charge par la DGIS et dont les montants excèdent 500.000 Florins.

Le total des financements consentis par la DGIS pour des activités de recherche varie selon que l'on comptabilise les programmes dont les activités sont strictement des activités de recherche et ceux qui intègrent des composantes de recherche fortes dans le cadre de programmes de développement. Ainsi, ce montant (selon les deux modes de calcul présentés dans le tableau n°1) varie de 150 millions de Florins<sup>14</sup> à près de

<sup>13</sup> En réalité quatre catégories de pays ont été définies: les pays "réguliers" qui sont au nombre de 34; les pays avec lesquels les Pays-Bas ont des accords de "développement durable" (Bénin, Bhutan et Costa Rica); les pays en conflit ou en réhabilitation (Angola, Cambodge, Érythrée, les Territoires Occupés, la Somalie et le Soudan); et les pays en transition. C'est principalement avec les deux premières catégories de pays que la DGIS coopère (Ministry of Foreign Affairs, 1993).

<sup>14</sup> A titre de comparaison, le programme chargé de l'éducation supérieure au sein du ministère de la coopération dispose d'un budget annuel à peu près équivalent.

500 millions de Florins en 1994. Ces montants ont augmenté d'environ 16% entre 1991 et 1994.

Tableau n°1  
Montants (en millions de Florins)  
des activités de recherche financées par la DGIS  
1991-1994

Années	1991	1992	1993	1994
Activités de recherche à 100%	124,156	125,020	140,538	149,328
Activités avec une composante Recherche	166,697	200,543	425,484	472,402

Source: DGIS, 1995.

La part des contributions internationales ou multilatérales a progressé au cours de la même période de 25% à 32% au détriment des activités bilatérales qui ont diminuées de 68% à 56%, le reste étant alloué à des programmes spéciaux. La DGIS a également fixé comme objectif que chaque programme de développement en coopération bilatérale devrait consacrer 5% de son budget à des activités de recherche. Cet objectif est largement atteint si l'on inclut l'ensemble des activités qui ont des composantes recherche. Les activités de recherche peuvent être également financées par les autres programmes spéciaux de la DGIS (environnement, femmes et développement, lutte contre la pauvreté urbaine), ces programmes étant tenus de réserver 10% de leurs budgets à des activités de recherche.

La répartition sectorielle (cf. tableau n°2) montre que les recherches dans le domaine de l'agriculture (autant pour ce qui concerne les montants que le nombre de programmes financés) recueillent la plus large part (44,9% pour les années 93-94). D'autres domaines comme les recherches sur les infrastructures sociales, la santé, l'habitation, la planification et l'administration, l'environnement, les pêches et l'industrie bénéficient également de montants substantiels, même si ils arrivent loin derrière l'agriculture.

Il est difficile de déterminer la répartition de ces montants entre les institutions néerlandaises d'une part et les institutions des PED d'autre part. Sur l'ensemble du budget directement contrôlé par le Programme Spécial pour la Recherche (soit environ 60 millions de Florins), le personnel de ce programme estime que le quart environ est directement transféré aux institutions du Sud. Il est toutefois envisagé que la part transférée au Sud augmente sensiblement dans les années qui viennent.

Répartition sectorielle des activités de recherche financées par la DGIS  
1992-1994

Domaines*	Nombre de programmes	Montants cumulés 93-94	%
1. Agriculture	254	130.095.488	44,9
2. Infrastructures sociales	156	29.811.081	10,3
3. Santé	53	21.180.595	7,3
4. Administration	30	19.524.681	6,7
5. Environnement	67	18.925.362	6,5
6. Forêt	15	12.260.971	4,2
7. Industrie	29	11.560.757	4,0
<b>Total</b>	<b>756</b>	<b>289.867.078</b>	<b>100,0</b>

Source: DGIS, 1995.

\*Seuls les sept premiers domaines sur une liste de 33 ont été retenus dans ce tableau. Ils représentent 80% des programmes et 84% des financements.

## 2.2. Le Conseil Consultatif de la Recherche Scientifique au Service du Développement (RAWOO)

Créé en 1977, le Conseil Consultatif de la Recherche Scientifique au Service du Développement (RAWOO) ne fait partie formellement du système des 5 conseils de recherche néerlandais que depuis 1990. Le rôle de ces institutions est de conseiller le gouvernement sur l'adéquation entre les activités de recherche scientifique et les besoins de la société. Dans le cas de RAWOO, ces besoins sont ceux des sociétés en développement (PED). Ces conseils s'adressent aux ministères fondateurs, à savoir le ministère de la Coopération, le ministère de l'Éducation, la Culture et la Science, et le ministère de l'Agriculture, la gestion de la Nature et l'Environnement. Il le fait en réponse à des demandes spécifiques de ces ministères ou de façon spontanée. RAWOO a neuf membres, dont son président et un représentant des trois ministères clients. Les capacités de son secrétariat, hébergé par NUFFIC, sont très limitées.

En tant que Conseil sectoriel, RAWOO fonctionne sur un mode consultatif et convoque régulièrement des groupes de travail réunissant des représentants des trois composantes suivantes : recherche, utilisateurs de la recherche, et gouvernement. Il organise également des conférences nationales ou internationales dans des domaines relevant de son mandat. Une des dernières sur la Politique S&T Européenne pour le Développement, organisée à Noordwijkerhout, a eu lieu en juin 1996 (RAWOO, 1996b). Une des difficultés opérationnelles pour RAWOO réside dans le fait que les chercheurs et les utilisateurs de la recherche qu'il devrait en principe mobiliser se trouvent dans les PED eux-mêmes et non pas aux Pays-Bas. Pour résoudre cette difficulté, RAWOO envisage à l'avenir de recruter comme membres des personnalités de PED; de créer ou de faire appel à des réseaux lui permettant d'avoir plus

facilement accès aux expertises disponibles au Sud; et de commanditer des études et des rapports.

Les conseils et propositions rassemblés par RAWOO sont consignés dans des rapports rédigés en anglais et largement diffusés aux Pays-Bas mais également à l'étranger. Ils portent le plus souvent sur la définition de priorités à moyen et long terme ainsi que sur les mécanismes qu'il convient de concevoir pour mettre en oeuvre ces priorités de recherche sur un plan institutionnel. Les recommandations émises par RAWOO sont appréciées. Elles ont très souvent influencé les politiques de recherche néerlandaises -et désormais européennes- pour le développement. C'est le cas de la mise en place des nouveaux programmes de recherche multidisciplinaires et pluri-annuels par la DGIS qui découlent largement de l'approche programmatique préconisée par RAWOO. Dans le cadre de la réforme présentée en 1992, qui vise largement à transférer les financements et l'exécution des programmes au Sud, RAWOO a également attiré l'attention du Ministère de la Coopération sur l'importance de réserver des mécanismes de financement pour des recherches dont l'initiative revient à des chercheurs néerlandais. En réponse, DGIS a mis en place des allocations spéciales de recherche sous la forme notamment de financements accrus gérés par NWO/WOTRO.

Les thèmes qui ont mobilisé RAWOO au cours des dernières années concernent principalement le renforcement des capacités de recherche au Sud (RAWOO, 1994; 1995a et b; 1996a), le renforcement de la position relative des PED au sein de la communauté scientifique internationale, les opportunités et les menaces pour la recherche néerlandaise dûs au développement de politiques et de programmes mis en oeuvre par la Communauté Européenne, la recherche d'une plus grande cohérence entre la politique et les programmes de la Communauté Européenne et des États membres, et les relations entre recherches nationales et recherches internationales. L'autorité intellectuelle de RAWOO en Europe et à la CEE est sensible.

### 2.3. La Fondation Néerlandaise pour l'Avancement de la Recherche Tropicale (WOTRO)

La Fondation Néerlandaise pour l'Avancement de la Recherche Tropicale (WOTRO) est l'une des 5 Fondations qui dépendent de l'Organisation Néerlandaise pour la Recherche Scientifique (NWO). Ses activités sont financées par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Science. Certains de ses programmes, comme celui des recherches doctorales destiné aux étudiants des PED, sont financés par DGIS. Son budget annuel de 10 millions de Florins en 1996 finance des programmes

de recherche intégrés<sup>15</sup> et des projets de recherche individuels destinés aux chercheurs néerlandais et aux chercheurs du Sud, des bourses de voyages et des bourses de formation doctorale pour les étudiants des PED. Les domaines d'intervention de WOTRO sont variés : environnement, alimentation et agriculture, médecine tropicale, développement urbain, globalisation et culture. Les capacités de son secrétariat sont limitées à quatre personnes en 1996.

#### 2.4. L'Organisation Néerlandaise de Coopération Internationale dans le domaine de l'Éducation Supérieure (NUFFIC)

Créée en 1952 dans le but de coordonner les activités internationales des universités néerlandaises dans le domaine de l'enseignement supérieur, NUFFIC s'est vu confier, au cours des années, toute une série d'autres missions lui attribuant un rôle de plus en plus central dans le système néerlandais de coopération scientifique et technique avec les PED. Son budget annuel avoisine les 100 millions de Florins. Il est alimenté, sur des bases contractuelles, à partir de deux sources principales: le DGIS et le ministère de l'éducation, de la culture et de la science (NUFFIC, 1995).

Le 'Joint Financing Programme for Cooperation in Higher Education' (MHO) est de loin le programme le plus important géré par NUFFIC. Il représente près de la moitié de son budget. MHO finance des projets de partenariat entre les universités et écoles supérieures néerlandaises et les institutions d'enseignement supérieur des PED. Le but de ce programme consiste principalement à renforcer les capacités des institutions partenaires dans les PED et à combler les déficits de formation de personnels hautement qualifiés dans les PED. Après quelques années de fonctionnement (le programme a été créé en 1993), la tendance actuelle vise à concentrer les efforts sur un nombre limité d'institutions et de pays dont 6 pays africains (Burkina Faso, Zambie, Tanzanie, Kenya, Mozambique et Érythrée) et quatre pays dans le reste du monde (Philippines, Vietnam, Costa Rica, et Bolivie). Le département dont dépend MHO gère également des programmes de bourses de formation financés par le gouvernement néerlandais. Le dernier de ces programmes, le 'Jan Tibergeren Scholarship Programme' (TSP), créé en 1994, vise à encourager les échanges d'étudiants entre les institutions néerlandaises et les institutions des 10 pays cibles du MHO. TSP est financé par trois ministères: coopération, science et agriculture. Le gouvernement néerlandais cherche également à attirer plus d'étudiants étrangers aux Pays Bas en essayant de mieux se positionner sur le marché international de la formation supérieure. Des efforts particuliers sont fait

<sup>15</sup> A titre d'illustration citons le programme de recherche multidisciplinaire sur la gestion durable des zones côtières de Sulawesi.

en direction de pays tels que l'Indonésie, Taiwan, la Thaïlande et la Malaisie.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les activités de recherche dans le domaine des sciences sociales, le 'Center for International Research and Advisory Networks' (CIRAN) encourage les activités de coopération internationales en soutenant des réseaux de chercheurs et en facilitant les échanges d'information entre ces réseaux<sup>16</sup>. Le CIRAN héberge également trois secrétariats: RAWOO (voir plus haut), IDPAD et NIRP. L'IDPAD (IndoDutch Programme on Alternatives in Development) qui a été mis en place au début des années 80 entame sa quatrième phase (1995-1998) qui concerne quatre domaines d'activités : Environnement et Développement Durable, Transformations Rurales, État et Société, et Ordre Économique International et Institutionnel (IDPAD, 1994). Depuis le début, ce programme est administré de façon conjointe par l'Indian Council of Social Science Research (ICSSR) de New Delhi, et l'Institute for Social Science Research in Developing Countries (IMWOO) à la Haye. Pour sa quatrième phase, le CIRAN dispose d'un budget de 9,9 millions de Florins et 4,5 millions de Roupies. Le programme de recherche néerlandais-israélien sur le développement (Netherlands-Israel Development Research Programme, NIRP) a été établi en 1992 par les gouvernements néerlandais et israélien. L'objectif principal de ce programme est de contribuer à la génération de nouvelles connaissances et à l'application de ces connaissances dans des domaines pertinents pour les PED et pour lesquels Israël peut apporter une expertise et une expérience spécifique. Les recherches financées par le NIRP sont menées en collaboration dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires comprenant des chercheurs israéliens, des chercheurs de PED et de préférence des chercheurs néerlandais. Les thèmes de recherche soutenus sont variés et intègrent toujours des approches, socio-économiques, culturelles, anthropologiques et politiques (NIRP, 1995)<sup>17</sup>.

Enfin, le Centre pour l'étude de l'éducation dans les pays en développement (CESO), créé en 1963, encourage les recherches interdisciplinaires sur l'éducation et sur l'interface entre l'éducation et la société dans les PED. Le CESO conduit également des études commissionnées par DGIS, RAWOO, NIRP, UNESCO, DSE (Allemagne)...etc.<sup>18</sup>. La consultance et la recherche contractuelles constituent la part principale des activités de CESO.

<sup>16</sup> Principalement dans le domaine des sciences sociales: anthropologie, sociologie du développement, géographie humaine, et économie du développement. Un répertoire des chercheurs hollandais actifs dans le domaine du développement a également été publié en 1995 (CIRAN, 1995).

<sup>17</sup> Citons à titre d'illustration "Les aspects culturels et socio-économiques de la gestion de l'eau et d'autres ressources naturelles" ; "Gestion des problèmes sociaux et environnementaux en zones urbaines"; "Le rôle des entrepreneurs dans le développement".

<sup>18</sup> Citons pour mémoire, une étude sur les connaissances technologiques indigènes en Thaïlande (pour NIRP); un inventaire des modèles de formation doctorale aux Pays-Bas (pour DGIS); les innovations dans



### 3. Les 'capacités' de recherche néerlandaises pour le développement: institutions, thématiques et ressources humaines

L'inventaire des 'capacités' de recherche néerlandaises pour le développement confirme le caractère 'kaléidoscopique' et dispersé de ces capacités souligné dans l'introduction de ce chapitre. Pour cette raison, il est très difficile de dresser un tableau précis et complet autant pour ce qui concerne les institutions que les chercheurs impliqués. Ceci est d'autant plus vrai qu'il n'existe que très peu d'institutions exclusivement spécialisées dans la recherche pour le développement. L'Institut Royal des Tropiques (KIT) est une des rares exceptions par sa taille et son budget<sup>19</sup>.

Les données présentées ici sont empruntées à une étude publiée dans un rapport de RAWOO (1995c). Pour réaliser cette étude RAWOO a commandité quatre rapports dans quatre domaines d'intervention: santé, agriculture, environnement, et socio-économie. RAWOO reconnaît la difficulté de l'exercice qui a trait notamment au problème de définition (comment délimiter strictement la recherche pertinente pour le développement des PED ?) et de frontière entre les différents domaines<sup>20</sup>. Les frontières des domaines retenus sont forcément arbitraires et il existe des recouvrements entre les quatre sous-études qui induisent quelques comptages en double. Le tableau n°3 ci-dessous donne une première estimation globale du nombre de chercheurs néerlandais équivalent plein-temps (EPT) travaillant sur des thèmes pertinents pour les problématiques de recherche des PED.

Tableau n°3  
Estimation du potentiel de chercheurs néerlandais (en équivalent plein-temps) travaillant en coopération pour le développement

Domaines	Universités	Instituts de recherche	Total
Environnement	125 (33 équipes et 11 universités)	200 (15 équipes et 12 instituts)	325 (48 équipes et 23 institutions)
Agriculture	146	132	278
Socio-économie	317	90	407
Santé	?	?	118 à 131
Total	583 + santé	422 + santé	1128 à 1141

Source: RAWOO (1995c)

le domaine de la formation informelle pour adultes (pour l'UNESCO et la Fondation Allemande pour le Développement International -DSE).

<sup>19</sup> Le budget total du KIT en 1996 était de 70 millions de Florins. 50% de ce budget provient de sources néerlandaises (dont 25 millions de la DGIS) et 50% de financements extérieurs aux Pays Bas et/ou internationaux.

<sup>20</sup> Notamment entre environnement et agriculture, mais aussi entre les recherches du domaine de la socio-économie et les quatre autres domaines.

Il s'agit donc d'une estimation qu'il convient d'appréhender avec les précautions d'usage. Compte tenu des chercheurs qui seraient comptés deux fois<sup>21</sup> et de ceux qui sont passés à travers les mailles des quatre enquêtes, on peut estimer que le nombre de chercheurs néerlandais travaillant en coopération pour le développement dans les quatre domaines faisant l'objet de l'enquête représente un potentiel d'au moins 1000 chercheurs EPT. Bien que, dans le domaine de la santé, nous ne disposons pas de la répartition exacte des chercheurs entre universités et instituts de recherche, nous savons que le potentiel est relativement plus important dans les universités néerlandaises (60%) que dans les institutions de recherche (40%). Les estimations données dans le tableau n°3 font apparaître également une prédilection pour les recherches socio-économiques et celles des domaines de l'agriculture et de l'environnement.

### 3.1. Les recherches socio-économiques

Le potentiel néerlandais en sciences sociales travaillant en coopération avec les PED a été estimé (Hoedt et al., 1993) à environ 400 chercheurs EPT. Trois quarts de ces chercheurs (317) travaillent dans les universités néerlandaises et un quart (90) dans les instituts de recherche (cf. tableau n°4).

Tableau n°4

Répartition thématique, nombre de chercheurs et principales institutions néerlandaises spécialisés dans le domaine des recherches socio-économiques pour le développement

Principaux domaines	Universités	Instituts	Total
Agriculture, développement durable, et environnement	63 VUA, LUW	19 KIT	82
Industrialisation, technologie, et développement urbain	47 EUR, UvA, VUA, MSM	21	68
Développement des ressources humaines	51	19	70
Politiques économiques et sociales	58 RUL, VUA, UvA, EUR	12 ISS	70
Société, culture, identité et gouvernance	72	9	81
Dimensions internationales	26 VUA, UvA	10 ISS	36
Total	317	90	407

Source: Hoedt et al. (1993)

<sup>21</sup> Une partie des chercheurs de l'ITC et de l'ILRI ont été comptés deux fois dans la mesure où ils sont inclus dans l'enquête sur les sciences de l'environnement et celle sur les sciences agronomiques.

Parmi les universités, on peut noter une concentration du potentiel dans trois d'entre elles: l'Université de Leiden (RUL; 16%), l'Université Libre d'Amsterdam (VUA; 15%), et l'Université d'Amsterdam (UvA; 14%). Parmi les instituts, l'Institut des Sciences Sociales (ISS-La Haye) et l'Institut Royal des Tropiques (KIT-Amsterdam) représentent une part importante de l'effort total. Le tableau n°4 ci-dessus présente la répartition thématique des recherches. Pour ce qui concerne les universités, on n'observe (à l'exception de l'Université Agronomique de Wageningen) aucune spécialisation particulière, chacune des trois principales universités impliquées étant active dans chacun des domaines répertoriés. De plus, les activités de recherche sont distribuées au sein d'un nombre important de groupes de recherche de petite taille<sup>22</sup>.

### 3.2. Les recherches sur l'environnement

Dans le domaine des recherches sur l'environnement, la première impression est également celle d'une diversité d'activités au sein d'une multiplicité de petites unités de recherche (cf. tableau n°5). Plus de la moitié de ces unités se regroupent cependant dans le cadre de programmes nationaux<sup>23</sup> ou internationaux. Le financement de ces recherches est largement dépendant de sources extérieures. L'apport financier extérieur va de 40% pour les universités à 60% pour les instituts de recherche. Plus de la moitié (60%) de ces groupes concentrent leur attention sur les pays "à bas revenus" considérés comme prioritaires par le gouvernement néerlandais. Peu de projets concernent des pays "à revenus moyens". La recherche universitaire dans ce domaine est largement monodisciplinaire.

Les réponses à l'enquête menée par TNO/STB (1993) font également apparaître la difficulté et le caractère parfois arbitraire de la démarche visant à faire l'inventaire des recherches strictement pertinentes pour les PED. Plusieurs équipes de recherche enquêtées estiment que l'ensemble de leurs travaux - qu'ils considèrent ou non des problèmes spécifiques aux (ou dans) les PED - sont d'un intérêt potentiel pour ces pays. A ce titre, il est intéressant de comparer le potentiel mis en évidence par l'enquête (325 chercheurs EPT) à l'ensemble des capacités néerlandaises dans le domaine des recherches sur l'environnement (4.312 chercheurs EPT). Comme le suggère RAWOO (1995c), il est raisonnable de penser qu'une partie de cette capacité de recherche néerlandaise puisse représenter un intérêt direct ou indirect pour les recherches dans les PED.

<sup>22</sup> Il n'est pas possible dans le cadre de ce chapitre de rentrer dans le détail des thématiques abordées.

<sup>23</sup> Comme par exemple le programme national "pollution de l'air et changements climatiques", "télé-détection", et "forêts tropicales".

Nombre de chercheurs EPT et principales institutions néerlandaises impliquées dans les recherches du domaine de l'environnement et du développement

Type d'institutions	Institutions*
<b>Universités</b> 120 chercheurs EPT 11 universités 33 équipes de recherche	UT, TUD, TUE, UvA, VUA, RUG, RUL, RUU, LUW, EUR, KUN.
<b>Instituts de recherche</b> 205 chercheurs EPT 12 instituts 15 équipes de recherche	ECN, TNO, WL, RIZA, RIVM, IHE, ILRI, ITC, KIT, NEI, IHS, NIDI.

Source: TNO/STB (1993)

\*les sigles des institutions sont développés en Annexe 1

### 3.3. Les recherches en agriculture

La remarque précédente pourrait bien évidemment s'appliquer également aux recherches dans le domaine de l'agriculture. A ce titre, les données présentées dans le tableau n°6 n'ont pas la prétention d'être exhaustives. Elles proviennent d'une enquête menée dans les cinq instituts néerlandais les plus importants dans le domaine de la recherche agricole dans les PED : les instituts du Département de Recherches Agronomiques du Ministère de l'Agriculture (DLO), l'Université Agronomique de Wageningen (LUW), la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université d'Utrecht, ainsi que l'International Institute of Land Reclamation and Improvement (ILRI) et l'International Institute of Aerospace Survey and Earth Sciences (ITC - Delft). A ces cinq institutions, nous avons rajouté l'Institut Royal des Tropiques (KIT)<sup>24</sup>.

Une institution, l'Université Agronomique de Wageningen (LUW), domine largement (plus de 50% du potentiel total). Les recherches menées à Wageningen mettent l'accent sur les aspects socio-économiques, suivis par les disciplines classiques des productions végétales (production, protection et amélioration), et les recherches sur le sol, l'eau et l'environnement. Le nombre de chercheurs EPT mobilisés au sein de LUW sur des activités de recherche sur les PED (136) représente près d'un cinquième de son potentiel total de recherche (766), ce qui est loin d'être négligeable. Au sein des instituts du Département de Recherches Agronomiques (DLO), qui arrivent en deuxième position après LUW, 10% environ du potentiel total de chercheurs est mobilisé sur des

<sup>24</sup> En plus des institutions considérées dans cette enquête on aurait également pu inclure les Facultés des Sciences Biologiques des Universités néerlandaises, des bureaux de consultants, et des instituts tels que l'International Soil Reference and Information Center (ISRIC).

recherches en coopération avec les PED. Près de la moitié des chercheurs concernés (33) travaillent sur la production, la protection et l'amélioration des plantes. Ces deux institutions, dont le mandat principal est de contribuer à la production de connaissances utiles dans le domaine des recherches agronomiques pour les Pays Bas, mobilisent, et de loin, plus de chercheurs sur les problématiques des PED dans ce domaine qu'une institution spécialisée comme l'Institut Royal des Tropiques (KIT).

Tableau n°6  
Nombre de chercheurs et principales institutions néerlandaises  
actives dans le domaine de la recherche en agriculture pour le développement  
(1991-1992)

Domaines	LUW	DLO	Vet.Fac	ITC	ILRI	KIT*	Total
Production, protection et amélioration des plantes	39	33					72
Production animale et science vétérinaire	8	2	6				16
Sol, eau, et environnement	33	23		17	7		80
Biotechnologies, et techno- alimentaire	13	10					23
Autre	2						2
Total (total chercheurs EPT)	136 (766)	73 (665)	10 (183)	17 (17)	7 (7)	35 (35)	278 (1638)

Source: Rawoo (1995c).

\*Estimation, répartition non disponible.

### 3.4. Les recherches dans le domaine de la santé

Un rapport publié par RAWOO en 1984 dresse la liste des thématiques et des maladies considérées d'importance internationale dans le domaine de la santé, et pour lesquelles les Pays-Bas disposaient d'un potentiel de recherche et d'une expertise reconnus (Rawoo, 1984). Cette liste comprenait 6 rubriques : 1. Paludisme; 2. Bilharziose; 3. Lèpre et Tuberculose; 4. Nutrition, malnutrition et sous-nutrition; 5. Soins médicaux de base; et 6. Maladies infectieuses aiguës chez l'enfant. Des réseaux de recherche ont été formés pour chacun de ces thèmes, à l'exception de celui sur les maladies infectieuses aiguës chez l'enfant. Un réseau a également été créé dans le domaine des recherches sur le SIDA. Le tableau n°7 présente le potentiel disponible au sein de ces 6 réseaux aux Pays Bas.

La recherche biomédicale tropicale mobilise aux Pays-Bas de 60 à 70 chercheurs EPT. Le travail de laboratoire est réalisé principalement aux Pays-Bas, alors que les enquêtes épidémiologiques sont menées dans les PED. Ces enquêtes sont principalement effectuées par des chercheurs de PED travaillant en coopération avec des chercheurs néerlandais. On doit également noter dans ce domaine le rôle fédérateur des programmes

soutenus par la Communauté Européenne et l'O.M.S.. Les recherches dans le domaine des soins médicaux de base sont également bien développées. Plusieurs chercheurs néerlandais se sont fait une réputation internationale dans ce domaine, pour lequel il est cependant plus difficile d'accéder à des financements internationaux.

Tableau n°7  
Répartition thématique, nombre de chercheurs et principales institutions néerlandais spécialisés dans le domaine des recherches sur la santé pour le développement

Domaines	Nombre de chercheurs	Principales institutions
Paludisme	30 à 40 (12 équipes de recherche)	KUN, RUL, RUU, AMC-UvA, LUW, BPRC, IGOL.
Bilharziose	17 (7 équipes de recherche)	RUL, VUA, RUU, UvA.
Lèpre et tuberculose	14	AZR, AMC, KIT, RIVM, RUL, UvA.
Soins médicaux de base	30	KIT, VUA, UvA, RUL.
Alimentation et malnutrition	12 à 15	LUW, KIT, ASC, KUN
SIDA	15	VUA, GGD, KIT, CLB.
Total	118 à 131	KUN, RUL, RUU, UvA, LUW, BPRC, IGOL, VUA, AZR, AMC, KIT, RIVM, ASC, GGD, CLB.

Source: Van Lieshout (1991); RAWOO (1995c).

Les efforts de recherche dans ce domaine de la santé et des maladies tropicales sont à la fois conduits au sein d'un nombre important de petits groupes de recherche et d'institutions variées (cf. tableau n°7) et intégrés dans le cadre de réseaux nationaux et de collaborations internationales. A titre d'illustration, il y a 12 équipes de recherche travaillant sur le paludisme aux Pays-Bas pour un potentiel total estimé à 30-40 chercheurs EPT en 1991. Les équipes de recherche en parasitologie médicale et biologie moléculaire de l'Université Catholique de Nijmegen (KUN) représentent une partie importante de ce potentiel (40% en 1991). Elles mènent des recherches fondamentales et épidémiologiques dont l'objectif principal est le développement d'un vaccin. Le groupe de recherche du département de parasitologie de l'Université de Leiden (RUL) mobilise environ 20% du potentiel. Il est spécialisé sur le mécanisme et la prévention du polymorphisme chromosomique, et le mécanisme de différenciation sexuelle. Le groupe de recherche de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université d'Utrecht travaille sur le développement de nouveaux médicaments pour lutter contre le paludisme et le groupe de recherche en entomologie de l'Université Agronomique

de Wageningen collabore à des programmes internationaux sur l'épidémiologie du vecteur dans des zones endémiques en vue de mettre au point des méthodes de lutte. Parmi les autres équipes et institutions se trouvent également le centre de recherche biomédical sur les primates (BPRC), le département des sciences de la santé à Wageningen, l'Institut des soins médicaux pour les PED de Nijmegen (IGOL), le comité médical pour le Vietnam, et le centre biomédical sur les biomembranes d'Utrecht. Ces différentes équipes collaborent avec des groupes de recherche et des instituts en Europe, en Amérique, en Afrique et en Asie.

### **Conclusion:**

Avec plus de 1.000 chercheurs EPT travaillant sur des programmes de coopération S&T avec les PED, les Pays-Bas mobilisent un potentiel important<sup>25</sup> qui, relativement à sa population totale et au nombre total de ses chercheurs, est comparable au potentiel mobilisé par un pays comme la France. Dans le domaine des sciences agronomiques, ce potentiel est regroupé, pour une large part, dans trois institutions : l'Université Agronomique de Wageningen (LUW), le Département de Recherches Agronomiques (DLO) et l'Institut Royal des Tropiques (KIT). Dans ce domaine, près de 15% du potentiel néerlandais de recherche mène des projets de recherche concernant directement les PED. Dans les autres domaines, ce potentiel est dispersé au sein d'un nombre important de petites équipes de recherche et d'institutions variées, avec cependant des efforts d'intégration dans le cadre de réseaux et de programmes nationaux et de collaborations internationales, notamment dans les domaines des recherches sur l'environnement et la santé. Le domaine des sciences sociales est le plus important, et sans doute aussi le plus fragmenté et omniprésent. La majorité des programmes de recherche sont menés en coopération avec des équipes et des institutions du Sud.

Contrairement à la France, la grande majorité de ce potentiel se trouve dans les universités et les instituts de recherche néerlandais non spécialisés dans la recherche pour les PED. Seule une petite partie travaille dans des institutions spécialisées dont la plus importante est l'Institut Royal des Tropiques (KIT). Suite à des contraintes budgétaires fortes et à une concurrence au niveau national et international<sup>26</sup> le nombre de chercheurs permanents de KIT a de plus diminué de façon

---

<sup>25</sup> Qui correspond au potentiel de recherche mobilisé par l'ORSTOM en France.

<sup>26</sup> KIT, qui est une institution de droit privé, considère cette concurrence comme injuste et déloyale. Le prix d'un chercheurs KIT est évalué à environ 300.000 Florins par an sans compter les frais généraux alors qu'un consultant recruté par les Nations-Unies coûterait environ 200.000 Florins par an. Dans cette concurrence, les Universités et instituts de recherche publics néerlandais (n'ayant pas besoin de tenir compte de leurs coûts salariaux) sont avantagés.

significative depuis le début des années 1990<sup>27</sup>. Ces pertes successives sont en partie compensées par des montages avec d'autres institutions néerlandaises<sup>28</sup>, par des participations croisées dans le cadre de programmes internationaux, et par le recrutement de consultants néerlandais ou locaux sur une base contractuelle. L'approche adoptée par KIT depuis le milieu des années 80 est résolument "commerciale et orientée vers le client"<sup>29</sup>.

Pour tous ces chercheurs néerlandais oeuvrant dans le domaine de la recherche pour le développement des PED, l'accès à des financements extérieurs à leurs institutions est vital pour mener à bien leurs travaux de recherche. Dans le domaine des recherches sur l'environnement, ces financements extérieurs représentent environ 40% pour les universités et 60% pour les instituts de recherche<sup>30</sup>. La part provenant des conseils nationaux de recherche est limitée à environ 10%. La part des financements internationaux, notamment en provenance de la communauté européenne, est en baisse depuis quelques années. Une grande partie de ces financements provient en fait de programmes de financement gérés directement par la DGIS ou financés indirectement par elle. Or, nous l'avons vu précédemment, dans le cadre de sa nouvelle politique qui vise à rééquilibrer l'asymétrie du partenariat Nord-Sud et à limiter la domination des partenaires du Nord, la DGIS se propose de transférer une part plus importante des financements directement aux partenaires du Sud. La nouvelle politique définie par la DGIS, n'implique pas seulement un transfert de ressources des institutions hollandaises vers les institutions de recherche des PED mais également que les partenaires du Sud déterminent eux mêmes les priorités de recherche dans le cadre de grandes orientations définies par la politique de coopération néerlandaise. Ces grandes orientations privilégient la lutte contre la pauvreté, l'égalité entre les sexes, et le développement durable. Les critères d'évaluation des projets de recherche devront également tenir plus compte de la pertinence des recherches pour le développement, de l'implication réelle des utilisateurs potentiels des résultats de recherche, et des 'valeurs' des sociétés en développement. Enfin un recentrage des efforts sur un nombre limité de pays est en cours.

L'énoncé de cette nouvelle politique a provoqué un malaise dans la communauté scientifique néerlandaise, malaise qui s'est notamment

---

<sup>27</sup> Le nombre de chercheurs permanents pour le domaine des recherches agricoles serait ainsi passé de 35 en 1991 à 25 en 1996 et devait être de nouveau réduit à 18 en 1997 (KIT, communication personnelle).

<sup>28</sup> Notamment l'université agronomique de Wageningen dans le domaine des recherches agronomiques.

<sup>29</sup> Un des principes de base de KIT c'est que "un bon produit ne peut être 'livré' qu'en consultation étroite et en coopération avec le client destinataire qu'il s'agisse d'une institution dans un pays à bas revenu, d'un ministère, ou du monde des affaires" (KIT, 1994).

<sup>30</sup> Ces pourcentages peuvent bien évidemment varier d'une institution à l'autre. Sur un budget total de 70 millions de Florins, le KIT estime que 50% provient de sources internationales et 50% de sources néerlandaises dont 25 millions (soit 35%) du DGIS.



exprimé au cours d'une conférence organisée en décembre 1992<sup>31</sup>. Les intérêts personnels des chercheurs néerlandais impliqués étaient certes sous-jacents dans l'expression de ce malaise mais le fait que les chercheurs du Sud seraient amenés à formuler de façon unilatérale les priorités de recherche et en conséquence à délimiter les priorités des chercheurs néerlandais a été critiqué avec force par plusieurs chercheurs présents à la conférence (van Anandel, 1994). Bien que nombre de participants étaient favorables au renforcement du rôle des partenaires du sud, beaucoup ont également mis en doute le fait que cette nouvelle politique soit la meilleure façon d'atteindre cet objectif.

Il est difficile de prédire aujourd'hui quelle sera l'influence de cette nouvelle politique sur les réorientations des activités néerlandaises de coopération S&T avec les PED. La recherche pour le Sud dominée par le Nord risque t-elle de devenir un "oxymoron" comme le suggère Spaapen (1996) ? Cette crainte de voir la nouvelle politique se radicaliser pour, à terme, transférer la totalité des ressources néerlandaises aux partenaires du Sud ne semble cependant pas devoir se réaliser de façon aussi radicale si l'on en juge par certaines déclarations faites à l'occasion de la Conférence organisée en mars 1997 à Leiden<sup>32</sup>. En effet, tout en continuant à plaider pour un rééquilibrage du partenariat Nord-Sud au bénéfice du Sud, la communication introductive de la conférence conclut qu'à la fois le Nord et le Sud devront bénéficier de ce rééquilibrage (Bunders et Mukherjee, 1997). Cependant ce qui est nouveau, c'est la remise en cause officielle, par un gouvernement du Nord, de la légitimité d'une recherche pour le développement des PED conçue par le Nord et de la pertinence pour le Sud d'une telle recherche conçue au Nord. Quoiqu'il en soit, la mise en place de la nouvelle politique devrait inévitablement conduire à une perte de contrôle importante de la communauté scientifique néerlandaise sur la définition des priorités et sur les ressources disponibles dans ce domaine de la recherche en coopération pour le développement et, selon toute vraisemblance, à une diminution significative du nombre de postes de chercheurs néerlandais impliqués dans cette recherche.

---

<sup>31</sup> Cette conférence intitulée "Development-related research: a second look at the role of the Netherlands" a été co-organisée par le Centre des Etudes sur le Développement de l'Université de Groningen, RAWOO, et DGIS. Les textes de cette conférence ont été consignés dans un ouvrage publié par l'Institut Royal des Tropiques (Schweigman et van der Werf, 1994). Elle fait suite à une première conférence qui a eu lieu également à Groningen en 1989 dont le but était plus de faire un état des lieux (Schweigman et Bosma, 1990).

<sup>32</sup> Cette conférence intitulée "Research Partnerships for Sustainable Development" organisée à l'Université de Leiden (11-13 mars 1997) a été organisée par le Ministère de la Coopération pour le Développement néerlandais et la Commission Européenne.

## Annexe 1

## Liste des institutions

AMC	Academic Medical Center (University of Amsterdam)
AZR	Rotterdam Academic Hospital
BPRC	Biomedical Primate Research Center
CLB	Laboratoire de transfusion sanguine de la Croix Rouge
ECN	Netherlands Energy Center (Petten)
EUR	Erasmus University Rotterdam
IGOL	Institute for Health Care in Developing Countries (Nijmegen)
GGD	Public Health Authority (Amsterdam)
IHE	Inst. of Hydraulics and Environmental Engineering (Delft)
IHS	Inst. of Housing and Urban Development Studies (Delft)
ILRI	International Institute of Land Reclamation and Improvement
ISS	Institute of Social Sciences (La Haye)
ITC	International Inst. of Aerospace Survey and Earth Sciences (Delft)
KIT	Royal Tropical Institute (Amsterdam)
KUN	Catholic University of Nijmegen
LUW	Agricultural University Wageningen
MSM	Maastricht School of Management
NEI	Netherlands Economic Institute (Rotterdam)
NIDI	Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute
RIVM	National Institute of Public Health (Bilthoven)
RIZA	Institute of Inland Water Management and Waste Water Treatment (Leystad)
RUG	University of Gröningen
RUL	University of Leiden
RUU	University of Utrecht
TNO	Netherlands Organization for Applied Natural Science Research
TUD	Delft University of Technology
TUE	Eindhoven University of Technology
UT	Twente University of Technology
UvA	University of Amsterdam
VUA	Free University of Amsterdam
WL	Delft Hydraulics

## Références

- Andel van J. 1994. "Views of the Dutch research community", in Schweigman C. et I.A. van der Werf (eds.). 1994. Development-related research collaboration: A second look at the role of the Netherlands, Amsterdam: KIT, 192 pages, pp. 158-166.
- Buchori M. et E.K.M. Masinambow. 1988. "Domestic and Foreign Researchers in Indonesia", in G.L. Shive, S. Gopinatham et W.K. Cummings (eds.), North-South Scholarly Exchange-Access-Equity and Collaboration, Mansell Publishing Limited.
- Bunders J. et C. Mukherjee. 1997. "North-South Research Partnerships: Redressing the Imbalance", Communication présentée à la Conférence Research Partnerships for Sustainable Development, Leiden, 11-13 mars 1997, 30 pages.
- CIRAN. 1995. Directory of Development Researchers in the Netherlands. La Haye.
- EAWB. 1987. "Advies inzake het Onderzoeksbeleid ten behoeve van Ontwikkelingssamwerking" (Conseil sur la politique scientifique pour le développement en coopération), La Haye.
- Ellen R.F. 1976. "The Development of Anthropology and Colonial Policy in the Netherlands: 1800-1960", Journal of the History of the Behavioral Sciences, vol.12, pp. 303-24.
- Held G.J. 1952. "Applied Anthropology in Government", in A.L. Kroeber (ed.), Anthropology Today, Chicago: The University of Chicago Press.
- Hoedt E.M. den et G.M. van Westrienen. 1993. "Capaciteit van het Maatschappijwetenschappelijk Ontwikkelingsgericht Onderzoek. Een thematische analyse", rapport préparé pour RAWOO, La Haye: CIRAN/NUFFIC.
- IDPAD. 1994. "Workplan for the 4th phase of the Indo-Dutch Programme on Alternatives in Development (1995-1998)", 47 pages + annexes.
- KIT. 1994. "Survey of Activities 1994", Amsterdam, 56 pages.
- Kloos P. 1989. "The Sociology on Non-Western Societies: the Origins of a Discipline", The Netherlands' Journal of Social Sciences, vol.25(1), pp.40-50.
- Kloos P. 1992. "Into Africa. Reflections on the Changing Colonial Situation of Dutch Anthropology", Antropologische Verkenningen, vol.11(1), pp. 49-64.
- Lieshout, R. van. 1991. "Landelijk Onderzoeksprogramma Tropische Hygiëne", rapport préparé pour RAWOO, Amsterdam: KIT.
- Ministry of Foreign Affairs. 1992. Research and Development. Policy Document of the Government of the Netherlands, Directorate General of Development Cooperation, La Haye, 48 pages.
- Ministry of Foreign Affairs. 1993. A World of Dispute: A survey of the frontiers of development cooperation, La Haye, 132 pages.
- NIRP. 1995. "Netherlands-Israel Development Research Programme", 15 pages.
- NUFFIC. 1995. "Annual Reort 1994", 64 pages.
- RAWOO. 1984. Health and Illness in Developing Countries: research needs and priorities (version anglaise abrégée).

- RAWOO. 1994. Development and strengthening of research capacity in developing countries, actes de la conférence on Donor Support, 2-3 septembre 1993, La Haye, 88 pages.
- RAWOO. 1995a. Building up and strengthening research capacity building in Southern countries, La Haye, 48 pages.
- RAWOO. 1995b. Supporting capacity building for research in the South: Recommendations for Dutch policy, La Haye, 48 pages.
- RAWOO. 1995c. A medium-term perspective on research for development: Research needs and Dutch research capacity, La Haye, 68 pages.
- RAWOO. 1996a. Research capacity for Sustainable Development: Report of a field study in Ghana, Kenya and Kerala (India), La Haye, 50 pages + annexes.
- RAWOO. 1996b. Towards a European Science and Technology Policy for Development, Publication n°13, La Haye, 37 pages
- Schweigman C. et I.A. van der Werf (eds.). 1994. Development-related research collaboration: A second look at the role of the Netherlands, Amsterdam: KIT, 192 pages.
- Schweigman C. et U.T. Bosma (eds.). 1990. Research and development cooperation: the role of the Netherlands, Amsterdam: KIT, 192 pages.
- Spaapen J. 1996. "Research and Policy for Development in the Netherlands: A Radical Turn ?" in Sociology of Sciences, Year book 1996.
- TNO/STB. 1993. "Het Nederlandse onderzoekspotentieel op het terrein van milieu en ontwikkeling" (Le potentiel de recherche néerlandais dans le domaine de la recherche sur l'environnement et le développement), rapport préparé pour RAWOO.
- Wie T.K. 1990. "Some observations on Dutch efforts in development: The Indonesian experience", Schweigman and Bosma (eds.), Research and Development Cooperation: The role of the Netherlands, Amsterdam: Royal Tropical Institut, 192 pages, pp. 75-80.

## LES ÉTATS-UNIS

Avec la montée en puissance des premiers "programmes de développement" américains en Asie du Sud Est, au début des années 1950, la participation des États-Unis à l'aide au développement internationale est vite devenue dominante. Au moment de la première conférence des pays non alignés en 1955, à Bandung, la contribution des États-Unis représentait ainsi près des 2/3 de l'aide internationale pour le développement. Ils sont restés les premiers pourvoyeurs d'aide en valeur absolue jusqu'à la fin des années 1980. Avec la fin de la Guerre Froide les enjeux ont changé et le budget américain d'aide au développement a baissé de façon importante. Depuis lors, c'est le Japon qui lui a succédé dans cette position de leader<sup>1</sup>. Calculée en dollars constants, l'aide publique au développement (APD) des États-Unis pour l'année 1995 était au niveau le plus bas qu'ait connu les États-Unis au cours de leur histoire et ne représentait plus que 1/8 du budget de l'APD mondiale<sup>2</sup>. C'est aussi l'année au cours de laquelle les États-Unis se retrouvent pour la première fois en quatrième position de la liste des pays donateurs de l'OCDE derrière le Japon, la France, et l'Allemagne. Un effort sera toutefois consenti par les États-Unis en 1996, suite auquel il va retrouver la deuxième position derrière le Japon<sup>3</sup>.

Contrairement à ce que pense une grande majorité d'Américains, ce budget ne représente que 0,5% du budget fédéral<sup>4</sup>, et environ 0,1% du PNB américain - soit le pourcentage le plus bas parmi l'ensemble des pays industrialisés. Au cours des deux dernières années l'institution fédérale chargée d'administrer le budget d'aide américain au développement international, l'U.S. AID<sup>5</sup> a été réorganisée dans le cadre du programme "ré-invention du gouvernement" inspiré par le Vice Président Gore. Suite à cet effort de rationalisation, l'AID a annoncé la fermeture de 24

---

<sup>1</sup> Au cours de l'année 1994, la contribution du Japon se montait à 13,47 milliards de \$US soit 23% du montant total alloué par l'ensemble des pays donateurs. Le ratio de ce montant sur le PNB du Japon a également récemment progressé de façon substantielle passant de 0,23% en 1993 à 0,29% en 1994 (voir le chapitre sur le Japon).

<sup>2</sup> En 1995, la contribution des États-Unis représentait à peine un peu plus de la moitié que celle du Japon.

<sup>3</sup> En 1996, avec une augmentation de 23% la contribution américaine atteignait 9.058 millions de \$US, et celle du Japon accusant une baisse historique de près de 35% (calculée en monnaie américaine), ne représentait plus que 9.439 \$US.

<sup>4</sup> Une enquête d'opinion a en effet récemment révélé que la grande majorité des Américains pense que leur pays dépense 20% du budget fédéral à l'aide au développement international ... donc beaucoup trop!

<sup>5</sup> United States Agency for International Development, nommé AID dans la suite de ce chapitre.

missions à l'étranger, a éliminé 70 postes à responsabilité élevée et pas moins de 1750 employés sur 4700 soit une diminution de près de 40%.

Les États-Unis ne disposent pas d'institution spécialisée pour la coopération scientifique et technique (S&T) avec les pays en développement (PED). S'il est possible d'identifier relativement facilement un certain nombre de programmes dont le but spécifique est de soutenir des activités de recherche S&T dans et avec les PED, ces derniers sont dispersés dans un grand nombre d'institutions (Agences Fédérales, Universités, Fondations privées ... etc.) et ils ne représentent qu'une partie de l'ensemble de l'effort américain dans ce domaine. De fait, nombre de ces activités sont intégrées dans des programmes de développement ou concernent un ensemble de pays (y compris industrialisés). On se heurte donc inévitablement à des problèmes de définitions, de frontière, de doublons ... etc. En conséquence, il est très difficile d'estimer avec précision le montant total attribué à l'ensemble de ces activités S&T et le pourcentage qu'elles représentent par rapport à l'ensemble du budget de l'APD américaine, et les rares estimations disponibles varient de façon significative entre-elles. Ainsi, une enquête menée au début des années 1990<sup>6</sup> auprès de 13 Agences Fédérales arrive à un total annuel de 583 millions de \$US<sup>7</sup> qui serait consacré à des activités S&T avec les PED soit un peu plus de 6% de l'APD américaine (CISSET, non daté). Un rapport plus récent soumis au Congrès faisait état d'un total de 844 millions consigné à des activités S&T menées dans ou avec des PED, ce qui correspondrait à environ 9% du budget de l'aide américaine pour le développement (U.S. GPO, 1994).

S'agissant des institutions fédérales, l'AID est la seule, et sans conteste la plus importante parmi ces dernières, qui est autorisée à concevoir et à mettre en oeuvre des programmes dans les PED avec des financements fédéraux. Les autres agences fédérales ont pour seul objet de répondre aux problèmes intérieurs américains et ne sont autorisées à s'impliquer dans des programmes de coopération internationale que dans la mesure où ces derniers peuvent avoir des répercussions sur les intérêts américains. Cependant, par le truchement d'un mécanisme appelé "*Participating Agency Service Agreement*" (PASA), de nombreuses autres agences fédérales contractent des financements en provenance de l'AID pour financer des programmes avec ou dans les pays en développement. Cela représente des financements opérationnels importants pour des divisions d'agences fédérales qui disposent de budgets pour les salaires mais pas pour les programmes correspondants. Parmi ces

---

<sup>6</sup> Avant 1989, il était impossible de déterminer le niveau de soutien à des activités S&T dans le cadre des programmes bilatéraux. A partir de 1989 le Bureau pour la Politique et la Coordination des Programmes (PPC) a commencé à désagréger différentes lignes budgétaires pour chaque projet en distinguant séparément les activités S&T (AID, communication personnelle).

<sup>7</sup> Toutes les sommes incluent dans la suite de ce chapitre sont en \$US.

dernières, celles qui sont le plus impliquées dans des programmes S&T avec les PED sont par ordre d'importance: le Ministère de la Santé (DHHS), le Ministère de l'Agriculture (USDA) et la Fondation Nationale de la Science (NSF)<sup>8</sup>. Nous y reviendrons ultérieurement.

Concernant la part des activités S&T à l'AID, celle-ci représenterait aujourd'hui moins de 5% de son budget total soit un peu moins de 300 millions en 1995. Ce montant après avoir augmenté au cours des années 1980, a atteint un palier au cours des premières années de la présente décennie jusqu'en 1993 (année où il atteignait 382 millions) pour ensuite diminuer de façon critique. Ainsi entre 1993 et 1996, il accuse une diminution de plus de 40% avec une suppression successive notamment des programmes en partenariat US-PED (PSTC, NRC-BOSTID, ... etc) qui avaient été mis en place au début des années 1980.

Dans ce paysage institutionnel, les Fondations privées américaines ont toujours joué un rôle déterminant voire de précurseur. Des 37.571 Fondations américaines existant en 1993 (sur 130.000 dans le monde), il y en aurait environ 50 actives dans différents domaines du renforcement des capacités de recherche dans les PED (Daly et Ivory, 1996). Le "*Foundation Center*" publie la liste des "top 25 foundations" actives dans l'aide internationale et une autre liste des "top 25 foundations" soutenant des activités S&T. Huit fondations apparaissent sur les deux listes: la Fondation Rockefeller, le Pew Charitable Trust, la Ford Foundation, la Fondation Andrew W. Mellon, la Carnegie Corporation, la Fondation MacArthur, la Fondation Kellogg, et la Fondation Henri Luce. Parmi ces dernières et selon Victor Rabinovitch de la Fondation MacArthur, la Fondation Rockefeller a été l'institution phare et continue d'être une des plus importantes fondations américaines pour ce qui concerne le soutien aux activités scientifiques et techniques internationales (Rabinovitch, non daté). Ainsi pour l'année 1993, le budget de programme annuel pour les sciences agricoles de la fondation Rockefeller était de 15 millions, de 12 millions pour les études de population, 12 millions pour les sciences de la santé, avec l'accent mis pour chacun de ces programmes sur les problèmes spécifiques aux PED. De plus, Rockefeller avait un programme intitulé "Leadership pour l'Environnement et le Développement" pour un montant de 5 millions ... Ainsi, une seule fondation américaine - probablement la plus importante au demeurant - représente à elle-seule plus d'1/6 des fonds que l'AID dévolue au soutien des activités S&T dans les PED. S'il est impossible d'estimer avec précision la part du budget total des fondations américaines (soit 11,1 milliards) destinée au renforcement des capacités de recherche dans les PED, on peut facilement imaginer qu'elle est loin d'être marginale par

<sup>8</sup> Avec comme ordres de grandeur (fiscal year 1991): USAID= 57,7%; DHHS= 27,4%; USDA= 8%; NSF= 3,2%. Quatre agences représenteraient ainsi plus de 96% des activités financées par l'ensemble des agences fédérales (CISSET, non daté)

rapport à l'effort public américain. De fait, on estime que les activités financées par les Fondations privées dans ce domaine représenteraient environ le double de celles financées par le secteur public (Gorman, 1981).

Enfin, ce paysage institutionnel ne serait pas complet si nous ne mentionnions pas le rôle et l'influence d'institutions multilatérales présentes sur le territoire américain telle que la Banque Mondiale<sup>9</sup>. Dans un contexte de diminution des budgets publics, il est prévisible que nous assisterons dans les années à venir à un renforcement des alliances existantes et à un renouvellement de ces alliances au sein desquelles la Banque Mondiale et les Fondations Américaines joueront un rôle de plus en plus important.

### 1- la genèse du système<sup>10</sup>

La mise en place du Plan Marshall (1948-52) représente un tournant déterminant de la pensée américaine dans le domaine de l'assistance étrangère. Des financements importants et une assistance technique (bien que très limitée) ont été accordés à l'Europe dévastée pour qu'elle puisse se remettre sur pied. Cela était perçu comme dans l'intérêt des États-Unis, dans la mesure où une Europe prospère deviendrait rapidement un marché pour les produits manufacturés américains. Il devint également évident au fur et à mesure de la mise en place du Plan que les considérations politiques étaient également prédominantes<sup>11</sup>.

En 1949, alors que le Plan Marshall était toujours en vigueur, le Président Truman conçut - pour les pays qu'on allait appeler sous-développés - un nouveau programme d'assistance étrangère sous la forme d'une assistance technique plutôt que d'une assistance économique. Ce programme présenté comme le quatrième point au du discours inaugural de Truman, devint communément appelé le programme "Point IV". La philosophie du programme "Point IV" consistait à dire que pour les pays 'sous-développés', il était nécessaire de faire précéder l'aide économique par une assistance technique. La loi de Coopération Économique de 1950 a créé une Administration de Coopération Technique (TCA) pour

<sup>9</sup> dont le Président, par tradition, a toujours été un Américain nommé par le Président des États-Unis.

<sup>10</sup> Ce paragraphe est tiré pour partie de Gaillard et Busch (1993). Bien qu'il mette l'accent sur les activités de recherche dans le domaine de l'agriculture, les points de vue exprimés sont généralisables à l'ensemble des domaines. Pour une histoire détaillée de l'aide au développement internationale des États-Unis voir également AID (1989).

<sup>11</sup> Le rapport intitulé "European Recovery and American Aid" préparé en 1947 par le Président du Comité sur l'Assistance Étrangère présidé à l'époque par le secrétaire au commerce Averell Harriman stipulait que: "Nous savons tous que nous sommes confrontés aujourd'hui à deux idéologies opposées. Si ces pays n'améliorent pas leurs conditions économiques par des moyens démocratiques, le risque existe qu'ils basculent dans le camp opposé" (cité dans USAID, 1989, référence3).



administrer le nouveau programme d'assistance technique. Ce programme était principalement destiné aux pays qui venaient - ou étaient en train - d'acquiescer leur indépendance. Ce changement de politique et d'intérêt peut s'expliquer par un certain nombre de raisons complexes et interdépendantes:

- le risque de voir le communisme s'étendre à l'ensemble du monde en développement,
- une volonté de trouver de nouveaux marchés pour les marchandises américaines, et
- une responsabilité humanitaire vis à vis des populations démunies.

Avec l'adoption de la loi sur la sécurité mutuelle (*Mutual Security Act*) en 1954, l'ensemble des programmes d'assistance étrangère - comprenant les programmes économiques, militaires et sécuritaires - ont été reformulés formant ainsi les principales composantes du système actuel. Le titre III de la nouvelle loi définissait l'assistance technique, alors que le titre II introduisait une nouvelle catégorie d'assistance économique dénommée "aide au développement". L'année 1954 a également été marquée par l'adoption de la loi sur l'assistance et le développement agricole, plus connue sous le nom de "P.L. 480" qui fonctionne principalement comme une aide alimentaire. Son but principal toutefois, consistait à trouver de nouveaux marchés pour les surplus de la production agricole américaine dans un contexte où l'agriculture européenne devenait un concurrent direct pour les États-Unis.

Rétrospectivement, l'assistance scientifique et technique américaine a eu trois composantes historiques successives. Tout d'abord, le personnel des fondations américaines a commencé à travailler dans les PED dans le but d'impulser une révolution verte pour contrecarrer les révolutions rouges qui avaient éclaté en plusieurs endroits. Ensuite les experts des prédécesseurs de l'AID et l'Agence elle-même ont commencé à mettre en oeuvre leurs propres programmes. Enfin l'AID a utilisé l'expertise des "*Land-Grant Universities*"<sup>12</sup> pour contribuer à la formation technique et à ce que l'on appellera plus tard les projets de construction institutionnelle ('Institution Building').

### *Les fondations*

Dans le domaine des recherches médicales - domaine particulièrement marquant pour le développement des fondations américaines - un des premiers succès visibles et importants a été le programme sur la fièvre jaune à l'actif de la Fondation Rockefeller. A partir de 1915, la Fondation Rockefeller a financé un programme sur

<sup>12</sup> Les Universités Land-Grant ont été créées au cours de la guerre civile. Un terrain (Land) appartenant à l'Etat Fédéral a été concédé (Granted) à chaque Etat. La vente d'une partie de ce terrain devait permettre la création d'une université agricole. D'où le nom "Land-Grant University".

trente ans pour venir à bout de cette maladie. Grâce à ces efforts soutenus, le premier vaccin efficace contre la fièvre jaune a été développé en 1936, et en 1951 le Dr. Max Theiler, faisant partie du personnel de la Fondation Rockefeller, reçut le prix Nobel de médecine pour ses travaux sur la fièvre jaune<sup>13</sup>. Au cours de la deuxième guerre mondiale, les Fondations Ford et Rockefeller ont également commencé à investir dans l'amélioration de l'agriculture des PED. L'approche de la Fondation Rockefeller était similaire à celle qu'elle avait eue précédemment, d'abord avec la création d'un service de vulgarisation agricole aux États-Unis au début du siècle, puis avec le soutien à l'émergence de la biologie moléculaire<sup>14</sup>. Cette approche a consisté à soutenir un nombre important de chercheurs dont la plupart étaient directement recrutés par la Fondation. L'exemple le plus connu est probablement le soutien que la Fondation Rockefeller a apporté à partir de l'année 1943 pour développer ce qui est maintenant devenu CIMMYT au Mexique (un des 18 centres internationaux de recherche agronomiques - CIRA). L'action de la Fondation Rockefeller a alors principalement consisté à prendre en charge un nombre important de chercheurs et à développer un programme de recherche interdisciplinaire sur l'amélioration du maïs. N. Borlaug, prix Nobel de la paix pour ses travaux devant aboutir à la révolution verte, faisait partie de ces chercheurs recrutés par la Fondation Rockefeller pour travailler au Mexique. La Fondation Ford a elle-aussi investi des montants importants en agriculture, mais en prenant en charge les travaux de scientifiques et de techniciens exerçant dans d'autres institutions et en mettant l'accent sur la vulgarisation dans les pays les plus pauvres plutôt que sur des programmes de recherche innovants.

Les Fondations Ford et Rockefeller sont ainsi à l'origine de la création de plusieurs centres internationaux de recherche agricoles regroupés depuis 1971 au sein du Groupe Consultatif de Recherche Agronomique Internationale (GCRAI) désormais financé par une association informelle de donateurs comprenant des gouvernements, des organisations internationales ou régionales et des fondations privées<sup>15</sup>. Les fondations présentent l'avantage de pouvoir prendre des risques et de

<sup>13</sup> Au delà de la réussite scientifique dont la Fondation Rockefeller fait état dans ses publications officielles, l'efficacité de ce programme est également largement due aux méthodes autoritaires déployées sur le terrain par les experts américains. Les acquis de laboratoire, certes décisifs, ont été associés à un contrôle sévère des populations autochtones (Löwy Llana, 1997).

<sup>14</sup> Pour une histoire du travail de la Fondation Rockefeller dans le domaine de la biologie moléculaire, voir R.E. Kohler, "A policy for the advancement of science: the Rockefeller Foundation 1924-29", *Minerva*, 16, 1978, pages 480-515; R.E. Kohler, "Warren Weaver and the Rockefeller Foundation Program in molecular biology: a case study in the management of science", in Nathan Reingold (ed.), *Sciences in the American Context* (Smithsonian Institution Press, Washington D.C., 1980); et E. Yoxen, *The Gene Business: who should control Biotechnology ?* (Pan Books, London, 1983).

<sup>15</sup> La plus grande partie du budget du GCRAI (soit environ 300 millions) provient aujourd'hui de gouvernements. La contribution de trois fondations (Ford, Rockefeller et Sasakawa) pour le budget 1984 représentait 6,5 millions.

s'engager sur le long terme<sup>16</sup> en maintenant des programmes actifs pendant des périodes beaucoup plus longues que les agences gouvernementales. Elles ont également des capacités de réaction et de décision beaucoup plus rapides et peuvent ainsi procurer sans délai des équipements de pointe à des chercheurs et mettre au point des systèmes de récompense attractifs.

### *Le Gouvernement*

Les précurseurs de l'AID ont développé un modèle peu différent de celui des fondations. Avant la deuxième guerre mondiale, les Américains ont fourni dans le domaine de l'agriculture une assistance au développement de stations expérimentales en Amérique Latine. Cependant, contrairement aux efforts déployés plus tard dans le cadre des Programmes de Construction Institutionnelle, ces stations se consacraient quasi exclusivement à l'amélioration des cultures d'exportation. Mais c'est le "point IV" du programme du Président Truman qui a marqué le début d'un effort important consacré par le gouvernement américain pour aider les PED à résoudre leurs problèmes de développement. Il reposait largement sur la 'croyance' que la science et la technologie occidentale et ses institutions et modèles avaient en eux-mêmes la capacité de résoudre les problèmes du Tiers Monde (Morss et Morss, 1982).

En 1961, le Président Kennedy a inauguré l'Alliance pour le Progrès qui avait notamment pour objectif de transformer l'image de l'aide<sup>17</sup>. Une structure administrative fut créée au sein du Ministère des Affaires Étrangères (*State Department*): l'*Agency for International Development* (AID). Conjointement le Congrès introduisit des restrictions concernant le type de recherche que l'AID était autorisée à soutenir. En même temps, les capacités techniques du personnel de l'Agence furent largement réduites et les budgets pour la recherche en général furent diminués. Ainsi, vers la fin des années 1960 les dépenses financées sur les budgets centraux de l'Agence dans le domaine de la recherche agricole ont été réduits à 3,5 millions ce qui conduisit à l'annulations de plusieurs programmes de formation et de recherche (Crawford et Barclay, 1982).

Au début des années 1970, en réponse à un ensemble de critiques, l'orientation générale de la politique de l'Agence se déplaça vers

<sup>16</sup> Ainsi, Ralph Cummings Sr. a passé plus de 10 ans en Inde pour y développer les programmes de la Fondation Rockefeller. Uma Lele et Arthur Goldsmith (World Bank, 1989), nous révèlent qu'il a passé pas moins de 6 mois en reconnaissance avant de faire des propositions spécifiques sur ce qu'il conviendrait de faire en Inde. C'est un luxe qu'aucune agence gouvernementale ne peut s'offrir.

<sup>17</sup> L'Alliance pour le Progrès insistait sur les points suivants: mettre en place une administration centralisée et unifiée; établir des plans cohérents par pays plutôt qu'un ensemble disparate de projets individuels; mettre l'accent sur l'octroi de prêts de développement remboursables en dollars; valoriser l'auto-assistance comme critère d'assistance; et séparer l'assistance économique de l'assistance militaire (AID, 1989).

l'assistance "aux plus pauvres parmi les plus pauvres". Toutefois même si les objectifs affichés par l'Agence s'en trouvèrent radicalement modifiés, cela n'a pas fondamentalement changé les programmes et les pratiques. Ainsi, dans le domaine de l'agriculture, les "Nouvelles Directions" privilégiaient les actions pour "les petits agriculteurs" et "la répartition des revenus", mais en réalité cela permettait de justifier tout programme entrepris en zones rurales. De plus, la recherche n'était pas considérée comme directement pertinente pour les activités de développement rural. Ce n'est qu'avec l'adoption d'une nouvelle loi d'assistance étrangère en 1975 que les limitations sur les dépenses en recherche au sein de l'AID a été abandonnée. Cependant les capacités techniques du personnel de l'Agence restèrent très limitées<sup>18</sup>.

Au cours des années 1980 le gouvernement de Ronald Reagan a commencé à explorer les possibilités de créer des fondations de soutien à la recherche dans les PED. Cela allait dans le sens de la politique de privatisation des services. L'idée était qu'en créant des fondations pour la recherche notamment dans les petits pays latino-américains, on pourrait mettre en place une source de financement stable pour la recherche. Une étude réalisée pour le bureau d'Amérique Latine de l'AID montre cependant que quand de telles fondations sont créées, ses activités sont rarement contrôlées par une instance démocratiquement élue (Sarles, 1987).

### *Les Universités*

Peu après l'annonce du "point IV" du programme du Président Truman, John Hannah, alors Président de l'Université de l'État du Michigan et de la "*National Association of State Universities and Land Grant Colleges*" (NASULGC) a proposé les services des membres de la NASULGC pour aider à la mise en oeuvre du "Point IV". A cette époque, toutefois, les enseignants-chercheurs des universités et collèges américains avaient très peu d'expérience dans le domaine de l'assistance technique. Avec la perspective d'obtenir un soutien de l'État Fédéral des efforts furent faits pour fournir une assistance technique en réponse à la demande. Mais ces efforts restèrent diffus et dispersés.

C'est dans ce contexte que fut créé le concept de construction institutionnelle (Institution Building - IB). On supposait que les problèmes des PED étaient en partie dus à leur manque d'institutions modernes. Comme les '*Land Grant Universities*' (LGU) étaient alors considérées par beaucoup comme "le" modèle d'institution scientifique on proposa de le

<sup>18</sup> Des efforts importants ont été faits au début des années 1980 au moment de la création du Bureau pour la Science et la Technologie pour recruter des compétences scientifiques de haut niveau à Washington, mais ces efforts de l'Administration centrale ont été largement contrecarrés par les bureaux régionaux.

transférer dans les PED<sup>19</sup>. La confiance des Américains dans leurs institutions et leur transférabilité, ont conduit les experts impliqués à penser que le modèle se devait d'être transféré dans son intégralité. A titre d'illustration, dans son entreprise de transfert du modèle en Inde, Harold W Hannah (1956) utilise la métaphore de "*blueprint*" c'est à dire "papier carbone" ou reproduction à l'identique. Une évaluation de 68 contrats avec des universités en 1968 dont la plupart étaient des contrats de construction institutionnelle conclut que l'insistance à vouloir privilégier le LGU comme seul modèle de référence n'a pas permis d'aboutir à des résultats toujours très satisfaisants, et note "qu'il est regrettable que d'autres modèles alternatifs n'aient pu être expérimentés avec plus d'imagination par les équipes universitaires américaines" (CIC-AID, 1968).

## 2. Les programmes de partenariat scientifique des années 1980

En 1975, le Congrès vota la Loi sur le Développement International et l'Assistance Alimentaire. Le titre XII de cette loi stipulait notamment la création de programmes de recherche en coopération à long terme sur la production, le transport, le stockage, la distribution et la consommation de nourriture entre les Universités agricoles américaines et les institutions du monde en développement. Cette loi constitue le fondement législatif des *Collaborative Research Support Programs* (CRSPs) (Yohe et al., 1990) qui sont aujourd'hui au nombre de 9 (voir Encadré 1). Les CRSPs fonctionnent comme des consortia de LGU organisés autour d'une ou de plusieurs productions animales ou végétales à l'exception de celui sur la gestion des sols tropicaux et celui sur la recherche pour une agriculture durable.

Une des idées principales des CRSPs était de créer des programmes véritablement interdisciplinaires et partenariaux avec des scientifiques des PED. Un aspect nouveau des CRSPs était -et reste- l'engagement de chercheurs en sciences sociales dans les programmes, dès leur conception. De plus, les CRSPs ont contribué à la formation de nombreux étudiants de PED et à produire une connaissance publiée et largement diffusées sur un nombre important de productions et de systèmes agricoles tropicaux. Les CRSPs ont dû cependant faire face à un certain nombre de difficultés dont trois principales. La première est que l'AID exige d'eux qu'ils opèrent dans les nations les plus pauvres du monde, alors qu'ils sont supposés être de nature partenariale. Ces pays sont évidemment souvent ceux où l'on trouve peu, ou pas, de scientifiques en mesure de collaborer avec des collègues

<sup>19</sup> Il est important de préciser ici pour le lecteur peu familier avec les États-Unis que le modèle des LGU relève un peu d'une simplification excessive voire d'une fiction dans la mesure où un nombre important de formes institutionnelles variées lui sont attribuées. De plus, les défenseurs du modèle LGU oublient qu'ils ne sont pas à eux-seuls entièrement responsables des progrès rapides enregistrés par l'agriculture américaine. Les associations d'agriculteurs qui se sont constituées en groupe de pression pour promouvoir les actions de recherche, les industries des semences, les fournisseurs d'intrants agricoles et de machines, et bien d'autres encore ont contribué à ce développement.

américains. Ainsi, l'AID critique souvent les chercheurs de ne pas fonctionner sur un mode suffisamment partenarial.

**Encadré 1: Les Collaborative Research Support Programs (CRSPs).**

- 1 - Petits ruminants (SR-CRSP, 1978)
- 2 - Sorgho / millet (INTSORMIL, 1979)
- 3 - Haricots (BC-CRSP, 1980)
- 4 - Gestion des sols tropicaux (TROPSOILS, 1981)
- 5 - Arachides (P-CRSP, 1982)
- 6 - Aquaculture / dynamiques des bassins (PDA-CRSP, 1982)
- 7 - Nutrition (N-CRSP, 1982)
- 8 - Evaluation des stocks halieutiques (FSA-CRSP, 1985)
- 9 - Agriculture Durable et Management des Ressources Naturelles (SAMREM, 1992)

Au début des années 1990 les huit premiers programmes CRSPs avaient mobilisé plus de sept cent scientifiques de 38 universités et instituts de recherche américains, et d'universités de 26 PED hôtes. Géographiquement, la distribution de ces institutions révèle une nette concentration sur l'Afrique (13 pays -principalement le Sénégal, le Niger, le Mali et le Kenya), et dans une moindre mesure sur l'Amérique latine (10 pays -principalement Brésil et Mexique) et seulement 3 pays en Asie du Sud-est (Thaïlande, Indonésie et Philippines). Bien entendu, certains CRSPs sont plus actifs dans certaines régions ; ainsi, INTSORMIL est particulièrement présent en Afrique, tandis que FSA-CRSP a tendance à concentrer ses activités dans le Sud-est asiatique.

Chaque CRSP a son *Management Entity* (ME) et un Directeur de programme, normalement basé dans une université américaine, de même qu'un chef de projet AID, basé à Washington D.C. La ME reçoit une subvention de l'AID pour réaliser les programmes. Elle est légalement responsable du CRSP. Un *Management Office* (MO) doit être établi par la ME pour servir d'entité exécutive au CRSP. Le financement et l'organisation des projets de chaque CRSP s'effectue au travers de sous-contrats confiés à des instituts leaders américains. Ceux-ci, à leur tour, sous-traitent avec d'autres institutions américaines agréées participant à leurs projets -et avec les institutions partenaires du PED hôte, dont la présence est indispensable. La gestion du CRSP est confortée par trois groupes de conseils, tous soutenus par le MO. Ces groupes de conseil sont le *Board of Directors* (organe de décision politique), le *Technical Committee*, et l'*External Evaluation Panel*. Ce dernier est chargé par l'AID d'évaluer chaque année les progrès en recherche et en formation du CRSP, tant dans les institutions américaines que dans celles du pays hôte.

Chaque projet est organisé sous la direction d'un *Principal Investigator* (PI). Dans le pays hôte, un PI homologue est nommé pour être responsable de la collaboration sur le projet et des activités dans le pays hôte. Pas moins de 50 % du financement AID au soutien des projets doit être dépensé dans les pays hôtes, afin de s'assurer que le CRSP accorde bien une priorité aux problèmes des pays hôtes plutôt qu'au maintien des programmes de recherche existants dans les institutions américaines. Le budget moyen annuel par projet est environ 200.000 \$US.

En accord avec des observateurs extérieures à l'Agence, l'AID reconnaît également que la plupart du temps, la composante "recherche fondamentale" se réalise aux États-Unis, tandis que les tâches d'exécution (collecte de données, expérimentation de terrain, etc.) et, en général, les activités de recherche plus orientées vers l'application incombent aux pays hôtes. Par ailleurs, les CRSPs sont supposés avoir un caractère interdisciplinaire : les sciences sociales aussi bien que les sciences naturelles devraient y être représentées. Cela avait été présenté comme la seule façon pour la recherche d'atteindre la masse critique nécessaire pour passer de la station expérimentale à l'exploitation agricole (McCorkle, 1989). Pourtant, les LGU ont peu de recherches interdisciplinaires (Busch et Lacy, 1983). En réalité, les CRSPs répartissent souvent les fonds disponibles parmi les diverses disciplines, plutôt qu'ils ne développent de véritables programmes

interdisciplinaires. La troisième difficulté est interne à l'organisation de l'AID : les CRSPs apparaissent comme des menaces pour les missions américaines dans les PED. Premièrement, ils distraient des fonds qui seraient, autrement, affectés au budget de la mission. Deuxièmement, les équipes de chercheurs associées aux CRSPs réclament du temps et des ressources de la part des missions américaines, qui sont ainsi diverties de projets propres à la mission. De fait, certaines missions ont empêché les CRSP d'opérer, dans tel ou tel pays. A l'origine, les programmes avaient aussi tendance à attirer des scientifiques qui y voyaient une source significative de financements, mais qui ne développaient qu'un faible intérêt pour la recherche en coopération. Cependant, ces dernières années, de nombreux problèmes ont été corrigés par des procédures d'évaluation améliorées, impliquant des scientifiques des PED eux-mêmes.

En plus des CRSPs, trois autres programmes de coopération scientifique avec les PED furent créés au début des années 1980 dont le *Program in Scientific and Technological Cooperation* (PSTC). Le PSTC incluait également un financement pour le *Board On Science and Technology for International Development* (BOSTID) afin d'établir un programme officiellement appelé *Application for Science and Technology*. Ces programmes sont les vestiges laissés par l'initiative de créer en 1980 un Institut pour la Coopération Scientifique et Technique (ISTC) qui bien qu'officiellement établi, n'a jamais connu d'existence réelle. Quelques années plus tard, en 1985, le Congrès a également voté une enveloppe de 2 millions pour permettre à l'AID de démarrer un nouveau programme: le *US-Israel Cooperative Development Research Program* (CDR). Aujourd'hui PSTC et le programme administré par BOSTID ne sont plus opérationnels faute de financements.

Les activités du PSTC (voir encadré 2) et du programme administré par BOSTID (voir encadré 3) ont été évaluées à différentes occasions. Les deux premières évaluations du PSTC internes à l'AID, effectuées en 1985 et en 1988, furent globalement positives. Dans un des rapports d'évaluation, les examinateurs se penchent sur la question de la collaboration USA-PED. Bien que généralement perçu comme efficace, le poids des États-Unis dans la collaboration scientifique est souvent apparu comme trop important : "La collaboration USA-PED penche trop fort du côté de l'engagement américain". Selon la même évaluation, deux caractéristiques du PSTC semblent limiter la collaboration entre chercheurs des PED et chercheurs américains. La première est liée au volume de la subvention (considérée comme insuffisante notamment pour véritablement impliquer des partenaires américains), et la seconde est liée à la difficulté de collaborer entre partenaires inégaux.

**Encadré 2: Le 'Program in Scientific and Technological Cooperation' (PSTC)<sup>20</sup>**

Le PSTC a fourni jusqu'en 1994 des subventions de recherche dans six domaines prioritaires (ou modules de recherche) :

- 1 - biotechnologie / immunologie
- 2 - biotechnologie des plantes
- 3 - chimie pour les besoins alimentaires mondiaux
- 4 - ressources bio-masse et technologies de conversion
- 5 - contrôle biologique
- 6 - diversité des ressources biologiques

Le budget maximal pour chaque projet, tous participants compris, était de 150.000\$. Les chercheurs pouvaient provenir soit des universités, soit des laboratoires gouvernementaux, soit du secteur privé. Le PSTC a également soutenu des recherches en coopération impliquant des centres de recherche internationaux. La priorité a toujours été accordée aux scientifiques des PED, qui reçoivent une aide au développement de la part de l'AID. La coopération avec les scientifiques américains est fortement encouragée, mais n'est pas exigée. La compétition concernant les subventions est aussi ouverte à tous les chercheurs des États-Unis et des pays à revenus intermédiaires, tels que l'Argentine, le Brésil, la Colombie, la Corée, la Malaisie, le Mexique et le Venezuela. Cependant, les propositions qui en émanent doivent être particulièrement innovantes et doivent également impliquer une forte collaboration scientifique avec des chercheurs de pays moins développés. Les candidats américains et des pays à revenus intermédiaires doivent brièvement décrire leur collaboration avec des scientifiques des PED et identifier le rôle effectif de chaque participant dans la recherche proposée. PSTC ne soutient pas de recherches qui impliqueraient la Chine ou seraient exécutées dans un pays développé. La recherche concernant Israël est financée par d'autres programmes, tels le *US-Israel Cooperative Development Research Program* (voir infra). Le volume des subventions par projet a varié, de quelques milliers jusqu'à 400 000 dollars, avec une moyenne d'environ US \$ 150 000.

Des 268 subventions accordées entre 1985 et 1990, 109 (40 %) ont été alloués à des projets en Asie, avec une concentration massive sur la Thaïlande (avec pas moins de 48 projets) et dans une moindre mesure aux Philippines, en Indonésie, au Népal et au Sri Lanka ; 81 (30 %) d'entre elles ont été affectées à des projets en Amérique latine, avec une concentration au Costa Rica, au Brésil, au Chili et au Mexique ; 46 subventions seulement (17 %) pour 18 pays africains -avec une concentration légère sur le Kenya et, secondairement, au Zimbabwe, au Soudan et en Égypte.

La seconde évaluation du programme de recherche en coopération de BOSTID tout en reconnaissant que le programme était bien géré et bien conçu et que les bénéficiaires étaient bien sélectionnés a émis un certain nombre de critiques. Il ne semblait pas, en effet, aux évaluateurs que ce qu'ils percevaient comme les deux objectifs principaux du programme (c'est à dire le soutien à la "bonne science" et l'élévation de la capacité scientifique dans les PED) étaient bien compris et acceptés par ceux qui étaient associés dans le programme. Ils recommandaient aussi une participation accrue des chercheurs américains, à la fois pour des visites sur le terrain et comme collaborateurs dans la recherche, ainsi qu'une plus grande utilisation des ressources de l'Académie Nationale des Sciences (NAS). Leur rapport fut remis en Janvier 1986.

<sup>20</sup> Cette section est principalement basée sur USAID (1992), des documents d'information sur le PSTC, et des interviews réalisées à Washington.



**Encadré 3: Le programme de subventions du Board on Science and Technology for International Development (BOSTID)<sup>21</sup>**

Entre 1981 et 1991, le BOSTID appartenant à la *National Academy of Sciences* organisa et géra un programme pour le soutien à des projets de recherche dans les PED. A cette fin, BOSTID signa un accord de subvention avec l'AID, en janvier 1981, pour un programme de cinq ans s'élevant à 36 millions de dollars, et officiellement appelé "*Application of Science and Technology to Development*". De ce total, 16,3 millions furent utilisés pour subventionner des institutions de recherche dans les PED.

Le programme de recherche de BOSTID avait quatre principaux objectifs (Greene, 1991:4):

- 1 - aider les PED à renforcer leurs capacités à traiter des problèmes importants liés au développement et à accéder à une plus grande autonomie scientifique et technique ;
- 2 - stimuler et soutenir la recherche et le développement dans les PED sur des problèmes de haute priorité pour le développement et le bien-être humain ;
- 3 - faciliter pour les PED l'accès à la connaissance et à l'expertise scientifique et technique qui existe aux États-Unis et dans d'autres pays ;
- 4 - orienter les communautés scientifiques et techniques américaines vers l'assistance aux PED et les encourager à une plus grande interaction avec leurs collègues du Tiers-Monde.

Les subventions de recherche furent offertes dans six domaines techniques spécifiques: l'amarante à graines, la fixation biologique de l'azote, les arbres tropicaux à croissance rapide, les moustiques vecteurs, l'évaluation épidémiologique rapide et les infections respiratoires aiguës chez l'enfant. Entre 1981 et 1988, 564 propositions sont soumises par des chercheurs des PED ; 107 bénéficiaires se partagèrent un budget de recherche total d'environ 150 000 \$, pour 3 ou 5 ans. Les pays latino-américains reçurent 49 allocations (avec une légère concentration sur le Mexique, le Guatemala, le Brésil et le Chili), les pays asiatiques, 40 (avec une forte concentration sur la Thaïlande et les Philippines) et les pays africains se partagèrent les 18 restantes (dont 1/3 à des chercheurs du Kenya).

L'année suivante, le Congrès réduisit le budget de BOSTID de 2 millions \$ sur les 4,5 millions attendus. La raison invoquée étant "l'incapacité de la NAS à fournir ses propres ressources en soutien au programme de recherches en collaboration financé par les États-Unis". Une autre raison, officieuse, pourrait être -selon les déclarations ultérieures d'un membre de l'*Appropriation Committee*- "le sentiment, dans le sous-comité sénatorial aux opérations étrangères, que, contrairement aux vœux du Congrès, on avait ressuscité l'ISTC -éliminé par le *Senate Appropriation Committee* après la conférence de Vienne- et que son président, Frank PRESS (qui avait promu l'ISTC lorsqu'il était conseiller scientifique du président CARTER avant de devenir président de la NAS) en avait obtenu la gestion" (Greene, 1991: 123). Cela eut deux effets immédiats : d'une part, les subventions qui avaient été accordées à la fin 1987 durent être annulées et, d'autre part, une décision fut prise, au plus haut niveau du *National Research Council*, de mettre au fin au programme BOSTID. Les États-Unis acceptèrent de prolonger, sans financement

<sup>21</sup> Une source principale a été utilisée pour la rédaction de cet encadré (Greene, 1991) complétée par des interviews à Washington.

supplémentaire, les programmes de recherche jusqu'à janvier 1992, pour permettre l'achèvement des projets en cours.

Reste le Programme de Recherche en Coopération entre les États-Unis et Israël (CDR) créé en 1985 par une décision du Congrès. Le CDR a survécu aux crises grâce aux nombreux soutiens politiques dont il bénéficie à l'intérieur du Congrès. Le CDR s'intègre dans le cadre d'une initiative de l'AID dont le but est d'accroître les possibilités des PMA à bénéficier du développement scientifique et technique d'Israël. Dans le contexte de ce programme, les institutions et chercheurs des PMA et d'Israël sont conviés à soumettre des propositions conjointes. Les subventions ne doivent pas dépasser un total de 200.000 \$ (répartis sur 3, 4 ou même 5 ans). Habituellement, les subventions sont partagées en deux parts égales, entre les partenaires israéliens et ceux du Tiers Monde. Les institutions d'accueil des chercheurs peuvent être des universités, des laboratoires gouvernementaux ou du secteur privé. CDR soutient aussi la recherche en collaboration impliquant des centres internationaux de recherche. La priorité est cependant donnée à la collaboration scientifique entre Israël et les pays recevant de l'AID une aide au développement. Le CDR donne priorité aux domaines dans lesquels l'expertise israélienne serait particulièrement profitable aux PMA et à ceux dans lesquels les chercheurs et ingénieurs israéliens possèdent un avantage comparatif. Sont inclus -de façon non limitative- les domaines suivants : l'agriculture en zones arides, l'agro-foresterie, l'intensification agraire (incluant la gestion de l'eau et la rotation des cultures), la biotechnologie des plantes, les biotechnologies liées à la santé des humains et du bétail, l'utilisation innovante de sous-produits (pour l'élevage du bétail), les sciences de la mer et l'aquaculture, le contrôle biologique des insectes, la recherche énergétique et les études sur le changement global du climat. Par ailleurs, le programme CDR est très similaire au PSTC décrit précédemment.

Pendant les trois premières années d'opération (1985-1987), 81 subventions ont été attribuées à des projets localisés dans 20 PED. La plupart de ces subventions avoisinaient 150.000 \$. En Israël, 4/5ème des scientifiques impliqués se concentrent dans 4 institutions : l'Université Hébraïque de Jérusalem (21), l'Institut de recherche agronomique d'Israël (19), L'Université Ben Gourion du Negev (13) et l'Université Tel-Aviv (11). Les subventions restantes sont partagées entre 10 autres instituts, dont 3 sont privés. Un peu plus d'un tiers (29) des projets sont situés en Asie (avec ici encore une nette concentration en Thaïlande et aux Philippines) ; environ un tiers (22) ont échu à des institutions africaines, parmi lesquels 10 au Kenya (dont 4 à l'ICIPE); un autre tiers (21) est allé à des institutions latino-américaines, avec une légère concentration au Costa Rica et au Pérou. Neuf subventions ont également été accordées à des projets partenariaux entre des institutions portugaises et israéliennes dans le cadre de ce programme..

Le programme fut suspendu en 1988 et réactivé en 1989. Le Gouvernement israélien pensa alors que la gestion du programme lui serait confiée, tout particulièrement le processus de prise de décisions concernant les candidatures aux subventions. Réalisant que tel ne serait pas le cas, il fit pression sur le Congrès américain pour transférer, de l'AID à Israël, la gestion du programme. Un compromis fut trouvé maintenant la gestion de CDR à l'AID, et créant un nouveau programme, le *Collaborative Development Program* (CDP) établi et administré par le gouvernement israélien, avec un budget annuel de 2,5 millions \$ fournis par le Gouvernement américain. En conséquence, le budget annuel de CDR décrut quelque peu pendant les années consécutives. Le CDR a été évalué en 1991. La principale conclusion de cette évaluation relève qu'il finance une bonne science, mais qu'il souffre de nombreux problèmes administratifs. Parmi ceux-ci, le transfert de fonds aux partenaires des PMA via des institutions israéliennes est probablement le plus problématique. Un autre problème est l'absence de soutien sur le terrain de la part des missions de l'AID.

Avant de clore cette brève rétrospective, une mention doit être faite sur les tentatives successives et infructueuses de l'Administration (et une de la part du Congrès) de se doter d'une structure de coordination des activités S&T au service du développement. La première remonte à 1971, lorsque fut organisée une série d'audiences relatives à l'*International Development and Humanitarian Act* présenté par l'Administration et proposant, entre autres, la création d'un institut de développement international (*International Development Institute*, IDI) qui avait été recommandée l'année précédente par le 'rapport Peterson' (1970) "pour rechercher de nouvelles percées dans l'application de la science et de la technologie aux ressources et aux activités d'importance cruciale pour les pays en développement". La deuxième, d'origine parlementaire, se concrétisa par la présentation, en janvier 1978, d'un "*International Development Cooperation Act*" qui proposait la création d'une nouvelle institution: l'Agence de Coopération pour le Développement International (*International Development Cooperation Agency*, IDCA). La tentative la plus ambitieuse est celle proposée par l'administration Carter à la Conférence des Nations Unies pour la Science et la Technologie (CNUCED)<sup>22</sup>, à Vienne, en 1979, comme la pièce maîtresse du dispositif américain: la création de l'Institut pour la Coopération Scientifique et Technologique (ISTC) qui devait être financé comme une agence nouvelle, petite et semi-autonome, dans le cadre de l'IDCA. On attendait de l'ISTC qu'il stimule et soutienne la coopération pour la science et la technologie entre les chercheurs américains et leurs homologues des PED. L'ISTC fut institué par un décret présidentiel le 29 septembre 1979 et sa création fut

<sup>22</sup> La création de l'ISTC avait déjà été annoncée auparavant par Carter lui-même lors d'un voyage au Venezuela en avril 1978.

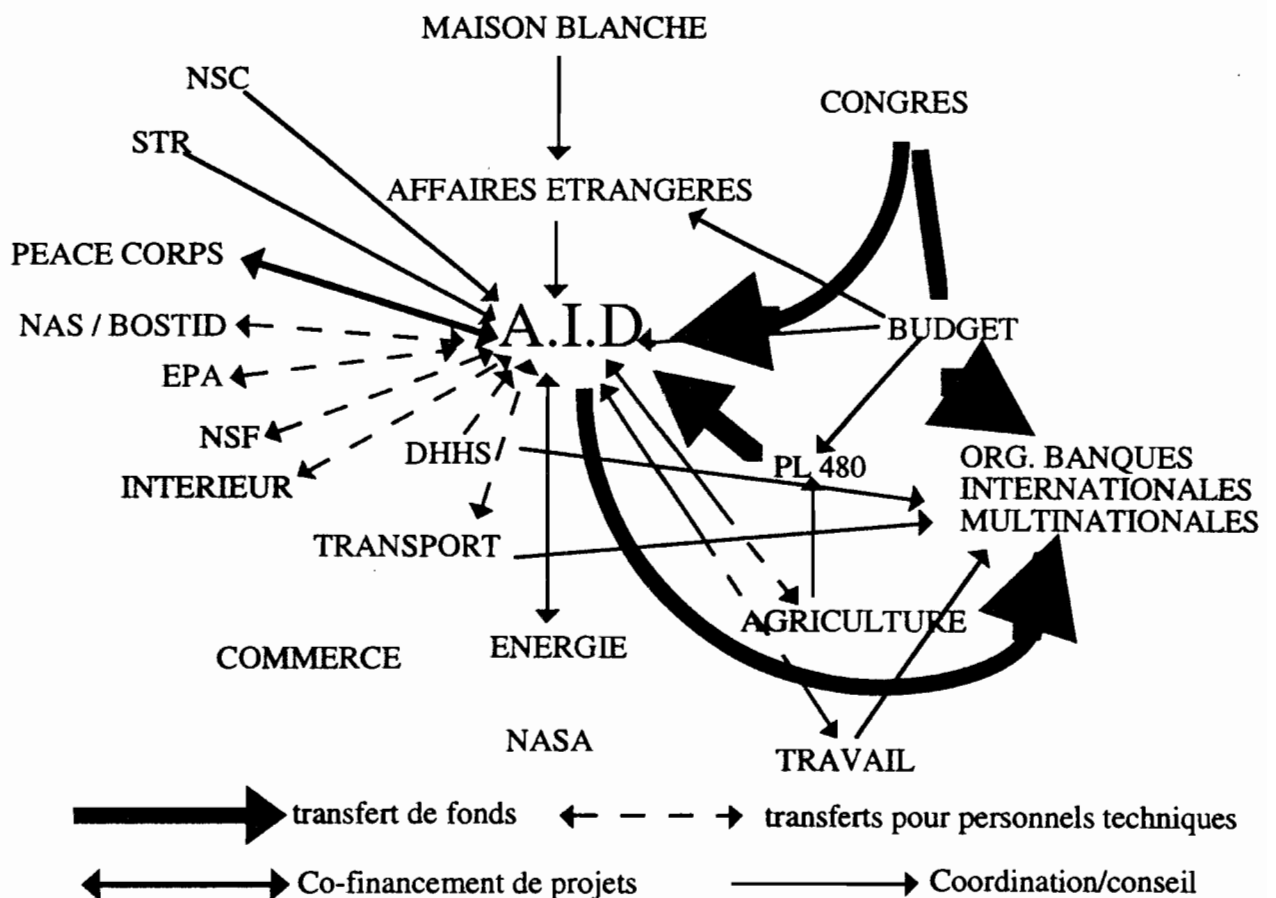
approuvée par le Congrès le 5 juin 1980 (avec un budget de 95 millions de dollars), mais il s'est vite trouvé confronté à une opposition du Congrès, qui finalement ne permit pas la création d'une nouvelle agence gouvernementale se rajoutant à l'AID, opposition sans doute confortée par celle des responsables de l'AID "qui voulaient une autorité et une responsabilité indivisible" (Weiss, 1992).

Néanmoins, il devenait de plus en plus évident que de nouveaux mécanismes étaient nécessaires pour soutenir la recherche dans les PED, impliquant une coopération scientifique renforcée avec la communauté scientifique américaine. Bien que le Congrès ne soutînt pas l'ISTC comme nouvelle entité, il adhérait à nombre de ses principes et a donc notamment permis la création d'un Bureau du Conseiller Scientifique (*Office of the Science Advisor*) au sein de l'AID pour entre autres mettre en oeuvre le programme pour la coopération scientifique et la recherche avec les PED (PSTC). Dans un contexte de diminution des budgets publics, ces innovations institutionnelles vont cependant être remises en cause au début des années 1990.

### 3- Le cadre institutionnel de l'assistance S&T américaine au début des années 1990<sup>23</sup>

Le niveau d'engagement des agences américaines dans des programmes d'assistance S&T dépend du mandat de chacune d'entre elles. A l'exception de l'AID, leur première responsabilité consiste à mettre en oeuvre des programmes au niveau national répondant à des besoins intérieurs aux États-Unis. Nous avons toutefois vu dans l'introduction de ce chapitre que des mécanismes existaient qui permettaient aux autres agences fédérales d'être également actives dans ce domaine de l'assistance S&T. Ainsi les agences impliquées contractent des financements directement de l'AID par le truchement du PASA ou ont accès à des financements locaux dans les PED par le biais du P.L. 480 générés par la vente des surplus agricoles américains. La figure 1 qui suit présente un schéma simplifié des relations qu'entretiennent les principales Agences Fédérales avec l'AID.

Figure 1  
Relations entre l'AID et les principales Agences Fédérales impliquées dans des activités S&T avec les PED



<sup>23</sup> Pour une description plus détaillée du système jusqu'au début des années 1980 voir Morgan (1984). Pour les années 1980 voir Carnegie Commission (1992) et notamment les chapitres 1, 2, 3, 4 et 5 rédigés par Susan Raymond, le rapport qui porte le nom de Allan Woods, Administrateur de l'AID à la fin des années 1980 (Woods, 1989) et Gaillard et Busch (1993).

L'engagement relatif de chacune de ces Agences est présenté dans le tableau 1. Les données proviennent de la seule enquête dont nous avons connaissance (CISSET, non daté) et réalisée au début des années 1990. Ne disposant pas d'éléments de comparaison, il s'agit d'un premier cadrage bien évidemment non exhaustif qu'il convient d'appréhender avec les précautions d'usage.

Tableau 1  
Programmes S&T et financement par Agence en 1991

Agences	Programmes	montant moyen par programme	Total
DHHS	34	4.707.353	160.050.000
DOC	15	437.267	6.559.000
DOI	62	106.371	6.595.000
EPA	9	173.556	1.562.000
HUD	1	30.000	30.000
NASA	9	642.222	5.780.000
NSF	489	39.312	19.223.580
AID	278	1.211.348	336.754.850
USDA	39	1.200.192	46.807.500
Total	936	623.250	583.361.930

Sur un total de près de 600 millions, plus de la moitié (57,7%) relève de programmes gérés par l'AID. le Ministère de la Santé (DHHS) occupe, loin devant les autres institutions, la deuxième position avec 27,4% du total des financements. Viennent ensuite le Ministère de l'Agriculture (USDA) (8%) et la Fondation Nationale des Sciences (NSF) (3,2%), l'ensemble des autres agences partageant 3,7% du financement total. D'autres institutions - telles que le Ministère de l'Énergie (DOE), le Ministère des Affaires Étrangères (DOS), le Conseil National pour la Recherche (NRC), le Ministère des Transports (DOT) - peuvent également être impliquées. Au cours de cette même année 1981, ces quatre institutions avaient préparé des programmes qui n'ont toutefois pas trouvé de financement.

Le financement moyen par programme varie énormément selon les institutions. C'est le Ministère de la Santé qui présente la moyenne la plus élevée par programme (4.700.000), suivi par l'AID et l'USDA (environ 1.200.000), plusieurs institutions se situent ensuite entre 100.000 et 200.000, puis la NSF en dernière position avec 40.000. Cette dernière institution est également la plus impliquée dans les sciences de base. Ces moyennes dissimulent bien évidemment des variations importantes à l'intérieur même des institutions. Ainsi, la moitié du financement du

Ministère de la Santé a été attribué à trois programmes<sup>24</sup> et 90% du financement du Ministère de l'Agriculture a été utilisé pour deux programmes en partenariat avec les pays d'Amérique Centrale visant à contrôler des maladies des plantes et des animaux et, par la même occasion, éviter leur pénétration aux États-Unis.

La répartition des financements par domaine (cf. tableau 2) montre à l'évidence la prédominance de deux secteurs: la santé qui arrive largement en tête (43,7%) suivi par l'agriculture (25,7%). C'est le secteur des 'sciences de base' qui regroupe le plus grand nombre de programmes (presque la moitié) bien que représentant moins de 5% des financements. Les sciences sociales incluent dans la catégorie 'autres' du tableau 2 avec seulement 1,6% de l'ensemble des financements sont véritablement les parents pauvres parmi l'ensemble des domaines S&T.

Tableau 2  
Répartition des financements par domaines S&T

Domaines S&T	Financement moyen par programme	Financement total par domaine	%
Agriculture	938.083	150.093.350	25,7
Sciences de Base	55.908	27.338.801	4,7
Éducation	1.332.381	27.980.000	4,8
Énergie	1.573.185	42.476.000	7,3
Environnement	340,182	23.132.390	4,0
Santé	2.576.111	255.035.000	43,7
Population	3.655.000	40.205.000	6,9
Autres	280.351	17.101.389	2,9
Total	623.250	583.361.930	100,0

La répartition géographique montre qu'une large proportion des financements (38%) sont utilisés pour soutenir des activités à l'échelle mondiale (plusieurs pays et plus d'une région). Parmi les régions, l'Asie et le Proche-Orient reçoivent plus (33%) que l'Amérique Latine (17%) et l'Afrique (13%) réunies.

## 2-1. L'Agence pour le Développement International (AID)

Suite aux efforts de 'rationalisation' des deux dernières années, l'AID après avoir perdu quelques 1750 postes aurait aujourd'hui un peu moins de 3000 "civil servants" ou fonctionnaires (après en avoir eu jusqu'à 17.500 en 1968). Environ la moitié du personnel se trouve en poste à l'étranger dont à peine la moitié sont des ressortissants des pays bénéficiaires (Hamilton, 1989). L'AID passe également des contrats recrutant quelques

<sup>24</sup> Ces trois programmes présentent un intérêt évident pour les États-Unis. Il s'agit d'un programme d'accueil de chercheurs étrangers aux États-Unis et de deux programmes de coopérations internationale: l'un sur le cancer et l'autre sur des anomalies neurologiques.

7.700 consultants en moyenne. Une proportion significative de ces derniers est impliquée dans des activités S&T sans que l'on puisse toutefois l'estimer avec précision. Pour ce qui concerne le personnel consultant dans les domaines des sciences agronomiques nous savons qu'environ 25% d'entre eux sont recrutés par l'AID, les autres travaillant pour des firmes de consultants (AID, 1984). Au cours des années 1980 la participation des consultants aux programmes de l'AID a augmenté considérablement passant d'un peu plus de 1000 en 1981 à près de 7.000 en 1988 soit une augmentation de près de 500% alors qu'au cours de la même période le personnel permanent diminuait d'environ 10% et les nationaux des pays d'implantation des "*field missions*" d'environ 40%. Près de la moitié des consultants sont recrutés pour des contrats de deux mois ou moins (Raymond, 1992).

L'AID est organisée en bureaux régionaux et en bureaux "fonctionnels" globaux ou transversaux. Cette organisation correspond à deux principaux modes d'assistance administrés par l'AID. Le premier, le 'Fonds de Soutien Économique' (ESF) est destiné aux pays qui sont politiquement importants pour les États-Unis. Ainsi sur un total d'environ 2,5 milliards en 1995, Israël et l'Égypte ont bénéficié de plus de 60%. D'autres pays comme le Pakistan, les Philippines et la Turquie ont également reçu une part importante de l'ESF. Le montant dont doit bénéficier chaque pays est déterminé par le Congrès. Le second mode d'assistance est appelé 'Assistance pour le Développement' (DA). Là encore c'est le Congrès qui impute par secteur (agriculture, santé, éducation ... etc ...) sur des "comptes fonctionnels" les montants respectifs. Cette pratique du "*earmarking*" - ou imputation autoritaire à la source par le Congrès - s'est accentuée au cours des dernières années. Ainsi, sur les 2,5 milliards destinés à l'ESF, 2% seulement ne sont pas fléchés par le Congrès ("*unrestricted*"), comparé à 44% en 1985. Pour le DA le seul poste véritablement libre d'utilisation est le Fonds de Développement pour l'Afrique qui a vu son budget augmenter sensiblement au cours des dernières années. Ce dernier bénéficie d'un montant de 800 millions sur les 2,9 milliards dont dispose le Fonds DA. Cette pratique du "*earmarking*" est très contraignante pour l'AID car elle ne lui permet pas d'ajuster ses programmes aux changements ni de répondre véritablement aux besoins exprimés par les pays destinataires.

En 1996 les bureaux régionaux sont au nombre de quatre: 'Afrique', 'Asie et Proche-Orient', 'Amérique Latine et Caraïbes', et 'Europe et Nouveaux États Indépendants'. Chaque représentation régionale dispose d'un certain nombre de 'bureaux' chargés de coordonner les activités ayant trait à tel ou tel pays dans la région. Les bureaux régionaux ne disposent que de très peu de personnels ayant des compétences scientifiques et techniques. Parmi les bureaux "fonctionnels" globaux, celui qui nous intéresse le plus ici est appelé aujourd'hui le Bureau pour les Programmes



Globaux, le Soutien au Terrain et à la Recherche (*Bureau for Global Programs, Field Support and Research*). Après avoir créé en 1981 un 'Bureau pour la Science et la Technology' - renommé 'Bureau pour la Recherche et le Développement' en 1989 - l'AID a finalement intégré les compétences S&T de l'Agence dans ce nouveau bureau aux compétences élargies appelé 'Bureau pour les Programmes Globaux, le Soutien de Terrain et la Recherche'. Le Bureau du Conseiller Scientifique (*Office of the Science Advisor*) créé en 1981 a été supprimé. Il a été remplacé en 1994 par un Conseiller Scientifique Senior auprès de l'Administrateur Adjoint. Ce nouveau Conseiller Scientifique, qui n'a pas de "Bureau" propre, est accueilli au sein du Bureau pour la Politique et la Coordination des Programmes (PPC). Il a été notamment chargé, au sein de l'AID, de mettre en place un Conseil de Recherche, de préparer un plan stratégique de recherche et d'établir un système permettant de faire l'inventaire et d'évaluer les programmes de recherche au sein de l'agence. Contrairement au précédent, ce conseiller scientifique ne gère pratiquement plus de programmes.

Dans la mouvance des réorganisations successives, l'AID a perdu un nombre significatif de ses anciens personnels scientifiques et techniques qui ont élaboré la politique S&T de l'AID au cours des années 1980. En partant - à la retraite pour certains<sup>25</sup> - ces derniers ont emmené avec eux une grande partie de la mémoire institutionnelle dans le domaine S&T. La nouvelle équipe rajeunie s'appuie largement sur des jeunes "AAAS *Science and Diplomacy Fellows*<sup>26</sup>" compétents et dynamiques mais souvent inexpérimentés. Cette nouvelle équipe doit également opérer dans un contexte de diminution patente du budget consacré aux activités S&T au sein de l'AID (cf. tableau 3) et est souvent contrainte de revoir à la baisse les activités qu'elle s'apprêtait à financer. Au cours de la période 1993-95 tous les domaines de recherche ont vu leur soutien financier diminuer à l'exception des sciences de l'éducation et de l'environnement. Sinon la répartition entre grands domaines de recherche ne diffère pas fondamentalement de ce que l'on a pu observer précédemment pour l'ensemble des institutions au début des années 1990. Deux domaines prédominants: agriculture et santé. Cette baisse confirmée du soutien aux activités de recherche explique peut être en partie l'insistance avec laquelle le rapport sur la recherche au sein de l'AID, préparé en 1996 sous la responsabilité du conseiller scientifique de l'agence, rappelle que les investissements dans les activités de recherche sont indispensables pour que les objectifs stratégiques de l'AID puissent être atteints<sup>27</sup>.

<sup>25</sup> Tout en conservant, le plus souvent des activités de consultant.

<sup>26</sup> Programme géré par l'Association Américaine pour l'Avancement des Sciences (AAAS) permettant à de jeunes thésards américains des deux sexes de travailler pendant deux ans dans une Agence Fédérale.

<sup>27</sup> Cela n'empêchera pas le budget "recherche" de l'AID de diminuer en 1996 à 222.029 millions de \$US soit une baisse de 23% par rapport à 1995 (voir le tableau 3).

Tableau 3

Le soutien à la recherche au sein de l'AID en milliers de \$US (1993-1995)  
en fonction des buts stratégiques de l'Agence

Buts stratégique de l'AID	1993	1994	1995	1993-95	% 1993-95
<b>1. Croissance économique</b>	<b>149.813</b>	<b>99.605</b>	<b>121.622</b>	<b>371.040</b>	<b>40,1</b>
Agriculture	94.833	58.585	73.491	226.909	24,5
Education	19.864	20.425	31.751	72.040	7,8
Autres	35.116	20.595	16.380	72.091	7,8
<b>2. Démocratie et Gouvernance</b>	<b>6.331</b>	<b>5.332</b>	<b>5.855</b>	<b>17.518</b>	<b>1,9</b>
<b>3. Population, Santé et Nutrition</b>	<b>185.694</b>	<b>103.150</b>	<b>125.348</b>	<b>414.192</b>	<b>44,8</b>
Population	72.211	42.927	50.547	165.685	17,9
Santé et Nutrition	113.483	60.223	74.801	248.507	26,9
<b>4. Environnement</b>	<b>21.006</b>	<b>35.145</b>	<b>29.575</b>	<b>85.726</b>	<b>9,2</b>
<b>5. Assistance Humanitaire</b>	<b>22.435</b>	<b>11.073</b>	<b>5.941</b>	<b>39.449</b>	<b>4,2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>385.279</b>	<b>254.305</b>	<b>288.341</b>	<b>924.885</b>	<b>100,0</b>

Ces objectifs sont les suivants: promouvoir les intérêts économiques américains; prévenir les crises notamment humanitaires; améliorer les perspectives de paix et de prospérité; et protéger le monde des dangers spécifiques à caractère global. A ce titre, la recherche soutenue par l'Agence doit "mieux identifier, expérimenter, améliorer, et adapter des solutions aux problèmes prioritaires des PED". De plus, une partie de l'agenda de recherche de l'Agence doit "identifier et comprendre les dimensions des défis liés au développement qui, bien qu'anticipés, sont trop souvent mal compris, et, d'autre part, appréhender les problèmes globaux majeurs" (AID, 1996). Les priorités de recherche en cours mettent l'accent sur la stabilisation de la croissance démographique, la démocratie et la 'gouvernance', la santé et la nutrition, l'agriculture et sa contribution à la croissance économique, ainsi que le management des ressources naturelles. Parmi les domaines de recherche qui représentent des opportunités aussi bien pour le futur de l'AID que pour l'avenir des PED, celui des communications et des technologies de l'information est particulièrement prôné. Un investissement dans ce domaine permettrait ainsi à l'AID de "maximiser sa productivité dans un contexte de réduction de personnel et de budget"(AID, 1996: 60). Le même rapport insiste sur le fait que la recherche en tant qu'approche programmatique permet d'aboutir à des résultats transversaux aux objectifs stratégiques de l'Agence et notamment d'atteindre:

- une durabilité accrue grâce à des programmes améliorés et une capacité de recherche renforcée;

- une rentabilité élevée des investissements consentis autant pour les États-Unis que pour les PED impliqués dans les programmes<sup>28</sup>;
- le développement de nouveaux marchés à l'étranger pour les technologies américaines<sup>29</sup>.

## 2-2. L'engagement de quelques autres institutions

### 2-2-1. Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (*Department of Health and Human Services - DHHS*)

Le service de santé publique (PHS) du DHHS comprend 8 agences dont deux principalement participent à des programmes S&T avec les PED:

- le Centre pour le Contrôle des Maladies (*Center for Disease Control - CDC*) qui est souvent utilisé par l'AID pour concevoir des projets de recherche, l'évaluation de risques épidémiologiques, et parfois pour mettre en oeuvre des programmes;

- les Instituts Nationaux de la Santé (*National Institutes of Health - NIH*) dont l'expertise et l'assistance technique sont recherchés par l'AID. NIH entretient également des relations directes avec les PED et les organisations internationales par le biais de contrats et de recherche et du programme d'accueil de chercheurs étrangers. Près de 30% du personnel du NIH est composé de chercheurs étrangers dont beaucoup proviennent de PED. La coordination de ces activités incombe au Centre International John H. Fogarty, qui administre plusieurs programmes d'allocations de bourses de recherche, et qui organise également régulièrement des conférences internationales.

Les différentes institutions DHHS collaborent ainsi avec des chercheurs dans 45 PED. Les domaines de collaboration concernent entre-autres les maladies tropicales, le SIDA, les maladies infantiles mais également le cancer, les maladies cardio-vasculaires, les maladies transmissibles et chroniques.

### 2-2-2. Le Ministère de l'Agriculture (*United States Department of Agriculture - USDA*)

Le bureau de Coopération Internationale et de Développement (OICD) est un des liens privilégiés entre l'AID et l'USDA. Ce bureau qui emploie 260 personnes n'a pas de budget opérationnel. l'AID transfère tous les ans entre 10 et 12 millions à l'OICD pour des opérations d'assistance technique. Trente millions sont également transférés tous les ans via OICD pour la division de formation internationale de l'USDA pour administrer et

<sup>28</sup> A titre d'illustration, le rapport rappelle que 74% des surfaces plantées en riz aux États-Unis le sont avec des variétés développées à Institut International de Recherche sur le Riz (IRRI) grâce en partie à des financements de l'AID. Ainsi entre 1962 et 1994, l'AID a investi environ 500 millions \$ dans le programme d'amélioration génétique de l'IRRI; en retour, on estime les bénéfices réalisées par les États-Unis à 4 milliards \$ (AID, 1996: 7).

<sup>29</sup> Sans donner d'exemple spécifique, le rapport (AID, 1996) insiste sur le fait que l'AID contribue souvent à l'adaptation de technologies américaines dans le contexte des PED, facilitant ainsi l'entrée de firmes américaines notamment dans les domaines de l'environnement, de la santé et de l'agriculture.

subvenir au coût d'accueil et de formation d'étudiants et de chercheurs de PED dans le cadre des programmes de recherche de l'USDA. Une autre source de financement important qui permet à l'USDA de participer à des programmes d'assistance S&T est le programme P.L. 480 qui, générant un montant annuel de plus d'1 milliard de dollars, représente une composante importante de l'aide au développement américain. Une des raisons majeures de l'implication de l'USDA dans des programmes de recherche internationaux réside dans le fait que la majorité des espèces animales et végétales importantes pour l'agriculture américaine ont leurs centres d'origine dans le monde en développement. L'accès aux réservoirs de gènes qu'ils représentent est primordial dans le cadre de programmes d'amélioration génétique.

#### 2-2-3. l'Agence de protection de l'environnement (*Environmental Protection Agency - EPA*).

L'EPA a récemment accru ses engagements internationaux et étoffé son personnel intervenant en dehors des États-Unis de 27 à 60 personnes. Les activités internationales de l'EPA sont organisées au sein de trois divisions:

- la division des opérations de programme qui assure le management et le soutien logistique et administre un programme d'accueil des visiteurs étrangers;

- la division de la coopération internationale qui coordonne toutes les coopérations bilatérales et multilatérales (par exemple avec la Banque Mondiale et les Nations Unies);

- la division des problèmes internationaux et globaux qui met au point des stratégies techniques pour étudier ou faire face aux problèmes internationaux tels que la réduction de la couche d'ozone, les changements climatiques globaux et le commerce de produits agricoles en provenance de pays utilisant des pesticides interdits aux États-Unis.

Le budget consacré aux opérations internationales de l'EPA représente près de 100 millions de dollars. Ce budget sert principalement à la mise à disposition de personnels scientifiques et techniques. Jusqu'à une époque récente, tout le personnel de l'EPA était basé à Washington. Le rôle de l'EPA comme institution leader dans le programme de contrôle de la pollution de la ville du Mexique l'a conduit à poster un membre permanent auprès de l'Ambassade des États-Unis à Mexico.

#### 2-2-4. La Fondation Nationale des Sciences (*National Science Foundation - NSF*)

La NSF est une agence fédérale indépendante créée en 1950 pour promouvoir la recherche fondamentale. Au cours des deux premières décennies la NSF n'a financé que des recherches dans des institutions américaines sur des problèmes nationaux. En 1968, elle fut autorisée à participer aux activités de coopération internationale et en 1977, elle fut invitée à contribuer à la résolution de problèmes mondiaux tels que la faim dans le monde et la croissance démographique. La NSF a été chargée au

cours des années 1970 en partie sur des financements en provenance de l'AID d'administrer un programme intitulé "scientifiques et ingénieurs au service du développement" (*Scientists and Engineers in Economic Development - SEED*) qui n'a mobilisé que peu de chercheurs américains: à peine 200 en tout. La NSF peut faciliter les opportunités de collaboration scientifique avec les PED en soutenant les chercheurs et institutions américaines qui en font explicitement la demande. Ainsi les pays où les collaborations sont les plus actives sont ceux qui sont scientifiquement les plus avancés comme le Brésil, l'Inde ou la Chine.

#### 2-2-5. *Peace Corps*

Le programme des *Peace Corps* dispose en moyenne de 5000 volontaires travaillant dans 47 pays dont la grande majorité sont des PED. Ces volontaires peuvent participer à la mise en oeuvre de programmes financés par l'AID. Des volontaires ont également occupé des positions techniques dans des missions de l'AID, mais cette pratique (ayant été critiquée pour ne pas être compatible avec la philosophie de l'organisation) a pris fin.

Environ 10% des volontaires sont impliqués dans des activités d'enseignement ou de formation à l'enseignement en mathématiques et en sciences. La majorité, cependant, est engagée dans des programmes de développement.

#### 4. Vers une coopération S&T renouvelée ?

Les programmes américains d'aide au développement ont toujours fait l'objet de critiques sévères. Ainsi, au cours des trois dernières décennies, pas moins de 12 rapports importants ont réexaminé la situation et soumis des recommandations proposant des changements philosophiques et institutionnels importants<sup>30</sup>. Six de ces rapports ont été publiés entre 1988 et 1992<sup>31</sup>. Ils sont représentatifs des interrogations récentes sur l'AID et reflètent le désarroi croissant au sein de l'organisation.

Beaucoup sont d'avis que si l'AID a pu jouer un rôle important dans le passé, un monde en changement nécessite une institution différente. A ce titre, le rapport de l'ancien administrateur Alan Woods (1989) argumente que "la dette du Tiers Monde, les inquiétudes grandissantes sur les problèmes environnementaux, la révolution dans le domaine de la communication et des sciences de l'information, ainsi que le déficit public américain imposent de repenser les objectifs et les stratégies de développement de l'AID". Partant du constat que le contexte géopolitique n'est plus le même depuis la fin imprévue de la guerre froide, le rapport de la Commission Carnegie (1992) conclut que "l'arsenal législatif qui régle

<sup>30</sup> Pour une discussion détaillée sur les contenus de ces rapports voir Weiss (1992).

<sup>31</sup> Smuckler et al. (1988); Woods (1989); The Phoenix Group (1989); The Hamilton Report (1989); Ferris (1992); et le Rapport de la Carnegie Commission on Science, Technology, and Government (1992).

les programmes américains 'd'assistance' - ou plutôt de coopération pour le développement sont dépassés" et propose une nouvelle stratégie articulée autour du thème central du "Partenariat pour un Développement Global".

La plupart de ces rapports insistent également sur le fait que la législation américaine régissant l'aide internationale est encombrée de directives obsolètes, ambiguës et contradictoires. Ils réclament des objectifs et des responsabilités plus clairement définis, une plus grande flexibilité, moins de conditions<sup>32</sup>, de restrictions et de fléchages, des systèmes d'évaluation des résultats, et une meilleure coordination entre les différents acteurs et institutions participant aux activités américaines d'aide pour le développement. Ils demandent également avec insistance une séparation plus claire des responsabilités: les programmes nécessitant de larges transferts de fonds devraient relever de la responsabilité des organisations internationales, l'assistance militaire devrait être administrée par le Ministère de la défense (*Defence Department*), et l'assistance "sécuritaire" et politique par le Ministère des Affaires Étrangères (*State Department*). Ils recommandent aussi de privilégier des engagements et des financements de programme à plus long terme<sup>33</sup>.

La plupart des rapports récents discutent peu le rôle de la science et de la technologie dans le développement<sup>34</sup>. Quelques uns d'entre eux cependant recommandent un soutien continu aux recherches dans le domaine de l'agriculture (Woods, 1989; Smuckler et al., 1988). De plus, ils réitèrent l'argument émis plusieurs années auparavant par le Bureau d'évaluation de la technologie (Office of Technology Assessment) que les États-Unis devraient utiliser l'expertise disponible dans les LGU pour améliorer la productivité agricole en Afrique.

Les rapports les plus récents recommandent d'abandonner le désormais vieux concept d'aide et de le remplacer par l'idée d'un gain mutuel par la coopération. La plupart d'entre eux insistent également avec raison sur le fait que seuls les programmes qui répondent aux intérêts nationaux américains sont susceptibles de recevoir un soutien du Congrès<sup>35</sup>.

<sup>32</sup> Le rapport Hamilton (1989) relève pas moins de 33 objectifs, 75 priorités et 288 conditions particulières dans la législation courante.

<sup>33</sup> Voir en particulier Gardner et al. (1964); NASULGC (1969), et le rapport du Phoenix Group (1989).

<sup>34</sup> Avec quelques exceptions notables et notamment le rapport de la Carnegie Commission (1992: 15): A l'aube du 21ème siècle, la science et la technologie continuent d'être un fil directeur et une nécessité dans nos efforts pour atteindre la plupart des objectifs socio-économiques mondiaux que nous nous sommes fixés. Elles soutiennent et renforcent la création des connaissances dont nous avons besoin. Elles sont les fondements des systèmes d'éducation et de formation. Et elles sont étroitement associées avec les libertés de pensée, de questionner, de critiquer, de communiquer, de s'associer qui permettent la démocratie et sont permises par elle".

<sup>35</sup> De nombreux efforts de communication sont désormais faits vers le Congrès et vers le public américain pour montrer que les programmes soutenus par le passé ont été largement "remboursés" et que, tout en contribuant à la résolution de problèmes de développement du Tiers-Monde, ces programmes bénéficient aussi aux États-Unis et ouvrent de nouveaux marchés: "Les investissements dans l'assistance internationale pour le développement ont souvent résultés en bénéfices très importants pour les États-

Ils notent également qu'il est dans l'intérêt des États-Unis que les PED deviennent plus riches et plus prospères.

Les rapports préparés par une commission indépendante de l'AID, ont proposé avec insistance, d'une part la création d'une agence décentralisée et autonome (plus ou moins sur le modèle de la *National Science Foundation*), disposant d'un personnel scientifique et technique, opérant avec un système transparent et simplifié pour décider des programmes qu'il conviendrait de soutenir et d'autre part une approche plus collaborative. Aucune de ces propositions ne se sont concrétisées à ce jour. Toutes se sont heurtées à l'opposition du Congrès.

Les conditions permettant un investissement à long terme dans des activités scientifiques et techniques n'ayant pas été remplies, il n'est pas surprenant de constater que de nouvelles propositions aient été renouvelées au cours des dernières années pour demander la création d'une fondation indépendante de soutien à la recherche pour le développement international. Compte tenu de l'opposition systématique du Congrès à toute innovation institutionnelle dans ce domaine, il n'est pas non plus étonnant de voir que de nouvelles initiatives sont prises en dehors du Gouvernement américain et de l'AID - notamment par les universités américaines, les fondations privées et la Banque Mondiale - afin de créer les conditions qui permettraient de mieux tirer parti et de mieux coordonner les capacités existantes aux États-Unis et dans le monde. Nous en mentionnerons deux pour terminer cette conclusion sur des perspectives positives.

La première consignée dans un rapport publié en octobre 1995 par l'Université de Floride et l'Université de Cornell (GREAN, 1995) s'intitule "*Global Research on the Environmental and Agricultural Nexus (GREAN) for the 21st Century*". Ce rapport est l'aboutissement d'une réflexion d'un groupe de travail réunissant des scientifiques américains, des directeurs de centres de recherche du CGIAR, et des directeurs de centres nationaux de recherche d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine. Le soutien financier pour mener à bien ce travail a été assuré par les Fondations Ford et Rockefeller. Le but de GREAN est de tirer parti des capacités scientifiques et techniques américaines sur un long terme en association avec les chercheurs des systèmes nationaux de recherche des PED et ceux des centres de recherches internationaux pour résoudre "le triple défi de la

---

Unis notamment en terme de création de nouveaux marchés à l'exportation pour des produits ou des services américains. Par exemple, nous exportons aujourd'hui plus en Corée du Sud en une année que nous n'avons dépensé en assistance pour le développement au cours des années 1960 et 1970" (dernière brochure d'information disponible à l'AID en 1996, non daté). Plusieurs autres exemples sont donnés dans les rapports d'activité de l'AID. A titre d'illustration un rapport récent présentant le programme PSTC, après une décennie d'opérations, met en exergue le cas des gènes synthétiques anti-bactériens développés par une collaboration -financée par le PSTC entre le CIP de Lima, au Pérou, et la Louisiana State University- qui a produit une protéine toxique pour un large spectre de bactéries qui endommageaient, pour une valeur de plusieurs dizaines de millions de dollars par an, les pommes de terre américaines (USAID, 1992: 38).

faim, de la dégradation environnementale, et de la croissance démographique" (GREAN, 1995:3). Pour ce faire, GREAN se propose de créer un nouveau programme qui financerait des projets de recherche en collaboration dans le cadre d'un appel d'offre compétitif en espérant pouvoir atteindre un niveau de financement annuel de 100 millions de dollars d'ici 3 à 5 ans<sup>36</sup>.

L'autre initiative est encore plus récente puisqu'elle a fait l'objet d'une conférence électronique au cours des mois de septembre et d'octobre 1996 sous l'intitulé: "*TechNet Think Tank Philanthropic Foundations and Their Role in Supporting Science and Technology (S&T) Projects in Developing Countries*". Ce 'Think Tank' ou réservoir à idées est co-financé par la Banque Mondiale et la Fondation Carnegie de New York. Le but de cette conférence était d'explorer les possibilités d'une collaboration renforcée entre la Banque Mondiale et les fondations privées américaines dans le domaine de la science et de la technologie, ainsi que les moyens d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes visant à renforcer les capacités S&T dans les PED. Un rapport faisant le point sur la question avait été préparé et diffusé aux participants<sup>37</sup> de la conférence (Daly et Ivory, 1996). Si cette initiative devait aboutir sur la conception de nouveaux programmes, les universités américaines seraient sans aucun doute également impliquées.

## Références

AID. 1984. A characterization of Scientific Personnel Accessed for A.I.D.'s International Development in Food and Agriculture, Columbus: Ohio State University College of Agriculture.

AID. 1986. Panel Report - National Academy of Sciences/Board on Science and Technology for International Development Research Grants Program. Research Advisory Committee.

AID. 1987. U.S.-Israel Cooperative Development Research Program: A Partnership for International Development. Washington, D.C., 32 pages.

AID .1989. "Historical Overview of US Foreign Assistance Legislation", Rosslyn, VA.

AID. 1990. Global Research for Sustainable Food Production. Washington, D.C., 34 pages.

AID. 1992. Cutting-Edge Research for Development: The A.I.D. Program in Science and Technology Cooperation. Washington, D.C., 80 pages.

AID. 1996. USAID Research Report: Current Programs and Future Issues, 67 pages.

<sup>36</sup> N'échappant pas à la règle, ce rapport insiste également dans son argumentaire sur les bénéfices que les États-Unis pourraient en retirer.

<sup>37</sup> Bien qu'impliquant plusieurs divisions de la Banque Mondiale et utilisant le réseau Internet, cette conférence n'a mobilisé que très peu de monde en dehors des États-Unis. Je crains d'être le seul Européen à y avoir participé.



Bean/Cowpea-CRSP. 1991. "10 Years of Collaborative Research on Beans and Cowpeas: Training Report". Michigan State University, East Lansing.

Burris R., Carr C. and Krebs W. 1985. "An Interim Evaluation of the BOSTID Research Grants Program". BOSTID, May 1985.

Busch L. and W.B. Lacy. 1983. Science, Agriculture and the Politics of Research. Boulder, CO: Westview Press.

Carnegie Commission on Science, Technology, and Government. 1992. Partnerships for Global Development: The Clearing Horizon, Carnegie Commission, New York.

Chrusciel W. 1988. "An Evaluation of the Biomass Resources and Conversion Module of the Program in Science and Technology Cooperation of the U.S. Agency for International Development". Center for Development Technology. Washington University in St. Louis, 148 pages

CIC-AID. 1968. "Building Institutions to Serve Agriculture: A Summary Report of the CIC-AID Rural Development Research Project", Committee on Institutional Cooperation (CIC), Purdue University, West Lafayette, IN.

CISET. "Compendium of U.S. Science and Technology Activities in Developing Countries", rassemblé par le Subcommittee on Science and Technology in Developing Economies (SATIDE), sous-comité du Committee on International Science, Engineering and Technology (CISET).

Crawford P.R. et A.H. Barclay Jr. 1982. "AID experience in agricultural Research: a Review of Project Evaluations", AID, Washington D.C., Program Evaluation Paper n°13.

CRSP Council. 1991. "The Collaborative Research Programs: Scientific Accomplishments and Social Impacts Through Joint Research and Training". USAID/BIFADEC, Washington, D.C.

Daly J. et M. Ivory. 1996. "Foundations, Science, Technology and Development", rapport préparé pour la Banque Mondiale.

EESI (1991), "Partnership for Development: A New US Agenda for International Development and Environmental Security", Report of an Environmental and Energy Study Task Force, Washington, D.C.

Ferris G.M. 1992. "President's Commission on the Management of AID Programs, Report to Congress, An Action Plan", USGPO, Washington, D.C.

Gaillard J. et L. Busch. 1993. "French and American Agricultural Science for the Third World", Science and Public Policy, Vol. 20:4, pp.222-234.

Gardner J.W. 1964. "AID and the Universities: A Report to the Administrator of the Agency for International Development", Washington, D.C.

Gorman L. (1981). "The Funding of Development Research". World Development, Vol.9(5).

GREAN. 1995. "Global Research on the Environmental and Agricultural Nexus: A Proposal for Collaborative Research Among U.S. Universities, CGIAR Centers, and Developing Country Institutions", Report of the Taskforce on Research Innovations for Productivity and Sustainability, Office of International Studies and Programs, Gainesville: University of Florida, 160 pages.

Greene M.P. 1991. Research for Development: A Grants Program for the Third World. Washington, D.C., National Research Council.

Hamilton. 1989. The Hamilton Report: Presentation of the Task Force on Foreign Assistance to the House Foreign Affairs Committee, Washington D.C.

Hannah H.W. 1956. "Blueprint for a Rural University in India", Indian Committee on Institutional Cooperation, New Delhi.

Löwy Ilana. 1997. "La Fondation Rockefeller. les missionnaires de la fièvre jaune: les méthodes autoritaires des experts américains au Brésil", La Recherche, N°300, pp. 88-92.

Lele U. et A. Goldsmith. 1989. "The Development of national agricultural capacity: India's experience with the Rockefeller Foundation and its significance in Africa", in Managing Agricultural Development in Africa, World Bank, Washington D.C.

Mc Corkle, C.M.(ed). 1989. The Social Sciences in International Agricultural Research: Lessons from the CRSPs. Boulder: Lynne Rienner Publishers.

Morgan R.P. 1984. Science and Technology for International Development: An Assessment of U.S. Policy and Programs, Boulder: Westview, 160 pages.

Morss E.R. et V.A. Morss. 1982. U.S. Foreign Aid: An Assessment of New and Traditional Development Strategies, Boulder: Westview Press.

NAS. 1975. Underexploited Tropical Plants with Promising Economic Value. Washington, D.C., National Academy of Sciences.

NAS. 1980. Firewood Crops: Shrub and Tree Species for Energy Production, Vol 1, Washington, D.C., National Academy of Sciences.

NAS. 1983. Firewood Crops: Shrub and Tree Species for Energy Production, Vol 2, Washington, D.C., National Academy of Sciences.

NASULGC. 1969. International Development Assistance and International Education, Washington, D.C.

NRC. 1991. Toward Sustainability: A Plan for Collaborative Research on Agriculture and Natural Resource Management. National Academy Press, Washington, D.C., 147 pages.

Peterson. (1970). "U.S. Foreign Assistance in the 1970s: A New Approach" (The Peterson Report).

Rabinovitch V. (non daté). "The Role of Foundations in the Support of International Science and Technology", communication présentée à la National Academy of Engineering.

Raymond S. 1992. "Science & Technology at the U.S. Agency for International Development", in The United States and Development Assistance, Carnegie Commission on Science, Technology, and Government, June 1992, pp. 3-1 à 3-3-39.

Sarles M. 1987. "Recommendations for Supporting Agricultural Research Institution Building in Latin America and the Caribbean", AID, Bureau for Latin America and the Caribbean, Washington D.C.

Smuckler R.H., R.J. Berg et D.F. Gordon. 1988. *New Challenges, New Opportunities: US Cooperation for International Growth and Development in the 1990s*, Michigan State University for Advanced Studies of International Development.

Solo R.A. (1975), "Organising Science for Technology Transfer in Economic Development", Michigan State University Press.

Speth, J.G. (1992), "A New US Program for International Development and the Global Environment", WRI, Issues and Ideas, Washington, D.C.

The Phoenix Group Report. 1989. *Reforms Needed in US Assistance to Developing Countries*, International Trade and Development Education Foundation, Washington, D.C.

U.S. GPO (Government Printing Office). 1994. "S&T in Foreign Development Assistance", *in Science, Technology and American Diplomacy: 1994*, 15ème rapport annuel soumis au Congrès par le Président, mai 1994.

Weiss, C. 1992. Lessons from Eight 'Reforms Commissions' on the Organization of Science and Technology in U.S. Bilateral Development Assistance. The Carnegie Commission on Science, Technology and Government, New York, June 1992, pp. 10-1 to 10-35.

Williams D. (1982), Plan by objectives for putting into operation activities of scientific and technical nature for the benefit of developing countries 1984-1987, Commission of the European Communities XII-1168/82/EN, Brussels.

Woods A. 1989. *Development and the National Interest: U.S. Economic Assistance in the 21st Century*, A Report by the Administrator, Agency for International Development, 158 pages.

Yohe J.M., P. Barnes-McConnell, H.Egna, J. Rowntree, J. Oxley, R. Hanson, and A. Kirksey. 1990. *The Collaborative Research Programs (CRSPs): 1978 to 1990*. Communication présentée au Forum on Sustainable Agriculture and Natural Resource Management, November 13-16, 1990, National Research Council, Washington, D.C.

## LE CANADA

Interrogé il y a quelques années par des étudiants américains sur ce qui différenciait principalement les canadiens des américains, l'ancien Premier Ministre Canadien Brian Mulroney a répondu: "la première chose qui me vient à l'esprit c'est l'engagement important du Canada pour aider au développement international" (Catley-Carlson, 1988: 320). De fait, l'Aide Publique au Développement (APD) canadienne mesurée en pourcentage de son PNB - soit environ 0,45% - représentait à la fin des années 80 plus du double de celle de son voisin américain<sup>1</sup>. En valeur relative au PNB, elle arrivait cependant loin derrière les pays scandinaves, les Pays Bas et même la France. En 1996, l'APD canadienne ne représente plus que 0,31% de son PNB, et elle se situe en volume global en onzième position parmi les pays de l'OCDE derrière la Suède et devant le Danemark.

L'engagement canadien des années 1960 et 1970 a été largement influencé par l'internationalisme Pearsonien qui a profondément marqué l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique étrangère canadienne. Homme d'État canadien, Lester B. Pearson a servi comme Premier Ministre de 1963 à 1968. L'internationalisme Pearsonien était basé sur une doctrine libérale qui concevait pour le Canada - puissance économique moyenne en émergence sans passé coloniale et sans ambition hégémonique - un rôle et des responsabilités internationales humanitaires et désintéressés. Pearson considérait notamment que le monde ne pourrait pas vivre en paix tant que les pays pauvres n'auraient pas accès à la science et au progrès technologique. Pour mettre la science au service du développement des pays du Sud, il était, selon lui, nécessaire de concevoir des mécanismes institutionnels jetant les bases d'un partenariat entre ceux qui possédaient la science et ceux qui en étaient privés (Pearson, 1969). A sa retraite (politique), Pearson a promu la création du Centre de Recherches pour le Développement Internationale (CRDI) et en est devenu le premier Président en 1970<sup>2</sup>. Créé dix ans après l'accession à l'indépendance de la plupart des pays africains, le CRDI a joué un rôle de

---

<sup>1</sup> Cet argument est d'ailleurs fréquemment utilisé au Canada dans les débats politiques par les conservateurs qui trouvent l'effort canadien démesuré par rapport à son voisin américain.

<sup>2</sup> Sur l'internationalisme Pearsonien et sa traduction institutionnelle par les fondateurs du CRDI voir la récente thèse soutenu par Peter Stockdale en 1995 à l'Université de McGill à Montréal.

pionnier et a largement contribué à renouveler les concepts d'aide à la recherche pour le développement<sup>3</sup>.

Mais les temps changent et la rigueur budgétaire mise en oeuvre par le gouvernement canadien depuis le début des années 1990 pour réduire le déficit public s'accompagne d'un changement d'orientations en matière de politique étrangère et d'aide au développement. A la suite d'une vaste enquête nationale réalisée au cours de l'année 1994, le gouvernement du Canada a procédé à un réexamen de sa politique étrangère. Un texte intitulé "le Canada dans le monde" a été publié en février 1995 dans lequel les résultats de cette enquête sont analysées et les nouvelles orientations exposées. Trois objectifs principaux ont été retenus: favoriser la prospérité et l'emploi, protéger la sécurité du Canada dans un cadre mondial stable, et assurer le rayonnement des valeurs et de la culture canadienne (ACDI, 1996).

La rigueur budgétaire n'épargne pas l'APD canadienne et les deux principales institutions canadiennes fédérales responsables de financer les programmes de coopération pour le développement des pays du Sud: le CRDI (dont la mission spécifique est la coopération scientifique pour le développement) et l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI). Les réductions de l'APD canadienne se font surtout sentir à partir de l'année budgétaire 1992/93 et font l'objet d'articles de journaux aussi bien dans la presse nationale qu'internationale. En plus des réductions importantes déjà mises en oeuvre, le gouvernement fédéral a adopté en 1995 un plan de réduction du budget qui devrait diminuer de 22% et éliminer 45.000 emplois de fonctionnaires fédéraux au cours des années 1996-1998. Le budget de l'APD qui a diminué de plus d'un tiers (34,3%) depuis 1995 est un de ceux qui est le plus touché avec celui des transports<sup>4</sup> et de la défense. L'ACDI, passant de 1400 employés à 1150, a déjà subi une diminution de près de 20% de son personnel, et prévoit de passer à 1000 dans les années qui viennent. La subvention fédérale du CRDI en 1995/96 s'élève à 96,1 millions de dollars canadiens<sup>5</sup>, soit une réduction de 15,8 millions par rapport au précédent exercice. Au cours des six dernières années, les crédits fédéraux du CRDI ont déjà été réduits en valeur réelle de près de 35% et le nombre d'employés a été réduit de 21%, soit de 608 à 480 au cours de la même période, et ses cadres supérieurs de 50%.

<sup>3</sup> Il a largement inspiré la création d'autres institutions telles que la SAREC (Swedish Agency for Research Cooperation with Developing Countries) en Suède en 1975 et l'ACIAR (Australian Center for International Agricultural Research) en Australie en 1981.

<sup>4</sup> Le cas des transports est particulier puisqu'une grande partie de la compagnie publique 'Transport Canada' a déjà été privatisée. Ce qui permet de réduire le budget correspondant de 69% au cours de la même période.

<sup>5</sup> Dans la suite du texte tous les chiffres sont donnés en dollars canadiens. Pour simplifier: 1\$Cd=4FF.

Dans le contexte ambiant de crise, ces décisions sont cependant loin d'émouvoir le grand public canadien, qui ne connaît pas (ou très peu) le CRDI. Si son image est virtuellement bonne, elle n'est que peu visible! Même l'ACDI, dont le budget représente près de 80% de l'APD canadienne a, au Canada, une notoriété toute relative. Lors d'une enquête réalisée au début de l'année 1991 seulement 11% des personnes interrogées ont spontanément nommé l'ACDI quand on leur a demandé de citer l'organisme du gouvernement fédéral qui est responsable du programme d'aide canadien (ACDI 1991: 26)<sup>6</sup>. La notoriété quasi inexistante du CRDI parmi le grand public canadien s'explique par plusieurs raisons. La principale est que le CRDI a toujours accordé la priorité des priorités au soutien direct des équipes de chercheurs et institutions de recherche du Tiers Monde en mettant d'emblée largement hors circuit la communauté scientifique canadienne, et ceci jusqu'au début des années 1980. A tel point que le CRDI a, dans plusieurs occasions, préféré faire appel à des chercheurs ou experts européens (principalement britanniques) pour encadrer des équipes du sud, monter des programmes de formation voire même gérer des programmes du Centre. Par choix de politique institutionnelle, les directeurs des centres régionaux ont également tous été, jusqu'à très récemment, ressortissants des pays de la région où les centres sont implantés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous y reviendrons.

Nous présentons principalement dans ce chapitre, la philosophie et les activités du CRDI en mettant l'accent sur les réformes et restructurations en cours. Le rôle joué par d'autres institutions canadiennes dans le domaine de la coopération scientifique internationale pour le développement est également brièvement exposé.

### **1. Le CRDI: l'instrument de coopération scientifique canadien pour le développement.**

Contrairement à ce que son nom suggère, le CRDI n'est pas un centre de recherche mais une agence de financement. Au cours de ses 25 premières années, le CRDI a financé plus de 5000 projets de R&D, impliquant plus de 1000 institutions et 20,000 chercheurs dans plus de 100 pays pour un coût total de 1,5 milliard de \$Cd (CRDI, 1995: 15). Créé en 1970 par le Parlement canadien "le Centre a pour objet d'entreprendre, d'encourager, de soutenir, et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au

<sup>6</sup>En cumulant la notoriété spontanée et assistée (les enquêteurs ont demandé aux répondants qui n'avaient pas mentionné l'ACDI s'ils avaient déjà entendu parler de l'ACDI), la notoriété totale de l'ACDI s'établit à 55% au sein de la population canadienne.

progrès économique et social de ces régions". Il s'est vu assigner quatre objectifs principaux par le Parlement:

- "-mobiliser les services de scientifiques et techniciens canadiens et étrangers dans les domaines des sciences naturelles et sciences sociales;
- aider les régions en développement dans leurs efforts de recherche scientifique, d'acquisitions de techniques novatrices et de création d'organisations collectives en vue de résoudre leurs problèmes;
- encourager la coordination des activités de recherche en matière de développement international;
- promouvoir la coopération entre régions développées et régions en développement dans le domaine de la recherche sur les problèmes du sous-développement."<sup>7</sup>

### 1.1. Les deux premières décennies: 1970-1990

Bien que jusqu'à très récemment la quasi totalité de son budget provenait du gouvernement canadien, le CRDI a bénéficié d'une grande autonomie d'action. Le CRDI a utilisé cette liberté d'action pour pratiquer dans un premier temps une politique d'aide à la recherche largement déconnectée des intérêts du Canada et de la communauté scientifique canadienne. Ainsi, le CRDI se préoccupait principalement de répondre aux demandes soumises par les chercheurs et institutions des pays en développement. Au cours de cette première période la quasi totalité des projets financés étaient définis et exécutés par des chercheurs du Sud. De plus, le CRDI est exempté du "*Financial Administration Act*" ce qui lui confère une autonomie administrative supérieure à celle de la plupart des autres institutions dépendant du gouvernement fédéral ou de la couronne (*crown corporations*). Cela lui permet notamment de recruter des non-canadiens et de pratiquer des reports d'une partie du budget d'une année non utilisé sur l'année suivante. Les employés du CRDI ne sont pas membres du service public canadien. Enfin, le CRDI est administré par un "Conseil de Gouverneurs" dont au moins 11 membres (sur 21) doivent être citoyens canadiens. Les 10 membres restant ont traditionnellement et majoritairement toujours été choisis parmi des personnalités de pays en développement<sup>8</sup>.

Ainsi, les objectifs définis par le CRDI diffèrent quelque peu de ceux assignés à l'origine par le Parlement canadien. Un guide récent publié "à l'intention des scientifiques des universités canadiennes" propose une série de quatre objectifs hiérarchisés:

<sup>7</sup> Loi sur le Centre de recherches pour le développement International, Article 4(1).

<sup>8</sup> L'actuel Conseil des Gouverneurs comprend 12 Canadiens, un Grec et 8 personnalités de pays en développement (Afrique du Sud, Chili, Inde, Guyane, Jordanie, Mexique, Sénégal, Thaïlande). A noter également que la Présidente et la Vice-Présidente sont des femmes. En tout près d'un tiers des membres de l'actuel Conseil sont des femmes.

"-Le CRDI cherche principalement à aider les scientifiques des pays en développement à mettre le doigt sur des solutions pratiques et durables à d'urgents problèmes de développement.

-En deuxième lieu, il veut s'assurer que les fruits de l'activité qu'il subventionne soient utilisés au mieux pour résoudre des problèmes de développement.

-Un troisième objectif vise à consolider les capacités de recherche des pays en développement ... Le CRDI ne subventionne généralement la formation que si elle entre dans le cadre des projets et programmes de recherche qu'il soutient.

-Un quatrième objectif consiste à établir des liens entre les scientifiques des pays en développement et à aider ceux-ci à avoir accès aux résultats des travaux exécutés un peu partout dans le monde." (AUCC, 1993)

Au cours des deux premières décennies les programmes soutenus par le CRDI recouvraient un large éventail de disciplines et relevaient de quatre divisions ou départements sectoriels organisés sur un mode disciplinaire: 1 - Agriculture, alimentation et nutrition; 2 - Santé; 3 - Sciences sociales; et 4 - Sciences de l'information. La spécialisation marquée du CRDI s'est rapidement affirmée dans les domaines de l'agriculture et des productions végétales, des technologies alimentaires, des problèmes de santé notamment en milieu rural ainsi que le renforcement des infrastructures locales de recherche. En terme de répartition du budget c'est toujours le premier département (Agriculture, alimentation et nutrition) qui s'est taillé la part du lion. Ainsi, au cours de la période 1970-86, l'ensemble des projets soutenus par le CRDI représentait un budget d'environ 434 millions et se répartissait de la façon suivante: agriculture et alimentation (43%), infrastructure (15%), santé (9,7%), économie (9,3%), éducation (6,7%), population (5,4%), environnement (3,6%) eau (1,7%), chômage (1,6%), énergie (1,1%), équité (1%), logement (0,9%) et autres (1%).

La structure institutionnelle et le mode de travail du CRDI ont subi peu de modifications au cours des années 1980. Plusieurs programmes ou divisions ont été créés et notamment un dans le domaine de la communication, un autre pour gérer les bourses de formation, allocations de recherche, et récompenses diverses (*Fellowships and Awards*), et un autre dans le domaine de l'ingénierie et les sciences de la terre. Le changement institutionnel le plus notable au cours de la même période a probablement été la création d'une division de projets coopératifs (*Cooperative Division*) pour promouvoir les liens de collaboration entre les chercheurs canadiens et les chercheurs des pays en développement.



*Le "Cooperative Programs Grant" <sup>9</sup>*

Les projets de recherche en partenariat entre les chercheurs canadiens et les chercheurs du sud sont devenus un centre d'intérêt majeur du CRDI à partir de 1980, suite à l'engagement pris par le gouvernement canadien au cours de la conférence des Nations Unies pour la Science et la Technologie pour le Développement (CNUSTED) qui s'est tenue à Vienne en 1979. Les objectifs de ce programme sont définis de la façon suivante (IDRC, 1987):

1. Développer la capacité scientifique et technologique des institutions ou des groupes du Tiers Monde participants en favorisant leurs opportunités de collaboration avec les institutions de recherche canadiennes;
2. Créer des canaux de communication entre les scientifiques à travers lesquels les résultats d'une recherche réussie au Canada pourraient être transférés dans le Tiers Monde;
3. Infléchir l'orientation de la recherche canadienne vers les préoccupations du Tiers Monde.

Dès l'origine, le CRDI se soucia de la domination possible des partenaires canadiens, et prit rapidement la décision d'accepter comme propositions uniquement celles prenant leur origine dans, ou menées avec les PED. La nouvelle stratégie adoptée par le CRDI en 1980 souligne aussi que les activités de recherche en partenariat "devraient regarder au-delà du concept traditionnel d'assistance technique et d'asymétrie Nord-Sud et focaliser sur les intérêts mutuels du Canada et des PED" (CRDI, 1991).

Au cours des deux premières années de son existence (1981-83), la Division (alors Unité) des 'Programmes Collaboratifs' (CPs) s'attachait à promouvoir la collaboration entre groupes de recherche au Canada et dans les PED. Elle couvrait toutes les disciplines. Depuis 1983, le budget des CPs a été divisé entre, d'une part les financements à utiliser par les divisions de programmes établis du Centre, pour les activités de recherche coopérative tombant dans leur champ de compétence et, d'autre part, ceux à utiliser en soutien aux nouvelles associations dans des domaines de compétence auparavant non soutenus par le Centre. La croissance des CPs a été très substantielle, et sur une courte période de temps : de 5% du budget total du CRDI en 1982 à près de 20 % en 1987. Au cours des dernières années, le Centre a engagé 18 % de son budget de programme sur des initiatives de partenariat. Malgré cette croissance remarquable, le niveau des CPs n'a pas atteint le 1 % de l'Aide Publique au Développement fixé en 1979 à la CNUSTED. Les principaux types d'activité les plus fréquemment soutenus incluent : "formation et renforcement institutionnel ; construction de réseaux de recherche entre chercheurs canadiens et des PED, et parmi les chercheurs des PED ; amélioration des capacités de gestion de la

<sup>9</sup> Cette section est principalement basée sur les rapports internes au CRDI, en particulier Asibey (1992), ainsi que sur des interviews réalisées au siège du CRDI à Ottawa.

recherche ; aide aux transferts et aux applications technologiques ; application de l'expertise de recherche canadienne sur des problèmes spécifiques de recherche" (Asibey, 1992).

Entre 1980-1992, le soutien du CRDI aux activités de partenariat s'est élevé à plus de 47 millions de \$Cd pour 385 projets, c'est à dire 122 000 \$Cd (soit environ \$US 95 000) par projet en moyenne. Près de la moitié des financements (22,7 millions soit 48,3 %) est revenue à des institutions de recherche ou des universités canadiennes. Un total de 72 institutions canadiennes ont participé au programme de partenariat du CRDI. Parmi celles-ci, les universités et les collèges ont reçu bien plus que n'importe quelle catégorie (53,6 %). Dans le Sud, il y a une forte concentration du soutien sur des institutions en Amérique Latine, dans les Caraïbes et en Asie. La plupart des projets dans le Sud sont localisés dans des institutions nationales (89 %), suivies loin derrière par des institutions régionales (23 % des projets ou 7 % des financements) et des institutions internationales (14 % des projets ou 3 % des fonds). Les universités ou institutions de recherche en Amérique Latine ou dans les Caraïbes (principalement au Chili, Colombie, Pérou, Jamaïque, Argentine, Costa Rica et Mexique) sont les plus gros récipiendaires (avec 11,3 millions soit 24 %). Ils sont suivis par des institutions en Asie (essentiellement en Chine, Thaïlande, Inde, Malaisie et Singapour), avec une part totale de 5,9 millions ou 12,6 %. L'Afrique sub-saharienne (Tanzanie et Sénégal surtout) reçoit seulement 3,4 millions -soit 6,9%-, et le Moyen Orient (surtout la Syrie) 2,5 millions, soit 5,3% (Asibey, 1992: 21-26).

Quelques unes des caractéristiques majeures, constats et distorsions observés pendant les premières années d'opération et documentés par le CRDI se résument comme suit :

- Le nombre de propositions ayant leur origine dans les PED, ou soumises conjointement avec un partenaire canadien, a augmenté régulièrement. La part totale de toutes les candidatures, en 1984-85, était de 68 % pour celles qui émanaient des PED ou s'étaient effectuées en liaison avec eux. Les programmes appelant l'intervention d'un petit nombre de disciplines clairement définies (comme dans les Sciences de la Terre) faisaient montre d'initiatives des PED (ou en association avec eux) plus nombreuses (83 %) que celles des autres programmes.
- Quoique le soutien au partenariat soit guidé par la demande et les attentes des PED, chacun devait vite réaliser qu'il ne pouvait être initié par une demande isolée mais plutôt par une demande correspondant à une compétence canadienne. Les CPs ont aussi expérimenté qu'identifier et développer l'accès à la compétence canadienne prenait du temps.
- La motivation à l'égard du besoin de collaboration change en fonction du pays et de l'institution de recherche, mais en général, il est apparu que le fait d'avoir un partenaire canadien ou d'un pays développé était un besoin essentiel. C'est particulièrement vrai pour les scientifiques en Afrique, mais

également en Asie ou en Amérique Latine. Dans ces deux derniers continents, même si l'infrastructure de recherche est habituellement plus développée, les chercheurs souhaitent avoir un partenaire canadien et le perçoivent comme un accès privilégié à des technologies et à un savoir faire plus avancés.

- La répartition de la subvention entre les partenaires est un indicateur essentiel du degré de collaboration. La norme est que chaque partenaire la partage équitablement. Le CRDI souhaite que la collaboration soit sincère, que l'accès aux capacités canadiennes soit assuré, et que les résultats de la recherche soient partagés et deviennent une connaissance et une propriété communes parmi les partenaires.

### 1.2. Les changements récents <sup>10</sup>

Suite aux contraintes budgétaires mentionnées précédemment et à des réorientations stratégiques, les années 1990 ont été marquées par une révision du mandat du CRDI qui s'est accompagnée de changements institutionnels et programmatiques importants.

La première réforme importante a eu lieu en 1991 alors que se confirmait la baisse du budget du CRDI. Cette première réforme prenait également acte de l'émergence d'un nouvel ordre international post guerre froide et d'un certain nombre de mutations politique, économique, sociale, scientifique et technologique: transformation du rôle de l'État, mondialisation accrue du commerce international, rôle de l'émergence des nouvelles technologies dans la redéfinition d'un nouvel ordre mondial qui marginalisait de plus en plus les pays qui n'y avaient pas accès, conséquences d'une urbanisation accélérée dans les pays du Sud ... etc. Le plan stratégique qui en découle a été présenté et approuvé par le conseil des gouverneurs en octobre 1991. Il est consigné dans un document intitulé "s'affranchir par le savoir" (*Empowerment through knowledge*) qui pose toute une série de questions dont beaucoup restent sans réponse. Cette stratégie s'applique également à définir les créneaux stratégiques du CRDI qui se présente comme une institution "orientée sur les résultats". A ce titre, le CRDI se propose de "contribuer de deux manières au meilleur usage des capacités de recherche: en faisant converger les efforts sur la capacité d'utilisation des résultats, et en favorisant une compréhension plus approfondie des voies qui mènent au succès d'une expérience, c'est à dire de la valeur respective des différents systèmes de recherche" ( CRDI, 1993: 22). Quelques grandes orientations sont également proposées:

-Partant du fait que le choix des programmes devra désormais se faire en fonction de l'analyse des problèmes mondiaux, le CRDI se propose d'investir des ressources relativement plus importantes sur un petit nombre

<sup>10</sup> Cette section est basée sur des interviews menées au CRDI à Ottawa en mai 1996. Elle s'inspire également de Davis (1996).

de problèmes d'envergure mondiale et inter-régionale en privilégiant une démarche pluridisciplinaire.

-Le CRDI devra collaborer avec un plus grand nombre d'acteurs, y compris les universités canadiennes, la communauté scientifique internationale, les institutions multilatérales, d'autres organismes d'aide et avant tout, ses partenaires du tiers monde. Concernant le partenariat Canada-Sud, le rapport "s'affranchir par le savoir" rappelle que "le partenariat avec d'autres institutions canadiennes doit dépasser les concepts traditionnels d'assistance technique et mettre l'accent sur une oeuvre commune à l'avantage mutuel du Canada et des PED" (CRDI, 1993: 22), tout en précisant que la part des fonds destinée aux partenaires du Sud devra être augmentée<sup>11</sup>. S'agissant des alliances avec d'autres institutions de financement et de développement, le rapport souligne l'importance de "définir des cadres financiers et politiques favorables à une action multilatérale" (CRDI, 1993: 20). En plus du petit groupe d'institutions spécialisées avec lesquelles le CRDI entretenait déjà des rapports étroits (ex. SAREC et Fondations américaines), il s'agit ici d'établir des relations plus suivies avec les grandes institutions multilatérales comme la Banque Mondiale, les banques régionales de développement et le PNUD.

-Pour pallier la diminution de la subvention accordée par le Parlement, le CRDI devra trouver de nouvelles sources de financement tant auprès de l'APD qu'à l'extérieur y compris sous forme de prestation de services et en invitant le secteur privé à financer des applications qui laissent entrevoir des résultats prometteurs.

-L'appui à des projets de courte durée s'étant avéré souvent inefficace, surtout dans les institutions et les centres les moins bien pourvus, le CRDI se propose d'accorder désormais la priorité aux soutiens de longue durée et concentrer ses efforts sur un nombre limité de programmes.

Cette première réforme importante a entraîné une rationalisation de la structure du centre visant à faciliter la collaboration entre divisions et la démarche interdisciplinaire: le nombre de divisions passe de sept à cinq et les niveaux de décisions hiérarchiques, y compris la présidence sont ramenés à trois. Quelques 150 membres du personnel du CRDI (administratifs et scientifiques) sont remerciés.

Le CRDI a eu à peine le temps de mettre en oeuvre son plan stratégique "s'affranchir par le savoir" que des rumeurs alarmantes se colportent avec insistance sur son avenir. Plusieurs hypothèses ont été tour à tour envisagées: diminution de taille, fusion avec l'ACDI et perte d'autonomie, voire suppression pure et simple. Puis l'annonce faite par le Premier Ministre Brian Mulroney à la conférence de Rio sur l'Environnement et le Développement ("le Sommet de la Terre") en juin

<sup>11</sup> De fait la part des fonds accordés aux partenaires du Sud est allé en décroissant au cours des années précédant la parution du rapport. L'objectif fixé au cours des années 1980 était 50/50. On estime désormais que la part revenant aux chercheurs du Sud devrait atteindre 70%.

1992 mit (momentanément) fin à ces rumeurs en désignant le CRDI comme l'Agence Canadienne chargée de mettre en application l'Action 21 (principal document publié par le sommet). Sans plus tarder, le CRDI s'est engagé dans un nouvel exercice de réflexion stratégique visant à traduire en programmes de recherche l'Action 21. Ce travail qui mobilisa l'ensemble de l'organisation pendant un an aboutit à la mise en place d'un nouveau "Programme institutionnel du CRDI 1993-1996" qui propose de réorganiser les activités du CRDI autour de six thèmes axés sur l'environnement et le développement (cf. tableau n°1).

Tableau n°1  
Importance relative des thèmes prioritaires  
1993-1996

Thèmes prioritaires	1993-1994 % du budget	1994-1995 % du budget
Intégration des politiques environnementales, sociales et économiques (IPESE)	24,4	24,4
Technologie et environnement	20,1	17,7
Systèmes de production alimentaire menacés	21,4	21,9
Information et communication pour l'environnement et le développement	16,1	9,0
Santé et environnement	9,6	12,4
Biodiversité	8,4	14,6

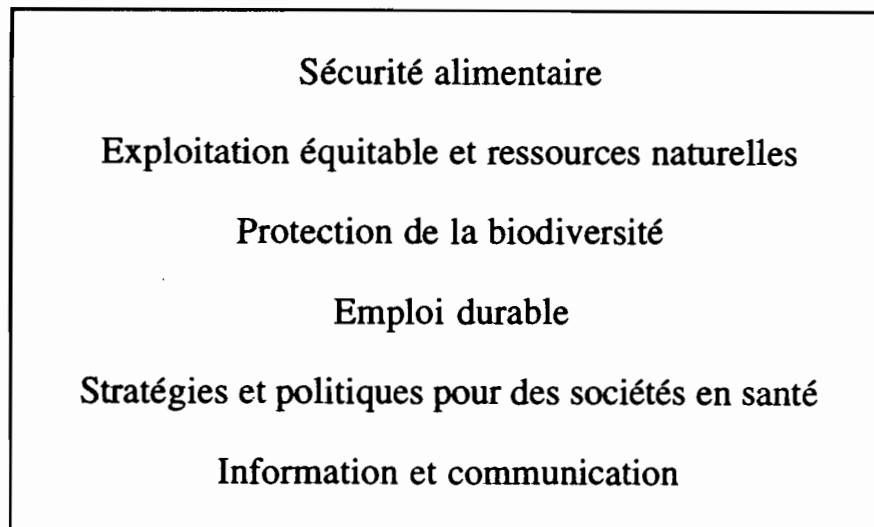
A peine deux ans après la mise en place du nouveau programme, l'annonce d'une nouvelle baisse substantielle de la contribution Parlementaire a contraint le CRDI à une nouvelle restructuration. Toutes les divisions et programmes du CRDI ont été supprimés. Ces derniers ont fait l'objet d'un réexamen et d'une redéfinition au cours de l'année 1995. Cinq thèmes, au lieu de 6, reprenant largement ceux précédemment adoptés dans le Programme institutionnel 1993-96 ont été retenus et 24 programmes de recherche (*Program Initiative*) définis<sup>12</sup>. Ces programmes se proposent de résoudre des problèmes concrets à partir d'une approche multidisciplinaire. A titre d'exemple, le programme de recherche sur l'évaluation des réformes en politique sociale est composé de spécialistes dans les domaines suivants: santé, information, démographie, sciences politiques, éducation, sociologie, développement urbain. Un chef d'équipe est nommé pour chaque programme. Ce dernier coordonne les activités du programme mais n'a pas la responsabilité de la gestion du programme. Les décisions concernant la définition du plan de travail et la gestion sont prises collectivement. Les équipes sont également chargées de la recherche de cofinancements et de la mobilisation des chercheurs pour la mise en oeuvre des recherches proposées.

<sup>12</sup> Situation début mai 1996 lors de ma visite à Ottawa. Les 24 programmes n'avaient pas encore été tous approuvés. Deux au moins semblaient en difficulté.

Dans le cadre du programme institutionnel 1993-1996, c'est le thème de l'intégration des politiques (voir tableau n°1) qui avec près d'un quart du budget bénéficie du soutien le plus important. C'est aussi celui qui a le plus de programmes. Trois d'entre eux totalisent environ la moitié de l'ensemble du budget du thème: reconstruction et développement en Afrique du Sud, politiques publiques et santé, et évaluation des réformes en politique sociale. La prédominance du thème de l'intégration des politiques va se renforcer au cours des exercices suivants. Ainsi au cours de la dernière année budgétaire (1996/1997), il représentait près du tiers des opérations de recherche pour le développement. La répartition géographique des affectations de programme pour 1996/1997 montre que, des trois grandes régions du monde en développement, c'est toujours l'Afrique qui a bénéficié du plus grand soutien (24,3%), suivi de l'Amérique Latine (20,8%), et de l'Asie (17,5%) même si la part relative consacrée à l'Afrique a diminué au cours des dernières années<sup>13</sup>. Le reste, soit 37,4%, a été affecté à des activités intéressant l'ensemble du monde ou institutionnelles.

Dans le cadre du Programme institutionnel en cours 15 programmes de recherches (cf. annexe n°1), au lieu de 24 dans le programme précédent, s'articulent autour de six thèmes (voir encadré n°1) qui reprennent cependant largement ceux définis dans le programme précédent.

Encadré n°1  
Programme institutionnel du CRDI: thèmes prioritaires  
1997-2000



<sup>13</sup> A titre de comparaison, pour l'exercice 1994/95, les pourcentages correspondants étaient les suivants: Afrique (31,2%), Amérique Latine (20,9%), Asie (14,8%), et programmes mondiaux ou institutionnels (33,1%).

En plus des programmes présentés ci-dessus, le CRDI continue de soutenir un certain nombre d'activités regroupées au sein du programme des initiatives spéciales (*Special Initiatives Program - SIP*). Le SIP coordonne trois initiatives:

- 1) L'initiative partenariat canadien (*Canadian Partnership - CP*) qui vise à promouvoir et renforcer les collaborations entre les institutions et organisations canadiennes et les partenaires du Sud. Cette initiative cherche notamment à développer de nouveaux partenariats canadiens entre les groupes de recherche et les groupes d'action communautaire.
- 2) L'initiative rôle des sexes et développement durable (*Gender and Sustainable Development - GSD*) qui a pour but d'encourager la prise en compte par le staff du CRDI de la perspective du genre dans les programmes de recherche. Cette initiative finance notamment des travaux d'expertise et d'évaluation et administre l'attribution d'allocations pour promouvoir les activités correspondantes à l'intérieur du CRDI.
- 3) L'unité de formation et des prix (*The Centre Training and Award Unit -CTA unit*). Cette unité gère un certain nombre de programmes visant à attribuer des allocations de recherche ou des prix destinées à des étudiants canadiens et de pays en développement pour acquérir un complément de formation ou poursuivre des études doctorales sur des thèmes prioritaires au CRDI. A titre d'illustration le '*Young Canadian Researchers Award*' (YCRA) attribue tous les ans une vingtaine d'allocations à des étudiants doctorants canadiens. Des prix plus prestigieux comme le '*Pearson Fellowship*' sont également décernés à des chercheurs confirmés pour récompenser leurs travaux.

Le CRDI accueille également à Ottawa le secrétariat de plusieurs programmes et réseaux internationaux qu'il a contribué à créer. Ils sont actuellement quatre:

- 1) WETV, service de télévision mondial: le lancement pilote de WETV a eu lieu lors de la Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, à Beijing en septembre 1995. Le but du réseau est de mettre à la disposition des radiodiffuseurs du monde entier des émissions peu coûteuses et d'intérêt général et culturel.
- 2) La stratégie de recherche halieutique internationale (SIFR) - soutenue à l'origine conjointement par le CRDI, la Banque Mondiale et le PNUD - vise à renforcer les compétences des instituts spécialisés du Sud dans ce domaine et à mieux coordonner les actions des donateurs.
- 3) L'initiative pour les micro nutriments (IM) vise à éliminer les carences en micro nutriments à l'échelle mondiale (notamment carences en iode, vitamine A et en fer) par la mise en place de programmes qui puissent perdurer après le retrait de l'aide extérieure. Ce programme est parrainé par le CRDI, l'ACDI, la Banque Mondiale, le PNUD, et l'UNICEF.
- 4) Bellanet - qui vit le jour suite à une réunion organisée à Bellagio par la fondation Rockefeller - est un réseau (d'où son nom Bella-net) global qui intègre, conférences et communications électroniques, échanges de

documents et d'information pour faciliter les rapprochements et la coordination entre bailleurs de fonds et un spectre large d'organisations impliquées dans des actions de (recherche pour le) développement. Officiellement créé le 1er janvier 1995, Bellanet est financé par le CRDI, la Fondation Rockefeller, la Fondation MacArthur, Sida/SAREC, le PNUD, et DGIS.

La dernière restructuration s'est accompagnée d'une diminution substantielle du personnel de direction. Les cinq directeurs de divisions<sup>14</sup> ont été remplacés par un vice président pour la recherche (programmes). Les 12 directeurs de programmes ont été remplacés par un directeur de programmes. Le Comité de Direction se compose désormais du président et de trois vice-présidents: Recherche, Ressources et Services Institutionnels. Au cours des cinq dernières années le nombre de professionnels (scientifiques chargés de la coordination et la gestion des programmes) est passé de 100 à 65. Au cours de la même période, la part relative des coûts de fonctionnement s'est réduite de façon importante: d'environ 34% en 1990 à 25% en 1997. Les bureaux régionaux, qui sont responsables pour une large part de ces coûts de fonctionnement, ont également vu leur taille notablement réduite<sup>15</sup>.

Pour combler l'importante diminution de la subvention parlementaire -qui est à nouveau réduite à 88,1 millions pour l'exercice 1997/1998 (soit une réduction de 8 millions ou 8,3% par rapport aux 96,1 millions de l'exercice précédent)<sup>16</sup>- le CRDI s'est engagé depuis plusieurs années dans une stratégie de génération de revenus et de diversification de ses sources de financement. Sur le plan institutionnel, cette stratégie s'est concrétisée par la création d'un "*Business Development Office*" en 1993 qui fait notamment appel à des experts en "*fund raising*" pour donner des séminaires au personnel du CRDI. Ces ressources extérieures sont en augmentation importante: de 5 millions pour l'exercice 1990/91, elles devraient atteindre près de 26 millions pour l'exercice 1997-98. Elles représentent aujourd'hui environ 25% du budget total du CRDI. La tendance est donc prise et le CRDI, anticipant probablement de nouvelles réductions de la subvention parlementaire, affiche des objectifs ambitieux pour l'avenir dans ce domaine<sup>17</sup>. Le "*Business Development Office*" dénombre 35 sources de financement autres que la subvention

<sup>14</sup> Les directeurs de division avaient rang de directeurs généraux. Un des cinq, l'ancienne directrice de la division des sciences sociales, est devenue Vice Présidente pour la Recherche. Les autres ont retrouvé un emploi dans une institution internationale (notamment au sein du GCRAI) ou sont devenus consultants, pour partie pour ... le CRDI.

<sup>15</sup> Le CRDI a des bureaux régionaux à Singapour, New Delhi, Phnom Penh, Nairobi, Le Caire, Johannesburg, Dakar et Montevideo. Bien que cela ne corresponde pas à une nouvelle politique affichée par le CRDI, ils sont désormais tous dirigés par des canadiens.

<sup>16</sup> Une réduction supplémentaire de 7,2 millions de \$ devrait intervenir en 1998-1999, faisant ainsi baisser la subvention parlementaire à 80,9 millions de \$.

<sup>17</sup> Lire à ce propos un récent article de l'ex-responsable de ce bureau: "Revenue generation - making it pay" (Thurston et Richardson, 1996).



parlementaire. Ces financements sont le plus souvent des co-financements accordés par d'autres agences ou d'autres pays donateurs dans le cadre de projets de recherche gérés par le CRDI. La plus importante source est l'ACDI qui représente près de 70% de l'ensemble des revenus complémentaires. Viennent ensuite des institutions de financement d'autres pays avec lesquels le CRDI a l'habitude de collaborer et notamment Sida/SAREC (Suède), NORAD (Norvège), DGIS (Pays Bas), la Banque Mondiale, et les fondations privées principalement américaines. De plus en plus, le CRDI participe également à des consortiums pour répondre à des appels d'offres.

## 2. Les Autres Institutions

Si le CRDI est l'instrument privilégié de coopération scientifique canadien avec les pays du sud, plusieurs autres institutions sont également actives dans ce domaine. Parmi ces dernières on peut citer l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), l'Association des Universités et Collèges Canadiens (AUCC) qui coordonne un certain nombre de programmes en partenariat entre des universités canadiennes et des universités de pays en développement, et la division des affaires internationales du Conseil National de la Recherche. Les gouvernements provinciaux soutiennent également des programmes d'aide au développement mais qui, le plus souvent, ne comportent pas d'activités de recherche. Quelques associations comme l'Association Canadienne des Études Africaines (ACEA) organisent des conférences internationales et sont actives dans des réseaux de recherche. L'Institut Nord-Sud créé en 1976 à Ottawa mène également des recherches de qualité sur la question des relations Nord-Sud avec un budget limité. Enfin quelques instituts et départements spécialisés d'universités comme L'Institut International du Développement Durable (IIDD) à Winnipeg pourraient être mentionnées dans ce contexte.

### 2.1. L'Agence Canadienne de Développement International (ACDI)

L'ACDI est directement chargée de la gestion de près de 80% du budget de l'ADP canadienne<sup>18</sup>. Les 20% restant sont administrés par le Ministère des Finances<sup>19</sup>, le Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International (MAECI)<sup>20</sup> et le Ministère des travaux publics. Pour l'année budgétaire 1995-1996, l'APD canadienne se montait à 2175 millions et le budget de l'ACDI à 1716 millions. Cela correspond à une réduction de

<sup>18</sup> Depuis le budget de février 1991, l'ADP canadienne est inclu dans l'enveloppe de l'aide internationale (EAI). L'ADP représente 95% de cette dernière enveloppe. Depuis 1996, l'exécution du programme d'assistance de l'Europe Centrale et de l'Est a été transférée du Ministère des Affaires Étrangères à l'ACDI.

<sup>19</sup> Contributions à la Banque Mondiale et ses institutions associées.

<sup>20</sup> Subventions à certaines organisations internationales, programme des bourses du Commonwealth du Canada ... etc.

budget de l'ACDI à 1716 millions. Cela correspond à une réduction de 15% par rapport à l'exercice budgétaire précédent et d'environ 1/3 par rapport au budget de l'année 1991/92. C'est au printemps de l'année 1993 que furent annoncées les premières coupes importantes dans le budget de l'ACDI. Suite à ces réductions une des premières décisions de l'ACDI consista à reconsidérer ses programmes d'aide à l'Afrique. Pour préserver un minimum d'efficacité, l'ACDI décida de recentrer son aide sur trois régions (Afrique de l'ouest, australe, du Nord et moyen orient) et de se désengager d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale en éliminant l'aide bilatérale à 7 pays africains: Tanzanie, Rwanda, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Madagascar et Burundi<sup>21</sup>. Sur le plan de l'organisation institutionnelle interne, l'ACDI supprima également la direction des conseillers techniques, en redistribuant ces derniers au sein des autres directions opérationnelles. Suite à cette réforme près de 30% des conseillers techniques ont dû quitter l'ACDI.

Nous ne rentrerons pas ici dans le détail de la structure de l'organisation qui comprend principalement des directions géographiques, une direction chargée des programmes multilatéraux, une autre du partenariat canadien, ainsi que des directions chargées des politiques, de l'administration et de la communication. Parmi les nouvelles orientations, notons toutefois que les documents stratégiques récents mettent l'accent sur le renforcement des partenariats au Canada (notamment ONG et secteur privé) en montrant qu'il générerait des bénéfices mutuels<sup>22</sup> (ACDI, 1996). Suite à l'énoncé sur la politique étrangère du Canada publié en 1995, six programmes prioritaires ont été retenus pour l'ACDI:

- Besoins humains fondamentaux;
- Intégration de la femme au développement;
- Services d'infrastructure;
- Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement;
- Développement du secteur privé;
- Environnement.

Le soutien aux activités de recherche ne fait pas directement partie du mandat de l'ACDI. Toutefois, à travers ses nombreux programmes bilatéraux, internationaux et spéciaux, l'ACDI est indirectement impliquée dans des programmes à composantes scientifiques et techniques pour lesquelles elle passe des contrats avec des spécialistes, des entreprises et des universités canadiennes. Notons également que c'est l'ACDI qui est responsable du versement des subventions à plusieurs institutions

<sup>21</sup> Bien que prise sous la contrainte de la réduction budgétaire cette décision va dans le droit fil de réflexions menées depuis quelques années à l'ACDI sur le Développement en Afrique. De plus le choix des régions préservées correspond à des pôles stratégiquement importants dans la politique extérieure canadienne.

<sup>22</sup> Une étude récente menée par le programme de coopération industrielle a ainsi révélé que chaque dollar accordé par ce programme sous forme de soutien à une entreprise canadienne entraîne des retombées d'environ 11,86\$ dans les pays en développement et de 5,54\$ au Canada.

multilatérales de recherche comme le Groupe Consultatif pour la Recherche Agronomique Internationale (GCRAI). Là encore l'accent est mis sur le renforcement des partenariats au Canada et sur les bénéfices directs que le Canada peut en retirer<sup>23</sup>. L'ACDI contribue aussi au budget d'institutions canadiennes actives dans le domaine des recherches pour le développement international comme l'Institut Nord-Sud. Enfin, l'ACDI finance un certain nombre de programmes dans le domaine de l'éducation supérieure et de la recherche visant à renforcer les partenariats universitaires Nord-Sud en promouvant un engagement institutionnel des universités canadiennes. La plupart de ces derniers programmes sont gérés par la division internationale de l'Association des Universités et Collèges Canadiens (AUCC). Nous y reviendrons. Nous avons également vu précédemment que l'ACDI était devenu au cours des dernières années une des principales sources de diversification du financement du CRDI.

Il est difficile d'évaluer le montant total du budget de l'ACDI consacré à des activités de recherche. Un rapport interne de l'ACDI estime toutefois que pour l'année 1988-1989, 349 millions soit environ 15% du budget total auraient été consacrés à de telles activités. C'est loin d'être négligeable puisque cela représente environ 3 fois le budget alloué au CRDI au cours de la même année. Plus récemment, Davis (1996) évaluait que pour l'année 1992-93, le CRDI avait dépensé 67 millions et l'ACDI 112 millions à des activités scientifiques et techniques en dehors du Canada, soit environ deux fois plus.

## 2.2. les Universités

Au cours des années 1960, trois universités canadiennes anglophones seulement disposaient d'un bureau de coopération internationale (international liaison office): McGill à Montréal, British Columbia à Vancouver, et l'université de Toronto. Depuis lors, les universitaires canadiens ont largement accru le nombre de leurs collaborations internationales y compris dans les pays en développement en participant à des programmes de recherche et d'enseignement. Le bilan des projets de recherche en coopération soutenus par le CRDI depuis le début des années 1980 donne un aperçu des institutions canadiennes les plus actives dans ce domaine (tableau n°1). Si l'on retrouve en bonne position les trois universités anglophones mentionnées précédemment, d'autres les ont rejointes et notamment des universités francophones. Au cours des années 1980-92 sur lesquelles portent les statistiques présentées dans le tableau ci-dessous 13 institutions canadiennes ont bénéficié de plus de la moitié du

<sup>23</sup> Ainsi, le Canada a créé un fonds pilote GCRAI-Canada qui encourage la collaboration entre les centres de recherche du groupe et le milieu scientifique canadien: "Les scientifiques canadiens se servent des collections de matériel génétique du GCRAI pour mettre au point de nouvelles variétés de semences ... Le soutien que l'ACDI accorde au GCRAI contribue au maintien de ses collections, ce dont profitent directement les agriculteurs et l'industrie des semences au Canada. " (ACDI, 1996: 36).

soutien du CRDI dans ce domaine. A l'exception de 'Agriculture Canada'<sup>24</sup>, toutes les autres institutions sont des universités.

Face à l'intérêt accru suscité par les activités de coopération internationale, les universités ont contribué en 1978 à la création au sein de l'Association des Universités et Collèges Canadiens (AUCC) d'une division internationale qui s'est vu chargée de gérer et de coordonner un nombre de plus en plus important de programmes visant à renforcer les collaborations institutionnelles entre les universités canadiennes et les universités des pays en développement principalement financés par l'ACDI<sup>25</sup>.

**Tableau 1**  
**Principales institutions canadiennes actives dans des projets de recherche en coopération avec des institutions du Sud 1980-92**

Institutions	Nombre de projets	Montant \$Cd
University of Manitoba, Winnipeg	10	1.748.924
Université de Montréal, Montréal	12	1.723.628
McGill University, Montréal	19	1.677.982
Univ. of British Columbia, Vancouver	20	1.677.150
Université de Laval, Québec	13	1.623.248
Université of Guelph, Guelph	11	1.600.438
University of Toronto, Toronto	11	1.289.470
University of Alberta, Edmonton	12	1.243.454
Agriculture Canada, Ottawa	6	1.150.077
Queens University, Kingston	11	1.114.535
University of Waterloo, Waterloo	13	1.097.320
University of Sherbrooke, Sherbrooke	9	1.081.494
Dalhousie University, Halifax	7	1.012.721
13 'top' institutions	154	18.040.441
Autres bénéficiaires	137	14.424.760
Total	291	32.660.357

Source: IDRC (1995). Tableau 6 page 18: Institutions canadiennes qui ont reçu plus de 1 million de dollars canadiens du CRDI entre 1980 et 1992.

On peut distinguer trois phases successives. Au cours de la première, l'accent était mis sur les programmes de formation et d'échange. Cela consistait principalement à former dans les universités canadiennes des étudiants de pays en développement sans tenir compte des besoins institutionnels des universités de leurs pays. La deuxième phase, qui commence avec la création de la division internationale de l'AUCC pour se terminer en 1988, voit se multiplier les jumelages institutionnels

<sup>24</sup> Ministère du gouvernement fédéral, 'Agriculture Canada' exécute également un nombre de projets d'aide au développement financés par l'ACDI.

<sup>25</sup> C'est également en 1978 que se crée à l'ACDI une direction du partenariat canadien.

entre les universités canadiennes et les universités de pays en développement. Cette une phase que l'on pourrait qualifier d'exploratoire qui a permis aux universités canadiennes d'internationaliser leurs activités d'enseignement et de recherche. La troisième et dernière phase est celle qui encourage le montage de partenariats dans le cadre de consortiums d'universités au Canada et à l'étranger, tout en s'efforçant de promouvoir les collaborations Sud-Sud et les approches pluridisciplinaires.

La division internationale de l'AUCC gère actuellement 4 programmes en partenariat:

1) l'*University Partnership in Cooperation for Development* (UPCD) qui a démarré il y a deux ans et pour lequel une subvention de 30 millions a été accordée par l'ACDI. C'est le partenaire canadien qui doit introduire la demande, c'est également lui qui signe le contrat avec l'AUCC. 22 ont été signés pour une durée de 3 à 5 ans. 10 à 12 nouveaux projets sont approuvés chaque année. Les principaux pays bénéficiaires sont: le Vietnam, l'Indonésie, la Chine, le Brésil, Cuba, l'Argentine, la Colombie, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Zimbabwe, l'Afrique du Sud, le Liban et la Jordanie.

2) Le programme S&T de jumelage institutionnel avec la Chine pour lequel 10 millions ont déjà été approuvés. Le programme a démarré en 1988. Il est entré dans sa seconde phase en 1996.

3) Le programme de renforcement institutionnel canadien en Tunisie (PRICAT) qui a démarré en 1995 en collaboration avec l'*Association of Canadian Community College* (ACCC). Les institutions partenaires tunisiennes ont été identifiées au cours d'une première mission en Tunisie. Elles ont été invitées à soumettre des avant-projets. Les institutions sélectionnées ont ensuite été invitées à venir au Canada pour rencontrer des partenaires potentiels et soumettre avec eux une demande de financement.

4) Le programme de renforcement institutionnel canadien au Maroc (PRICAM) qui fonctionne comme le précédent.

Ce panorama des institutions qui complètent ou accompagnent l'action du CRDI dans le domaine de la coopération scientifique canadienne avec les pays en développement est loin d'être exhaustif. Même en se limitant aux financements publics, il montre que l'ensemble des initiatives et des programmes dans ce domaine représente un budget total qui dépasse largement celui du CRDI. Le CRDI a réussi jusqu'à ce jour à résister aux tentatives de suppression et de fusion. A t-il pour autant préservé son autonomie ? C'est ce que nous nous proposons de discuter dans le cadre de la conclusion qui suit.

## Conclusion

Bien qu'ayant fait une entrée plutôt tardive dans le concert des nations oeuvrant au soutien des activités de coopération scientifique internationale pour le développement, le Canada, en se dotant d'une agence de financement spécialisée, le CRDI, s'est vite imposé comme un modèle à suivre. Au cours de ses 25 années d'existence le CRDI a soutenu un nombre impressionnant de chercheurs, de programmes et d'institutions dans plus de 100 pays et a contribué à la création de quelques 300 réseaux de recherche dans les pays en développement. A travers toutes ces activités, le principal but poursuivi était la mobilisation et le renforcement des capacités nationales de recherche au Sud. En associant largement dès le départ les scientifiques du Sud à ses instances dirigeantes (conseil de gouverneurs, bureaux régionaux, direction de programmes ... etc.), il a tenu à ce que les grandes orientations stratégiques, le choix des thématiques, et l'initiative des projets de recherche reviennent largement à ces derniers. '*Responsiveness*' - c'est à dire la capacité d'écoute et de réponse aux demandes exprimées par les chercheurs des pays du Sud- est le mot clef qui qualifie l'approche du CRDI au cours des 20 premières années. Fort de sa reconnaissance dans les pays en développement, de sa renommée dans les instances internationales, et de l'autonomie relative qu'il a su préserver jusqu'à récemment vis à vis du pouvoir fédéral, le CRDI ne s'est cependant pas suffisamment préoccupé de son image sur le plan national. Son déficit en visibilité au Canada est redoublé du fait que ce n'est que tardivement qu'il a entrepris d'associer la communauté scientifique canadienne, et plus récemment d'autres partenaires canadiens (ONG, groupes d'actions communautaires, syndicats ... etc.) à ses activités.

Depuis le début des années 1990, le CRDI connaît des bouleversements importants. Deux raisons principales extérieures à l'institution elle-même sont à l'origine de ces bouleversements. La première est directement liée à la rigueur budgétaire mise en oeuvre par le gouvernement canadien pour réduire les déficits publics, rigueur qui n'épargne pas l'APD canadienne et les institutions et programmes qui en dépendent. L'objectif de 0,7% du PNB pour l'APD que s'était fixé le gouvernement fédéral est renvoyé à des temps meilleurs<sup>26</sup>. L'APD exprimée en pourcentage du PNB n'atteint même plus la moitié de cet objectif. Ainsi au cours des six dernières années, les crédits fédéraux du CRDI ont été réduits en valeur réelle de près de 35%. La seconde raison est liée au contexte politique international et à la mondialisation croissante des problèmes de développement social, économique, scientifique et technologique. Ces deux raisons vont donc contraindre le CRDI à resserrer son dispositif tout en redéfinissant ses priorités et ses modalités

<sup>26</sup> Les documents officiels continuent d'annoncer qu'il sera rétabli "lorsque la situation financière du Canada le permettra" (ACDI, 1996: 8).

d'action. Le pouvoir exécutif du CRDI a également saisi cette opportunité pour régler des problèmes de personnes et de territorialité à l'intérieur du Centre en supprimant les divisions dont les programmes redéfinis vont désormais être gérés par une seule direction.

Le CRDI a connu en l'espace de 5 ans trois réformes successives, l'une remplaçant l'autre avant même que la précédente ne soit complètement appliquée. Outre une baisse nécessaire des frais de fonctionnement, ces réformes successives recherchaient également une simplification des processus de décisions et un meilleur affichage des nouvelles priorités. Le pouvoir et la taille des bureaux régionaux ont été réduits. Ils sont désormais tous dirigés par des Canadiens. Le programme institutionnel du CRDI a également évolué d'un programme de recherche à dominante technique (au départ centré sur l'agriculture et la santé) vers des actions thématiques (traversant tous les domaines) liées aux dimensions politiques, économiques, sociales et environnementales du développement. Après avoir été le chantre de la pluridisciplinarité auprès de ses partenaires du Sud, il était normal que le CRDI en tire les conclusions qui s'imposaient pour sa propre organisation. La structure opérationnelle de base de l'organisation est désormais le "Program Initiative" (que l'on pourrait traduire en français par Action Thématique Programmée<sup>27</sup>) qui devrait bénéficier d'une grande autonomie d'action et de décision;

Au cours de cette même période, la quasi totalité du personnel a passé une partie importante de son temps aux discussions sur les réformes successives. C'est autant de temps qui n'a pu être consacré à la bonne marche et aux financements des différents programmes. Les diminutions successives des effectifs, tout en créant des tensions et un sentiment d'insécurité au sein du personnel, ont également posé des problèmes de réorganisation et de capacité de travail. Ces changements posent tout à la fois un problème d'identité pour le CRDI et un problème de lisibilité pour les bénéficiaires potentiels des programmes tant au Canada que pour les pays du Sud, ces derniers ayant du mal à suivre le rythme des réformes. Au cours de cette dernière période, la capacité de réponse du CRDI aux demandes de ses "clients" du Sud a significativement diminué. A contrario, les responsables de programmes sont devenus de plus en plus pro-actifs, voire interventionnistes.

Quant à l'autonomie de l'institution, il est là-aussi légitime de se poser la question car les réformes successives semblent avoir été largement conduites en réponse aux injonctions du gouvernement. Pas

---

<sup>27</sup> ... même si les "Program Initiatives" ne correspondent pas strictement aux ATP du CNRS. Elles correspondraient plus aux Grands Programmes actuellement mis en place à l'ORSTOM. L'appellation "Initiatives de Recherche" que l'on trouve dans les brochures en français du CRDI ne traduit pas avec suffisamment de force l'approche programmatique.

plus tard qu'au printemps 1996, le personnel était à nouveau mobilisé dans un *brain storming* généralisé pour répondre à une demande écrite du Ministre de la coopération qui considérait que le CRDI devrait être plus actif et visible dans le domaine ... des technologies de l'information en même temps qu'il renouvelait le mandat du Président ... pour un an seulement<sup>28</sup>. L'horizon se raccourcit donc de plus en plus et un doute persistant plane toujours sur l'avenir du CRDI en tant qu'organisation indépendante et autonome.

La diversification des financements et la multiplication des participations du CRDI à des consortiums risque également, bien que s'inscrivant dans une nécessaire recherche de complémentarité et d'efficacité, d'entraîner une perte d'autonomie pour le CRDI et de brouiller son image. Ce risque sera cependant atténué si le CRDI arrive à conserver la maîtrise ou la co-maîtrise des opérations comme il l'a souvent fait au cours des dernières années. Dans le cadre de ces associations entre institutions "aux intérêts partagés" (les fameuses '*like-minded organizations*') on retrouve et de plus en plus souvent les mêmes protagonistes: le CRDI, Sida/SAREC, quelques fondations privées américaines (notamment Rockefeller), DGIS (Pays Bas), et des organisations multilatérales (Banque Mondiale et organisations des Nations Unies). Ces associations préfigurent des alliances stratégiques renforcées entre "agences de moyens" ayant des objectifs et des intérêts communs qui vont peser de plus en plus sur les grandes orientations des politiques de coopération scientifique pour le développement dans les années à venir.

---

<sup>28</sup> Ce même Président a depuis lors quitté le CRDI pour prendre la direction de l'Institute for Development Studies (IDS) au début de l'année 1997.



## Annexe n°1

## Les 15 programmes (Initiatives) en cours du CRDI (1997-1998)

1. *Foodlinks*
2. Gestion communautaire des ressources naturelles (Asie)
3. Terre et eau pour des écosystèmes localement durables et équitables (Afrique)
4. Solutions de rechanges à la dégradation des ressources attribuables à la pauvreté (Amérique Latine et Antilles)
5. Gestion de l'environnement urbain: agriculture urbaine
6. Commerce, compétitivité et renforcement des capacités dans le cadre de la réforme des politiques économiques
7. Effets micro sociaux des politiques macro-économiques et d'ajustement (EMPMA)
8. Évaluation des réformes des politiques sociales
9. Consolidation de la paix et reconstruction
10. PME, innovations et technologies
11. Écosystèmes et santé : répercussions sur la santé humaine et interventions dans les écosystèmes prioritaires
12. Utilisation durable de la biodiversité
13. Systèmes d'apprentissage (Afrique)
14. Liaisons mondiales pour la recherche ayant trait au développement durable et équitable
15. Collectivités et société de l'information en Afrique (ACACIA)

## Références

- ACDI. 1989. Plan annuel de 1989 concernant les sciences et la technologie. Direction générale des politiques. ACDI: Hull, Québec.
- ACDI. 1990a. Qu'est ce que l'ACDI. ACDI: Hull, Québec.
- ACDI. 1990b. Rapport Annuel 1989-1990. ACDI: Hull, Québec.
- ACDI. 1991. Rapport sur les attitudes de la population canadienne à l'égard de l'aide au développement international. ACDI: Hull, Québec.
- ACDI. 1996. Budget des dépenses 1996-97. 73 pages.
- ACDI. Rapport statistique sur l'aide publique au développement (1993-1994). ACDI: Hull, Québec.
- AUCC. 1993. The International Development Research Center: A Guide for the Canadian Research Community, 48 pages
- Bellanet. 1996. The Global Development Connection, Progress Report, 7 pages + annexes.
- Canada (Gouvernement du). 1970. Loi sur le Centre de recherches sur le développement international sanctionnée le 13 mai 1970, Statuts révisés du Canada, 1970, 1er supplément, Chapitre 21, 765-773. Imprimeur de la Reine : Ottawa.
- Canada (Gouvernement du). 1995. Le Canada dans le monde, 57 pages.
- Catley-Carlson M. 1988. "Aid: A Canadian Vocation", Daedalus.
- CRDI. 1993. S'affranchir par le savoir: la Stratégie du Centre de Recherche pour le Développement International, 34 pages.
- CRDI. 1993. Thèmes et programmes du CRDI, 30 pages.
- CRDI. 1995. Rapport Annuel 1994-1995.
- CRDI. 1996. Le programme de recherche, 20 pages.
- Davis C.H. 1996. Management Value Structures in International Development Research: the case of a Canadian R&D funding Agency, à paraître dans Sociological Yearbook 1996.
- IDRC and SAREC. 1991. Research: Knowledge in the Pursuit of Change. Achievements in development research supported by the International Development Research Center and the Swedish Agency for Research Cooperation with Developing Countries. Ottawa and Stockholm.
- IDRC. 1985. A Review of Small Grants Programs Funded by the International Development Research Center (1970-84), IDRC: Ottawa, 53 pages + annexes.
- IDRC. 1987. Cooperative Programs Division. Divisional Statement.
- IDRC. 1990. The Global Research Agenda: A South-North perspective, 40 pages.
- IDRC. 1991. Empowerment Through Knowledge: The Strategy of the International Development Center. IDRC: Ottawa.

IDRC. 1995. An Evaluation of Cooperative Projects Supported by the International Development Research Center. IDRC: Ottawa, 62 pages.

Morgan P. et H. Baser. 1992. Making Technical Cooperation More Effective: New Approaches by the International Development Community, CIDA, 59 pages + references.

Pearson L.B. et al. 1969. Partners in Development: Report of the Commission on International Development. Praeger, New York.

SIP/IDRC. 1995. Annual Report for 1994-1995 - Special Initiatives Program, 62 pages + annexes.

Stockdale P. 1995. "Pearsonian Internationalism in Practice : The International Development Research Center". Doctoral Dissertation , Department of Political Science, Mc Gill University, Montreal.

Thurston L. et P.R. Richardson. 1996. "Revenue generation - making it pay", OPTIMUM: The Journal of Public Sector Management, Vol.26(4), pp.45-53.

## LA SUÈDE

L'aide publique au développement (APD) a toujours fait l'objet d'un consensus entre les différents partis politiques en Suède<sup>1</sup>. C'est un élément déterminant de la politique étrangère suédoise. Ainsi, la Suède a toujours fait entendre sa voix notamment dans les instances internationales pour exiger une plus grande solidarité entre le Nord et le Sud. La décision récente de réduire son aide de 1% de son PNB<sup>2</sup> à 0,7% à partir de 1997<sup>3</sup>, dans un contexte général de diminution des budgets publics, n'a cependant pas rencontré d'opposition majeure, pas plus dans les milieux politiques que dans le grand public. Malgré cette décision, la Suède reste toutefois dans le quarteron de tête des pays qui consacrent 0,7% ou plus de leur PNB à l'aide au développement.

Depuis sa création en 1975, l'aide à la recherche pour le développement dépendait principalement d'une agence spécialisée: L'Agence suédoise de coopération scientifique avec les pays en développement (SAREC). Le 1er juillet 1995, la SAREC a fusionné avec SIDA et deux autres organisations d'aide suédoises<sup>4</sup> au sein d'une nouvelle Agence de coopération suédoise pour le Développement international (Sida)<sup>5</sup>. La SAREC est donc devenue un des cinq départements sectoriels

<sup>1</sup> Par contre les avis divergent (et de plus en plus) quant à l'utilisation des fonds: le parti de droite (le Rassemblement des Modérés remet en cause le choix des pays et réclame plus d'aide bilatérale "liée" (avec contrats d'importation de produits suédois). Le parti du Centre et le parti Libéral réclament que l'aide soit davantage dirigée au soutien direct de projets plutôt qu'aux pays sous forme d'une aide financière globale. Le parti communiste, plus généreux, souhaite la transformation des prêts concédés aux pays les plus défavorisés en dons et voudrait augmenter le nombre de pays aidés.

<sup>2</sup> C'est en 1978 que fut prise par le Parlement suédois la décision de consacrer 1% du PNB à l'aide aux pays en développement. Ce seuil ne sera en fait atteint et dépassé qu'au cours de l'année budgétaire 1992/93. Entre temps, la Suède avait déjà pour l'année budgétaire 1984/85, dans un contexte de réduction générale de tous les budgets publics, "gelé" temporairement son aide publique au développement.

<sup>3</sup> Jusqu'en 1995, l'année budgétaire suédoise allait du 1er juillet au 31 juin de l'année suivante. A partir de l'année 1997 elle correspond à l'année civile.

<sup>4</sup> La commission suédoise pour la coopération technique (BITS) et Swedcorp. Créée en 1979 à partir d'une structure préexistante au sein de SIDA, BITS se consacre à la promotion de la coopération technique entre la Suède et un petit nombre de pays en développement, appartenant généralement à la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Elle s'occupe de l'organisation de cours de formation, de transfert de technologie, de collaboration industrielle et d'activités de consultation. A ces deux organisations s'est également ajouté le 'Centre Sandö' dont la fonction principale est de former le personnel suédois travaillant dans le domaine de la coopération internationale pour le développement.

<sup>5</sup> Pour marquer le changement et pour se débarrasser du label SIDA associé à la pandémie du même nom dans les pays francophones, la nouvelle organisation a souhaité changer d'appellation. Après de longs débats, dans les détails desquels nous ne rentrerons pas ici, SIDA est finalement devenue ... Sida.

de Sida: le département de recherche en coopération<sup>6</sup>. Dans ce contexte de recentrage institutionnel et de baisse engagée du budget global de l'aide publique au développement, le nouveau département de recherche en coopération semble cependant s'en sortir relativement mieux (ou moins mal) que les autres départements de Sida. Son budget bénéficie aujourd'hui d'environ 3,5% de l'APD suédoise, alors qu'il représentait un peu moins de 3% il y dix ans (Gaillard, 1985).

Nous présentons dans ce chapitre la genèse de la SAREC, les principaux programmes qu'elle a soutenus au cours des vingt dernières années, ainsi que les nouvelles orientations et les changements en cours.

### **1. L'Agence suédoise de coopération scientifique avec les PED (SAREC)<sup>7</sup>**

Avant la création de la SAREC en 1975, le soutien direct aux activités de recherche était très limité et visait surtout à résoudre des problèmes bien définis, en particulier dans les domaines de la planification des naissances et de l'alimentation, et ceci le plus souvent en relation directe avec la préparation et l'exécution de programmes de développement. De plus, partant du fait que les problèmes qui se posaient étaient de nature régionale sinon globale, on estimait alors qu'il était préférable de concentrer les ressources disponibles en les attribuant directement à des organisations internationales. La qualité scientifique des activités de recherche effectuées étaient d'un haut niveau et la participation des chercheurs des pays du Nord était dominante, cautionnant ainsi le financement des pays donateurs. Ainsi, lorsque la SAREC fut fondée en 1975, l'aide suédoise à la recherche dans les PED était attribuée, pour plus de 90%, à des programmes de recherche internationaux (cf. tableau 1), en particulier dans les domaines de la santé, de la planification des naissances (OMS), et de l'agriculture (GCRAI)<sup>8</sup>.

En 1971, dans le but de mieux coordonner ces activités, le gouvernement suédois mit en place une Commission (la Commission Rosén) qu'il chargea d'étudier la politique scientifique et technologique suédoise au service du développement et ses liens avec les programmes d'aide au développement. Cette commission avait notamment pour mission d'étudier les différents modèles existants<sup>9</sup> et de faire des

<sup>6</sup> Avec la possibilité de conserver l'appellation SAREC qui est accolé au nom du département: Département de Recherche en Coopération, SAREC.

<sup>7</sup> L'acronyme SAREC est dérivé du nom en anglais de l'agence: Swedish Agency for Research Cooperation with Developing Countries. Le nom officiel suédois est 'Styrelse för U-Landsforskning'.

<sup>8</sup> Cette politique d'aide n'était alors pas spécifique à la Suède et se retrouvait dans nombre de pays industrialisés.

<sup>9</sup> Dans son chapitre 5 (Utvecklingsforskning i andra länder) le rapport passe en revue de façon succincte (pp.87-99) les organisations respectives et les modèles existants dans quatre pays (Grande Bretagne, Pays-Bas, Canada et Danemark), en expliquant que le choix s'est fait sur des pays de taille comparable à la

propositions sur l'importance relative qu'il conviendrait d'accorder à chacun d'entre eux. Une question centrale aux débats concernait la part relative qu'il conviendrait d'attribuer au renforcement des capacités de recherche dans les PED par rapport à celle des capacités suédoises de recherche en coopération pour le développement. La commission devait également proposer une forme d'organisation qui aurait pour but d'aider les PED dans le domaine de la recherche. Les conclusions du rapport (SOU, 1973) qui a été remis en 1973 prévoyaient la création d'une agence spécialisée de recherche en coopération pour le développement sous la tutelle du Ministère des Affaires Étrangères et insistaient sur la nécessité d'augmenter les ressources destinées à créer et/ou à renforcer les capacités nationales de recherche dans les PED sans pour autant négliger les instituts et programmes de recherche internationaux, lesquels devraient cependant être encouragés à collaborer plus étroitement avec les programmes nationaux<sup>10</sup>. Le financement des recherches pour le développement entreprises en Suède n'était pas exclu dans la mesure où ces dernières seraient menées en collaboration avec des institutions du Tiers Monde. Le rapport préconisait également la création d'une ligne budgétaire distincte "coopération scientifique" dans le budget de l'APD.

L'institution dont la création avait été recommandée par la Commission Rosén fut donc établie le 1er juillet 1975. Conformément aux conclusions de la Commission, son objectif principal est d'aider les PED à mettre en place et à renforcer leurs capacités nationales de recherche ainsi que d'encourager et de soutenir la recherche dans les PED afin de leur permettre d'accéder à une plus grande autonomie. Ce renforcement des capacités de recherche doit s'inscrire dans les objectifs et les priorités définis par les PED eux mêmes. C'est sur ces deux principes de base que vont se fonder et se développer les activités de la SAREC. Doté d'un budget propre voté par le Parlement à partir du 1er juillet 1979, la SAREC est un organisme public jouissant d'une grande indépendance administrative et financière. La SAREC conseille le gouvernement suédois sur la politique de recherche en coopération et met en oeuvre les programmes nécessaires à cette politique. Pour ce faire la SAREC travaille également en relation avec les divers conseils de recherche suédois<sup>11</sup>.

Jusqu'au 1er juillet 1995, la SAREC était doté d'un Conseil d'Administration composé de treize personnalités (parlementaires,

---

Suède tout en prenant deux pays avec un passé colonial et deux autres sans. C'est la raison pour laquelle, explique t-on dans l'introduction on a exclu les deux grandes puissances (États Unis et URSS). La France n'est mentionnée nulle part.

<sup>10</sup> Cette exigence a été depuis lors rappelée de façon incessante par les suédois dans les instances internationales et notamment aux réunions annuelles du CGIAR.

<sup>11</sup> Le Conseil de recherche en sciences fondamentales (NFR), le Conseil de recherches médicales (MFR), le Conseil de recherche en sciences humaines (HSFR), le Conseil de la recherche en agriculture et sylviculture (LSFR), etc.

scientifiques et hauts fonctionnaires), d'un directeur et d'un secrétariat dont l'effectif a augmenté d'à peine vingt personnes au cours des premières années à 45 en 1995<sup>12</sup> (dont 18 scientifiques ou secrétaires de recherche). Comme nous le verrons plus loin, le secrétariat couvre un vaste domaine scientifique. Ceci exige des connaissances et des expériences acquises dans diverses disciplines scientifiques mais aussi des moyens pour suivre activement le développement de la recherche dans chaque discipline en participant concrètement à des travaux de recherche. Le travail au secrétariat a pour cette raison été organisé de telle façon qu'il soit possible aux secrétaires de recherche d'effectuer périodiquement des recherches personnelles et éventuellement de s'associer aux recherches menées sur le terrain. Une autre spécificité de l'organisation du travail au sein du secrétariat mérite également d'être mentionnée. Si chaque secrétaire de recherche est spécialiste d'un domaine particulier (santé, agriculture, sciences sociales, etc.) on lui demande également d'être responsable d'un des pays dans lesquels la SAREC travaille. Cela permet de briser le cloisonnement que l'on retrouve dans beaucoup d'organisations entre 'experts' et 'administrateurs', en forçant les membres du secrétariat d'être les deux à la fois. Cela permet également de limiter l'étroitesse de vue dont font souvent preuve certains spécialistes dans leurs domaines respectifs. Cela peut enfin faciliter l'émergence de projets inter - ou multidisciplinaires.

Si la SAREC est restée vigilante pour que l'initiative des propositions de projets de recherche soit laissée aux institutions et aux chercheurs des PED, il est intéressant de constater que l'approche du Secrétariat est devenue de plus en plus 'pro-active' au fur et à mesure qu'augmentaient le professionnalisme et la connaissance du terrain de ses membres. Au cours des premières années, la SAREC se limitait souvent - dans le cadre d'accords cadres assez lâches privilégiant cependant le développement des recherches dans les domaines de l'agriculture et de la santé - à signer des chèques en blanc aux organismes directeurs des activités de recherche des pays bénéficiaires (principalement National Research Councils). Avec le recul, certains des premiers membres du secrétariat reconnaissent aujourd'hui volontiers qu'ils étaient, au cours des premières années de la SAREC, des amateurs recherchant désespérément des projets à financer et acceptant toute proposition pourvu qu'elle émane d'un PED. Cette philosophie du "laissez-faire" est aujourd'hui remplacée par une approche plus sélective et pro-active. Le soutien à des "initiatives spéciales"<sup>13</sup> au cours des dernières années visant à soutenir des recherches dans des domaines identifiés par le secrétariat

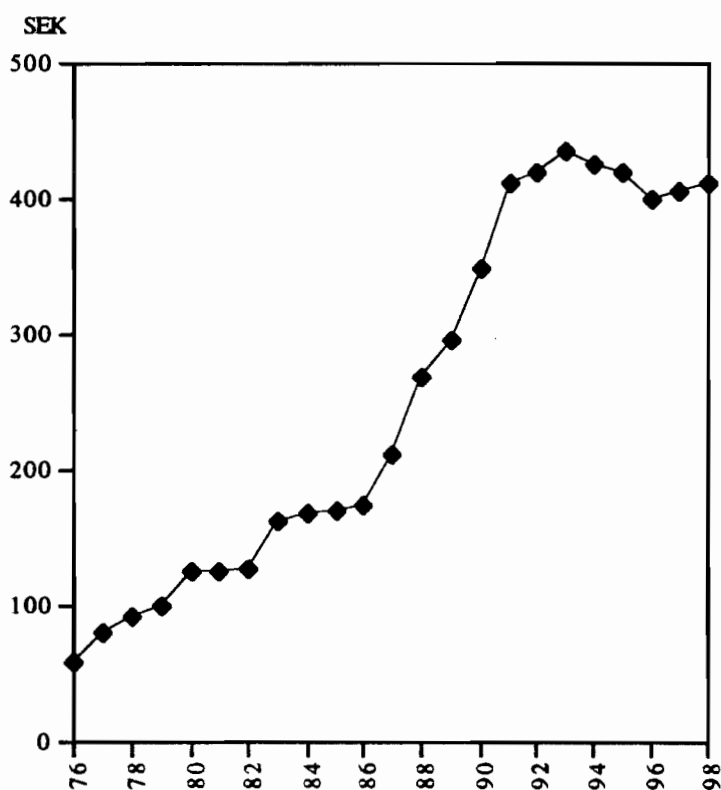
<sup>12</sup> Le 30 juin 1995, 53 personnes étaient employées par la SAREC, dont 45 en activités au sein du secrétariat.

<sup>13</sup> comme par exemple dans des domaines aussi variés que les recherches sur la santé de la mère et de l'enfant, sur les inégalités entre les sexes, la démocratie et les droits de l'homme. De plus le gouvernement suédois a alloués des fonds réservés à des domaines pour lesquels on considérait que les besoins de recherche étaient urgents comme ceux de la déforestation et désertification et du SIDA.

comme n'ayant pas reçu suffisamment d'attention et de soutien dans le cadre des accords bilatéraux en est une illustration.

Le budget de la SAREC a connu un accroissement important passant de 58 millions de couronnes suédoises (MSEK) au cours de l'année budgétaire 1975/76 à plus de 400 MSEK au début des années 90 (cf. tableau n°1)<sup>14</sup>. Toutefois, l'augmentation du budget au cours des dix premières années n'a fait que corriger l'inflation et ce n'est qu'à partir du milieu des années 80 qu'il augmente de façon importante en valeur réelle. Il accuse une diminution pendant trois années consécutives (1994-1996), période qui encadre l'intégration de SAREC dans Sida. Depuis lors, le budget recommence à augmenter modestement et les discussions en cours pourraient laisser présager une augmentation substantielle pour les activités de recherche en coopération au sein de Sida pour l'année 1999.

Figure n°1  
Évolution du budget de la SAREC de 1975/76 à 1998  
(en millions de couronnes suédoises)



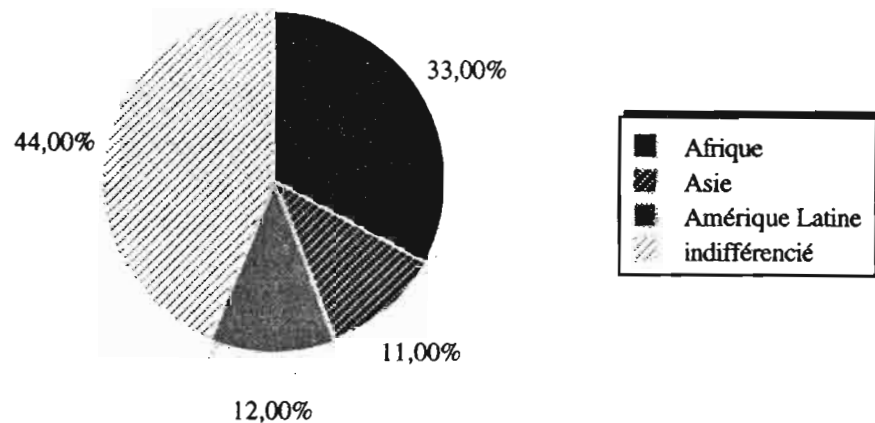
Dans le cadre de sa géostratégie, SAREC a toujours donné la priorité à l'Afrique. Tous programmes confondus, c'est environ 1/3 du budget qui est consacré à ce continent. Le soutien accordé à l'Afrique en valeur relative n'a guère changé au cours des cinq dernières années alors

<sup>14</sup> La SEK a beaucoup fluctué par rapport au FF au cours de la période de référence. Pour simplifier 1 SEK=1 FF entre 1975 et 1985. Au début de l'année 1996 1 SEK=0,7 FF.



que celui destiné à l'Amérique Latine a diminué de façon notable (passant de 17% en 1991 à 12% en 1995) au profit de l'Asie (voir Figure n°2).

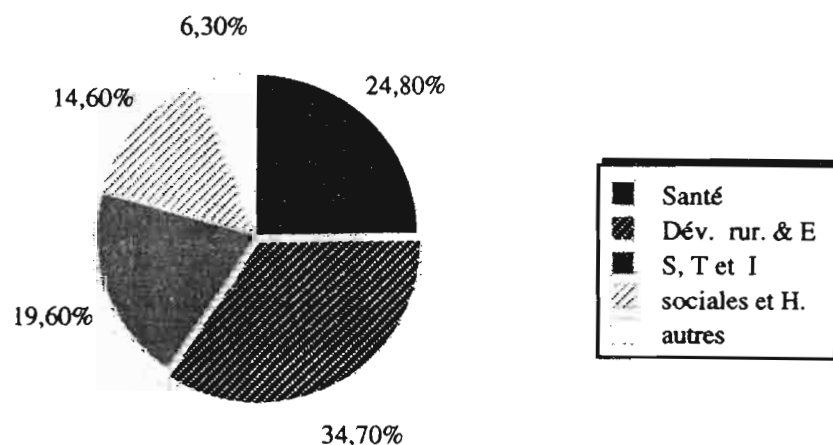
**Figure n°2**  
Répartition géographique du budget



Les grands domaines de recherche soutenus par la SAREC sont au nombre de quatre. Jusqu'aux changements récents, ils correspondaient aux quatre divisions thématiques de l'organisation:

- santé et nutrition;
- développement rural et environnement;
- sciences naturelles, technologie, industrialisation;
- sciences sociales et humaines.

**Figure n°3**  
Répartition du budget entre les grands domaines de recherche



La répartition du budget entre ces quatre domaines a peu changé au cours des dernières années. On peut toutefois noter une augmentation relative du soutien aux recherches dans le domaine de l'environnement et

des sciences de base au détriment des recherches dans le domaine de la santé et de la nutrition. Pour l'année budgétaire 1994/95, les deux grands domaines restent cependant ceux du développement rural et de l'environnement (35%) et de la santé et nutrition (25%).

Les programmes de recherche soutenus par la SAREC s'inscrivent principalement dans les quatre axes suivants:

- Recherche en coopération bilatérale avec les PED;
- Programmes de recherche internationaux;
- Recherche en coopération régionale;
- Recherche pour le développement en Suède.

L'étude rétrospective de l'évolution de la répartition du budget entre ces quatre axes (cf. tableau n°1) nous donne un premier aperçu de l'importance relative qu'a accordée la SAREC aux différents modes d'aide à la recherche pour le développement au cours des vingt dernières années.

Tableau n°1  
Répartition du budget de la Sarec par axe

	1975/76	1984/85	1991/92	1994/95
	%	%	%	%
1. Recherche en Coop. bilatérale	0,2	22,1	26,7	25,6
2. Programmes internationaux	94,0	50,1	31,7	24,1
3. Recherche en Coop. régionale	2,3	14,6	24,3*	31,5*
4. Recherche pour le Devt. en Suède	1,8	10,0	9,6	9,5
5. Autres**			2,7	3,5
6. Administration	1,7	3,2	5,0	5,8
7. Total	100,0	100,0	100,0	100,0

\* Ces deux chiffres totalisent la recherche en coopération régionale et des programmes spéciaux.

\*\* IST, conférences ...etc.

On peut tout d'abord noter les faibles coûts d'administration bien que ces derniers aient augmenté en valeur relative au fur et à mesure que le soutien aux programmes internationaux diminuait en importance relative au profit des autres axes dont les programmes sont plus coûteux en frais d'administration<sup>15</sup>. Ils représentent actuellement un peu moins de 6% du budget total et pourraient logiquement diminuer dans le cadre de la nouvelle organisation, la SAREC ayant désormais accès à des services centraux communs (standard téléphonique, comptabilité, gestion du personnel ...etc.).

<sup>15</sup> La SAREC a calculé qu'il fallait en moyenne 5 à 6 jours de travail à plein temps pour gérer un contrat d'un million de couronnes suédoises de soutien à un programme international alors que pour les autres programmes le nombre de jour allait de 25 à 29 pour un même montant (SAREC, 1996: tableau 6 page 20).

### 1.1. Recherche en coopération bilatérale avec les PED

Le but principal de cet axe (qui a vu son importance relative augmenter de 0,2% à plus d'un quart du budget total au début des années 90) est de contribuer à la mise en place et au renforcement des capacités nationales de recherche dans les PED. La collaboration institutionnelle avec des institutions de recherche suédoises et le soutien aux universités dans les pays du Sud sont devenus de plus en plus importants dans le cadre de ces programmes bilatéraux. Nous y reviendrons.

Au cours des dix premières années des accords de coopération ont été signés avec 14 pays: le Botswana, Cuba, l'Éthiopie, La Guinée Bissau, Les Iles du Cap Vert, l'Inde, le Mozambique, le Nicaragua, la Somalie, le Sri Lanka, la Tanzanie, le Vietnam, la Zambie et le Zimbabwe. Au cours des dix années suivantes, la SAREC a continué à travailler avec ces pays (à l'exception de la Guinée Bissau, des Iles du Cap Vert, de Cuba<sup>16</sup> et de la Somalie), et a signé quelques nouveaux accords: avec l'Argentine et l'Uruguay (en 1986), le Costa Rica (en 1989), le Chili et la Namibie (en 1990), et l'Érythrée (en 1992).

Tableau n°2  
Pays avec lesquels la SAREC a des accords de coopération bilatérale  
1993/94

Pays	Montants accordés (SEKM) jusqu'en 1993/94	Année de signature du premier contrat
Botswana	39,7	79
Érythrée	6,0	92
Éthiopie	36,5	79
Mozambique	93,4	78
Namibie	3,6	90
Tanzanie	118,8	75
Zimbabwe	59,4	81
Inde	54,2	79
Sri Lanka	53,6	76
Vietnam	54,0	77
Argentine	51,8	86
Chili	42,8	90
Costa Rica	24,2	89
Cuba	58,2	78
Nicaragua	103,0	81
Uruguay	44,2	86

Compte tenu de la disparité de développement scientifique des pays concernés, ce premier axe de financement est caractérisé par une grande

<sup>16</sup> Suite à une décision gouvernementale, la coopération avec Cuba a pris fin en 1993. Entre 1978 et 1993 la SAREC a accordé 58,2 SEKM à Cuba.

diversité d'interventions. Ces dernières comprennent notamment des études ou évaluations sur le potentiel scientifique et technologique national<sup>17</sup> ou sectoriel, des programmes de renforcement de capacités de recherche dans des institutions sélectionnées<sup>18</sup>, des financements d'institutions de politique ou de planification de recherche et le soutien à des projets de recherche conjoints<sup>19</sup>. Au total, 211 institutions de PED et 124 en Suède (principalement des départements au sein d'universités) participaient à ce programme en 1990<sup>20</sup>. L'allocation totale annuelle pour ce programme approchait les 18 millions de \$US en 1990, pour 169 projets (soit un peu plus de \$US 100.000 par projet en moyenne) répartis dans 15 PED seulement. L'Afrique (principalement le Zimbabwe, l'Éthiopie, le Mozambique, la Tanzanie et la Somalie) compte pour 55% du total des projets, l'Amérique Latine (surtout le Nicaragua, l'Argentine, et Cuba) pour à peu près 28% et l'Asie (surtout le Sri Lanka et le Vietnam) pour les 17% restant. Tandis que le total moyen du coût annuel par projet s'élevait à peu près à \$US 100.000 pour l'Afrique, il était d'environ 10% plus élevé en Amérique Latine et en Asie. Les projets se répartissent de façon à peu près égale dans les quatre domaines de recherche opérationnelle, sauf les sciences sociales, qui ont une part plus réduite.

La coopération institutionnelle dans le cadre du programme de Coopération Bilatérale de la SAREC a été évaluée par deux consultants externes suédois en 1989-90, sur la base de 71 projets (soit à peu près la moitié du nombre des projets de coopération institutionnelle en cours en 1988-89). Les chefs de projet interviewés dans les PED expriment unanimement leur satisfaction envers le programme. Les évaluateurs trouvèrent aussi que : "le soutien de la SAREC a eu un impact bénéfique sur la capacité de recherche dans les PED (... et que) le modèle de la SAREC a servi à accroître l'intérêt suédois pour la recherche dans les PED en même temps qu'à augmenter la connaissance des Suédois sur les problèmes de la recherche dans les PED" (Bhagavan, 1992: 29-30). Les principaux problèmes et lacunes persistantes sont résumés comme suit (Bhagavan, 1992: 29-34):

1. Le volume de production, mesuré en rapports scientifiques et travaux publiés, est apparu généralement insatisfaisant -à l'exception des PED les plus avancés scientifiquement. C'est aux partenaires suédois qu'est revenue la part de travail et de responsabilité la plus importante, produisant les

<sup>17</sup> A titre d'exemple, une étude sur le système nicaraguayen de recherche et d'éducation supérieur a été approuvé par SAREC en 1993. Suite à la remise du rapport, la SAREC a décidé de cofinancer avec le PNUD, un projet coordonné par le Conseil National Universitaire (CNU), visant à améliorer l'organisation, l'administration et les systèmes d'information dans les universités au Nicaragua.

<sup>18</sup> Il existe beaucoup d'exemples: l'Université Eduardo Mondlane au Mozambique, l'Université de Botswana, l'Université de Dar Es Salaam en Tanzanie ..etc.

<sup>19</sup> C'est notamment le cas des pays les plus scientifiquement avancés parmi ceux soutenus par la SAREC: Inde, Argentine, Chili ... etc.

<sup>20</sup> On dénombre aujourd'hui 130 départements ou d'équipes de recherche impliquées en Suède.

publications éditées dans les journaux internationaux, les actes de conférences ou les ouvrages.

2. En moyenne, le soutien aux institutions des PED compte pour moins de 60%. Les évaluateurs estiment que cela est peu et proposent de relocaliser certaines activités de telle ou telle institution suédoise vers tel ou tel PED (l'analyse standard en laboratoire est donnée comme exemple).

3. Les problèmes administratifs majeurs rencontrés dans les projets sont les délais et incertitudes concernant la réception des financements par les institutions des PED. D'autres problèmes administratifs sérieux sont liés à l'acquisition des équipements, pièces détachées, fournitures, littérature étrangère, et l'achat des billets d'avion ou les frais de mission pour voyager à l'étranger. S'il est vrai que les administrateurs et / ou les chefs de projet ont souvent trouvé des moyens *ad hoc* pour résoudre ces problèmes, les évaluateurs insistent pour que des procédures plus strictes soient suivies dans le futur.

4. Par principe, la SAREC ne contribue pas, pour le moment, au salaire des partenaires du Sud, arguant que, si la recherche est réellement une priorité pour un pays, cet engagement doit se traduire par des niveaux de salaire adéquats pour ses chercheurs. Les évaluateurs se sont montrés très critiques envers cette politique et ont recommandé fortement à la SAREC soit de faire face aux besoins de financement des chercheurs, soit de "se retirer des pays où les salaires des chercheurs sont en dessous du salaire minimum réel pour la catégorie sociale correspondante"<sup>21</sup>.

5. Malgré l'intérêt accru de la communauté scientifique suédoise, la recherche coopérative avec les PED reste assez limitée en termes à la fois de disciplines scientifiques concernées et du nombre de chercheurs suédois mobilisés.

Ce dernier point est considéré d'une importance cruciale pour la SAREC qui trouve que le nombre de scientifiques participant de part et d'autre est souvent extrêmement faible dans beaucoup de projets en partenariat, et qui est d'avis que la question de la taille et de la vulnérabilité des groupes devrait être réexaminée:

"il n'est pas rare de trouver des projets où la partie suédoise consiste en un professeur ou un professeur-associé, et l'autre partie, en un ou deux thésards... Il y a des projets qui, malgré des années de soutien financier généreux, ont été incapables d'accroître le nombre de participants au-delà des deux ou trois du début; il n'y a évidemment pas, alors, de construction de capacité de recherche. . et il y a des cas où l'abandon d'une seule personne de statut "senior" fait s'effondrer le projet (Bhagavan, 1992: 38)."

<sup>21</sup> Cette recommandation n'a eu jusqu'à présent aucun effet sur la politique de la SAREC dans ce domaine.

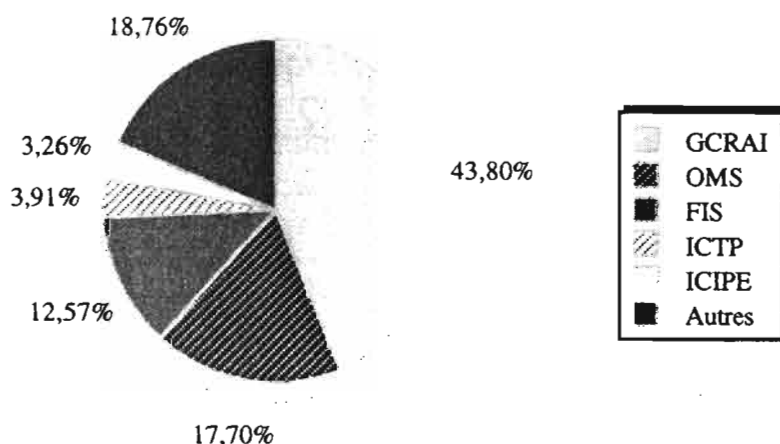
Un autre problème est celui de l'asymétrie entre la partie suédoise, habituellement conduite par un scientifique "senior" d'expérience notoire, et la partie du PED qui a souvent pour chef de projet quelqu'un qui est lui-même au stade de formation à la recherche. Dans des conditions aussi dissymétriques :

"il est à peu près inévitable que la partie suédoise se retrouve dans la position de décider comment et quand telles choses devraient être exécutées dans le projet, l'autre partie devant simplement se conformer à 'l'expérience et à la sagesse supérieure' de la partie suédoise" (Bhagavan, 1992: 42).

## 1.2. Programmes de recherche internationaux

Des quatre principaux axes soutenus par la SAREC c'est celui qui concerne le soutien aux programmes de recherche internationaux qui a subi la plus grande diminution en valeur relative au cours des vingt dernières années: 90% en 1975, 50% en 1985, et environ 25% aujourd'hui. Compte tenu de l'évolution du budget, cette diminution en valeur relative s'est toutefois toujours accompagnée d'une augmentation en valeur absolue jusqu'à l'année budgétaire 1992/93. La part du budget consacré aux programmes internationaux est en effet passé de 137 MSEK en 1993 à 107 MSEK en 1995.

**Figure 4**  
Répartition des subventions 1994/95 (%)  
accordées aux programmes de recherche internationaux



La répartition entre les différents programmes (Figure 4) montre une concentration des efforts sur quelques programmes. Trois institutions reçoivent les 3/4 du budget consacré aux programmes internationaux: le Groupe Consultatif pour le Recherche Agronomique Internationale (43,8%), l'Organisation Mondiale pour la Santé (17,7%) et la Fondation

Internationale pour la Science (12,57%). La contribution accordée par la SAREC au GCRAI (près de 50 MSEK en 1995), si elle reste marginale par rapport à l'ensemble du budget de cette dernière organisation (environ 3%), place la Suède parmi les contributeurs européens les plus importants<sup>22</sup>. La contribution de la SAREC à la FIS, pour des raisons historiques<sup>23</sup>, a toujours représenté une part déterminante du budget de cette dernière organisation. En 1995, avec 12 MSEK, elle représentait encore près de 50% du budget de cette dernière organisation. La SAREC soutient également des programmes de recherche menés au sein du Centre International pour la Physique Théorique (ICTP) basé à Trieste (Italie), du Centre International sur la Physiologie des Insectes et l'Entomologie (ICIPE) à Nairobi (Kenya), de l'Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD), de l'Académie des Sciences du Tiers Monde également à Trieste (Italie) ... etc.

La SAREC a contribué à de nombreuses évaluations (souvent à son initiative et en collaboration avec d'autres donateurs) de ces programmes internationaux. Tout en reconnaissant que la plupart des programmes internationaux soutenus produisent une recherche de qualité et d'un intérêt direct et immédiat pour les PED, l'ensemble des rapports d'évaluation critiquent le manque de collaboration et d'interface entre ces programmes et les systèmes nationaux de recherche et recommandent que plus d'efforts soient faits pour s'assurer de la dissémination de ces résultats au niveau national. La SAREC a également soutenu la réalisation d'étude sur l'impact au niveau national des recherches menées par les programmes internationaux<sup>24</sup>.

### 1.3. Recherche en coopération régionale

Plusieurs raisons ont été avancées dès le début des activités de la SAREC pour soutenir les programmes de coopération régionale. La principale est de faciliter la coopération scientifique entre PED dans le cadre d'organisations régionales de recherche. La coopération Sud-Sud étaient également considérée dès l'origine comme un instrument important de renforcement des capacités nationales de recherche.

En Amérique Latine -notamment en Argentine, au Brésil, au Chili et au Nicaragua- des efforts particuliers ont été faits pour préserver le potentiel de recherches en sciences sociales dans un contexte de répression politique. Les allocations accordées ont permis à plus de 300 chercheurs à poursuivre des activités de recherche dans leurs propres pays. Des

---

<sup>22</sup> Loin devant la France!

<sup>23</sup> Le Président fondateur de la FIS, le Professeur Sven Brohult, est un ancien Président de l'Académie Suédoise des Sciences de l'Ingénieur (IVA). Le secrétariat de la FIS a toujours été domicilié à Stockholm.

<sup>24</sup> Une des plus importantes concerne les centres internationaux du GCRAI.

résultats importants ont ainsi été produits dans le cadre du Programme Latino Américain (LAP) dans des domaines aussi variés que les dettes vis à vis de l'étranger, les changements structuraux et la technologie en Agriculture, l'économie rurale, les recherches historiques dans une perspective latino-américaine.

Ce troisième axe de recherche en coopération régionale est aussi celui pour lequel la SAREC va manifester dès les premières années une approche plus pro-active. Cette exception au principe de base de laisser les PED décider eux mêmes des domaines dans lesquels ils souhaiteraient travailler trouvait sa justification dès lors que l'on avait identifié "des problèmes d'importance primordiale pour le développement et auxquels on avait consacré peu de recherche" (SAREC, 1987:21). On peut citer plusieurs projets à titre d'exemple:

-Un projet de recherche sur l'influence des entreprises transnationales sur la structure de l'agriculture dans les PED. Des équipes de recherche du Sri Lanka et de la Jamaïque ont participé à ce projet.

-Un projet de recherche sur les sols dans les Antilles présentant un intérêt général pour les pays de la région. Dans le cadre de ce projet, l'Université des Antilles a fonctionné comme conseiller scientifique auprès du Département de l'Agriculture de Guyane. Un séminaire international sur ce thème a été organisé en 1980.

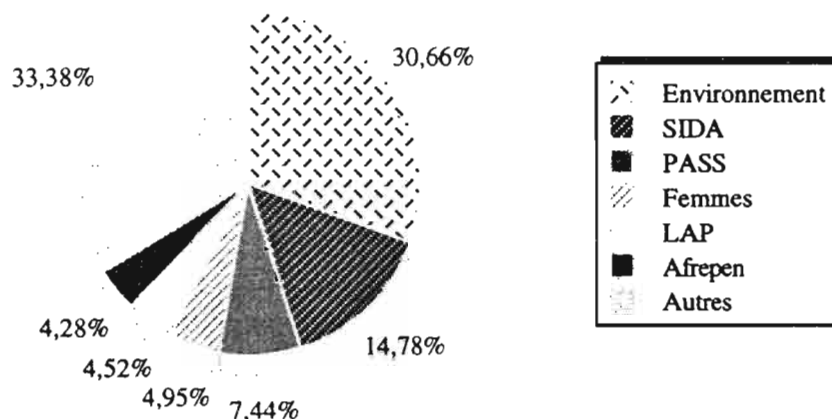
-Les études sur les femmes (*women's studies*) est un autre domaine qui a été identifié comme nécessitant un effort particulier. Depuis 1981, la SAREC a soutenu la création et le développement de l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AAWORD). La SAREC a aussi mis en place un programme spécial pour soutenir les projets de recherche sur les femmes dans les pays en développement.

-Depuis 1980 la SAREC a également contribué à l'établissement d'un programme régional d'études prospectives en Afrique: "stratégies pour le futur de l'Afrique". Un réseau étendu mettant en relations des chercheurs dans de nombreux pays africains a ainsi pu être mis en place.

Le budget alloué aux programmes régionaux et spéciaux a augmenté de façon importante au cours des dernières années: de 96 MSEK en 1992 à 140 MSEK en 1995. La figure 5 donne la distribution relative entre les principaux programmes pour l'année budgétaire 1994/95. Ce sont les recherches dans le domaine de l'environnement (30,66%) et sur la pandémie du SIDA (14,78%) qui dominent cet axe. Viennent ensuite plusieurs programmes de recherche régionaux et le programme de recherche sur les femmes (4,95%): le programme sur les sciences sociales en Afrique (PASS - 7,44%), Le programme Latino-américain (LAP - 4,52%) et le réseau de recherche sur les politiques énergétiques en Afrique (Afrepen - 4,28%) .



**Figure 5**  
**Répartition des subventions 1994/95 (%)**  
**allouées aux programmes régionaux/spéciaux**



Comme pour les autres axes, le soutien aux programmes régionaux a fait l'objet de nombreuses évaluations. Une des conclusions qui revient de façon récurrente est que le réseau en tant que mode d'organisation pour la coopération régionale s'avère souvent plus efficace - et à terme plus productif - que les institutions régionales ou les "centres d'excellence", surtout dans le domaine des sciences sociales.

#### 1.4. Recherche pour le développement en Suède

Le soutien au renforcement des capacités de la communauté scientifique suédoise dans le domaine de la recherche pour le développement n'était pas perçu comme "politiquement correct" par les premiers responsables de la SAREC qui considéraient le renforcement des capacités au Sud comme leur mandat principal. C'est le gouvernement suédois qui a en fait décidé que 10% du budget de la SAREC serait utilisé à cette fin et distribué aux équipes suédoises sur la base d'un appel d'offre annuel. L'évaluation des demandes se fait une fois par an par cinq comités scientifiques qui recoupent en partie les quatre anciennes divisions de la SAREC:

- Humanités, Éducation et Communication;
- Santé et Nutrition;
- Développement rural et Environnement;
- Sciences Naturelles, Technologie, Industrialisation;
- Théories du Développement, Sciences Sociales et Humaines.

Les objectifs principaux de ce quatrième axe consistent à:

- (1) encourager les chercheurs suédois à mener des recherches pertinentes et de qualité pour les PED ou les chercheurs de ces pays;

(2) développer et préserver sur un long terme une capacité de recherche en coopération internationale pour le développement au sein des universités et instituts suédois; et

(3) établir des collaborations entre les institutions suédoises et celles des PED.

Pour l'année budgétaire 1994/95, la SAREC a reçu 232 demandes dont 78 (ou 34%) ont été approuvées pour un montant total de 41 MSEK soit plus de 500.000 SEK par projet. La distribution relative des allocations de recherche par domaine est restée pratiquement la même au cours des quatre dernières années. Un peu moins de la moitié du budget réservé à cet axe a été accordé aux recherches dans les domaines des 'Humanités et des Sciences Sociales', 15% au domaine 'Sciences Naturelles, Technologie, Industrialisation', et plus ou moins 20% au deux domaines restants: 'Santé et Nutrition' et 'Développement rural et Environnement'. la répartition par institutions bénéficiaires est donnée dans le tableau 3.

**Tableau 3**  
**Répartition par institutions en Suède**  
**année budgétaire 1994/95**

Institutions	%*
Université de Lund	19 (20)
Université d'Uppsala	15 (16)
Université de Stockholm	14 (16)
Université de Göteborg	14 (12)
Institut Karolinska	12 (10)
Université Agronomique (SLU) à Ultuna	7 (11)
École de Commerce à Stockholm	6 (5)
Autres	13 (10)
Total	100

\* les pourcentages entre parenthèses correspondent à l'année budgétaire 1993/94

Les grandes universités suédoises (Lund, Uppsala, Stockholm et Göteborg) bénéficient de près des 2/3 du budget de cet axe. Une analyse détaillée du catalogue des projets financés par SAREC permettrait de présenter une cartographie thématique et institutionnelle plus fine<sup>25</sup>. Notons à titre d'illustration que dans le cadre de ce dernier axe:

- le département de microbiologie médicale de l'Université de Göteborg a collaboré avec des institutions en Tanzanie au Bangladesh et au Pakistan;
- le '*Research Policy Institute*' de l'Université de Lund a pu financer plusieurs projets de recherche au Vietnam et en Éthiopie;
- le département de botanique systématique de l'Université d'Uppsala a collaboré avec plusieurs institutions en Afrique de l'Est;

<sup>25</sup> Cf. notamment le chapitre intitulé 'Support to Development Research in Sweden (SAREC Project Catalogue 1995, pp. 207-268).

- l'institut de limnologie de l'université de Lund a mené des recherches sur le lac Kariba au Zimbabwe;
- le département d'anthropologie sociale de l'Université de Stockholm a participé à des études comparatives sur "les femmes dans le changement social et économique";
- l'institut scandinave sur les études africaines d'Uppsala a mené des recherches sur le chameau ... etc.

Depuis l'année budgétaire 1989/90, la SAREC a également financé la mise en place de positions académiques réservées à des seniors dans les universités suédoises notamment dans les domaines des sciences, économiques, politiques, et de l'environnement appliquées au développement. Ce nouveau type de soutien visant au renforcement des capacités de recherche pour le développement dans les universités suédoises a fait l'objet de nombreux débats. Il n'a été accepté qu'à contre coeur par la SAREC et sous la pression de SIDA et du gouvernement suédois. Au cours de l'année budgétaire 1994/95, la SAREC a ainsi financé trois postes de maître de conférence (deux en sciences politiques respectivement à l'Université d'Uppsala et de Stockholm et un demi-poste en épidémiologie tropicale à l'Université d'Umeå ainsi que deux postes de thésards en économie de l'environnement auprès de l'Université de Göteborg.

Ce programme de recherche pour le développement en Suède a été évalué à la demande du gouvernement au cours de l'année budgétaire 1993/94. Du rapport d'évaluation présenté en juillet 1994<sup>26</sup>, il ressort que le processus de sélection et la qualité des recherches soutenues ont donné une entière satisfaction aux évaluateurs. Ce rapport met également en évidence que la SAREC est responsable à hauteur de 70% du budget des recherches pour le développement menées dans les universités suédoises.

## **2. Le Département de Recherche en Coopération, SAREC**

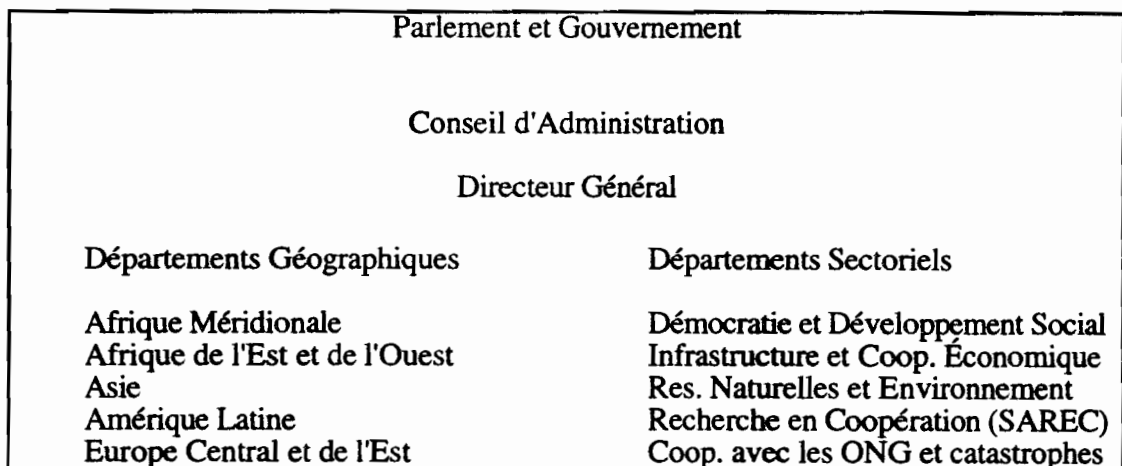
La SAREC est donc devenue le 1er juillet 1995 un des cinq départements de Sida: le département de recherche en coopération (DRC). Il serait bien sûr prématuré, un an après, de vouloir tirer un bilan global des conséquences de cette restructuration. S'intégrer dans une organisation qui compte aujourd'hui environ 700 employés et se plier à ses règles nécessairement plus 'bureaucratiques' a cependant, à tout le moins dans un premier temps, rendu la vie plus 'difficile' au petit groupe d'une trentaine de personnes qui compose le nouveau département de recherche en coopération et dont la quasi totalité provient de l'ancien SAREC. Pour la grande majorité de ces derniers, les inconvénients sont

<sup>26</sup> Cf le rapport SARECs svenska u-landsforskning - en utvärdering (Ds 1994: 106).

largement plus importants que les avantages. Plusieurs membres du département reconnaissent cependant que les avantages - notamment ceux liés à une meilleure coordination entre les activités de soutien à la recherche et les autres formes de coopération pour le développement - ne pourront se manifester qu'à plus long terme.

Le DRC hérite des anciens programmes de la SAREC et son rôle reste inchangé. Il servira en plus comme une ressource pour apporter des avis ou une expertise à Sida sur des problèmes de recherche liés aux programmes de développement<sup>27</sup>. Son mandat s'en trouve donc élargi. Nous avons également vu que les activités soutenues par SAREC au cours des dix dernières années, avec notamment la multiplication des programmes spéciaux, demandaient de plus en plus de travail de mise en place, de gestion et de suivi. Dans un contexte de réduction du personnel (la SAREC dans le cadre de la réorganisation est passée de 45 à 33 personnes) cela pose au nouveau département des problèmes de limites de capacité. Il sera également amené à coordonner de plus en plus ses activités avec les autres départements sectoriels et géographiques de Sida (cf. Figure 6). Enfin, la Suède étant devenue membre de l'Union Européenne depuis 1995, Sida contribue à son budget et le DRC assume la responsabilité de la coordination des participations suédoises dans le cadre du programme de coopération internationale avec les PED. A ce jour, la Suède participe à 15 projets financés principalement par ce dernier programme.

**Figure 6**  
**Organigramme simplifié du nouveau Sida**



S'appuyant sur leur expérience des vingt années d'activités de la SAREC, le DRC a réorganisé ses programmes au sein de deux divisions: la division des programmes thématiques et la division de soutien aux

<sup>27</sup> Ce rôle n'est pas encore très développé. Les membres du secrétariat de la SAREC s'interrogent sur l'évaluation du coût qu'il conviendrait d'imputer aux départements correspondants.

universités et de renforcement des capacités nationales de recherche. Ce faisant, le DRC reconnaît explicitement que la poursuite des deux objectifs fondateurs de la SAREC (renforcement des capacités et production de résultats de qualité et d'importance pour les PED) pouvait souvent être antinomiques. L'expérience accumulée montre que la recherche en coopération n'a de sens que s'il existe des capacités nationales de recherche suffisantes dans les pays partenaires du Sud. L'augmentation des disparités de développement entre les PED nécessite des stratégies différenciées et une approche plus institutionnelle et plus holistique dans les pays les moins développés. Une meilleure coordination avec les autres départements de Sida devrait faciliter une telle approche.

Dans le cadre de cette réorganisation la division des programmes thématiques est responsable principalement des programmes internationaux et régionaux ainsi que des programmes thématiques spéciaux (Environnement, HIV/SIDA ... etc.). Elle apporte également son expertise thématique aux programmes de recherche bilatéraux. Elle coordonne également les participations suédoises aux programmes de recherche de l'Union Européenne avec les autres pays européens et les PED. La division pour le soutien aux universités et le renforcement des capacités nationales de recherche est responsable de la coopération bilatérale. Cette coopération bilatérale va de plus en plus se concentrer sur un soutien mieux coordonné de l'éducation supérieure et de la recherche dans un nombre sélectionné d'universités en Afrique. Pour ce faire cette division, en collaboration avec le département pour la démocratie et le développement social (DESO), doit préparer un projet de soutien aux universités principalement dans les pays africains les plus pauvres<sup>28</sup>. Les universités des pays suivants devraient bénéficier de ce programme: Érythrée, Éthiopie, Mozambique, Tanzanie, Zimbabwe, Nicaragua, Sri Lanka et Vietnam. L'aide à d'autres pays comme l'Ouganda et la Bolivie est également envisagée. L'idée est de développer une stratégie globale de renforcement des capacités d'enseignement supérieur et de recherche des universités en étroite coordination et négociation avec les universités concernées et les autres donateurs impliqués plutôt que de continuer à financer une multiplication de projets individuels<sup>29</sup>.

---

<sup>28</sup> Birgit Olsson (la responsable de la division pour le soutien aux universités) préparait un avant-projet lors de ma visite à Stockholm (Riktlinjer för Universitetstöd: Utkast för diskussion, 10 juin 1996, 19 pages). Birgit Olsson a défini dans des documents précédents une stratégie de soutien aux universités dans les PED. Voir notamment: Olsson, 1992.

<sup>29</sup> La SAREC a déjà testé avec un certain succès cette approche avec L'Université Eduardo Mondlane au Mozambique en considérant comme point de départ la définition des besoins et des priorités de cette dernière institution. En d'autres termes c'est à l'institution bénéficiaire qu'il devrait revenir de coordonner les donateurs. De la même façon chaque bénéficiaire, qu'il s'agisse d'un pays ou d'une institution, devrait définir avec les donateurs un système unique pour rendre compte des dépenses et des activités à l'ensemble des donateurs (voir à ce sujet Wield, 1995).

Au sein de Sida le DRC bénéficie d'un statut particulier. Bien qu'il dépende du Conseil d'Administration et du Directeur Général de Sida, les décisions importantes concernant les activités et programmes de recherche soutenus par le DRC sont prises par un Conseil de Recherche nommé par le gouvernement. Le directeur du DRC est membre de ce conseil. De plus le DRC est le seul département qui bénéficie d'une ligne budgétaire identifiée dans le budget de Sida et c'est celui qui a été le moins affecté par les diminutions budgétaires. Bien que le gouvernement suédois ait clairement annoncé que le budget de l'APD diminuerait à partir de 1997 et serait progressivement réduit à 0,7% du PNB, les discussions en cours au sein de Sida permettent d'augurer une augmentation substantielle du budget du DRC (SAREC) dès l'année 1999 dans un contexte où le budget total de Sida devrait continuer à diminuer<sup>30</sup>.

Quoiqu'il en soit, c'est bien dans un contexte de diminution des financements publics que s'inscrivent les changements en cours. Cela se traduit notamment par une politique générale plus restrictive et sélective de soutien à de nouveaux projets et par une concentration des efforts sur les projets en cours. Cela entraîne également une recherche de complémentarité et une plus grande coordination entre les activités de recherche et de développement au sein de Sida. Nous l'avons vu précédemment dans le cas de la collaboration entre le RDC et le DESO pour le soutien aux universités. C'est vrai également dans d'autres domaines comme celui des ressources naturelles et de l'environnement pour lequel le directeur du département correspondant (ancien directeur des programmes de SAREC) consulte fréquemment ses anciens collègues de la SAREC. On a estimé que ce dernier département consacrait environ 100 MSEK de son budget à des activités de recherche<sup>31</sup>. Cela se traduit enfin par une plus grande coordination et la recherche d'alliances avec les autres pays du nord (notamment le Canada, la Hollande et la Norvège), les fondations privés et les institutions internationales. La division des programmes thématiques du DRC va devoir également recentrer ses activités sur un nombre plus limité de programmes tout en privilégiant, plus que par le passé, le soutien aux sciences de base<sup>32</sup>. Le DRC va enfin concentrer son soutien aux programmes bilatéraux dans les PED les plus pauvres. En conséquence, son soutien aux pays latino-américains à revenu intermédiaire comme l'Argentine, le Costa Rica, le Chili et l'Uruguay sera ainsi progressivement supprimé. Par contre son soutien aux

<sup>30</sup> L'impact réel pour les pays bénéficiaires des programmes de Sida pourrait cependant être négligeable voire positif pour le budget 1997 compte tenu du renforcement en cours de la valeur de la couronne suédoise. La valeur de la couronne suédoise a ainsi été réévaluée d'environ 15% au cours des douze derniers mois par rapport à la plupart des autres monnaies convertibles.

<sup>31</sup> Une étude en cours a estimé que, hors le DRC, Sida consacrerait 170-250 MSEK à des activités de recherche (cf. Mats Kihlberg, 1996). Si l'on ajoute cette somme au budget du DRC les activités de recherche en coopération pour le développement soutenus par Sida représenteraient près de 5% de l'APD suédoise.

<sup>32</sup> Notamment suite aux conclusions de la conférence organisée par SAREC à Uppsala en juin 1995: "Donor Support to Development-Oriented Research in Basic Sciences.

programmes de collaboration régionale, notamment en Afrique, sera renforcé.

### Références et documents rassemblés

ABEGAZ B., DAGNE E., 1988, Natural Products Chemistry in Ethiopian Development, SAREC Documentation, Project Report, Stockholm, 19 p.

AGUIRRE C., TEBICKE H.L., 1990, Technology Transfer and Technology Policy Issues. Evaluation of SAREC-supported Research Projects at UNCTAD's Technology Division, SAREC Documentation, Evaluations 1990:1, Stockholm, 46 p.

BHAGAVAN M.R., 1984, Technological Transformation of Developing Countries, SAREC Report, R 4:1984, Stockholm, 71 p.

BHAGAVAN M.R., 1989, Ethiopia Development of Scientific Research and SAREC's Support 1979-1988, SAREC Documentation, Research Surveys, Stockholm, 120 p.

BHAGAVAN M.R., 1992, The SAREC model: Institutional Cooperation and the Strengthening of National Research Capacity in Developing Countries, SAREC Report, 1992/1, Stockholm, 50 p.

CHRISTENSEN J.M., McCALL M.K., 1994, AFREPREN The African Energy Policy Research Network, SAREC Documentation, Evaluations 1994 : 3, Stockholm, 74 p.

CHRISTOFFERSSON P., 1996, Enkel anslags framställan 1997, SIDA, Stockholm, 70 p.

EDQUIST C., EDQVIST O., 1979, Social Carriers of Techniques for Development, SAREC Report R3: 1979, Stockholm, 59 p.

EDQVIST O., AGEGAZ B. SING L. NOLLER B., 1994, The International Science Programs of Uppsala University. An Evaluation Report, SAREC Documentation, Evaluations 1994 : 2, Stockholm, 144 p.

GAILLARD J., 1985, L'aide suédoise à la recherche pour le développement des PED, Mondes en Développement, Tome 13, n° 49, pp. 51-63.

GÖHL B., NGUYEN THAN HA, 1990, Vietnam Development of Scientific Research and SAREC's Support 1976-1989, SAREC Documentation, Research Surveys 1990/2, Stockholm, 93 p.

HASSELGREN L., NILSSON J.S., 1990, Reflections on the Role of Basic Sciences in Third World Countries, SAREC Report, 1990 : 1, Stockholm, 72 p.

HETTNE B., 1982, Development Theory and the Third World, SAREC Report, R 2:1982, Stockholm, 168 p.

HYDEN G., MEILLASSOUX C., NDULU B. NZONGOLA-NTALAJA, 1989, Strategies for the Future of Africa. An Evaluation, SAREC Documentation, Evaluations, Stockholm, 46 p. + annexes.

IDRC (International Development Research Centre, SIDA (Swedish Agency for Research Cooperation with Developing Countries), 1991, Knowledge in the Pursuit of Change, Ottawa, Stockholm, 79 p.

JINADU A., 1985, The Social Sciences and Development in Africa: Ethiopia, Mozambique, Tanzania and Zimbabwe, SAREC Report, R 1:1985, Stockholm, 188 p.

KIHLBERG M., SAREC'S First Decade, Swedish Support for Research in Developing Countries - A Progress Report with some Guidelines for the Future, Sarec Report, Stockholm, 62 p.

KIHLBERG M., 1996, Sida och Forskningen - en Kartläggning (Sida et la recherche - une cartographie), Promemoria, 40 pages.

MANOR J., 1990, Organising Development Research, Institute of Development Studies, University of Sussex, England, 59 p.

OHLSSON I., 1992, Indo-Swedish Collaborative Research Programme on Cruciferous Oilseeds 1977 - 1991, SAREC Documentation, Project Report, Stockholm, 70 p.

OLSSON B., 1992, The Ownership and Cultivation of Knowledge, The rationale for Swedish support to universities in developing countries, SAREC, Draft document, 1992-10-28, Stockholm, 48 p.

OLSSON B., 1994, The Role of Research in African Universities, Discussion paper for the meeting of the DAE Working Groups on Higher Education and Educational Research in Dakar, May 18, 1994, SAREC, Stockholm, 43 p.

OLSSON B., 1995, Mozambique Development of Scientific Research and SAREC's Support 1978-1993, SAREC Documentation, Research Surveys 1995:1, Stockholm,

OLSSON B., 1995, The Fruitful Link, International Association of Universities, International Universities Bureau, Discussion paper for the NUFFIC Conference "Linkages Revisited" The Hague, 16-17 March 1995., La Haye, 11 p.

SAREC (Swedish Agency for Research Cooperation With Developing Countries), 1987, SAREC's First Decade, Stockholm, 62 pages.

SAREC (Swedish Agency for Research Cooperation With Developing Countries), 1988, AIDS a Challenge for Development Research, Stockholm, 20 p.

SAREC (Swedish Agency for Research Cooperation With Developing Countries), 1990, SAREC's Support to Research on Bio-resources and Rural Development, A Survey and Guidelines for the 1990's, SAREC, 1990:2, Stockholm, 42 p.

SAREC (Swedish Agency for Research Cooperation With Developing Countries), 1990, SAREC's Forestry and Environment Programme Background and Guidelines, Sarec Documentation, Policy Paper, Stockholm, 20 p.

SAREC (Swedish Agency for Research Cooperation With Developing Countries), 1992, International Cooperation in Science and Technology for Development, Report from UNCSTD-SAREC joint conference, Tällberg, Sweden, 10 - 12 June 1991, SAREC Documentation, Conference Report 1992:1, Stockholm, 35 p.

SAREC (Swedish Agency for Research Cooperation With Developing Countries), 1992, Redovisning av verksamhet, Bilaga till SARECs fördjupande anslagsfranställning 1993/94-1995/96, Stockholm, 87 p.

SAREC (Swedish Agency for Research Cooperation With Developing Countries), 1995, Årsredovisning, 1993/94, 1994/95, Stockholm.



SAREC (Swedish Agency for Research Cooperation With Developing Countries), 1995, SAREC Project Catalogue 1995, SAREC Funded Research, Stockholm, 370 p.

SAREC (Swedish Agency for Research Cooperation With Developing Countries), Annual Report, (1987/88, 1987/90, 1990/91, 1991/92, 1992/93, 1993/94, Stockholm.

SAREC. 1996. SARECs Årsredovisning 1994/95, 48 pages + annexes

SIDA, 1996, Sida's handlingsprogram för hållbar utveckling, Avdelningen för naturresurser och miljö, Stockholm, 38 p. + biblio.

SIDA SAREC, 1996, Utkast för Diskussion, Promeroria C:/USER/UNIPM. WPK, 19 p.

Sida. 1996. Sweden's Development Assistance in Figures and Graphs 1994/95, 110 pages.

SOU. 1973. Forskning för utveckling (la recherche pour le développement), Stockholm: Utbildningsdepartementet, 263 pages.

STÅHL M., 1990, Botswana Development of Scientific Research and SAREC's Support 1979-1989, SAREC Documentation, Research Surveys 1990/2, Stockholm, 56 p.

TEBICKE H.L., 1988, Research Environment in Tanzania, SAREC Documentation, Research Surveys, 54 p.

TEBICKE H.L., 1988, Research Environment in Zambia, SAREC Documentation, Research Surveys, 56 p.

TEBICKE H.L., 1988, Research Environment in Zimbabwe, SAREC Documentation, Research Surveys, 43 p.

TEWOLDE B.G.E., 1991, The Ethiopian Flora Project, SAREC Documentation, Project Reports 1991 : 1, Stockholm, 20 p.

THORNSTRÖM C-G., 1989, Sri Lanka Development of Scientific Research and SAREC's Support 1976-1986, SAREC Documentation, Research Surveys, Stockholm, 91 p.

Utrikes-Departementet (Ministère des Affaires Etrangères), 1986, SAREC - The First Decade, Ds UD 1986/1, Stockholm, 66 p.

VELDHUIS M., 1994, Development and Strengthening of Research Capacity in Developing Countries, RAWOO (Advisory Council for Scientific Research in Development Problems), Publication n° 5, La Haye, 84 p.

WIELD D, 1991, Forging the Links: Evaluation of SAREC Support to Research Development in Engineering and Sciences in Mozambique, SAREC's Documentation, Evaluations 1991:2, 71 p.

WIELD D., 1995, Beyond the Fragments: Integrating Donors Reporting Systems to Support African Universities, Research Surveys 1995:3, SAREC: Stockholm, 117 p.

WISTRAND C., 1992, Tanzania Development of Scientific Research and SAREC's Support 1977 - 1991, Research Surveys, SAREC Documentation, Stockholm, 154 p.

## LE JAPON

Le Japon n'a développé que tardivement ses activités de coopération S&T pour le développement. En effet, malgré des entreprises scientifiques coloniales, notamment en Chine et en Corée au cours de la première partie du vingtième siècle, ou la création d'un institut de médecine tropicale en 1942 dans le cadre de l'Université de Nagasaki, ou encore quelques autres activités de formation plus techniques que scientifiques organisées au cours des années 50 et 60<sup>1</sup>, le pays attendra les années 60 et 70 pour institutionnaliser sa politique de coopération avec les pays du Sud. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet engagement tardif. La première a trait aux efforts consentis par le Japon pour développer ses propres activités scientifiques lesquelles étaient, avant cette époque, relativement modestes<sup>2</sup>. La deuxième est relative à la faible implication du Japon dans les collaborations scientifiques internationales, caractéristique toujours d'actualité puisque parmi les pays de l'OCDE, le Japon est celui qui, encore aujourd'hui, a le plus faible taux de publications scientifiques en collaboration avec des coauteurs étrangers<sup>3</sup>. La troisième raison est liée à la situation économique du Japon au cours des années 50 et 60. En effet, bien que le pays devint membre du comité d'aide au développement (DAC) de l'OCDE en 1961, il comptait alors parmi les plus gros emprunteurs auprès de la Banque Mondiale et il le restera jusqu'au milieu des années 1960.

Toutefois en l'espace de vingt ans, le Japon est passé de la situation de principal emprunteur à celui de principal créancier au niveau mondial. Son Produit National Brut (PNB) est aujourd'hui le deuxième dans le

---

<sup>1</sup> Ces efforts de formation qui consistèrent tout d'abord à envoyer des experts japonais, se concrétisèrent assez vite dans la création de centres de formation technique outre-mer. Le premier dans le domaine de la valorisation des produits de la mer fut créé en Inde en 1960.

<sup>2</sup> Au cours des années 50 et 60, le Japon était plutôt montré en exemple pour ses progrès en matière de productivité agricole et ses capacités d'appropriation et d'adaptation des technologies étrangères.

<sup>3</sup> La mesure des travaux scientifiques co-publiés avec des auteurs étrangers permet d'apprécier l'importance des collaborations internationales. Selon les données de l'ISI (publiées par la NSF en 1993), Les scientifiques japonais co-publiaient 5,2% de leur production scientifique "mainstream" avec des auteurs étrangers, alors que ce même taux est respectivement de 6,6% pour les États-Unis, 11,0% pour le Royaume-Uni, et 13,7 % pour la France, la moyenne mondiale étant de 11,0%. Il est important de préciser que cette production scientifique "mainstream" concerne les travaux publiés dans les journaux scientifiques à fort impact (principalement anglo-saxons). La production scientifique japonaise est pour une très large part publiée en japonais dans des journaux japonais non indexés dans les bases de données internationales. Ceci contribue fortement au caractère autocentré de la science japonaise.

monde après les États-Unis<sup>4</sup>. Le Japon a ainsi accédé au statut de puissance financière mondiale au cours des années 1980 (Meyer, 1996)<sup>5</sup>. Ce développement rapide a nécessité un effort intégré de la part du gouvernement et du secteur privé favorisant et préservant les intérêts économiques et politiques du Japon. Ainsi, les investissements privés à l'étranger, les prêts bancaires privés, et les crédits de la banque import-export du Japon ont longtemps été strictement liés aux échanges commerciaux afin de développer les exportations japonaises et d'assurer les importations de nourriture et de matières premières. De la même manière, l'aide internationale Japonaise repose beaucoup plus sur des prêts que sur des dons. Même si le rapport entre dons et prêts a évolué au cours des dernières années à l'avantage des dons et même si la part relative des aides non liées<sup>6</sup> s'est accentuée, le Japon se différencie des autres pays de l'OCDE dans ce domaine<sup>7</sup>.

L'euphorie financière dans laquelle vivait le Japon depuis plusieurs années se dissipe brutalement au début de l'année 1990, entraînant le pays dans une profonde crise touchant notamment son système bancaire. Le Japon conserve toutefois des capacités d'épargne exceptionnelles et reste de loin le premier créancier mondial. La puissance financière du Japon a permis à l'État d'utiliser une partie de l'excédent budgétaire pour doubler en l'espace de quatre ans l'aide publique au développement, laquelle atteignait 14 489 millions de \$US en 1995. Le Japon est ainsi devenu le premier pays "donateur" en valeur absolue depuis le début des années 1990, enlevant, avec une aide qui représentait 24,5% de l'ensemble de l'aide des pays de l'OCDE, sa position de leader aux États-Unis, position qu'il pourrait toutefois rétrocéder au cours des années à venir. En effet, le budget de l'aide pour l'année 1996/97<sup>8</sup> amorce un déclin sans précédent puisqu'il accuse une diminution de 35% calculée en monnaie américaine<sup>9</sup> et on prévoit une diminution (d'au moins 10%) pour l'année 1997/98 ainsi que - selon toute vraisemblance- pour les années suivantes. Mesurée

<sup>4</sup> Selon les statistiques de l'OCDE pour l'année 1996, le PNB du Japon se monte à 4.960 milliards de \$US ce qui représente 22,3% du total des pays de l'OCDE et le place donc second après les États-Unis (6.980 milliards de \$US, 31,4%)

<sup>5</sup> Ce développement et l'expansion économique japonaise notamment aux États-Unis ont suscité des réactions de peur et de menace dont plusieurs ouvrages publiés à la fin des années 1980 et au début des années 1990 se sont fait l'écho. Voir notamment Burstein (1988), Donnet (1991), Nora (1991).

<sup>6</sup> On considère qu'une aide est plus ou moins liée suivant que la fourniture des biens et des services est plus ou moins assurée par les entreprises des pays donateurs.

<sup>7</sup> Calculée sur la moyenne des années 1993-94, la part des dons dans la structure du financement de l'aide japonaise représentait 46,6% alors que celle d'une grande majorité des autres pays de l'OCDE se situe entre 98% et 100% (Ministry of Foreign Affairs, 1996).

<sup>8</sup> Le budget japonais va du 1er avril au 31 mars.

<sup>9</sup> Calculée en Yen la baisse n'est que de 10% et affecte pratiquement tous les secteurs et toutes les institutions.

en pourcentage du PNB, l'aide japonaise ne représentait plus que 0,2%<sup>10</sup> en 1997, soit son plus bas niveau au cours des 20 dernières années.

Sa position de leader incite le Japon à s'interroger sur les stratégies et les théories du développement dans un contexte mondial en changement rapide. Ceci est nouveau pour le Japon qui a une vision très pragmatique du développement et ne s'embarrasse guère de théories. Pour le Japon les problèmes liés au développement sont des problèmes concrets auxquels il faut apporter des réponses concrètes sous forme de technologies ou de méthodes de gestion. Le Japon a également au cours des dernières années pris l'initiative du lancement de nouveaux programmes au niveau international<sup>11</sup>, ou de conférences internationales<sup>12</sup>, en s'associant le plus souvent à d'autres pays donateurs majeurs<sup>13</sup>.

Pour mettre en place sa politique d'aide à la recherche pour le développement, le Japon ne dispose pas d'agence de moyen ou de financement spécialisée dans la coopération scientifique avec les pays en développement (PED) comme c'est le cas en Suède ou au Canada. Toutefois, une grande partie des activités relevant de la coopération technique (et pour partie scientifique) est administrée dans le cadre de l'Agence de Coopération Internationale Japonaise (JICA) qui dépend du ministère des Affaires Étrangères. La politique japonaise de recherche et de coopération scientifique et technique est définie par le Conseil pour la Science et la Technologie (STC), organe consultatif dépendant du Premier Ministre. C'est dans le cadre des rapports publiés régulièrement par le STC que sont données les grandes orientations de la politique japonaise de coopération S&T avec les PED. Bien qu'il existe une agence gouvernementale de promotion et de coordination de la recherche, l'Agence pour la science et la technologie (AST) qui dépend également du Premier Ministre, son rôle de coordination est très limité notamment en ce qui concerne la politique de coopération S&T avec les PED<sup>14</sup>. Dans ce domaine (comme dans d'autres), les ministères japonais sont jaloux de leurs prérogatives et protègent âprement leurs intérêts, leurs champs d'interventions et leurs zones d'influence. Cela limite fortement les perspectives de coordination et de collaboration nationales. Il existe

---

<sup>10</sup> Ce qui place le Japon en avant dernière position des pays de l'OCDE à égalité avec l'Italie, juste devant les États Unis. Cela représente un effort 5 fois moins important en valeur relative que le Danemark qui consacre 1,04% de son PNB à l'aide au développement.

<sup>11</sup> Ainsi, le Japon a lancé en février 1992 le "Global Issues Initiative (GII) on population and AIDS"

<sup>12</sup> Comme la conférence internationale de Tokyo sur le développement en Afrique (TICAD) qui a eu lieu à Tokyo en octobre 1993 et qui sera suivie d'une deuxième conférence (TICAD II) au cours de l'année 1998.

<sup>13</sup> En partenariat avec les États-Unis, le Japon a lancé le "Common Agenda for Cooperation in Global Perspective" en Juillet 1993 qui vise notamment à apporter des réponses aux questions globales liées à la population et à l'environnement.

<sup>14</sup> L'AST joue cependant un rôle important d'encouragement des recherches fondamentales ou d'amont pour lesquelles le budget devrait être augmenté de 28% pour l'année budgétaire 1997/98 (Ambassade de France au Japon, 1997).

également plusieurs institutions japonaises spécialisées dans l'exécution de la recherche dans les domaines de la recherche tropicale en agriculture et en médecine, de l'économie du développement, ainsi que dans le domaine du transfert de technologie: le JIRCAS (Centre de recherche international japonais pour les sciences agricoles), l'Institut de médecine tropicale de l'Université de Nagasaki, l'IDE, (Institut des économies en développement) et l'ITIT (Institut pour le transfert de la technologie industrielle). Un Institut de Recherche sur le Développement International (IDRI) a également été créé en 1990 dans le cadre de la Fondation pour les Études Avancées sur le Développement International (FASID). Plusieurs autres institutions ou programmes, dépendant de plusieurs ministères (Recherche, Éducation, Affaires Étrangères, Industrie ... etc.), gèrent des programmes de recherche, de formation ou d'échange d'experts et de chercheurs dans le domaine de l'aide à la recherche pour le développement.

Paradoxalement, pour un pays comme le Japon où le secteur privé finance et exécute une grande partie de la R&D nationale (près de 80%)<sup>15</sup>, il existe relativement peu d'initiatives privées ou de fondations industrielles oeuvrant dans le domaine de l'aide à la recherche pour le développement international. Celles qui existent contribuent principalement à la promotion de la paix dans le monde<sup>16</sup>, à des échanges culturels<sup>17</sup>, ou à l'organisation de conférences au Japon; elles accordent des bourses à des étudiants étrangers pour venir étudier au Japon<sup>18</sup> ou limitent leur soutien à des institutions ou programmes japonais<sup>19</sup>. Parmi les fondations qui soutiennent des programmes de recherche dans les PED ou promeuvent les activités de coopération internationales entre Japon et ces pays citons la Fondation Toyota qui finance des recherches dans nombre de domaines à condition qu'elles contribuent à la préservation des cultures de l'Asie du sud-est, la Fondation Internationale du Japon pour la Médecine, et la Fondation Internationale pour l'Environnement des Lacs.

Avant de passer en revue les activités de coopération S&T ou d'échanges pour le développement international, nous présenterons brièvement la science japonaise en Mandchourie et à Shanghai au cours de

<sup>15</sup> La participation du secteur privé a cependant commencé à décliner depuis l'année 1992 (STA, 1996; Government of Japan, 1996). Le budget public de recherche japonais doit augmenter de 7% pour l'année budgétaire 1997/98 pour atteindre environ l'équivalent de 150 milliards de francs soit un peu plus de 0,5% du PNB.

<sup>16</sup> C'est notamment le cas de la Niwano Peace Foundation, de la Sasakawa Peace Foundation et du Rissho Kosei-Kai Fund for Peace.

<sup>17</sup> C'est le cas de la Mitsubishi Bank Foundation, la Toshiba International Foundation et de la Saison Foundation.

<sup>18</sup> C'est le cas notamment de la Fondation Iwatani Naoji, de la Kawakani Memorial Foundation et du International Development Center of Japon (Kokusai Kaihatsu Senta) qui organise des programmes de formation sur le développement au Japon dont certains sont ouverts à des participants de PED. La Japan Foundation (Kokusai Koryu Kinkin) accorde également des bourses d'accueil pour des chercheurs étrangers travaillant sur la culture et la société japonaise.

<sup>19</sup> C'est le cas notamment de la Fondation Mitsubishi et de la Fondation Naito.

sa période coloniale, puis nous ferons le point sur la genèse et le développement de l'aide japonaise pour le développement.

## 1. Sciences coloniales et légitimation impériale: le cas de la Mandchourie et de Shanghai

A l'exception de quelques travaux récents<sup>20</sup>, il existe peu de contributions sur l'histoire des sciences coloniales japonaises. De plus, beaucoup de travaux sur l'histoire de l'expansion du Japon ont été principalement inspirés par des historiens japonais s'efforçant, notamment à l'aube de la seconde guerre mondiale, de justifier le droit du Japon à ses prétentions impérialistes outre-mer<sup>21</sup>. Comme le montrent les cas de la Mandchourie et de Shanghai brièvement exposés ci-dessous, la science et la technologie japonaises vont participer dès la fin du dix-neuvième siècle à cette légitimation de l'entreprise impériale japonaise.

A la fin de la guerre russo-japonaise en 1905, les japonais créèrent la Compagnie des chemins de fer de la Mandchourie du Sud (SMR) dont le premier président (Goto Shinpei) se fit l'avocat d'une approche scientifique du colonialisme en insistant sur la nécessité de soutenir des recherches scientifiques pour le développement colonial. Ainsi, il invita des chercheurs japonais à étudier l'histoire de la Chine et les coutumes des chinois afin de faciliter la mise en oeuvre de réformes dans sa compagnie<sup>22</sup>. Cette dernière fut, de l'avis de plusieurs auteurs<sup>23</sup>, l'institution japonaise qui contribua le plus au développement et au soutien des activités scientifiques en Mandchourie. En effet, non seulement, elle facilita les explorations scientifiques des ressources naturelles de la Mandchourie à but d'inventaire, mais elle en permit l'exploitation. La SMR est également à l'origine de plusieurs institutions de recherche dont le Laboratoire central<sup>24</sup>, le Laboratoire de géologie, et l'Institut d'hygiène<sup>25</sup>. D'autres institutions comme l'Institut Manchukuo de recherche scientifique et les musées de la Mandchourie ont également contribué, notamment par l'intermédiaire de leurs bulletins et revues scientifiques, à la diffusion des résultats de la science coloniale japonaise à travers le monde. Beaucoup de ces contributions concernent des études

<sup>20</sup> Cette partie s'inspire principalement d'un texte récent publié dans les *Papers of the British Association for Korean Studies* (Low 1996). Voir également les travaux de Togo Tsukahara de l'Université de Tokai.

<sup>21</sup> Des travaux plus récents ont cependant contribué au renouvellement des connaissances sur l'impérialisme japonais en Asie (cf. notamment Myers et Peattie, 1984; Myers, 1973 et 1989).

<sup>22</sup> Cf. Yusuke Tsurimi, *Biographie de Goto Shimpei* (en japonais), 2 vols., Tokyo, cité dans Ramon Myers (1973: 435).

<sup>23</sup> Voir notamment Myers (1989).

<sup>24</sup> Le laboratoire central comprenait huit divisions: chimie analytique, chimie appliquée, électrochimie, textiles et teinture, céramiques, fermentation, systèmes sanitaires,

<sup>25</sup> Ce dernier institut dont la compétence géographique incluait également la Mongolie employait en 1937 plus de 100 personnes dans 7 départements: bactériologie, sérologie, vaccins, pathologie, chimie, hygiène, et "affaires générales". En plus de ses activités de recherche, cet institut avait également une fonction de production de vaccins et de médicaments (Low 1996).

ayant un intérêt commercial direct pour le Japon. Elles font également état de l'existence de réseaux de recherche et de collaborations scientifiques entre les institutions de la Mandchourie et les universités japonaises (Low 1996).

L'intérêt pour l'histoire et les traditions culturelles des territoires occupés était partagé par la plupart des administrations coloniales japonaises. Catégoriser et historiciser les populations colonisées et leur environnement permettait ainsi au Japon de dresser des inventaires et des cartes de leurs territoires afin d'en faciliter le contrôle. Ces recherches ont fait l'objet d'encyclopédies, de dictionnaires biographiques, ainsi que d'ouvrages sur la faune et la flore. Des universités et collèges coloniaux ont ensuite été créés à Séoul, Taipeh, Lushun et en Mandchourie au cours des années 1920, au sein desquels la majorité des étudiants étaient cependant japonais. Les activités de recherche dans ces universités se limitaient le plus souvent à des études considérées nécessaires pour contribuer au développement colonial, tandis que les recherches plus avancées restaient l'apanage des universités impériales de la métropole (Low, 1996)<sup>26</sup>. Vers la fin des années 1920, l'épidémie de peste et de choléra en Mandchourie (ainsi que dans le reste de la Chine) a également procuré au Japon un prétexte supplémentaire pour rendre sa présence encore plus nécessaire et désirable (Nathan 1967).

C'est également au cours des années 1920 que le Japon accroît sa domination sur la vie économique de Shanghai et tente d'influencer sa vie culturelle, intellectuelle, et scientifique. Ainsi, l'Institut des Sciences de Shanghai, créé par le Japon en 1925, va-t-il participer de cette volonté de s'imposer dans l'espace de la cité, terrain d'affrontement de plusieurs puissances coloniales<sup>27</sup>. Bien que cet institut ait prétendument été créé pour "élever le niveau scientifique des chercheurs chinois", la très large majorité de ses chercheurs (soit 133 en 1936) étaient japonais. Ce n'est pourtant pas faute, de la part des japonais, d'avoir recherché des alliés parmi leurs collègues Chinois, mais ces derniers -à l'exception de quelques uns formés au Japon- étaient peu disposés à collaborer. L'Institut de Shanghai, dont le financement était assuré par le Ministère des Affaires Étrangères japonais, était actif dans huit domaines organisés en huit départements: physique, chimie, géologie, biologie, pathologie, bactériologie, hygiène et recherche pharmaceutique (en particulier plantes médicinales). L'Institut publiait deux revues scientifiques dont une en

<sup>26</sup> Les américains (principalement la Fondation Rockefeller), fort d'une confiance sans faille de leur savoir faire, ont également mis en place des programmes de développement rural en Chine au cours des années 1920 et 1930. Le rôle de la Fondation Rockefeller pour former les chinois à la médecine occidentale a également été déterminant.

<sup>27</sup> Ainsi, à la fin de la première guerre mondiale, la France avait établi une École Française de Commerce, une Université Française Jésuite, et des observatoires en géophysique et en astronomie également dirigés par les Jésuites. Précisons que l'institut des Sciences de Shanghai, fondé et financé par le Japon, était implanté dans la concession française.

anglais (*The Journal of the Shanghai Science Institute*) et une en japonais. Les bâtiments de l'Institut sont aujourd'hui occupés par des laboratoires affiliés à l'Académie Chinoise des Sciences.

Ainsi, par le biais de la science qu'ils avaient empruntée à l'Occident, les Japonais cherchaient à "imposer" aux Chinois les "bienfaits"<sup>28</sup> d'une modernité dont dépendait le succès de leur entreprise coloniale et qui leur permettait en même temps de légitimer leur présence. Toutefois en 1945, à l'issue de la seconde guerre mondiale, et suite à sa capitulation sans conditions, le Japon perdit la totalité de ses possessions étrangères. La définition de sa nouvelle politique étrangère qui émergea au début des années 1950 fut, dans un premier temps, marquée par l'expression d'une dette historique envers les anciens territoires colonisés. C'est dans ce contexte que se définirent les fondements de l'aide publique japonaise pour le développement.

## 2. L'aide publique japonaise pour le développement

Le début de l'engagement japonais dans le domaine de la coopération technique remonte précisément à octobre 1954. Cette date correspond à l'engagement du pays comme membre du "Plan Colombo"<sup>29</sup>. Dans les années 50, le Japon était en pleine reconstruction de son économie et tout en recevant l'aide de la Banque Mondiale, il commença progressivement à apporter son aide aux PED. Le premier accord de coopération financière et économique intitulé "Réparations et Coopération Économique" fut signé entre le Japon et la Birmanie cette même année 1954. Des accords appelés "*yen credits*" furent ensuite signés à partir de 1958<sup>30</sup> et les premiers "dons" d'aide au développement virnt le jour à partir de 1969. Ces différents programmes constituèrent les bases de l'Aide Publique pour le Développement (APD).

A l'origine, la coopération technique a été gérée, au nom du gouvernement japonais, par des institutions intermédiaires comme la Fondation pour la Coopération en Asie. Elle fut ensuite confiée à l'Agence de Coopération Technique Outre Mer (OCTA) créée en 1962. Suite à l'expansion économique que connut le Japon, la demande en aide au développement justifia une réforme. L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) fut ainsi créée en 1974 en intégrant les

<sup>28</sup> Même s'ils étaient souvent présentés comme tels, les programmes et institutions de recherche coloniaux engendraient cependant, le plus souvent, la suspicion de la part des populations colonisées. Il est vrai que l'utilisation de ces dernières comme objet de recherche a été poussée à l'extrême dans le cas des expérimentations biologiques menées en Mandchourie au cours de la deuxième guerre mondiale (cf. notamment Harris 1994).

<sup>29</sup> Le Plan Colombo a été créé en 1950 à l'initiative de 28 pays dans le but de promouvoir le développement économique et social et d'améliorer la qualité de vie en Asie du Sud et du Sud Est.

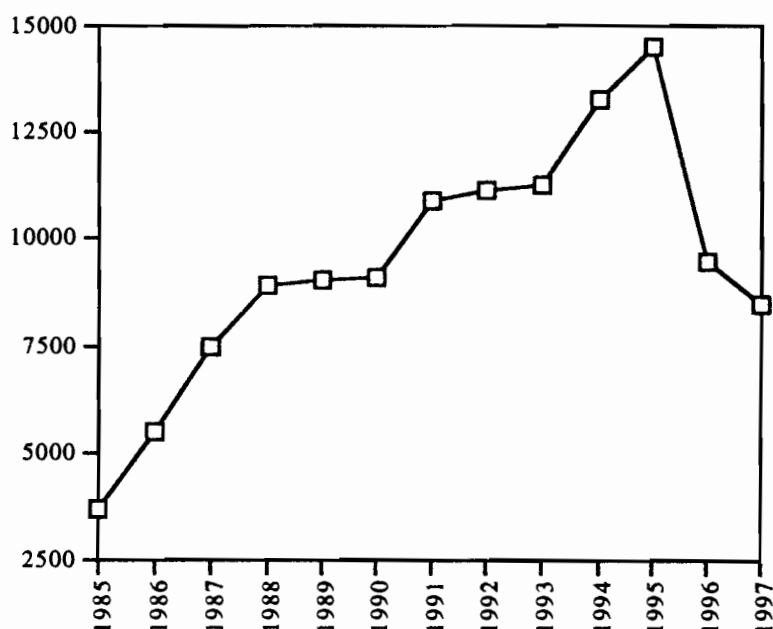
<sup>30</sup> Ces accords seront ensuite gérés à partir de 1961 par l'OECE.



activités de l'OCTA et celles du service d'émigration japonais (JEMIS). Aujourd'hui, l'aide japonaise pour le développement est principalement administrée par deux agences: l'OECE (*Overseas Economic Cooperation Fund*), créé en 1961 qui exécute le programme des prêts, et la JICA qui assure plus de la moitié de la coopération technique et administre environ 60% des dons (coopération financières non remboursable).

L'APD japonaise a augmenté de façon spectaculaire à partir de l'année 1985 (figure n°1). Alors que la contribution japonaise à l'APD ne représentait guère plus que 3 milliards de dollars et 0,2% du PNB en 1985, elle est devenue la plus importante du monde (en volume) à partir de l'année 1991, avec près de 11 milliards de dollars, position qu'elle occupe encore aujourd'hui (même si le budget 1996/97 a diminué de 35% en dollars américains comme nous l'avons vu précédemment).

Figure 1  
Évolution de l'APD japonaise 1985-1996 (en millions de \$ U.S.)



En dépit de l'augmentation quantitative importante de l'APD japonaise, plusieurs gouvernements dont celui des États-Unis ont émis des critiques sévères sur certaines de ses caractéristiques<sup>31</sup> mettant ainsi en évidence les problèmes auxquels elle doit faire face.

Le premier de ces problèmes a trait à son organisation. Les montants importants budgétisés sont parfois trompeurs dans la mesure où le Japon a souvent eu des difficultés à dépenser la totalité des sommes

<sup>31</sup> Voir notamment ODC (1988).

autorisées. La taille modeste des administrations chargées de gérer ces budgets en est partiellement la cause. Ainsi JICA a vu son budget multiplié par 6 en vingt ans, sans augmentation de personnel<sup>32</sup>. La coordination des activités d'aide est également problématique. Bien qu'une grande partie de l'enveloppe budgétaire réservée à L'APD japonaise soit concentrée entre deux ministères clefs: le Ministère des Affaires Étrangères (environ la moitié) et le Ministère des Finances (un peu moins de 40%), l'ensemble des fonds sont répartis entre 19 ministères ou agences gouvernementales. Outre ces deux premiers ministères, sont concernés : le Ministère du Commerce et de l'Industrie (un peu moins de 5%), le Ministère de l'Éducation (environ 4%), le Ministère de l'Agriculture (0,85%), l'Agence de Planification Économique (0,75%) et le Ministère de la Santé (0,7%) pour ne nommer que les plus importants. L'administration des prêts dépend de quatre ministères ou agences: Ministère des Finances (MOF), Affaires Étrangères (MFA), Industrie et Commerce (MITI), ainsi que l'agence de planification économique (EPA). Alors que le MFA est le garant de l'aide japonaise, MOF veille à limiter les dépenses le plus possible, alors que le MITI tend plutôt à défendre l'intérêt du commerce japonais et du secteur privé.

Le caractère lié de l'aide japonaise a également été critiqué. Comme nous l'avons indiqué précédemment l'aide japonaise est davantage constituée par des prêts que par des dons. Toutefois, sous quelque forme qu'elle soit, cette aide oblige le plus souvent les nations bénéficiaires à passer commande auprès d'entreprises japonaises. Le Japon est conscient de ce problème<sup>33</sup> et la part de l'aide non liée a progressé au cours des dernières années mais il reste encore de la marge par rapport à la pratique moyenne des pays de l'OCDE. On reproche également au Japon sa prédilection à soutenir les grands projets nécessitant des investissements en capitaux importants et l'achat de matériels et d'équipements coûteux. Ainsi, les travaux d'infrastructure économique et les grands chantiers de construction, les projets industriels et miniers représentent-ils la part la plus importante de l'aide japonaise alors que d'autres pays de l'OCDE mettent l'accent sur les projets d'assistance et d'infrastructure sociale. Les équipements nécessaires à ces projets coûteux ont pour la plupart été achetés au Japon.

Selon les enquêtes d'opinion réalisées tous les ans par les services du Premier Ministre, une majorité de Japonais ont un point de vue plutôt positif sur le montant consacré à l'APD japonaise (en 1995 43,1% pensaient que le niveau devrait être augmenté alors que 35,6% étaient d'avis qu'il était suffisant). Toutefois la part relative de ceux qui pensent

<sup>32</sup> De 994 en 1974, ils sont passés à 1184 en 1995.

<sup>33</sup> Dans un récent rapport annuel, JICA reconnaît que "... bien que la part de l'aide non-liée a continué à augmenter, l'importance relative des dons reste faible, et il serait souhaitable qu'elle augmente" (JICA, 1995: 8).

que les financements consacrés à l'APD devraient être réduits autant que possible a doublé au cours des 10 dernières années même s'ils restent largement minoritaires (de 5,6% en 1985 ce pourcentage est passé à 12,5% en 1995). Dans la justification officielle qu'ils donnent de l'APD, les pouvoirs publics reconnaissent, tout en mettant en avant les considérations humanitaires, que dans un monde qui devient de plus en plus interdépendant, elle sert les intérêts du Japon puisque la prospérité et le bien être du pays dépendent notamment du développement du reste du monde:

- 1- Dans un monde mutuellement interdépendant, les différents problèmes auxquels les PED sont confrontés constituent également une menace pour les populations vivant dans les pays développés, y compris le Japon. La participation du Japon à la résolution de ces menaces contribue donc à rendre la vie des japonais plus sûre.
- 2- Le Japon, tout comme d'autres nations industrialisées, bénéficie du développement économique des pays nouvellement industrialisés par l'intermédiaires d'échanges commerciaux et d'investissements accrus, etc., comme on a pu le constater récemment en Asie de l'Est.
- 3- Le Japon, pauvre en ressources naturelles, est largement dépendant des importations des PED pour son approvisionnement en énergie et en nourriture. Maintenir de bonnes relations avec ces pays est donc vital pour le Japon (Ministry of Foreign Affairs, 1996: 2).

De plus, la charte de l'APD du Japon, adoptée par le gouvernement en juin 1992, s'engage, en accord avec les principes de la Charte des Nations Unies, à:

- 1- concilier développement et conservation de l'environnement;
- 2- ne pas utiliser l'APD à des fins militaires ou d'aggravation de conflits internationaux;
- 3- considérer avec la plus grande attention les évolutions des dépenses militaires des pays bénéficiaires, leur développement et production d'armes de destruction de masse, leur exportation et importation d'armes, etc.;
- 4- considérer avec la plus grande attention les efforts consentis par les pays bénéficiaires pour promouvoir la démocratisation et le développement d'une économie de marché, ainsi que pour assurer les libertés et les droits humains fondamentaux (Ministry of Foreign Affairs, 1996: 18).

Pour l'année 1997, l'APD se répartit à peu près pour moitié entre les dons (51,5%) et les prêts (48,5%). Les dons se répartissent pour un peu moins des deux tiers à l'aide (économique, alimentaire, et technique) aux pays bénéficiaires et un peu plus d'un tiers au financement des organisations internationales. Historiquement, le Japon a consacré la plus grande partie de son APD aux pays asiatiques<sup>34</sup> même si la part relative réservée à l'Asie a diminué de façon importante passant de 98,2% en

<sup>34</sup> Un rapport récent commissionné par le Ministère des Affaires Étrangères japonais montre que l'aide japonaise au cours des 20 dernières années aurait permis à plusieurs pays du Sud Est asiatique d'augmenter leur PNB de plusieurs points (1,8% en Malaisie, 5,4% en Thaïlande, et 2,8% en Indonésie) par rapport au taux de croissance que ces pays auraient obtenus sans l'aide du Japon (cité dans Ministry of Foreign Affairs 1996: 16). Rappelons pour mémoire qu'au cours des années 80 (1980-1992), les PNB par tête ont augmenté à un taux annuel de 8,5% en Corée du Sud, 6,0% en Thaïlande, 4,0% en Indonésie, et 7,6% en Chine.

1970 à 54,4% en 1995. Au cours de la même période, les autres continents ont vu leur part relative passer de presque rien à 12,6% pour l'Afrique, 10,8% pour l'Amérique Latine, 6,8% pour le Proche-Orient, 1,5 pour l'Océanie, et 1,5% pour l'Europe. En 1994, le Japon était le pays donateur le plus important dans 46 pays dont 7 pays africains<sup>35</sup> et 12 pays d'Amérique Latine. Le tableau 1 qui suit donne les quinze premiers pays bénéficiaires de l'APD bilatérale japonaise pour l'année 1995.

Tableau n°1  
Quinze premiers pays bénéficiaires de l'APD bilatérale japonaise en 1995

Classement	Pays	Montant millions \$US	% APD Japon
1	Chine	1.380,15	13,07
2	Indonésie	892,42	8,45
3	Thaïlande	667,37	6,32
4	Inde	506,42	4,80
5	Philippines	416,13	3,94
6	Mexique	288,29	2,73
7	Sri Lanka	263,70	2,50
8	Bangladesh	254,89	2,41
9	Égypte	242,75	2,30
10	Pakistan	241,03	2,28
11	Kenya	198,43	1,88
12	Jordanie	184,23	1,75
13	Vietnam	170,19	1,61
14	Cambodge	152,04	1,44
15	Népal	127,60	1,21
Total	Quinze pays	5.985,64	56,70

Source: ODA (1996): tableau 3 page 50.

C'est la Chine qui est de très loin le premier pays "bénéficiaire" de l'aide japonaise pour le développement international. La Chine a obtenu en 1985 près d'un quart (24,07%) des prêts de l'APD japonaise et près d'un dixième (8,80%) des budgets consacrés à la coopération technique. Elle se retrouve toutefois en dixième position pour ce qui concerne les dons avec seulement 2,8% de l'aide réservée à cet effet. Les quatre premiers pays du tableau n°1, à savoir la Chine, l'Indonésie, la Thaïlande et l'Inde reçoivent à eux seuls un tiers du budget total de l'APD japonaise.

### 3. La formation des étudiants étrangers au Japon

Le nombre des étudiants étrangers au Japon a également augmenté de façon considérable au cours des années 1980 passant de 5.849 en 1978 à 41.347 en 1990. En 1996, le pays recevait 52.921 étudiants expatriés dont

<sup>35</sup> En Afrique, il s'agit du Kenya, du Ghana, de la Gambie, du Malawi, de la Sierra Leone, de la Tanzanie et de la Zambie.

plus de 90% provenaient de pays asiatiques<sup>36</sup> et 8.051 (soit 15,2%) étaient pris en charge par le gouvernement japonais.

Tableau n°2  
Nombre d'étudiants étrangers au Japon par pays d'origine en 1996

Pays	Total	Pris en charge par le Japon
Chine	23.341	1.822
Corée du Sud	12.265	760
Taiwan	4.745	-
Malaisie	2.189	299
États-Unis	1.088	175
Indonésie	1.052	486
Thaïlande	1.018	474
Bangladesh	791	537
Philippines	448	315
Brésil	390	218
Autres	5.594	2.965
<b>Total</b>	<b>52.921</b>	<b>8.051</b>

Source: Monbusho (1997).

On retrouve en tête du palmarès les étudiants en provenance de la Chine qui représentent près de la moitié des étudiants étrangers au Japon. Le gouvernement japonais a l'ambition d'augmenter l'accueil des étudiants étrangers pour atteindre 100.000 étudiants en l'an 2000. Pour ce faire, il faudra que le Japon augmente de façon considérable le nombre de ses bourses au cours des prochaines années puisque, depuis les années 1993 et 1994, on observe un net fléchissement du nombre des étudiants étrangers prenant eux mêmes en charge le coût de leurs études. Ceci est en partie dû à la valorisation du Yen par rapport à l'ensemble des monnaies étrangères et au coût élevé de la vie au Japon, mais dépend aussi des faibles capacités d'accueil prévues pour les étudiants étrangers.

#### 4. Le cadre institutionnel de la coopération S&T japonaise avec les PED

Pour mettre en oeuvre ses programmes de coopération scientifique et technique, le Japon dispose d'une agence de coopération, d'une association d'échanges académiques et de recherche, et de plusieurs institutions et programmes spécialisés. Ce panorama ne prétend cependant pas à l'exhaustivité. Pour ce faire, il aurait fallu enquêter auprès des principaux instituts de recherche et universités japonaises<sup>37</sup> qui mènent des

<sup>36</sup> 2,9% d'Europe, 2,3% d'Amérique du Nord, 1,7% d'Amérique du Sud, 1,0% d'Afrique, 0,9% d'Océanie et 0,6% du Moyen et Proche orient.

<sup>37</sup> Parmi ces dernières, nous avons pu seulement visiter au cours de notre brève mission au Japon, l'Université d'Osaka qui abrite un Centre International de Biotechnologie qui collabore dans le cadre d'accords avec la JSPS et l'UNESCO sur des programmes de recherche et de formation à la recherche avec des pays de l'Asie du Sud-Est. Ce centre collabore notamment depuis une vingtaine d'années avec les

programmes de recherche en coopération avec des PED (principalement en Asie). Nous en tenons cependant en partie compte dans l'analyse qui suit dans la mesure où ces programmes sont, pour la plupart, financés sur le budget de l'APD et coordonnés dans le cadre des institutions présentées ci-dessous.

#### 4.1. - L'Agence de Coopération Internationale Japonaise (JICA)

L'Agence de Coopération Internationale Japonaise (JICA) est l'agence d'exécution des activités de coopération internationale avec les PED. Elle est placée sous la tutelle du Ministère des Affaires Étrangères. Son budget total en 1995 représente plus de la moitié (52,3%) de l'ensemble de la coopération technique totale du Japon, soit 3.486 millions de \$US, qui inclut la coopération financière non-remboursable (dons pour un montant de 1.622 millions de \$) et la coopération technique (1.864 millions de \$). Les activités de JICA couvrent une variété de coopérations et de domaines d'intervention tels que l'organisation de formations techniques au Japon pour des cadres ou experts étrangers, l'envoi d'experts japonais, la fourniture de biens d'équipements, la mise en oeuvre de projets de coopération principalement technique (mais également scientifique) intégrant les trois formes de coopération précédemment mentionnés, les missions d'étude et l'aide à la formulation de plans de développement en partenariat avec les pays du Sud, l'envoi de "volontaires" japonais pour la coopération à l'étranger ...etc. Au cours de l'année 1995, 10.458 stagiaires ont été accueillis; 3098 experts, 8.617 membres de missions d'études et 1.203 volontaires ont été envoyés à l'étranger.

En 1995, JICA a mis en oeuvre des projets de coopération dans pas moins de 150 pays. Comme pour l'ensemble de l'APD japonaise, la répartition des activités par région montre une prédominance de l'Asie (42,4%). Viennent ensuite l'Amérique Latine (21,6%), l'Afrique (14,2%), le Moyen-Orient (9,6%), l'Océanie (3%) et l'Europe (3%). La ventilation des activités par secteur dans le domaine de la coopération technique était la suivante pour ce même exercice 1995: 22% pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche, 21,5% pour les travaux et services publics, 12,9% pour les ressources humaines, 11% pour les mines et l'industrie, 10,7% pour la santé publique et la médecine, 9,5% pour la planification et l'administration, 2,9% pour l'énergie, 1,8% pour le commerce et le tourisme, 0,8% pour le bien-être social, et 6,9% pour le reste. Pour ce qui concerne la coopération financière non-remboursable, c'est également le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et des pêches qui arrive en tête (32,9%), suivi par celui des conditions de vie et de l'environnement (28,3%), des transports et des télécommunications (20,0%). Viennent ensuite, pour une part non-

---

principales universités thaïlandaises pour les aider à développer leurs programmes d'enseignement et de recherche dans le domaine des biotechnologies.

négligeable, l'éducation et la recherche (8,3%) et la santé et la médecine (8,2%).

Bien que les montants correspondants soient difficiles à évaluer, les projets de coopération technique et surtout ceux que JICA appelle les "*Joint Study Projects*" incluent des composantes de recherche qui sont parfois centrales à leur exécution. Dans le cas des "*Joint Study Projects*" les partenaires, au Japon comme dans les pays du Sud, sont presque toujours des institutions de recherche. Parmi les projets en cours citons, pour ce qui concerne les institutions du Sud, l'Université de Chiang Mai en Thaïlande, l'Institut sur la Pathologie et la Physiologie des plantes (IFFIVE) en Argentine, le Conseil de la Recherche Agricole du Pakistan, l'Académie des Science Agricoles de Henan en Chine ...etc. Dans le cadre de ces projets de moyen terme (4-6 ans), JICA s'efforce d'intégrer les différentes approches de coopération dont il dispose: programme de formation au Japon, envoi d'experts japonais (parfois de volontaires), fournitures d'équipements et contribution à la construction institutionnelle.

Pour faciliter le recrutement et optimiser la formation des experts japonais envoyés à l'étranger, JICA a fondé en 1983 l'Institut de Coopération International (IFIC). Cet Institut mène également des études et des recherches sur les transferts de technologie et dispose d'un service d'information sur les expériences de coopération internationale. Mais de l'avis des personnels de JICA en charge de la gestion des programmes de coopération technique et scientifique, le recrutement d'experts japonais sur un moyen ou un long terme (de plusieurs mois à plusieurs années) pose cependant problème. Beaucoup de chercheurs et d'universitaires japonais considèrent en effet qu'une expatriation prolongée dans un pays du Sud, loin de leur laboratoire et de leurs collègues aura des effets négatifs sur leur production scientifique et l'avancement de leur carrière au Japon.

#### 4.2. -La Société Japonaise pour l'Avancement de la Science (JSPS)

Créée en 1932 comme une fondation à but non lucratif, grâce à une dotation accordée par l'Empereur Showa, la JSPS est devenue, en 1967, une organisation quasi-gouvernementale dépendant du ministère de l'Éducation et de la Science (Mombusho). Son budget total de près de 40 milliards de Yens provient à 99% de fonds gouvernementaux.

Son but principal étant de soutenir les activités de recherche scientifique au Japon, la plus grande partie de son budget (81,5%) est utilisée pour des programmes nationaux. Parmi ces derniers le programme intitulé "recherche pour le futur" inauguré en 1996, est celui qui utilise la plus grande partie des fonds. Viennent ensuite les activités de

soutien aux doctorants et aux post-doctorants, un programme de coopération entre l'université et l'industrie, et diverses autres activités liées notamment à la diffusion de l'information scientifique et technique.

Le reste du budget (soit un peu plus de 7 milliards de Yen en 1996) est utilisé pour des programmes internationaux. A ce titre JSPS gère en 1997 un ensemble d'accords bilatéraux de coopération scientifique passés avec 59 institutions académiques appartenant à 38 pays<sup>38</sup>, dont dix pays en Asie (Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, République de Corée, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, et Vietnam) et quatre pays en Amérique Latine (Argentine, Brésil, Chili, et Mexique)<sup>39</sup>. L'Asie bénéficie également d'un programme spécial qui finance les programmes de coopération, les échanges scientifiques, et l'organisation de colloques et séminaires. Ce programme qui a débuté en 1978 avec la Thaïlande et l'Indonésie, inclut également les Philippines (depuis 1979), Singapour (depuis 1983), la Malaisie (depuis 1984), et la Chine (depuis 1993). Des discussions sont également en cours avec le Vietnam. Notons également l'existence depuis 1995 d'un programme d'échange de chercheurs entre le Japon et la Chine, dans le domaine des recherches médicales, financé par deux compagnies privées japonaises et géré par la JSPS<sup>40</sup>.

L'Afrique qui ne bénéficie d'aucun accord particulier ni de programme spécial occupe une place très marginale dans les activités de la JSPS. Onze chercheurs africains seulement (dont 6 Égyptiens<sup>41</sup>) ont ainsi été invités au Japon au cours des trois dernières années (contre 195 Asiatiques) principalement pour des séjours de courte durée, et 28 Africains ont obtenu des bourses post-doctorales (contre 368 Asiatiques). Aucun pays africain n'a bénéficié du soutien de la JSPS pour des programmes de coopération bilatérale avec des institutions scientifiques japonaises alors que l'on dénombre pas moins de 440 programmes bilatéraux avec des pays asiatiques (en plus des 1912 financés dans le cadre du programme spécial avec l'Asie) mais 26 seulement avec des pays latino-américains. De plus, seulement vingt experts japonais se sont rendus en Afrique (8 en Égypte et 12 au Kenya) dans le cadre de programmes financés par la JSPS au cours des 3 dernières années (contre 6641 en Asie).

<sup>38</sup> Dont trois en France: le CNRS, l'INSERM et le Collège de France.

<sup>39</sup> La liste complète des institutions concernées est présentée en annexe (cf Annexe 1).

<sup>40</sup> "Ono/Sumitomo Japan-China Medical Researcher Exchange" financé par Ono Pharmaceutical Co. Ltd. and Sumitomo Pharmaceutical Co. Ltd.

<sup>41</sup> Notons que la JSPS a implanté des bureaux régionaux dans plusieurs pays dont deux en Afrique (Égypte et Kenya).



### 4.3. - Les institutions spécialisées

#### -Le Centre de Recherche International Japonais pour les Sciences Agricoles (JIRCAS)

Créé en en 1993, le Centre de Recherche International Japonais pour les Sciences Agricoles (JIRCAS) est le résultat de la réorganisation du Centre de Recherche sur l'Agriculture Tropicale (TARC), lui même créé en 1970. C'est un des 29 instituts de recherche affiliés au Ministère de l'Agriculture, de la Forêt et des Pêches (MAFF). Avec 11 de ces instituts, il est situé à quelques 50 km au nord-est de Tokyo sur le campus de Tsukuba (Tsukuba Science City), où se concentrent de nombreux instituts de recherche japonais appartenant aussi bien au secteur public que privé. JIRCAS dispose également d'un centre de recherche en milieu sub-tropical à Okinawa sur l'île d'Ishigaki, partie la plus méridionale du territoire japonais.

Son budget (soit 2.792 millions de Yen en 1995 ou environ 130 millions de FF) provient en totalité du MAFF. Il emploie de façon permanente environ 160 personnes dont 120 sont des chercheurs. Sur ces 160 personnes, une quarantaine sont affectées à la station d'Okinawa qui dispose d'une trentaine d'hectares de terrains d'expérimentation. Depuis sa réorganisation, en 1993, JIRCAS dispose à Tsukuba de laboratoires bien équipés incluant un laboratoire de biotechnologies, un laboratoire des sciences du sol, et des équipements d'imagerie satellitaire. Au cours de l'année 1995, plus de 40 chercheurs étaient affectés dans le cadre de missions de longue durée (en moyenne trois ans) pour mener des recherches en partenariat avec des instituts de recherche et des universités dans une quinzaine de PED, principalement en Asie, ainsi qu'avec une dizaine de centres de recherche du GCRAI et l'*Asian Institute of Technology* situé en Thaïlande. Environ 150 à 200 missions de courte durée sont également effectuées tous les ans par des chercheurs de JIRCAS ou des autres institutions affiliées au MAFF dans le cadre de projets de recherche en collaboration ou en vue d'en définir de nouveaux. Cette possibilité de faire appel à l'éventail très large d'expertise disponible dans les 28 autres institutions dépendantes du MAFF, que ce soit pour des affectations de courte durée ou pour des projets pluri-annuels, est une des caractéristiques originales de JIRCAS qui lui permet de fonctionner en "géométrie variable" et de répondre de façon relativement souple aux demandes exprimées par les pays partenaires.

Après avoir longtemps et largement laissé le choix des thématiques à l'appréciation de ses chercheurs, JIRCAS s'efforce désormais à ce que ce choix soit défini dans le cadre de projets de recherches pluri-annuels, intégrés et multidisciplinaires, définis conjointement avec les chercheurs ou les institutions partenaires des pays du Sud. Ces projets visent

principalement à 1) l'optimisation de l'utilisation des ressources biologiques, 2) l'étude des impacts environnementaux sur ces mêmes ressources biologiques, et 3) à la préservation de la biodiversité. Ils sont menés principalement en Asie (Chine, Vietnam, Thaïlande, Malaisie, Indonésie) et au Brésil. Les interventions en Afrique sont limitées aux collaborations que JIRCAS entretient avec les centres du GCRAI présents sur ce continent (IITA et ILRI principalement) ainsi qu'avec le Centre international sur l'écologie et la physiologie des insectes (ICIPE) à Nairobi. JIRCAS organise également un certain nombre de programmes de compléments de formation à la recherche, principalement à Tsukuba et à Okinawa, dont le *Visiting research post-doctoral fellowship program* qui permet de recevoir en moyenne une dizaine de chercheurs de pays du Sud par an.

L'utilisation optimum des ressources limitées dont il dispose est un des défis posés à JIRCAS dans un contexte de diminution importante (et semble t-il tendancielle) de l'APD. Avec la diminution effective pour 1997 et annoncée pour 1998, JIRCAS est contraint de prendre des mesures conservatrices pour préserver l'exécution des projets en cours et doit suspendre le lancement de nouveaux programmes. Des tentatives de collaboration sont faites en direction de JICA même si les très rares expériences tentées précédemment se sont toujours avérées problématiques<sup>42</sup>. JIRCAS conseille toutefois fréquemment JICA dans le choix de ses experts. JIRCAS souhaiterait pouvoir collaborer avec JICA en lui laissant, dans le cadre de projets conjoints, la responsabilité de la mise en place des infrastructures et des équipements lourds et en se réservant celle de définition et de suivi des activités de recherche.

#### -L'Institut de médecine tropicale de l'Université de Nagasaki

Fondé en 1942, l'Institut de médecine tropicale de l'Université de Nagasaki a concentré ses activités de recherche en médecine tropicale au cours des 55 dernières années dans le cadre d'une organisation disciplinaire classique. Suite à une réorganisation qui a eu lieu en 1989, il a introduit de nouveaux domaines de nature plus interdisciplinaire (comme le département sur l'environnement social créé en 1995) faisant appel à des disciplines comme la biologie moléculaire, l'entomologie, l'anthropologie et la sociologie, tout en collaborant plus activement avec d'autres universités et instituts de recherche au Japon. Une centaine de personnes travaillent au sein des douze départements<sup>43</sup> de l'Institut à

<sup>42</sup> Ces problèmes sont symptomatiques des problèmes de collaboration entre institutions japonaises ayant des tutelles ministérielles différentes.

<sup>43</sup> Ces douze départements sont les suivants: Virologie, Bactériologie, Protozoologie, Parasitologie, Adaptation aux températures élevées, Biochimie, Pathologie, Médecine Interne, Médecine Préventive et SIDA, Entomologie Médicale, Environnement Social, Physiologie de l'Environnement. En plus de ces douze départements, l'Institut dispose d'un centre d'information et de référence en médecine tropicale, un centre d'expérimentation animale, et un laboratoire central.

Nagasaki en 1997, dont 23 étudiants au niveau de la thèse et 17 techniciens.

En plus des travaux de laboratoire menés à Nagasaki, des programmes de recherche sont également exécutés en collaboration avec des institutions et chercheurs des PED. Parmi les collaborations en cours ou récentes notons un accord d'échange académique et de coopération scientifique dans plusieurs domaines avec la Faculté de Médecine de l'Université de Chiang Mai dans le nord de la Thaïlande; une collaboration dans le domaine de la recherche sur le SIDA avec l'École de Médecine de l'Université de Makerere; des collaborations entre le département de parasitologie et l'Institut de Recherche Médical du Kenya (KEMRI) sur la filariose et les schistosomiasés. Des programmes de recherche sont également menés dans des zones tropicales à la demande du Ministère des Affaires Étrangères Japonais, de JICA ou de l'OMS. Le département de virologie de l'Institut a été nommé centre de référence et de recherche de l'OMS sur les maladies tropicales virales.

L'Institut organise également des cours, des formations, des conférences internationales<sup>44</sup>, et publie une revue scientifique trimestrielle en anglais (*Tropical Medicine*).

#### -L'Institut pour le Transfert de la Technologie Industrielle (ITIT)

L'Institut pour le Transfert de la Technologie Industrielle (ITIT) est un des outils de coopération internationale dont dispose l'Agence pour la Science et la Technologie Industrielle (AIST)<sup>45</sup> qui dépend du Ministère du Commerce International et de l'Industrie (MITI). La mise en oeuvre de ses programmes dépend de la division de coopération internationale de l'AIST en coopération avec les 15 instituts de l'AIST dont 8 sont implantées à Tsukuba.

Depuis l'année de sa création, en 1973, l'ITIT a exécuté ou initié environ 200 projets de coopération en partenariat avec des institutions de PED dans le domaine de la technologie industrielle. Ces projets, dont une trentaine sont actuellement en cours, sont entrepris en vue de développer une nouvelle technologie appropriée pour les pays bénéficiaires ou pour adapter des technologies, déjà existantes, aux conditions locales (transferts de technologie). Tous les projets en cours sauf quatre sont exécutés dans des pays asiatiques (principalement en Chine, en Corée du Sud, aux Philippines et en Indonésie), deux sont réalisés au Moyen Orient et en Afrique du Nord sur des questions de pollution chimique (Égypte et

<sup>44</sup> Le "XIVth International Congress for Tropical Medicine and Malaria" a été organisé à Nagasaki en novembre 1996.

<sup>45</sup> L'AIST a signé des accords de coopération avec seize pays dont cinq PED: Brésil, Chine, Corée du Sud, Inde, et Indonésie.

Koweït) et deux en Amérique Latine (un Costa Rica sur la lignocellulose et un au Brésil sur les impacts environnementaux des déchets industriels). Dans le cadre de certains projets, l'ITIT s'associe avec d'autres pays développés, notamment avec le Royaume-Uni en Indonésie et avec les États-Unis au Koweït et en Égypte.

L'ITIT contribue également à l'échange de chercheurs, d'ingénieurs, et d'information, ainsi qu'à l'envoi d'experts japonais dans le but d'effectuer les études de faisabilité nécessaires à la mise en place de projets conjoints de recherche industrielle. Il participe aussi à l'organisation de conférences internationales en vue de diffuser les résultats des projets de recherche en partenariat. L'ITIT, avec un budget de 460 millions de Yen en 1996, contribue ainsi à l'accueil d'une cinquantaine de chercheurs et d'ingénieurs par an et mobilise plus de 100 chercheurs et ingénieurs japonais.

#### -L'Organisation pour le Développement des Énergies Nouvelles et de la Technologie Industrielle (NEDO)

L'Organisation pour le développement des énergies nouvelles et de la technologie industrielle (NEDO), qui est une organisation semi-gouvernementale fonctionne comme une agence d'exécution du Ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) dont il reçoit la quasi-totalité de son budget. Créé en 1980 pour travailler dans le domaine des énergies nouvelles, NEDO a élargi ses domaines d'intervention à la technologie industrielle y compris les nouvelles technologies (biotechnologies, nouveaux matériaux, sciences de l'information). Sur un budget annuel total d'environ 200 milliards de Yen, 10 milliards sont destinés pour des projets de recherche en coopération dont 1,5 milliards pour ceux exécutés avec des PED.

Dans le cadre de son programme de coopération de recherche internationale, NEDO mène actuellement 9 projets de recherche en partenariat avec des pays asiatiques exclusivement (Chine, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande). Ces projets concernent principalement des transferts de technologie et la formation de chercheurs asiatiques au Japon. Les projets en cours incluent l'utilisation du radar/laser pour mesurer des paramètres atmosphériques à Djakarta, des méthodes de traitement bio-technologique de métaux lourds dans les sites miniers en Chine, la conservation et l'utilisation durable de ressources biologiques tropicales, des technologies de production faisant appel à des systèmes informatiques avancés, l'ingénierie du plastique, le traitement et le recyclage des eaux usées, et l'exploitation de ressources géothermiques. La durée moyenne d'un projet est d'environ 4 à 5 ans avec la possibilité de prolongation pour des opérations de suivi.

-L'Institut des Économies en Développement (IDE)

Créé en 1958, puis réorganisé en 1960 en agence semi-gouvernementale dépendant du Ministère du Commerce International et de l'Industrie (MITI), l'Institut des Économies en Développement (IDE) mène des recherches sur les économies des PED principalement dans le but d'améliorer la coopération économique et le commerce entre le Japon et ces pays. L'IDE dispose d'un potentiel de recherche d'environ 300 chercheurs et ingénieurs (principalement économistes et statisticiens<sup>46</sup>) dont la moitié environ<sup>47</sup> mènent des études de terrain principalement en Asie et en Océanie, le plus souvent dans le cadre de projets en partenariat, sur des sujets variés liés principalement à la coopération économique et aux études statistiques. L'IDE mène également des activités de formation à la recherche, notamment dans le cadre d'un programme destiné à des chercheurs étrangers<sup>48</sup> invités à venir travailler au Japon (une trentaine par an). L'IDE rassemble et met régulièrement à jour des bases de données statistiques. Après avoir longtemps travaillé de façon relativement isolée du reste de la communauté scientifique nationale, l'IDE s'efforce aujourd'hui de collaborer avec les universités japonaises.

L'IDE publie une revue scientifique trimestrielle en anglais (*The Developing Economies*), et plusieurs revues mensuels, trimestrielles et annuelles en japonais, ainsi que de nombreux rapports d'études, des données statistiques, des Actes de conférences ... etc.

-L'Institut de Recherche sur le Développement International (IDRI)

Créé en 1992, l'Institut de Recherche sur le Développement International (IDRI) est une organisation affiliée à la Fondation pour les Études sur le Développement International (FASID) qui est sous la double tutelle du Ministère des Affaires Étrangères et du Ministère de l'Éducation. La FASID a elle même été créée en 1990. Sa fondation fait suite à la remise, en 1985, d'un rapport commandité par le Ministère des Affaires Étrangères qui recommandait la création d'une Université Internationale du Développement dans le but de former "une nouvelle génération d'experts japonais pour le développement international" et d'accueillir des étudiants de PED (FASID 1996: 6). Avec l'élaboration d'un programme de formation de niveau *master* en 1995, elle constitue la première phase d'un projet qui devrait aboutir à la création de l'Université Internationale du Développement. Le budget de la FASID qui se montait à près de 1 milliards de Yen en 1997 provient à plus de 90% de subventions

<sup>46</sup> Ainsi que de quelques sociologues et anthropologues.

<sup>47</sup> Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. D'une manière générale, la plus grande partie des affectations à l'étranger concerne des missions de courte durée (jusqu'à un mois). Cependant une quarantaine ou une cinquantaine de chercheurs sont envoyés à l'étranger pour des séjours plus permanents d'une durée approximative de deux ans.

<sup>48</sup> *Visiting Fellows Research Programme.*

gouvernementales (principalement Affaires Étrangères, mais également JICA et différents autres ministères ainsi que quelques contributions marginales de firmes privées). Au cours des trois dernières années, six universités japonaises ont également créées des départements de développement international.

L'IDRI représente la capacité de recherche de la FASID. En plus de ses activités de recherche qui ont principalement pour objet la politique d'aide du Japon et les expériences de développement des pays asiatiques, l'IDRI participe à la formation de cadres<sup>49</sup> et à l'organisation de fora ou de conférences. Les thèmes de recherche en cours concernent l'ajustement structurel, la théorisation des expériences de développement, les relations qu'entretiennent l'aide, l'environnement, les conflits et le développement, et de façon plus générale les questions de globalisation et de développement. A la fin de l'année 1997, l'IDRI disposait de six chercheurs permanents et d'une structure d'accueil pour les chercheurs étrangers sans être cependant en mesure de financer leurs salaires ou leurs frais de séjour. L'IDRI publie des rapports de recherche en anglais et en japonais et projette de publier un rapport annuel sur le développement international. Dans un contexte de diminution du budget de l'APD, il semble qu'il existe un consensus pour continuer d'augmenter celui de la FASID et de l'IDRI dans les années à venir.

## Conclusion

La création de la FASID et le projet d'Université Internationale du Développement sont autant de manifestations de la prise de conscience, par le Japon, de son nouveau rôle de leader mondial dans le domaine de l'aide au développement international. Pour l'assumer pleinement, le pays doit désormais être en mesure de disposer d'experts, de cadres et de chercheurs japonais capables d'appréhender les problématiques du développement international et d'occuper des places de leaders au sein de la communauté internationale travaillant sur le développement, et notamment au sein du système des Nations-Unies.

Ce sentiment de responsabilité planétaire qui s'affirme de plus en plus avec l'accession du Japon au rang de puissance économique et financière mondiale, va toutefois de pair avec la préservation de ses intérêts économiques et politiques partout dans le monde mais tout particulièrement dans sa sphère d'influence asiatique. Fort de ses excédents budgétaires, le Japon a pu, en l'espace de quatre années, doubler son budget d'aide publique d'aide au développement, ouvrir plus largement ses universités aux étudiants étrangers, renforcer ses

---

<sup>49</sup> Les activités de formation ont démarré au cours de l'année 1997. Elles s'adressent à des cadres aussi bien de la fonction publique que du secteur privé.

programmes de coopérations scientifiques et techniques et en créer de nouveaux. L'ensemble de ces programmes affiche toutefois une prédilection marquée pour les transferts de technologie et la coopération technologique et industrielle notamment avec les pays les plus avancés de la région (principalement Chine, Corée du Sud et pays de l'Asie du Sud-Est), mais également, et dans une moindre mesure, avec quelques pays latino-américains qui accèdent au rang de NPI (Brésil, Mexique et Argentine).

La baisse du budget de l'APD japonaise amorcée de façon relativement brutale en 1996 et qui fait suite à celle des États-Unis avec un décalage de plusieurs années, risque, si elle persiste dans les années qui viennent, de contraindre le Japon à rétrograder de sa position de leader et de remettre en cause le financement de nouveaux programmes de coopération scientifique et technique. En effet, alors qu'il existait jusqu'à relativement peu un consensus politique pour maintenir l'APD japonaise à un niveau élevé, une réunion ministérielle récente présidée par le Premier ministre Hashimoto a conclu que le niveau de l'APD japonaise était inutilement élevé relativement aux standards internationaux en vigueur et les ministres présents s'accordèrent pour la réduire de 10% par rapport à son niveau de 1996<sup>50</sup>. Dans ce contexte, Keidanren (la Fédération japonaise des organisations économiques), porte parole de la communauté des affaires au Japon a rendu public un rapport sur la réforme de l'APD japonaise suggérant, dans un but d'efficacité, de remplacer les deux agences d'exécution de l'APD (JICA et OECF) par une nouvelle agence de coopération internationale. Dans un but de clarification cette nouvelle agence serait responsable de la coopération dans les domaines non-lucratifs alors que la coopération économique (y compris technologique et industrielle) devrait (toujours selon Keidanren) trouver une intégration logique dans le secteur privé.

Plusieurs journaux japonais au cours de l'année 1997 se sont également fait l'écho des principales critiques adressées au système de l'APD japonaise, en insistant sur la nécessité de la réformer afin d'optimiser ses performances en la simplifiant<sup>51</sup> et en associant plus largement les organisations non-gouvernementales et le secteur privé. Ce besoin de réforme et de simplification du système en vue d'une plus grande efficacité se trouve renforcé par la diminution récente et importante du budget de l'APD. Cela va sans aucun doute entraîner des difficultés à maintenir le niveau d'activité des dernières années et mettre sérieusement en cause le démarrage de nouveaux projets de coopération S&T notamment dans les pays en dehors de la sphère d'influence asiatique du Japon.

---

<sup>50</sup> Réunion du Conseil pour la réforme fiscale du 23 avril 1997 (Foreign Press Center 1997).

<sup>51</sup> Une critique qui revient souvent concerne la multiplicité des ministères et institutions concernés.

Par contre, le fait que, dans un contexte de diminution des déficits publics, le budget de la recherche publique japonaise soit un des rares à avoir bénéficié d'une augmentation (7%) dans le cadre du budget 1997/98 risque d'avoir des conséquences favorables sur la poursuite des accords bilatéraux de coopération S&T à long terme que le Japon a signés avec les pays asiatiques -à savoir la Chine, la Corée du Sud, l'Inde, et l'Indonésie<sup>52</sup>-. Il en est de même de la coopération avec les pays -majoritairement en Asie mais aussi en Amérique Latine- qui ont passé des accords avec la JSPS (cf. annexe 1), ou avec des pays engagés avec le Japon dans des coopérations scientifiques présentant des enjeux planétaires<sup>53</sup>. Ces derniers devraient continuer à bénéficier de la coopération avec le Japon notamment dans le cadre de programmes de recherche en partenariat, de formations scientifiques au Japon, ainsi que d'échange d'experts et d'informations S&T.

## Références

AIST. 1996. "Agency for Industrial Science and Technology (AIST)", Ministry of International Trade and Industry.

Ambassade de France au Japon. 1997. Analyse sectorielle du budget public de R&D 1997, 91 pages.

Burstein D. 1988. Yen! Japan's New Financial Empire and its Threat to America, New York: Simon and Shuster.

Donnet P.A. 1991. Le Japon achète le monde, Paris: Le Seuil.

FASID. 1996. Annual Report. 1996.

Foreign Press Center. 1997. "Japan Brief", No. 9713, Tokyo, 2 mai 1997.

Government of Japan. 1996. Science and Technology Basic Plan. July 2, 1996.

<sup>52</sup> L'ordre alphabétique correspond également à l'ordre décroissant d'intensité de coopération S&T mesurée en nombre de thèmes et de projets concernés. Concernant l'Indonésie, bien qu'un accord ait été signé avec ce pays en 1981, selon STA, aucun projet n'est actuellement en cours d'exécution dans le cadre de cet accord. Mis à part l'Inde, ce sont également les pays qui envoient le plus d'étudiants en formation au Japon.

<sup>53</sup> C'est le cas notamment de la recherche sur le SIDA pour laquelle pas moins de 29 compagnies pharmaceutiques japonaises se sont engagées dans le développement de médicaments. Ces compagnies rencontrent un certain nombre de problèmes incluant des difficultés d'évaluation clinique dues au faible nombre de personnes infectées au Japon. C'est dans ce contexte que l'Agence pour la Science et la Technologie (STA) et le Ministère Japonais de la Santé commenceront en février 1997 un programme de recherche d'un vaccin contre le SIDA en collaboration avec le gouvernement thaïlandais. Ce programme sera mené en collaboration entre la Corporation du Japon pour la Science et la Technologie (dépendante de la STA) et le Département de Science Médicale du Ministère Thaïlandais de la Santé Publique. La STA investira 700 millions de yens sur 5 ans (environ 35 millions de Francs) et le gouvernement thaïlandais devra mettre à disposition du programme des chercheurs, des bâtiments, et le matériel de recherche dont le sang (Bulletin électronique du Japon du Service pour la Science et la Technologie au Japon, numéro 45(2), 12 décembre 1997).



ITIT. 1994. "Guide to the Institute for Transfer of Industrial Technology: Technological Cooperation with Developing Countries in the field of Industrial Science and Technology", AIST/MITI.

JICA. 1995. Japan International Cooperation Agency Annual Report 1995.

Harris S.H. 1994. Factories of Death: Japanese Biological Warfare 1932-45 and the American Cover-Up, Londres: Routledge.

JICA. 1996. Japan International Cooperation Agency Annual Report 1996.

JICA. Assistance Technique "Projet-Type".

JICA. Guide to Individual Expert Dispatch Program

JIRCAS. 1996. Annual Report 1995.

JISTEC. 1997. Profile of JISTEC.

JST. 1997. "STA Fellowship in Science and Technology, Japan Science and Technology Corporation (JST)".

Low, M.F. 1996. "Mapping the Japanese Empire: Colonial Science in Shanghai and Manchuria", Papers of the British Association for Korean Studies, vol.6, pp. 134-149.

Meyer C. 1996. La puissance financière du Japon, Paris: Economica, 340 pages.

Meyers R.H. et M.R. Peattie (éds.). 1984. The Japanese Colonial Empire 1895-1945, Princeton: Princeton University Press.

Ministry of Foreign Affairs. 1996. "Japan's Official Development Assistance".

Monbusho. 1997. "Outline of the Student Exchange System in Japan", Student Exchange Division, Science and International Affairs Division, Ministry of Education, Science, Sports and Culture (Monbusho).

Myers R.M. 1973. "Taiwan as an imperial colony of Japan 1895-1945", Journal of the Instiyute of Chinese Studies, vol.6, pp. 425-451.

Myers R.M. 1989. "Japanese Imperialism in Manchuria: The South Manchuria Railway Company 1906-33", in Peter Duus, Ramon H. Myers and Mark R. Peattie (éds.), The Japanese Informal Empire in China 1895-1933, Princeton: Princeton University Press, pp.101-132.

Nathan C.F. 1967. Plague prevention and Politics in Manchuria, 1910-1931, Cambridge, Mass.: East Asian Research Center, Harvard University.

NEDO. 1996. "New Technology: Profile of the New Energy and Industrial Technology Development Organization (NEDO)", décembre 1996.

NEDO. 1997. "International Research Cooperation Program".

Nora D. 1991. L'étreinte du Samouraï, Paris: Calman-Levy.

ODC (Overseas Development Council). 1988. "An Increased Japanese Role in Third World Development", *Policy Focus*, N°6.

STA. 1996. "Science and Technology Agency: Its Role and Activities, 1996-1997".

## Annexe 1

Liste des institutions académiques étrangères ayant signé des accords de coopération avec la Société Japonaise pour l'Avancement de la Science (JSPS)

Pays	Institutions partenaires
Argentine	-Consejo Nacional de Investigaciones Cientificas y Tecnicas (CONICET)
Bangladesh	-University Grants Commission (UGC)
Brésil	-Académie Brésilienne des Sciences (ABC) -Conseil National pour le Développement Scientifique et Technologique (CNPq)
Chili	-Consejo Nacional de Investigaciones Cientificas y Tecnicas (CONICYT)
Chine	-Chinese Academy of Sciences (CAS) -Chinese Academy of Social Sciences (CASS) -State Education Commission (SEDC) -Chinese Academy of Medical Sciences (CAMS) -National Natural Science Foundation of China (NSFC)
Inde	-Indian National Science Academy (INSA) -Department of Science and Technology (DST)
Indonésie	-Directorate General for Highere Education of the Department of Education and Culture (DGHE) -Indonesian Institute of Sciences (LIPI)
Corée (Rép. de)	-Korea Science and Engineering Foundation (KOSEF)
Malaisie	-Vice Chancellors' Council of National Universities in Malaysia (VCC)
Mexique	-Consejo Nacional de Investigaciones Cientificas y Tecnicas (CONICYT)
Philippines	-Department of Science and Technology (DOST)
Singapour	-National University of Singapore (NUS)
Thaïlande	-National Research Council of Thailand (NRCT)
Vietnam	-Vietnam National Center for Natural Science and Technology (NCST)



**ANNEXE**



# LA RECHERCHE AGRONOMIQUE ALLEMANDE POUR LES RÉGIONS CHAUDES

Vincent KIPPELEN et Christian BENOIT  
chargés de mission  
Service pour la Science et la Technologie,  
Ambassade de France en Allemagne Fédérale

La recherche allemande en agronomie pour les régions chaudes est extrêmement éclatée dans son organisation. Il n'existe pas en Allemagne de structure centralisée comparable au CIRAD capable de fournir une information synthétique de la recherche allemande dans ce domaine. Ce rapport présente les principaux acteurs allemands de la coopération avec les pays des régions tropicales et subtropicales.

## 1. La recherche internationale pour le développement

### 1.1 Le Ministère fédéral de la Coopération (BMZ)

Le ministère de la coopération allemande (BMZ) a mis en place une ligne budgétaire "Financement de la recherche internationale en agronomie" en 1973. Jusqu'en 1992 une somme totale de 389,3 millions de DM a été dépensée sur cette ligne. La majeure partie de la contribution allemande d'origine fédérale à la recherche agronomique internationale se fait dans le cadre du GCRAI (Groupe Consultatif pour la Recherche Agronomique Internationale). En 1993 avec près de 30 millions de DM (1 DM = 3,45 FF), l'Allemagne a financé près de 5 % du budget total de l'association internationale. Environ 7 millions de DM n'entraient toutefois pas dans le système CGIAR : 3 millions étaient destinés à la coopération avec Israël (GIARA), 2 millions à des centres de recherche hors CGIAR, et 2 millions au financement d'associations allemandes d'aide au développement (GTZ, ATSAF).

Tableau n°1  
Contribution allemande au financement de la recherche agronomique internationale  
pour le développement (millions de DM)

	1989	1990	1991	1992	1993
CGIAR (18 centres)	23,5	24,5	25 + 10	29,5	29,5
Centre hors CGIAR	8	8	8,5	4,5	7
Total	31,5	32,5	43,5	34	36,5

Source : BMZ aktuell n° 34, novembre 1993

L'augmentation de 1991 est due à une contribution exceptionnelle de 10 millions de DM pour l'institut international de recherche sur le riz Manille (IRRI) détruit par un incendie.

Les centres de recherche hors CGIAR financés par l'Allemagne sont :

- AVRDC, Taïpeh (Taiwan), recherche sur la culture des légumes
- IBSRAM, Bangkok (Thaïlande), sciences du sol
- ICIPE, Nairobi (Kenya), lutte biologique (protection des végétaux)
- IFDC, Muscle Shoals (Etats Unis), étude des fertilisants.

A titre de comparaison, le tableau suivant présente les principales contributions au GCRAI de pays développés.

Tableau n°2  
Contribution de certains pays industrialisés au budget du CGIAR  
(millions de dollars)

Pays	1972	1982	1992	1972-1992
<b>États-Unis</b>	3,77	40,79	48,12	657,11
<b>Japon</b>	0,11	8,85	26,89	213,41
<b>Canada</b>	1,16	8,29	17,55	190,65
<b>Allemagne</b>	-	7,84	13,71	157,23
<b>Grande Bretagne</b>	0,69	6,34	11,10	136,05
<b>Suisse</b>	-	2,76	10,60	94,92
<b>France</b>	-	0,90	4,91	33,51
<b>Tot. pays. Indust.</b>	7,56	92,92	176,31	1941,13

Source : BMZ aktuell n° 34, novembre 1993

## 1.2 La Société Allemande pour la Coopération Technique (GTZ)

La société allemande pour la coopération technique (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit) est chargée par le gouvernement fédéral de la conception, de la planification et de l'exécution des programmes de coopération dans le domaine de l'aide technique avec les Pays en Développement (PED). Le ministère de la coopération et du développement (BMZ) fixe les objectifs de la GTZ la GTZ utilise après les avoir mis en concurrence l'ensemble des moyens et du savoir faire des institutions privées et publiques allemandes pour mener à bien ses programmes. Le montant total de l'aide apportée par la GTZ s'élevait en 1994 à 1,455 milliards de DM dont 1,1 milliards consacrés aux programmes bilatéraux d'aide technique

Le département Recherche agronomique internationale de la GTZ est actif dans les domaines suivants :

- Recherche agronomique internationale avec des programmes de coopération entre des centres de recherche nationaux et internationaux (CGIAR)
- Renforcement des potentialités des centres de recherche nationaux
- Développement d'innovations ayant pour but une utilisation durable des ressources.

En 1993, la GTZ participait au financement de programmes nationaux et internationaux de coopération dans le domaine agronomique avec les pays suivants (les sommes indiquées constituent la contribution financière allemande pour toute la durée des projets qui est généralement de l'ordre de 2 à 3 années) :

- Afrique du Nord et Moyen Orient : Maroc (7,9 millions de DM), Yémen (9,5 millions de DM). Un programme, financé à hauteur de 3,7 millions de DM, est aussi mené sur l'ensemble de la région.
- Amérique du Sud : Paraguay (14,7 millions de Dm), Équateur (2 millions de DM), pays andins ( 4 millions de DM).
- Asie : Sri Lanka (1,7 millions de DM).

De plus, divers programmes supra régionaux (Afrique, région tropicale) sont financés à hauteur de 17,6 millions de DM.

### **1.3 Le Conseil de la recherche agronomique pour les régions tropicales et subtropicales (ATSAP)**

Le conseil de la recherche agronomique pour les régions tropicales et subtropicales (Arbeitsgemeinschaft Tropische und Subtropische Agrarforschung, Bonn) est une association émanant du ministères de l'Agriculture (BML) et de celui de la Coopération et du Développement (BMZ). L'association n'est pas chargée de distribuer des moyens mais d'évaluer, d'encourager et de coordonner la recherche allemande. Ses objectifs sont les suivants :

- Promotion de la recherche agronomique pour le développement agricole et forestier durable et adapté sur les plans écologique et socio-économique dans les pays tropicaux et subtropicaux.
- Renforcement de la contribution de l'Allemagne et de ses instituts de recherche dans ce domaine
- Sensibilisation de l'opinion publique allemande aux problèmes de recherche agronomique internationale.

Une des activités de l'ATSAP est de conseiller le gouvernement fédéral dans la mise au point, la planification et l'exécution des programmes de



recherche et de coopération pour les zones tropicales et subtropicales, et ce, dans le cadre :

- du système du GCRAI
- des programmes européens : STD/3, INCO-DC
- de l'aide aux centres de recherches locaux
- du programme d'écologie tropicale
- du conseil du ministère de l'agriculture (BML) pour la 4e conférence internationale de la FAO sur les ressources génétiques végétales

L'ATSAF participe aussi à la coordination de la recherche au niveau européen :

- ECART (European Consortium for Agricultural Research in the Tropics)
- ETFRN (European Tropical Forest Research Network)
- Réunions d'experts

L'ATSAF a aussi un rôle d'information des spécialistes sur les développements actuels réalisés dans les secteurs agricoles et forestiers, ainsi que dans les régions limitrophes des tropiques et des subtropiques.

Les efforts de l'ATSAF portent actuellement essentiellement sur la coordination de la recherche allemande dans le cadre du programme AIDA (Allianz der International Ausgerichteten Deutschen Agrarforschung). Ce programme, qui a démarré en février 1995, vise à mettre en commun l'ensemble des potentialités des établissements de recherche allemands susceptibles de participer à l'aide au développement dans le domaine agronomique des régions tropicales et subtropicales (centres de recherche fédéraux, universités...). Le but de la démarche est de rationaliser les dépenses, d'améliorer l'efficacité de la recherche tout en favorisant une approche pluridisciplinaire des problèmes.

Trois axes d'action principaux ont été définis en février dernier :

Axe 1 : Croissance compatible avec l'environnement et sécurisation de la production agricole

Axe 2 : Sécurisation et amélioration des ressources alimentaires

Axe 3 : Protection globale du cadre de vie (climat, sols, eau et diversité biologique) il est encore trop tôt pour dresser un premier bilan de ce programme.

## **2 .Les associations pour la formation**

### **2.1 La Fondation Allemande pour le Développement International (DSE)**

La DSE (Deutsche Stiftung für internationale Entwicklung, Berlin) s'occupe de former du personnel spécialisé dans les PED, par diverses

actions (conférences, séminaires,...) Depuis 1960, plus de 100 000 personnes issues de 140 pays ont reçu un complément de formation. La DSE possède 7 départements, dont un département agriculture et alimentation localisé en Bavière à Feldafing (Zentralstelle für Ernährung und Landwirtschaft, ZEL).

Le budget total de la DSE pour l'année 1994, est de 110,7 millions de DM (provenant à 90 % de l'État fédéral). La DSE emploie 406 personnes dont 66,5 au département agriculture et alimentation.

## **2.2 L'institut Allemand pour l'Agronomie Tropicale et Subtropicale (DITSL)**

Le DITSL (Deutsches Institut für tropische und subtropische Landwirtschaft GmbH) est une société basée à Wintzenhausen près de Kassel spécialisée dans les activités de formation dans le domaine de l'agronomie pour les régions chaudes. Elle est en partie financée par l'État fédéral par le biais du BMZ et l'État de Hesse. Le reste de son financement est assuré par l'organisation de diverses manifestations (séminaires, stages). Son budget s'élevait en 1994 à 645 000 DM pour 3380 journées de formation participant assurées.

## **3. La recherche dans les universités**

### **3.1 Généralités**

Ce sont les universités qui réalisent le gros de la recherche fondamentale allemande. Une dizaine d'instituts universitaires sont actifs dans la recherche sur les régions chaudes. Les instituts universitaires allemands sont dirigés par des professeurs nommés, pour la plupart, à vie qui ont une liberté quasi-totale pour définir les orientations de la recherche menée dans leur institut.

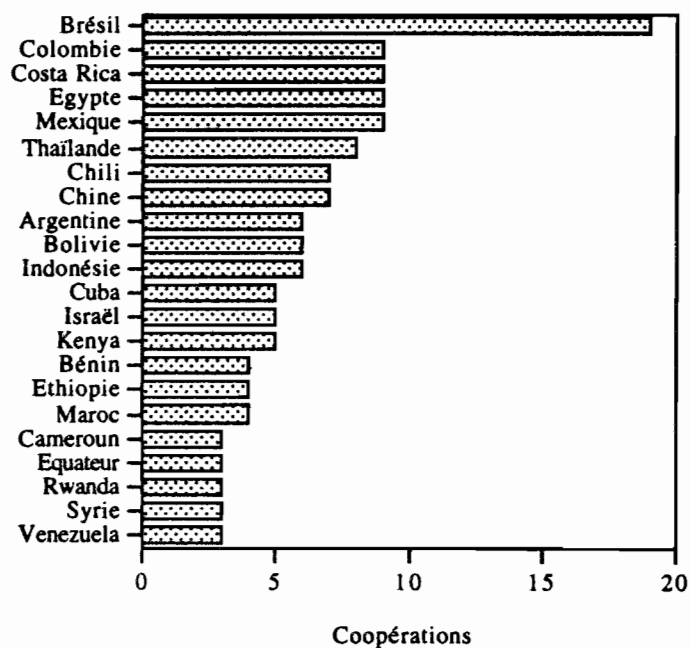
Le financement des universités est régional et il est difficile de faire la part entre les sommes allouées à l'enseignement et celles à la recherche. Les professeurs sont libres de conclure des contrats de recherche avec des partenaires publics ou privés pour augmenter les ressources de leur institut. Il est donc très difficile voire impossible, d'obtenir des données globales sur le financement de la recherche universitaire allemande dans un domaine donné.

Une enquête menée par l'ATSAP en avril 1993 a dénombré dans toute l'Allemagne près d'une cinquantaine d'universités et d'établissements d'enseignement supérieurs dont des instituts ou des départements mènent des programmes de coopération dans le domaine de la recherche agronomique avec des pays des régions tropicales et subtropicales.

Certaines universités sont cependant plus spécialisées dans le domaine des régions chaudes.

Comme indicateur très approximatif des pays dans lesquels les universités allemandes sont actives, on peut prendre le nombre de citations de chaque pays dans le rapport de l'ATSAF sur les programmes de recherche :

Figure 1  
Collaborations des universités allemandes avec les pays du Sud



Source : Forschungsk Kooperationen/Hochschulpartnerschaften mit Universitäts-einrichtungen in den Tropen und Sudtropen, Ergebnisse einer Umfrage 1993, ATSAF e.V., Bonn

### 3.2 Principales universités

Les brefs descriptifs suivants des principales universités actives dans la recherche agronomique pour les régions chaudes ont été réalisés à partir des rapports annuels fournis par les universités.

#### 3.3.1 Université de Heidelberg

Une association indépendante (Forschungsstelle für internationale Agrar- und Wirtschaftsentwicklung e.V.) financée par l'État de Bade-Wurtemberg, coordonne la recherche menée à l'Université de Heidelberg en direction des PED et des pays de l'Europe de l'Est. Cinq chercheurs travaillent à temps plein, une dizaine de chercheurs sont "invités".

Les domaines d'activité de l'association sont les suivants :

- relations économiques internationales
- étude du processus de développement des pays du tiers monde et de l'Europe de l'Est d'un point de vue économique, social et écologique. Le centre de recherche s'intéresse plus particulièrement aux secteurs agricole et matières premières.

La plupart des projet ont une orientation socio-économique forte, de nombreux programmes traitent des problèmes d'adduction d'eau. Les régions considérées sont le Sud et le Sud Est asiatique.

Exemples de programmes :

- Réforme agraire comme instrument de stabilisation sociale : Analyse économique avec étude de cas (Kerala, Inde).
- Collaboration avec le département d'économie de l'université Himachal Pradesh "Agricultural Transformation and Ecological Sustainability in a Western Himalayan District : Mandi (Himachal Pradesh, India).

### **3.2.2 Université de Hohenheim**

L'université de Hohenheim (Stuttgart) possède un centre pour l'agriculture dans les régions tropicales et subtropicales. Ce centre est divisé en quatre départements :

#### Production végétale :

Économie de l'eau et des sols

Forêts et pâturages

Écologie agricole

Zones d'activité :

- Afrique : Bénin, Gabon, Nigeria, Éthiopie, Niger
- Asie : Thaïlande, Israël, Chine, Philippines, Turquie
- Amérique Latine : Bolivie, Costa Rica, Colombie, Paraguay

#### Production animale :

Nutrition animale, aquaculture et santé

Zone d'activité :

- Afrique : Bénin, Kenya, Égypte, Mali, Niger
- Asie : Israël, Philippines, Inde, Pakistan

#### Économie agricole et sciences sociales

Politique de développement agricole

Marketing agricole

Méthodes d'exploitation agricole

Sociologie rurale

Zones d'activité :

- Afrique : Togo, Nigeria, Soudan, Kenya, Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Ghana, Niger, Éthiopie, Zimbabwe
- Asie : Turquie, Jordanie, Indonésie, Syrie, Inde, Thaïlande, Corée
- Amérique Latine : Bolivie, Costa Rica, Colombie, Paraguay

### Machinisme agricole

Mécanisation et irrigation

Problème de traitement des récoltes et d'énergie en agriculture

Zones d'activité :

- Turquie, Brésil, Indonésie, Philippines, Tanzanie.

Au delà de ces subdivisions existe le programme 308 "*Adapted Farming in West Africa*" : c'est un vaste programme interdisciplinaire auquel participent 12 départements de l'université de Hohenheim. Son objectif est l'acquisition d'un savoir faire et le développement de techniques adaptées pour stabiliser et augmenter la petites exploitations agricoles. Le programme a été lancé en 1985 et devrait s'achever en 1998.

Des chercheurs de 26 autres départements de l'université (agronomie, sciences alimentaires, biologie) participent aux activités de recherche du centre.

### 3.2.3 Université Justus-Liebig de Gieben

L'institut tropical de l'université de Gieben (Hesse) présente une double activité de recherche et de conseil dans les domaines suivants :

- Écologie et géographie agricole

"Processus de formation des zones habitées et des États dans l'Himalaya tibétain"

- Pédologie et maintien des sols

"Régénération et conservation des sols volcaniques stériles en Amérique Latine"

dans le cadre du programme européen STD3

"Soil management and soil conservation in arid end semi-arid areas" (Marco)

- Culture végétale

"Culture écologique du thé et du coton; influence sur la conservation des écosystèmes", programme financé par le ministère de la recherche de l'État de Hesse

"Contrôle biologique de *Striga* sp. en Afrique de l'Ouest", programme de coopération avec le centre sahélien de l'ICRISAT au Niger

- Phytopathologie et entomologie appliquée

"Lutte contre les maladies dans les zones de rizières (cultures inondées)", Philippines

- Alimentation animale

Collaboration avec l'Université Usman-Danfodiyo de Sokoto (Nigeria)

- Médecine vétérinaire des régions tropicales et subtropicales

Groupe de bactériologie :

Étude de la signification épidémiologique de la tuberculose bovine en Éthiopie

Différenciation de germes d'*Escherichia coli* issus de viande bovine en Égypte et développement de vaccins contre la diarrhée néonatale du veau.

Études microbiologiques et de biologie moléculaire pour le diagnostic de la paratuberculose du mouton.

Groupe de travail Rickettsia, Chlamydia:

Intérêt particulier pour les infections dues à *Chlamydia psittaci* et *Coxiella burnetii* chez l'homme et l'animal

Biologie et comportement du vecteur de la borreliose de Lyme *Borrelia burgdorferi*.

Le personnel de l'institut se compose de 23 chercheurs financés sur les ressources propres de l'institut, auxquelles il faut ajouter 79 personnes dont les postes sont financés par des tiers (bourses, fondations, agences de soutien à la recherche). Le budget total 1994 s'élève à 2,9 millions de DM.

### 3.3.4 Université de Kassel

Le département agronomie, développement agricole international et écologie de l'environnement de l'Université de Kassel est divisé en deux instituts : l'institut pour les études socioculturelles et l'institut pour la culture des plantes utiles dans les régions tropicales et subtropicales.

Le département agronomie, développement agricole international et écologie de l'environnement de l'Université de Kassel est divisé en deux instituts : l'institut pour les études socioculturelles et l'institut pour la culture des plantes utiles dans les régions tropicales et subtropicales.

Le département poursuit des recherches multiples, particulièrement dans les domaines suivants :

Techniques agraires, marketing agricole, problèmes généraux liés aux cultures tropicales et subtropicales.

Pédologie et travail des sols, protection des sols.

Croissance animale en zone tropicale, ethnologie animale

Alimentation animale

Utilisation d'animaux pour l'entretien des paysages

Phytopathologie et protection des cultures, techniques de culture

Gestion des déchets, protection de la nature et écologie

Chimie agricole et écologique, problèmes généraux liés aux molécules organiques

Économie de l'eau, complexité des systèmes de culture dans les régions tropicales et résistance des végétaux.

Fondements éthique du commerce de produits écologique, paramètres de développement et de politique agricole.

### **Bibliographie**

BMZ aktuell n° 34, Internationale Agrarforschung, novembre 1993 (*Rapport sur la recherche internationale*).

Forschungskooperationen/Hochschulpartnerschaften mit Universitätseinrichtungen in den Tropen und Sdtropen, Ergebnisse einer Umfrage 1993, ATSAF e.V. , Bonn (*Enquête de l'ATSAF sur les programmes de recherche universitaire*).

Institutionen der Entwicklungszusammenarbeit, DSE, Zentrale Dokumentation, Bonn, 1994 (*Annuaire de l'aide technique en Allemagne*)

Jahresbericht 1994, Deutsche stiftung für internationale Entwicklung (DSE) (*Rapport annuel de la DSE*).

Eine Kurzdarstellung ausgewählter Vorhaben, Nationale und internationale Agrarforschung, GTZ Eschborn, 1993 (*Présentation des principaux programmes de recherche cofinancés par la GTZ dans le domaine de l'agronomie*).

Tätigkeitsbericht 1994, Arbeitsgemeinschaft Tropische und Subtropische Agrarforschung (ATSAF), Bonn (*Rapport annuel de l'ATSAF* ).

Bericht über das 1. Forum der Allianz der International Ausgerichteten Deutschen Agrarforschung, ATSAF, Bonn, juillet 1995 (*Compte rendu de la première réunion du programme AIDA*).